



Rapport

du

Département de l'éducation, de la culture et
des sports

Exercice 2008

DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DES SPORTS

2008 EN BREF

En 2007, la CDIP et la CIIP ont élaboré deux projets d'accords scolaires intercantonaux étroitement imbriqués l'un dans l'autre: l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS) et la Convention scolaire romande (CSR). L'année 2008 se traduit par l'adhésion des premiers cantons aux accords. Si, sur le plan romand, l'adhésion à la CSR ne pose guère de problème, il n'en va pas de même pour l'adhésion à HarmoS dans certains cantons alémaniques ruraux. La scolarisation dite « plus précoce » est l'un des principaux objets de critique dans les cantons qui ont rejeté le concordat. Rappelons qu'il faut l'adhésion de dix cantons pour l'entrée en vigueur de l'accord.

Axés sur l'organisation de la scolarité obligatoire et sur les compétences et les connaissances scolaires des élèves, sur la mission d'instruction de l'école, ces deux accords intercantonaux ne remettent bien évidemment pas en cause le rôle social de l'école, sa fonction d'intégration, sa mission d'éducation tels que ces derniers sont ancrés dans la législation scolaire cantonale et dans la Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003 sur les finalités et objectifs de l'école publique. L'école continuera à avoir pour mandat de contribuer, en collaboration avec la famille, à l'éducation et à l'épanouissement de l'enfant par le développement de ses facultés, de ses goûts et de son sens des responsabilités: la transmission des valeurs fondatrices de la vie commune dans une société démocratique constituée, avec l'acquisition des connaissances et compétences figurant dans les plans d'étude, le socle de l'école publique obligatoire. Devant permettre à l'élève d'acquérir les aptitudes et attitudes qui lui permettront d'agir en tant qu'individu membre d'une collectivité et que citoyen, l'institution scolaire doit être un lieu où l'élève est respecté quel que soit son âge, son origine et sa provenance et où il fait l'apprentissage de la considération d'autrui et du respect des règles de la vie sociale.

Au 31 décembre 2008, la plupart des objectifs du DECS ont été atteints, à savoir: réduire les coûts de l'enseignement obligatoire, en adaptant pour la rentrée scolaire 2006 l'Arrêté concernant l'organisation des classes et le subventionnement des traitements dans l'enseignement obligatoire (effectifs minimaux des élèves), engager des changements structurels dans l'organisation du DECS, exploiter le potentiel informatique (scolaire) à disposition tout en recentrant les missions et en redéfinissant les prestations, améliorer la transition entre l'école obligatoire et la formation professionnelle, revoir l'offre de formation au secondaire 2, régler l'avenir des écoles supérieures, créer une institution de formation continue publique unique, définir une politique culturelle ciblée et ambitieuse, élaborer un concept cantonal du sport, etc.

D'autres sont en phase de concrétisation avancée et se poursuivront dans les années à venir: renforcer Neuchâtel en tant que centre de compétence national et international en microtechnique, clarifier le rôle et les missions des directions d'école ainsi que redéfinir le rôle et les missions de l'enseignant.

Secrétariat général

Le secrétariat général a plus particulièrement participé aux travaux de mise en œuvre des objectifs du DECS ancrés dans le programme de législature. Il a, entre autres, conduit les travaux liés au concordat HarmoS et à la Convention scolaire romande, le processus devant permettre à terme la réalisation d'un projet de nouveau bâtiment pour la microtechnique, les travaux liés à la transition scolarité obligatoire – secondaire 2 ainsi que les opérations relatives au domaine des bibliothèques dans le canton. Il a également piloté les opérations relatives à l'avenir des filières professionnelles HES au Conservatoire de musique, les travaux syndicats – DECS ayant pour objectif d'établir un

bilan des mesures d'économies et d'évaluer la possibilité d'en sortir ainsi que les opérations visant la mise sur pied d'un groupe de confiance « harcèlement » dans l'enseignement.

Les comptes 2008 de la Caisse de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public bouclent avec un excédent de recettes de quelque 825.759 francs. Durant l'exercice écoulé, les indemnités de remplacement découlant de maladies, d'accidents et de congés-maternité se sont élevées à 5.350.524 francs (en augmentation d'environ 11%).

Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPEs)

Les activités du CAPPEs pour développer la qualité de vie au travail, la prévention de la violence et la gestion des situations difficiles dans les établissements scolaires du canton ont été assurées dans la continuité des activités passées: réponses sur mesure aux besoins existants.

Au cours de l'année écoulée, la quasi totalité des écoles a finalisé, avec le soutien du CAPPEs, les protocoles pour la gestion de situations critiques qui peuvent survenir. Le corps enseignant a été informé et a reçu un dépliant et une carte d'urgence.

Le nombre global d'accompagnements est stable par rapport aux années précédentes. Les interventions au niveau des dynamiques de classe en difficulté sont de plus en plus nombreuses et les résultats obtenus en 2008 montrent qu'il est important d'accorder une attention particulière à ces problématiques.

Service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP)

Après une importante augmentation des consultations en orientation professionnelle depuis une quinzaine d'années (+55% pour les adultes, +72% pour les jeunes hors scolarité et +28% pour les élèves en fin de scolarité obligatoire), on arrive à une stabilisation au cours du dernier exercice.

La diminution des prestations en psychologie scolaire pendant la même période (-47%) a été fortement accentuée au cours des derniers exercices en raison des réductions de prestations entraînées par les diminutions de postes effectuées dans le cadre des économies financières décidées par le Conseil d'Etat. Un amendement budgétaire accepté par le Grand Conseil dans le cadre du budget 2008 doit permettre d'inverser cette tendance dès l'année scolaire 2008-2009.

Le projet "Mentoring" mis en place avec succès en 2005, a été renouvelé en raison de son efficacité. Il a été intégré dans le projet de "Case management" accepté par le Conseil d'Etat et financé pendant 4 ans par l'OFFT. Il prévoit, en collaboration avec le service de la formation professionnelle et des lycées et le service de l'emploi, d'accompagner et d'appuyer les élèves sans solution en fin de scolarité obligatoire.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle a nécessité la préparation d'un projet de loi cantonale sur l'orientation scolaire et professionnelle (LOSP) qui a été soumis en consultation. La LOSP a été adoptée à une large majorité par le Grand Conseil en novembre 2008.

Enseignement et formation

Service de l'enseignement obligatoire

Durant l'année scolaire 2008-2009, 3196 élèves sont accueillis dans 168,5 classes enfantines*.

Pour les écoles primaires, on compte 9505 élèves, répartis dans 514 classes*.

Quant aux écoles secondaires 8024 élèves suivent leur scolarité dans 436 classes*.

* Effectifs au 31 octobre 2008.

Le marché de l'emploi du secteur préscolaire est toujours pléthorique. Si quelques maîtresses

d'école enfantines prétendent aux indemnités de chômage, certaines doivent étendre leurs recherches à d'autres cantons ou s'orienter vers une autre profession alors que d'autres effectuent des remplacements.

Aux degrés préscolaire et primaire, sur les 45 enseignant(e)s sorti(e)s de la HEP-BEJUNE en 2008, 27 ont trouvé un emploi à temps complet ou partiel. Les autres exercent momentanément d'autres types d'activités ou effectuent des remplacements.

Bureau de l'informatique scolaire (BIS)

Entité du service de l'enseignement obligatoire, le bureau de l'informatique scolaire s'emploie chaque jour à faciliter l'usage des MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication) dans les écoles préscolaires, primaires et secondaires 1 du canton de Neuchâtel.

Le portail du réseau pédagogique neuchâtelois www.rpn.ch, l'installation de logiciels spécifiques et la mise à disposition de nombreuses ressources permettent d'offrir à chaque élève des possibilités d'apprentissage différencié. En 2008, de nombreux projets pédagogiques ont été conduits pour faciliter l'intégration des MITIC dans l'enseignement.

Le développement et l'adaptation du système de gestion des écoles CLOEE se sont poursuivis en 2008. Les buts à atteindre sont la simplification et l'automatisation des travaux standards de la gestion administrative des écoles et la réponse à des besoins spécifiques en constante évolution.

Office de l'enseignement spécialisé (OES)

Le 1^{er} janvier 2008, dans le cadre de la RPT, l'ensemble du dossier de la formation scolaire spéciale anciennement géré par l'AI a été transféré au canton. L'OES en a repris la charge totale et est devenu dès lors l'entité cantonale de référence pour les domaines spécialisés tels que la scolarité en école spécialisée, l'orthophonie, la psychomotricité, l'éducation précoce spécialisée et le soutien pédagogique spécialisé.

En même temps, les trois écoles spécialisées anciennement dites "écoles AI" ont été transférées au DECS et placées sous la supervision pédagogique et financière de l'OES.

En qualité de répondant cantonal du domaine de la pédagogie spécialisée, l'OES est appelé à participer au processus de ratification du concordat CDIP spécialisé ainsi qu'à l'élaboration du futur plan stratégique en matière d'enseignement spécialisé.

Service de la formation professionnelle et des lycées

L'année écoulée a vu les nombreuses révisions de réglementations des formations professionnelles se poursuivre à un rythme encore accéléré. Ce sont ainsi plus de 30 nouvelles ordonnances fédérales qui sont entrées en vigueur en 2008.

Toutes ces révisions impliquent de gros efforts de mises à jour et d'adaptation tant pour les formateurs-trice-s en entreprise que pour celles et ceux des écoles professionnelles ou encore pour les collaborateur-trice-s du SFPL qui voient ainsi leur charge de travail augmenter et se complexifier.

Dans les lycées, la révision partielle de l'ordonnance du Conseil fédéral et du règlement de la conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM) est entrée en vigueur en août 2008 pour les élèves qui ont commencé leurs études gymnasiales lors de cette rentrée.

Après la fermeture de la filière de design d'objets industriels de la Haute école Arc, l'Ecole d'arts appliqués du CIFOM a prévu d'étendre ses formations au niveau école supérieure (ES) en créant une filière de formation de "designer ES d'objets horlogers" unique en Suisse et reconnue par la Confédération. Un crédit de 730.000 francs a été accepté pour la création de cette nouvelle filière de formation en école à plein temps. Il est assorti d'un postulat demandant que soit étudiée la possibilité d'effectuer cette formation également en cours d'emploi.

Le nouveau système de financement fédéral de la formation professionnelle est entré en vigueur. Le rapport de gestion de l'année 2007 annonçait que le nouveau mode de subventionnement,

combiné aux effets de la RPT, provoquerait pour le canton de Neuchâtel une diminution de près de 20%, ou de 4 millions de francs environ, des recettes octroyées par la Confédération spécifiquement pour la formation professionnelle. Or, les montants définitifs communiqués à fin novembre 2008 par l'OFFT sont encore inférieurs de près de 1,5 million de francs à ceux qui avaient été annoncés!

En 2008, le SFPL a poursuivi sa collaboration très active au projet d'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale âgé-e-s de moins de 30 ans en assurant notamment le coaching des jeunes en formation. Le "case management" projet annoncé en 2007 est en voie de réalisation. Soutenu financièrement par la Confédération, ce projet vise à prévenir et à limiter le nombre de jeunes à avoir recours à l'aide sociale.

Notre canton a également obtenu l'accréditation pour la mise en place d'un système de validation des acquis pour les adultes ainsi qu'un crédit d'impulsion de la Confédération.

De façon plus générale, l'année 2008 a encore été marquée par le Salon des métiers "Capacité" qui a eu lieu du 8 au 13 septembre au centre ville de La Chaux-de-Fonds. Cet événement a été un véritable succès, notamment grâce à l'engagement remarquable des associations professionnelles, des services concernés du DECS, des directions, du personnel enseignant et des élèves des écoles professionnelles.

Ce genre de manifestation visant à promouvoir la formation professionnelle s'inscrit pleinement dans la stratégie que le Conseil d'Etat adoptera tout prochainement et qui devrait permettre à l'avenir à notre canton de se rapprocher des moyennes suisses autant en ce qui concerne les pourcentages de jeunes accomplissant un apprentissage dual qu'en matière de coûts des formations qui sont actuellement excessifs en raison de la trop forte proportion de jeunes suivant une formation en école à plein temps.

Service des hautes écoles et de la recherche

Université (UniNE)

L'année académique 2007-2008 a été une période de consolidation et d'ouverture. Sous la conduite d'un rectorat intérimaire pleinement impliqué, avec les facultés, dans la mise en œuvre généralisée de Bologne, l'Université de Neuchâtel s'est inscrite dans un processus de rénovation et de développement.

Les principaux objectifs du plan d'intentions 2005-2008 ont pu être atteints, même si, pour certains d'entre eux, des ajustements, voire des abandons, ont dû être consentis. Le bilan de cette première expérience dans un mode de gestion instauré par la loi de 2002 est largement positif.

En cohérence avec la volonté des autorités politiques, les travaux préparatoires nécessaires au transfert de l'IMT au sein de l'EPFL – tout en le maintenant sur sol neuchâtelois – ont abouti. De même, dans le cadre des programmes de coopération et d'innovation (PCI) soutenus par la Conférence universitaire suisse (CUS), certaines filières de physique et de géologie ont réalisé leur migration vers les Universités de Berne et de Lausanne. L'Académie du journalisme et des médias (AJM) a vu le jour. Le pôle de biologie végétale « Plant survival » bénéficiera d'une troisième période de subventionnement fédéral. Les réflexions sur le redéploiement de l'Université se sont profondément engagées dans toutes les facultés en vue de l'élaboration du prochain plan d'intentions 2009-2012.

Haute école Arc (HE-Arc)

L'année 2008 a été pour la HE-Arc une année de consolidation. Elle a principalement été marquée par les travaux liés à la mise au point d'un projet de nouvelle convention pour la gouvernance de la HES-SO et par les négociations importantes autour du bâtiment TransEurope qui ont rapidement fait suite à la décision de regrouper les filières de la HE-Arc en ville de Neuchâtel à l'horizon 2011.

Les autres événements importants ont été: la réflexion sur les projets de regroupement géographique d'instituts de recherche, le développement des relations transfrontalières notamment au travers d'une formation tri-nationale avec l'Alsace et l'Allemagne, le lancement du projet Arc

Europe (consortium pour la recherche et l'enseignement supérieur technologique de l'arc jurassien franco-suisse), l'inauguration de l'Institut des microtechniques industriels et de l'Institut des systèmes d'information et de communication, les activités de redressement et d'assainissement du système de gestion comptable, les travaux en lien avec l'expertise pour l'accréditation de la nouvelle filière d'ingénieur designer.

Le service qualité a poursuivi ses travaux en vue d'une certification ISO 9001:2000 pour l'ensemble de la structure en se concentrant sur la description et l'amélioration des processus.

Haute école pédagogique (HEP-BEJUNE)

L'année 2008 a été marquée par l'entrée en fonction de M. Jean-Pierre Faivre, recteur, et de nouveaux doyens en charge de la formation préscolaire et primaire ainsi que de la recherche.

Le développement stratégique et la tertiairisation de l'institution sont les deux grands axes qui ont mobilisé le nouveau rectorat. Au niveau stratégique, la HEP-BEJUNE a renforcé ses différents réseaux, que ce soit au niveau des HEP romandes, de l'Université de Neuchâtel ou des collaborations internationales.

La HEP-BEJUNE a en outre accentué son effort de tertiairisation et s'est engagée dans le développement d'une nouvelle politique de formation du corps professoral.

Recherche

L'année 2008 a été en grande partie marquée par le transfert de l'Institut de microtechnique (IMT) de l'Université de Neuchâtel à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), tout en maintenant la microtechnique sur sol neuchâtelois.

Le fort accent porté sur la microtechnique et les micro- et nanotechnologies confirme la volonté du gouvernement neuchâtelois de développer en terre neuchâteloise un pôle de microtechnique en partenariat étroit avec les acteurs engagés dans l'enseignement, la recherche fondamentale et la recherche appliquée, soit avec l'IMT-EPFL, l'UniNE, la HE-ARC, le CSEM, l'Observatoire et Neode. Cette concentration exceptionnelle de compétences et de réseaux permettra de créer des retombées au niveau économique en collaboration avec le secteur privé et le tissu industriel de l'arc jurassien.

Sport

L'année écoulée peut être qualifiée de soutenue en matière d'activités, réparties entre les grands pôles que sont la gestion du service, les camps de ski, Jeunesse & Sport et le Fonds des sports. Les objectifs poursuivis dans le cadre de la politique sportive mise en place depuis 2004 et basée sur celle de la Confédération ont tous été atteints. Les collaborations intercantionales ont été intensifiées, notamment en fonction de la révision de la loi fédérale sur la gymnastique et les sports, de l'introduction de J+S Kids, des projets fédéraux "La Suisse bouge" et "L'école bouge", de la présidence de la CTRT (Communauté de travail romande et tessinoise dans le domaine du sport) et du rôle de canton pilote que joue Neuchâtel dans le cadre de "Qualisport" et de la formation en management de clubs de Swiss Olympic. Par ailleurs, un nouveau mode de collaboration entre les responsables politiques en charge du sport de l'Etat et des trois Villes, correspondant aux objectifs définis dans le programme de législature, a été validé par le Conseil d'Etat le 15 janvier 2008. Deux comités ont été mis en place: un comité de pilotage du sport neuchâtelois (dimension politico-stratégique), présidé par la cheffe du DECS et un comité opérationnel, présidé par la cheffe du service des sports.

Le domaine des camps de ski est en pleine mutation depuis quelques années. Pour la première fois, l'exploitation de la saison s'est étendue sur sept chalets, qui ont permis de comptabiliser 37.056 nuitées. Les écoles neuchâteloises représentent plus de la moitié du taux d'occupation.

Le Fonds des sports a permis de subventionner les clubs et les associations sportives, pour un montant global de 1.663.044 francs. Les demandes de soutiens individuels ont largement augmenté. Une meilleure communication, ainsi que l'élaboration de documents mis à disposition sur le site du service, facilitent la tâche des demandeurs, ainsi que l'étude des dossiers.

Une réflexion quant à l'évolution du concept cantonal « sports-arts-études et formation » est en plein chantier. Si la situation est satisfaisante au niveau du secondaire 1, des améliorations, visant à soutenir de manière plus optimale les artistes et sportifs de haut niveau de notre canton sont nécessaires.

Culture

A cours de l'année 2008, le service des affaires culturelles a élaboré et présenté les deux instruments, en remplacement des contrats de confiance, destinés à soutenir les projets artistiques audacieux. Le partenariat culturel, tout d'abord, qui s'applique à des projets culturels d'envergure qui ne peuvent exister ou se développer, en tous les cas dans un premier temps, sans l'appui marqué des collectivités publiques. La notion de partenariat signifie que des missions peuvent être confiées par le canton et que, à intervalles réguliers, les partenaires se rencontrent pour évaluer la relation et les projets qui en découlent. Ce type de partenariat est destiné à des institutions et/ou associations qui garantissent une certaine pérennité des actions, indépendamment des personnes qui conduisent les projets. Le partenariat de création, ensuite, qui peut être conclu avec de plus « petits » acteurs culturels. Les destinataires sont ici des compagnies, des créateurs ou des institutions qui ont déjà fait leurs preuves et qui sont en voie de trouver un public et une reconnaissance supra-régionaux.

Le service a mené des réflexions, en collaborations avec ses partenaires, sur la portée cantonale de certaines institutions ou domaines d'activité. Ont été particulièrement concernés, les arts de la scène, avec le projet d'une « maison régionale du théâtre », les bibliothèques, de même que l'avenir de l'encouragement à la création et à la culture cinématographique.

Conservatoire

L'identité nouvelle d'une école désormais cantonale s'est encore affirmée avec la création d'un site internet (www.cmne.ch), d'une nouvelle ligne graphique qui donnent depuis l'automne une image unifiée de l'Institution et la création d'une association des parents d'élèves, des étudiants et des amis de l'école de musique.

Une redéfinition du cursus pré-professionnel est actuellement en phase finale de réalisation et, à la Chaux-de-Fonds, un nouveau partenariat avec les fanfares de la ville s'est instauré.

Formation professionnelle

Parallèlement aux activités courantes de l'institution dont le volume et la diversité connaissent un développement constant, deux sujets majeurs ont traversé l'année 2008:

- la création de l'unité décentralisée sur le site de Neuchâtel-Campus Arc de la haute école de musique de Genève
- la fin des travaux du nouveau bâtiment et ses corollaires en matière d'aménagement et d'organisation.

A l'issue des débats au Grand Conseil des 29 et 30 janvier, les cantons de Genève et de Neuchâtel ont entrepris les travaux visant à établir sur le sol neuchâtelois une unité d'enseignement décentralisée de la haute école de musique de Genève pour la rentrée académique 2008-2009. La convention liant les deux cantons a été signée le 25 août. Les premiers titres HES seront délivrés en juin 2009. La reprise du personnel s'effectuera au 1^{er} septembre 2009, le canton de Genève devenant à cette date le nouvel employeur de l'ensemble du personnel travaillant pour le compte du site de Neuchâtel-campus Arc.

Office et musée d'archéologie

Parmi tous les événements de l'année 2008, l'aboutissement du dossier « Collection Guyot » revêt une signification exemplaire: le don au Laténium de cet ensemble exceptionnel par l'Université de Princeton témoigne tout à la fois de la valeur historique et scientifique internationale du patrimoine lacustre, de la concordance étroite des intérêts de l'Office et du musée d'archéologie, ainsi que de

l'importance des relations académiques garanties par le lien étroit qu'entretient l'OMAN avec l'Institut de préhistoire et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Neuchâtel.

Avec 39'501 visiteurs, la fréquentation du musée a dépassé cette année toutes les prévisions. Après l'érosion progressive des années 2002-2005, puis la stabilisation des deux dernières années (env. 36'500 visiteurs), la progression sensible de 2008 nous rassure donc sur le potentiel du Laténium.

Enfin, la première campagne de fouille s'est déroulée sur le site de Cornaux/Prés du Chêne, zone sur laquelle est projetée la construction d'une nouvelle centrale thermique à gaz. Ce gisement correspond à la première découverte de campements de chasseurs-cueilleurs du Mésolithique (8000-7000 av. J.-C.) réalisée sur le littoral du canton de Neuchâtel.

Office de la protection des monuments et des sites

En 2008, l'office de la protection des monuments et des sites a consacré une large partie de ses activités à des recherches sur les bâtiments ruraux et le patrimoine horloger du canton. Il a également mené des recherches historiques ou d'archéologie du bâti sur différents édifices: temple d'Engollon, châteaux de Colombier et de Gorgier, prieuré de Môtiers, ancienne ferme Crêt 76 à La Sagne et Collégiale de Neuchâtel, pour la restauration de laquelle le Grand Conseil a accepté à l'unanimité le 1^{er} octobre l'octroi d'une subvention cantonale de Fr. 1'953'000.-.

Plusieurs restaurations importantes ont été terminées cette année avec l'appui financier et technique du canton. L'office a en outre participé aux activités du comité chargé de la préparation de la candidature à l'inscription de La Chaux-de-Fonds et du Locle sur la Liste du Patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO).

Office des archives de l'Etat

L'office des archives de l'Etat a connu des changements importants au niveau du personnel en 2008. M. Alexandre Dafflon, archiviste cantonal, a quitté ses fonctions le 30 avril 2008. Il a été remplacé au 1^{er} juin 2008 par M. Lionel Bartolini, jusqu'alors archiviste adjoint.

En 2008 l'office a intensifié ses visites auprès des services de l'administration cantonale et des autorités cantonales (21 visites). L'accent a été mis en particulier sur les archives des greffes de tribunaux afin de planifier les besoins en locaux d'archives en prévision de l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation judiciaire en 2011. Les archives de onze communes ont été inspectées, principalement dans la perspective des fusions de communes (futurs communes de Val-de-Travers et de La Tène).

Le projet de révision en profondeur de la loi sur les archives de l'Etat du 9 octobre 1989 s'est poursuivi en 2008. Un projet de loi sur l'archivage, rédigé en collaboration avec le service juridique de l'Etat, sera soumis début 2009 au Conseil d'Etat, puis mis en large consultation. La présentation du projet de loi au Grand Conseil est programmée pour la séance de juin 2009.

1. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1.1. Organisation

L'année 2008 est marquée du sceau de la stabilité sur le plan organisationnel.

Au niveau du personnel, le secrétaire général adjoint, M. Daniel Schouwey, a quitté ses fonctions le 30 septembre 2008 pour reprendre le service de l'action sociale. Dans un but d'économies et étant donné l'approche de la fin de la législature, le poste n'a été que partiellement repourvu à court terme. L'effectif est le suivant au 31.12.2008: 1 secrétaire général (100%), 1 secrétaire général adjoint (80%), et 2 secrétaires (160%), accompagnées d'un stagiaire (qui travaille partiellement pour la Caisse de remplacement). M. Thierry Christ, collaborateur scientifique à 50% est devenu secrétaire général adjoint à 80% dès le 1^{er} octobre 2008. Le poste de collaborateur

scientifique à 50% ou 60%, indispensable au bon fonctionnement du secrétariat général, sera repourvu au printemps 2009.

Le poste de responsable de la mobilité professionnelle dans l'enseignement rattaché au SG DECS existe depuis une année maintenant. Le bilan est des plus favorables puisque le titulaire du poste a, entre autres, mis en place et veillé à l'application de la « Convention emplois enseignement », créé une cellule RH pour l'enseignement, œuvré à l'élaboration d'un cahier des charges de l'enseignant et élaboré un nouveau règlement d'application pour le personnel des établissements d'enseignement public.

1.2. Missions essentielles

Elles peuvent être un peu schématiquement résumées en cinq axes principaux:

- conseiller et assister la cheffe du département et les services dans les affaires départementales, gouvernementales, parlementaires et autres affaires de nature politique;
- mener et coordonner l'information et la communication interne et externe du département;
- coordonner et contrôler les actions des services du département sur le plan des ressources humaines et en matière financière, organisationnelle et administrative;
- conduire et gérer diverses opérations régulières et ponctuelles relevant de la compétence directe du département;
- conduire et administrer le secrétariat général.

1.3. Activités

Le secrétariat général dans sa fonction d'état-major au service de la cheffe du département est en charge de tâches classiques, régulières et permanentes (celles de tout état-major) et de mandats particuliers, ponctuels liés à des dossiers précis.

Activités régulières principales

- analyse de l'ensemble des dossiers du DECS et "briefing" avec la cheffe de département;
- préparation et suivi des dossiers du DECS traités au Conseil d'Etat;
- analyse des dossiers des autres départements traités au Conseil d'Etat;
- coordination des activités liées à la préparation du budget du DECS;
- coordination des activités liées à la préparation du rapport de gestion du département;
- préparation et suivi des affaires parlementaires;
- préparation, gestion et suivi des séances de la sous-commission de gestion et des finances du DECS;
- préparation, gestion et suivi des colloques du DECS: colloque des services et offices de l'éducation, colloque culture et sports; colloques de réflexion sur des sujets particuliers;
- collaboration à la gestion des ressources humaines du DECS (descriptions de fonctions, entretiens de développement, procédures de nomination et de promotion);
- participation aux travaux de la Conférence des secrétaires généraux;
- coordination de consultations diverses sur le plan fédéral et cantonal;
- participation aux travaux de la Conférence des secrétaires généraux de la CDIP et de la CIIP ainsi que préparation et suivi des travaux de la CIIP et de la CDIP;

- représentation de la CIIP au sein du Conseil de la coordination, du Groupe de pilotage RPT et enseignement spécialisé et du Groupe d'accompagnement sur la révision de la LF sur le sport;
- Conduite des opérations liées aux constructions scolaires ainsi qu'au subventionnement des transports d'élèves.

Mandats particuliers principaux (liste non exhaustive)

- conduite des opérations et mise en œuvre des objectifs du DECS ancrés dans le programme de législature (ainsi que dans le plan financier);
- conduite, gestion et contrôle des procédures établies dans le cadre de la réforme de l'Etat, plus particulièrement en matière de ressources humaines (demandes de dérogation);
- gestion du projet de retraite anticipée pour l'ensemble du corps enseignant;
- pilotage de l'ensemble des opérations relatives à l'avenir des filières professionnelles HES au Conservatoire de musique neuchâtelois;
- présidence du Comité de pilotage et conduite du processus devant permettre à terme la réalisation d'un projet de nouveau bâtiment pour la microtechnique et la nanotechnologie à Neuchâtel permettant au canton de se profiler comme centre de compétence national;
- participation active aux travaux ayant abouti à l'intégration de l'IMT à l'EPFL, à la définition de l'avenir du Comlab et au redéploiement de la Faculté des Sciences de l'UniNE;
- conduite des négociations avec la Ville de Neuchâtel dans le but de trouver un compromis sur les dossiers: échange de terrains, rachat des bâtiments du secondaire 2 et location des salles de gym du complexe de la Maladière;
- suivi des travaux liés à la localisation du site unique de la HE-ARC, à la gouvernance HES-SO et conduite du groupe de travail Le Locle / ingénierie;
- participation à l'élaboration d'un concept cantonal du sport et à la détermination d'un mode de collaboration;
- conduite du comité de pilotage « Transition scolarité obligatoire – secondaire 2 »;
- conduite du groupe de travail Syndicats-DECS ayant pour objectif d'établir un bilan des mesures d'économies prises en 2006 et d'évaluer la possibilité d'en sortir;
- conduite du projet de nouvelle classification des fonctions de direction des établissements scolaires (CLASSIDIR);
- conduite de séances et de travaux liés au concept sports, arts, études et aux demandes de divers clubs sportifs;
- conduite et gestion des travaux liés au domaine des bibliothèques dans le canton;
- conduite des travaux sur le plan cantonal liés au Concordat HarmoS et à la Convention scolaire romande, rédaction du rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil et suivi des travaux parlementaires y relatifs;
- participation au comité de pilotage "Evaluation périodique des subventions" chargé de la coordination générale du projet, du suivi des examens et du contrôle de leur exécution;
- conduite des travaux visant la mise sur pied d'un groupe de confiance « harcèlement » dans l'enseignement;
- en collaboration avec l'ACN: élaboration puis mise en œuvre de pratiques plus strictes en matière de subventionnement des transports scolaires, dans le sens d'un retour à une application rigoureuse des dispositions légales en vigueur.

1.4. Bâtiments scolaires communaux et installations sportives

Planification et constructions scolaires

La commission cantonale des constructions scolaires s'est réunie à deux reprises durant l'année 2008 et elle a notamment examiné des dossiers de constructions scolaires et/ou sportives communales projetées, en cours ou achevées.

Les travaux ont été menés en référence à l'Arrêté concernant l'implantation et la construction des bâtiments scolaires communaux et des installations sportives, du 19 avril 2006, qui introduit une étape supplémentaire dans le processus: avant d'accorder une subvention provisoire, le Conseil d'Etat se prononce sur le bien-fondé des besoins et sur le principe d'admissibilité du programme à une éventuelle subvention. Cet arrêté prévoit par ailleurs la tenue de séances d'information et de coordination entre le DECS et les communes concernées après que le Conseil d'Etat s'est prononcé sur les besoins; aucune séance de ce type n'a été tenue en 2008.

Au cours de l'année, des mandats d'études techniques ont été confiés aux architectes conseils du département.

Reconnaissance des besoins

En 2008, le Conseil d'Etat n'a pris aucun arrêté de reconnaissance des besoins en matière d'infrastructures scolaires.

Subventions provisoires

Un arrêté accordant une subvention provisoire a été pris durant l'année 2008:

- Neuchâtel: rénovation et transformation du collège des Terreaux (2^e étape).

Subventions définitives

Dix arrêtés de subventions définitives ont été adoptés par le Conseil d'Etat durant l'année 2008:

- La Chaux-de-fonds: transformation du centre multilatéral de Numa-Droz 7;
- La Chaux-de-Fonds: 2^e phase du réaménagement du collège des Crêtets;
- Chaux-de-Fonds: extension du collège de Bellevue;
- La Chaux-de-Fonds: extension du centre scolaire des Forges;
- Neuchâtel: rénovation et transformation du collège des Terreaux (1^{ère} étape);
- Colombier: construction du collège des Mûriers;
- La Chaux-de-Fonds: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école enfantine;
- La Chaux-de-Fonds: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école primaire;
- Neuchâtel: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école enfantine.
- Les Ponts-de-Martel: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école enfantine.

Récapitulation des dépenses en 2008

Le total des subventions versées durant l'exercice 2008 au titre des constructions scolaires et des installations sportives s'élève à 2.107.175 fr. 55 francs.

	Fr.
1. Enseignement enfantin et primaire	1.202.243,55
2. Enseignement secondaire 1	701.406,00
3. Formation professionnelle	111.250,00
4. Installations sportives	<u>92.276,00</u>
Total	<u>2.107.175,55</u>

Frais de transport des élèves

Payée par le Fonds destiné aux réformes des structures des communes (FRSC) conformément au budget de l'Etat 2008, la participation de l'Etat aux frais de transport des élèves fréquentant les classes enfantines et primaires s'est montée à 342.347 fr. 75 francs.

Il convient de signaler qu'à la suite de l'adoption par le Grand Conseil le 5 septembre 2007 de quatorze motions communales demandant le maintien du subventionnement des transports scolaires, le DECS, en concertation avec l'Association des communes neuchâteloises, a mené une enquête détaillée auprès des communes bénéficiant de la subvention. Chaque commune a été appelée à justifier son droit à la subvention, et tous les dossiers ont été réexaminés à la stricte lumière des dispositions légales et réglementaires existantes. Les subventions qui ne pouvaient être justifiées ont été supprimées. Toutes les communes concernées ont été formellement informées en août-septembre 2008, de manière à leur permettre d'intégrer d'éventuels changements dans leurs budgets 2009.

1.5. Législation générale

Lois et décrets du Grand Conseil

18 mars	Décret portant octroi d'un crédit de 3.568.000 francs destiné à la construction d'une halle de sport double (halle Volta) en ville de La Chaux-de-Fonds
18 mars	Décret portant sur un échange de terrain entre l'Etat et la Ville de Neuchâtel dans le secteur de La Maladière et de la Riveraine, à Neuchâtel
18 mars	Décret concernant l'acquisition des immeubles et infrastructures du secondaire 2 à Neuchâtel, au Locle et à La Chaux-de-Fonds
27 mai	Décret concernant l'admission des candidats et candidates à des formations professionnalisantes à l'Université de Neuchâtel
24 juin	Décret portant modification à l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS)
24 juin	Décret portant adhésion à la convention scolaire romande (CSR)
25 juin	Loi portant modification de la législation neuchâteloise concernant les commissions scolaires (Constitution d'un Conseil d'établissement scolaire consultatif)
1 ^{er} octobre	Décret portant octroi d'un crédit de 1.953.000 francs au maximum à titre de la subvention cantonale pour la première étape de la restauration de la Collégiale de Neuchâtel
1 ^{er} octobre	Décret portant octroi d'un crédit de 730.000 francs relatif à la création d'une formation supérieure de designer d'objets horlogers à l'Ecole d'arts appliqués

(EAA) du Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM) à La Chaux-de-Fonds

4 novembre Loi sur l'orientation scolaire et professionnelle (LOSP)

Règlements et arrêtés du Conseil d'Etat de portée générale

Organisation

- 2 avril Arrêté portant modification du règlement transitoire d'exécution de la loi fédérale concernant l'adoption et la modification d'actes dans le cadre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) en matière de formation scolaire spéciale (REFOSCOS) du 19 décembre 2007
- 2 avril Arrêté abrogeant l'arrêté concernant le portail d'entrée (information et conseil) pour la reconnaissance et validation des acquis
- 9 avril Arrêté concernant les grilles horaires de la maturité gymnasiale
- 9 avril Arrêté portant révision du règlement des études des lycées cantonaux (admission, promotion et examens)
- 2 juin Arrêté modifiant le plan d'études de l'enseignement secondaire inférieur
- 23 juin Arrêté relatif au rattachement des domaines Musique et autres arts à la convention intercantonale créant la Haute école spécialisée santé-social de Suisse romande (HES-S2) du 6 juillet 2001
- 3 juillet Arrêté modifiant le plan d'études de l'enseignement secondaire inférieur
- 20 août Arrêté abrogeant la Convention intercantonale relative au cycle de formation des directeurs et directrices d'établissements du 25 novembre 1998

Corps enseignant

- 20 août Arrêté portant modification de l'arrêté concernant le statut des enseignants porteurs d'un titre HES
- 27 août Arrêté portant modification du règlement concernant les traitements de la fonction publique (RTFP) du 9 mars 2005

Dispositions financières

- 9 janvier Arrêté concernant le montant de la contribution au fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels
- 23 janvier Arrêté de ratification de deux conventions tarifaires pour la formation scolaire spéciale
- 28 janvier Arrêté relatif au subventionnement des cours interentreprises dans le canton et hors du canton
- 2 juin Arrêté fixant les émoluments perçus par le Département de l'éducation, de la culture et des sports pour l'établissement de documents et de l'offre de prestations relatifs à la formation professionnelle
- 2 juillet Arrêté relatif au subventionnement de la formation des adultes dans le canton de Neuchâtel
- 13 août Règlement concernant les fonds spéciaux existants dans les lycées et les établissements de la formation professionnelle
- 20 août Arrêté portant modification de l'arrêté fixant les modalités de subventionnement des dépenses scolaires (scolarité obligatoire)

- 20 août Lettre aux Conseils communaux concernant la participation des communes au financement des écoles spécialisées
- 24 septembre Arrêté portant modification du règlement concernant les indemnités versées aux titulaires de fonctions publiques
- 22 octobre Arrêté portant modification du règlement du fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques du 21 août 1996
- 8 décembre Arrêté concernant le montant de la contribution au fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels

2. CAISSE DE REMPLACEMENT DU PERSONNEL DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Les comptes de l'exercice 2008 se présentent comme suit:

Compte d'exploitation	Revenus Fr.	Charges Fr.
Cotisations ordinaires employeur (écoles communales).....	1.669.335,75	
Cotisations ordinaires institutions privées.....	51.115,25	
Cotisations ordinaires Etat.....	1.550.046,00	
Cotisations ordinaires, assurés.....	1.635.163,10	
Cotisations ordinaires, remplaçants.....	14.388,35	
Intérêts sur c/c Etat et CCP.....	4.108,00	
Indemnités assurance-accidents LAA.....	672.589,30	
Indemnités allocation de maternité fédérale (APG).....	1.203.212,10	
Recettes diverses.....	73.677,20	
Indemnités de remplacement.....		5.350.523,65
Charges AVS, ALFA, chômage, accidents.....		421.737,75
Charges AVS, ALFA, chômage, accidents à des tiers.....		35.818,10
Caisse de pensions.....		77.538,10
Déplacements.....		11.902,65
Frais de gérance et divers.....		125.947,60
Autres frais divers.....		24.408,15
	6.873.635,05	6.047.876,00
Récapitulation:		
Total des revenus 2008.....	6.873.635,05	
Total des charges 2008.....	6.047.876,00	
Excédent de recettes.....	825.759,05	

L'excédent de recettes de 825.759fr. 05, relatif à l'exercice écoulé, a été porté en augmentation de la fortune qui passe de 266.656 fr. 45 au 31 décembre 2007 à 1.092.415 fr. 50 au 31 décembre 2008.

Bilan	Actif Fr.	Passif Fr.
Chèques postaux.....	201.519,15	
Débiteurs.....	78.753,45	
Compte courant Etat.....	1.219.223,00	
Fonds de secours.....		287.080,10
Renouvellement ordinateur et logiciel.....		120.000,00
Fortune.....		1.092.415,50
	1.499.495,60	1.499.495,60

L'administration de la Caisse de remplacement est assurée par 1,5 personnes.

Les cotisations au 1er janvier 2008 se présentent ainsi:

- Cotisation de l'employé(e): de 0,45% à 0,55%
- Cotisation de l'employeur: de 0,9% à 1,1%
- Un arrêté a été pris par le Conseil d'Etat le 21 novembre 2007.

3. CAPPES

Le Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES) a continué à développer les synergies entre ses différentes prestations d'accompagnement et de prévention. Ceci permet de prendre en compte au mieux la complexité des problématiques rencontrées: par exemple, les difficultés liées à une classe se répercutent souvent sur la santé des enseignants, une situation d'élève en souffrance renvoie à la question de l'encadrement au sein de l'établissement, etc. Nous pouvons ainsi assurer des réponses rapides, ciblées et complètes ainsi qu'un suivi en fonction de chaque besoin.

Le CAPPES comprend l'équivalent de 1.9 poste salarié. Un renouvellement du personnel a permis d'accroître la polyvalence des collaborateurs. Nous pouvons compter par ailleurs sur les interventions ponctuelles (sur mandat) d'une douzaine de spécialistes, ce qui permet de répondre efficacement et de manière économique à la variété des demandes et situations.

3.1. Ressources pour la qualité de vie au travail

L'ensemble des prestations disponibles a été sollicité comme par le passé. Des entretiens individuels ont été demandés par près de 40 personnes pour des situations de fatigue ou d'épuisement, de crise personnelle et professionnelle, de conflits au travail, etc. La plupart d'entre elles ont bénéficié d'un accompagnement de 4 à 5 séances en moyenne. Certaines situations ont nécessité une intervention plus importante et de plus longue durée.

Nous avons également effectué un accompagnement au niveau de la direction d'école et de l'école entière, notamment pour favoriser un climat et des communications positives ou pour résoudre des situations de tensions et conflits (8 situations). Des ateliers de réflexion ont été conduits par ailleurs, notamment autour du travail en équipe et de l'entraide entre collègues, qui se confirment être une priorité pour la qualité de vie au travail (7 écoles): le travail en « solitaire », à moyen terme, est néfaste pour la santé! Comme par le passé, ces actions ont été complétées par les séances d'information et la mise à disposition de documentation et ressources (site internet: www.cappes.ch).

De manière globale, on constate que la cohérence et la communication à tous les niveaux entre professionnels de l'école est essentielle pour la qualité de vie au travail.

3.2. Développer la communication et des relations sans violence à l'école (Relation sans violence)

La prévention s'est poursuivie dans la continuité: on constate de plus en plus les bénéfices d'un travail dans la durée. Outre l'accompagnement des établissements, les demandes concernant les classes se sont accrues. Elles concernent en particulier le développement d'outils pour améliorer le climat, la coopération, la participation des élèves à la vie de la classe, et la gestion des émotions et des tensions avec les élèves.

La conduite de la classe (discipline, dynamique des relations, etc.) et l'intervention pour des élèves en grave difficulté (souffrances, comportements perturbateurs, etc.) constituent de plus en plus une priorité. Certain-e-s enseignant-e-s ont développé la capacité à demander de l'aide avant qu'un problème ne soit trop aigu et trop ancré (donc plus difficile à gérer) et l'accompagnement ne nécessite alors que peu de temps. Dans d'autres situations, nos interventions sont sollicitées pour des difficultés de plus grande ampleur et qui remontent malheureusement à plus longtemps, avec toutes les souffrances que cela implique.

De manière générale, et particulièrement dans les écoles primaires, le nombre de demandes est en augmentation tant pour la prévention que pour l'accompagnement de difficultés. Nos actions sont caractérisées dans tous les cas par la rapidité de réaction, le « sur mesure » et la souplesse des moyens proposés, ainsi que l'apport d'outils concrets et apportant des résultats tangibles.

L'essentiel du travail se fait en dehors des périodes d'enseignement, ce qui peut poser des problèmes de disponibilité pour les enseignants, dont il faut souligner l'engagement.

Deux établissements ont effectué par ailleurs avec le CAPPES une analyse de leur climat scolaire en impliquant l'ensemble du corps enseignant et des élèves: une enquête a permis d'identifier à la fois les points forts ainsi que quelques points susceptibles d'amélioration.

Le soutien financier pour les réalisations dans les écoles s'est poursuivi: école citoyenne, médiation par les pairs, développement des compétences sociales, etc.; ici aussi, la continuité des réalisations conduites par les établissements sur plusieurs années permet d'en voir véritablement les fruits. Dans certaines écoles, on peut se réjouir également de constater que de plus en plus d'enseignant-e-s sont formé-e-s à la communication et à la prévention.

Relation sans violence a accompagné au total en 2008 des réalisations dans 44 écoles du canton. Par ailleurs, les prestations habituelles ont été assurées (diffusion de bulletins d'information, mise à disposition de ressources documentaires et sur site internet, séances d'information - sensibilisation, etc.).

3.3. Gestion des situations critiques

Durant l'année 2008, le CAPPES est intervenu à la demande des écoles dans 13 situations critiques qui ont bénéficié immédiatement d'un accompagnement suivi, avec, pour la plupart, également un soutien sous la forme d'espace de parole dans la ou les classe(s) d'élèves concernée(s).

La quasi totalité des écoles a finalisé, avec le soutien du CAPPES, les protocoles pour la gestion de situations critiques. Le corps enseignant a été informé et a reçu un dépliant et une carte d'urgence.

Les constats effectués sur la gestion des situations critiques survenues dans nos écoles mettent en évidence l'importance de ces protocoles: ils permettent des interventions et des communications efficaces, réduisent les souffrances et facilitent la poursuite des activités habituelles d'enseignement.

Les personnes engagées dans les cellules de crise constituées peuvent bénéficier également d'ateliers de mise en situation (fictive) pour être au mieux préparées cas échéant. Quatre ateliers de ce type ont été donnés à ce jour.

3.4. Consultation pour les écoles primaires et enfantines (CEPE)

La CEPE a accompagné les professionnels des écoles primaires et enfantines dans une cinquantaine de situations, souvent en collaboration avec les ressources du SEO. A chaque fois, il s'agit avant tout de soutenir les enseignant-e-s dans la recherche et la mise en place de solutions adaptées aux élèves en difficulté et à la classe.

Plusieurs situations se sont avérées très préoccupantes et ont nécessité un suivi sur le long terme et des interventions complexes qui impliquent également les parents et le réseau. De manière générale, il y aurait lieu de favoriser des signalements plus précoces. Dans certaines écoles, un travail dans ce sens a pu être développé, qui favorise la continuité des actions et la collaboration d'un degré à l'autre.

4. SERVICE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

4.1. Personnel au 31 décembre 2008

Effectif du service:	1 chef de service	1,00	poste(s)
	1 administratrice.....	0,80	"
	1 documentaliste cantonal	1,00	"
	2 directeur/trice-s d'offices régionaux, en tout	1,80	"
	1 directrice-adjointe.....	0,30	"
	33 psychologues-conseillers/ères, en tout.....	22,50	"
	10 secrétaires / collaboratrices administratives	7,15	"
	7 documentalistes	4,55	"
	Total: 39,10 postes (56 personnes)		

A ces postes, il convient d'ajouter:

- 5 formatrices d'adultes sur mandat
- 2 apprenties de commerce
- 1 stagiaire psychologue
- 2 stagiaires maturité professionnelle commerciale
- 1 stagiaire en vue d'une insertion professionnelle (jeunes de moins de 30 ans à l'aide sociale)

Parmi les nombreuses mutations enregistrées en cours d'année, il convient de signaler que Mme Geneviève Gabus, directrice de l'OROSP des Montagnes neuchâteloises, a quitté le service à fin septembre 2008 pour prendre une retraite anticipée. Elle a été remplacée par Mme Francine Broquet Sampiemon, précédemment responsable de l'office d'orientation de Morges.

4.2. Organisation et mesures d'économie

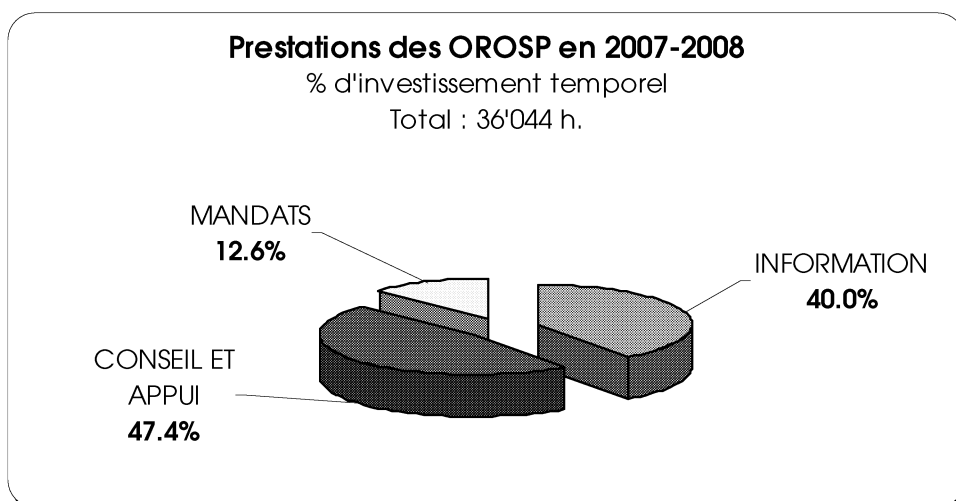
Le service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) a participé, comme service pilote, au contrôle de gestion des prestations "GESPA". Depuis 1999, il a ainsi établi un catalogue de ses prestations, évalué les investissements temporels et calculé le coût financier moyen de chaque prestation par une comptabilité analytique. Cet instrument de travail permet donc de disposer d'un système de contrôle de gestion offrant aux décideurs la possibilité d'établir, si nécessaire, des priorités parmi les prestations offertes.

Cette comptabilité analytique a ainsi été une référence pour proposer à l'autorité politique des réductions de prestations en les chiffrant, afin qu'elles correspondent à la diminution de postes de travail prévue dans la planification financière 2006-2009 décidée par le Conseil d'Etat. Le nombre de postes de travail EPT au 31.12.2007 a en effet diminué de 4,65 unités par rapport au 01.09.2005 (-11%) en raison du non-remplacement de collaborateurs à la suite de "départs naturels". Au 31 décembre 2008, la diminution des postes EPT par rapport à septembre 2005 a été ramenée à 3,30 unités, à la suite notamment de l'amendement budgétaire adopté par le Grand Conseil (+1,80 EPT) destiné à rétablir les principales prestations de psychologie scolaire. Sans tenir compte dans le total des postes de ceux qui sont autofinancés, la diminution de 3,30 EPT correspond à une réduction de 9,3% des postes de travail réellement à charge du budget cantonal.

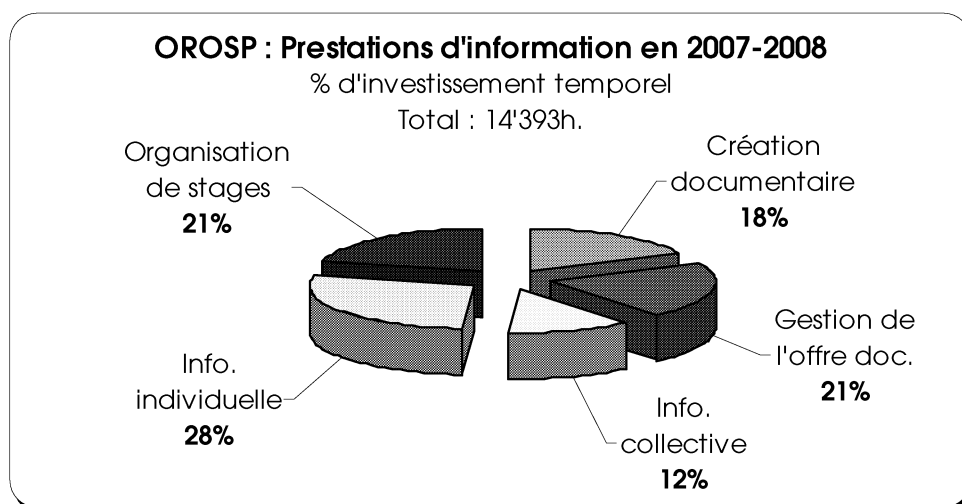
Le tableau suivant utilise également ce travail d'analyse en répertoriant l'importance relative des investissements temporels des collaborateurs "professionnels" (documentalistes, psychologues, formatrices et directions) sur les différentes prestations.

4.3. Tableau des prestations et investissements temporels

		% temps investi
INFORMATION:	14.393 heures	40.0%
Prestations		
1.	Création documentaire	7.1%
2.	Gestion de l'offre documentaire	8.5%
3.	Information collective	4.8%
4.	Information individuelle	11.0%
5.	Organisation de stages	8.6%
CONSEIL ET APPUI:	17.101 heures	47.4%
Prestations		
1.	Conseil individuel de psychologie scolaire	6.1%
2.	Conseil d'orientation professionnelle fin de scolarité	23.5%
3.	Conseil d'orientation professionnelle hors scolarité	7.1%
4.	Conseil d'orientation professionnelle pour adultes	8.3%
5.	Participation aux conseils de classe	2.4%
MANDATS:	4.550 heures	12.6%
Prestations		
1.	Formation des stagiaires	0.9%
2.	"Fenêtre emploi" (cours de technique de recherche d'emploi pour chômeurs)	9.2%
3.	Autres formations externes	0.2%
4.	Commissions et représentation des offices	2.3%
TOTAL:	36.044 heures	100%



4.3.1. Prestations d'information



Offre documentaire

La loi fédérale sur la formation professionnelle confie aux offices d'orientation la mission d'assurer l'information générale du public sur les professions et les formations. Cette mission doit donc s'appuyer sur une vaste offre documentaire adaptée et actualisée.

Dans un monde professionnel et scolaire en perpétuel changement, la mise à disposition du public et des collaborateurs des OROSP d'une documentation adéquate sur les professions, les formations et les perfectionnements nécessite une collaboration indispensable et importante sur le plan cantonal et intercantonal. Le documentaliste cantonal du SOSOP est responsable de cette coordination. Sur mandat de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), cette coordination a été patiemment mise en place au cours des 25 dernières années en réunissant les moyens de production documentaire de tous les cantons romands. Cette coordination romande a été intégrée en 2007 dans le Centre suisse de service, formation professionnelle/orientation professionnelle (CSFO), nouvel organe national créé par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

Ce centre national produit et actualise l'offre documentaire suivante (en français):

- une collection d'environ 600 fiches de renseignements professionnels (InfOP);
- une série de dossiers professionnels, universitaires et généraux (environ 190 titres);
- une collection d'environ 630 fiches scolaires (Ecol'Info) présentant les écoles faisant suite à la scolarité obligatoire;
- une collection d'environ 800 fiches de renseignements sur les études universitaires (Uni-Info) et sur les formations post-grades, en Suisse romande;
- une Bourse des offres de perfectionnement (BOP) recensées par les offices d'orientation de toute la Suisse (environ 36.000 offres pour tous les cantons, dont environ 7200 pour la Suisse romande et 1100 pour le canton de Neuchâtel).

Le documentaliste cantonal participe à la gestion du site Internet "www.orientation.ch" où l'ensemble de l'offre documentaire décrite précédemment peut être consultée directement par le public. Actuellement l'offre de places d'apprentissage, les fiches InfOP, Ecol'Info et Uni-Info, ainsi que la bourse des offres de perfectionnement (BOP) sont accessibles sur ce "portail" Internet de l'orientation scolaire et professionnelle suisse qui a été refondu en profondeur. L'importance de ce site national trilingue est attestée par son succès grandissant auprès du public: le nombre moyen de visites mensuelles est d'environ 360.000, pour un total sur l'année 2008 d'environ 4.350.000 visites. Les domaines les plus consultés sont dans l'ordre décroissant:

- l'offre de places d'apprentissage,
- les fiches sur les professions, sur les écoles,

- la bourse des offres de perfectionnement,
- les filières universitaires.

La responsabilité de la gestion et du financement de ce site a été reprise par les cantons sous l'égide de la CDIP, dans le cadre du CSFO, ce qui a impliqué une participation financière de chaque canton pour prendre le relais du financement fédéral initial.

Enquête sur l'offre de places d'apprentissage

Comme les années précédentes, les enquêtes habituelles ont été effectuées par le SOSIP auprès de l'ensemble des entreprises formatrices du canton, afin de recenser et d'actualiser les places d'apprentissage offertes pour les mettre à disposition du public.

Les OROSP disposent ainsi d'une base de données en réseau qui permet de tenir à jour en continu cette offre de places d'apprentissage et d'offrir au public, sur le site "www.orientation.ch", une information fiable et constamment actualisée dans ce domaine très mouvant. Le "module" neuchâtelois offrant les places d'apprentissage sur le site national "www.orientation.ch" a fait l'objet de 254.000 visites au cours de l'année civile 2008 (environ 100.000 de plus qu'en 2007). Ces chiffres démontrent l'importance et le succès de ce module Internet auprès du public.

Le bilan final en août 2008 des enquêtes menées en 2007-2008 peut se résumer ainsi:

- Entreprises interrogées	2107
- Taux de réponse	82%
- Entreprises annonçant l'offre d'une ou plusieurs place(s) d'apprentissage	35%
- Entreprises n'annonçant aucune place offerte	45%
- Entreprises indévisées au moment de l'enquête	2%
- Places annoncées comme offertes	969
- Places annoncées comme repourvues en cours d'année (actualisation)	902 soit 93%

Après plusieurs années de baisse, le recensement des places offertes a fait apparaître une stabilisation en août 2007 et une augmentation en août 2008 (+7% par rapport à l'année précédente). Cette augmentation de l'offre est par ailleurs confirmée par les enquêtes faites en automne 2008 pour recenser l'offre pour août 2009:

août	2001:	1097	places	annoncées	comme	offertes
	2002:	1030	"	"	"	"
	2003:	1003	"	"	"	"
	2004:	939	"	"	"	"
	2005:	940	"	"	"	"
	2006:	898	"	"	"	"
	2007:	905	"	"	"	"
	2008:	969	"	"	"	"

Malgré cette inversion de tendance, la diminution de l'offre représente 128 places en 7 ans, soit 12% par rapport à 2001. Cette réduction de l'offre a toutefois diminué d'un tiers en un an.

Information collective

Dans le but de préparer les jeunes au choix d'études ou de professions, les OROSP ont proposé différentes séances d'information collective en 2007-2008:

- au degré 8 de la scolarité obligatoire (sections terminale, moderne et préprofessionnelle), les élèves ont été sensibilisés aux choix scolaires et professionnels et informés sur les offres de formation faisant suite à la scolarité obligatoire. 436 périodes ont ainsi été données dans ces classes, en moyenne 5 périodes par classe. Depuis août 2008, un net renforcement de cette sensibilisation en classe fait l'objet d'un projet qui est actuellement expérimenté dans 13 classes (une par école secondaire): il s'agit d'un cours "d'Education

aux choix" d'une durée de 20 périodes (10 périodes assumées par un enseignants et 10 périodes par un conseiller en orientation scolaire et professionnelle) sur le 1^{er} semestre de 8^e et surtout, qui touche toutes les classes, y compris celles de section "Maturité". Une généralisation est envisagée pour l'année scolaire 2009-2010.

- 34 séances d'information et visites d'écoles ou d'entreprises, portant sur une cinquantaine de secteurs scolaires ou professionnels, avec la collaboration active de différents corps de métiers, ont permis à environ 1650 élèves de s'informer sur différentes professions et écoles de la région en fonction de leurs intérêts. Le nombre de séances d'information a été réduit pour tenir compte de la manifestation "Capa'Cité" qui a beaucoup mobilisé les collaborateurs et collaboratrices des OROSP (plus de 350 heures de travail investies).
- les psychologues ont également participé à 113 soirées d'information pour des parents d'élèves dans les écoles secondaires du degré 1 et parfois du degré 2.

Information individuelle

Elèves, étudiants, apprentis et adultes viennent nombreux dans les centres de documentation des OROSP et de leurs bureaux décentralisés, afin de s'informer individuellement sur les possibilités de formation et de perfectionnement: environ 23.000 passages ou demandes d'information recensés, en comptant les visites dans les centres de documentation, les demandes par téléphone, par correspondance ou courriel.

L'intérêt du public pour l'offre documentaire est encore attesté par le nombre de prêts de dossiers et de brochures sur les professions et les formations, qui a atteint le chiffre de 3727 au cours du présent exercice. On observe une tendance à la baisse du nombre de documents prêtés (-56% en 8 ans). Cela s'explique aisément par un recours grandissant aux moyens d'information mis à disposition du public sur le site Internet "www.orientation.ch".

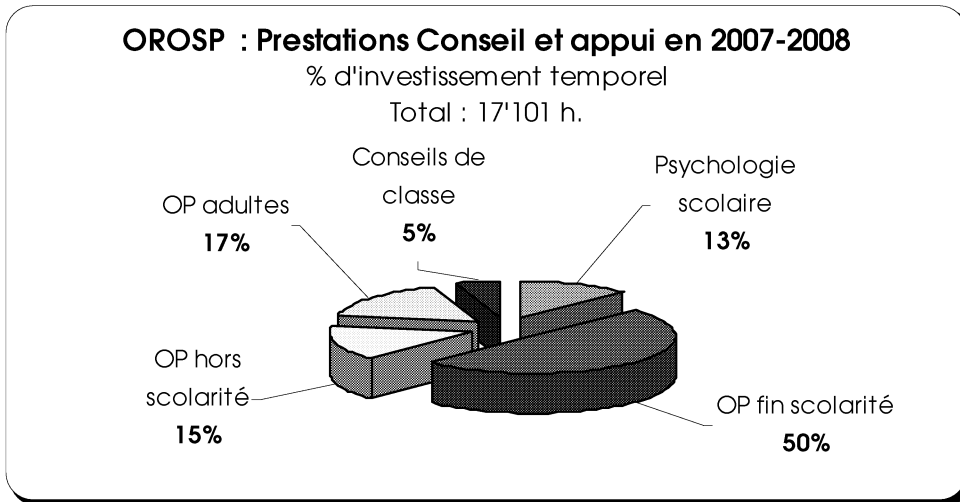
Organisation de stages

Pour faciliter le choix d'un métier, les psychologues-conseillers-ères proposent à leurs consultants des stages en milieu professionnel. Ces stages d'information durent en général une semaine (en moyenne 3,8 jours) et s'inscrivent dans une démarche éducative d'orientation; ils se distinguent donc des procédures de sélection organisées par les entreprises désirant engager un-e apprenti-e. Il convient de souligner la disponibilité et l'excellente collaboration des différents corps de métiers qui, à la demande des OROSP, ont accueilli 2128 élèves différents (pour un total de 4086 stages), en leur donnant ainsi l'occasion de se confronter concrètement à la réalité d'un métier, de confirmer un projet ou parfois de le faire évoluer vers d'autres choix. Par rapport au précédent exercice (3934 stages organisés), l'augmentation représente environ 4% en un an (16% d'augmentation en 3 ans).

Permanences dans les écoles

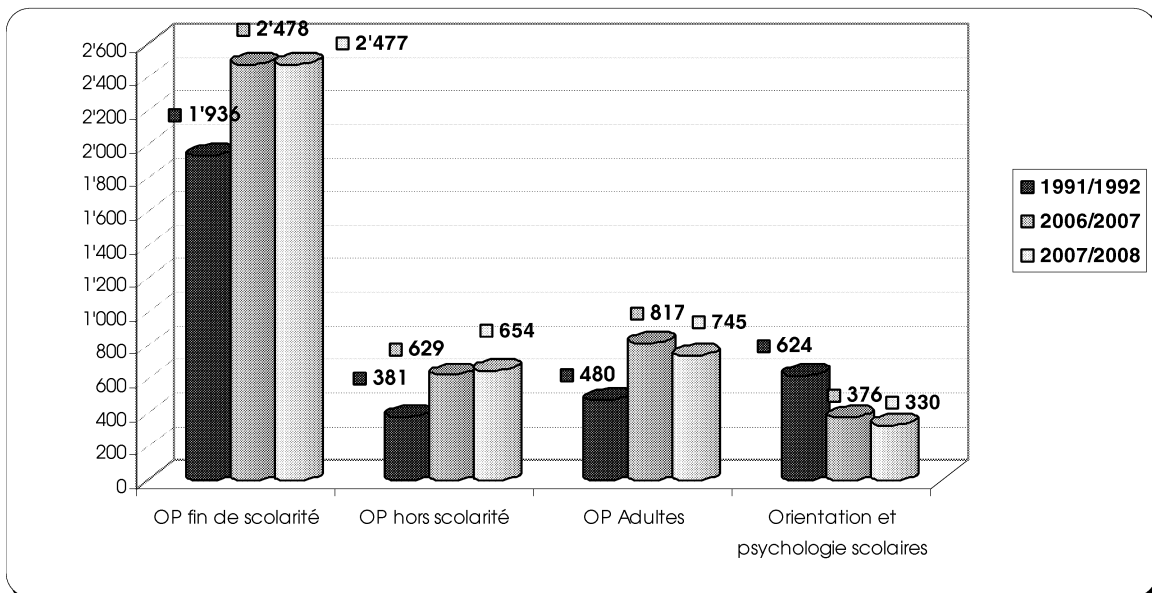
Pour offrir des contacts directs et spontanés aux élèves des écoles du secondaire 1, les OROSP ont mis en place des permanences notamment dans les écoles éloignées des offices. Un-e psychologue-conseiller-ère y est à disposition des élèves pour toute question et information, demande de stage... Il s'agit là de lieux d'échanges, brefs, souples, facilement accessibles. C'est par ailleurs une occasion de rencontre régulière avec les enseignants et la direction de l'école. Au niveau secondaire 2, la présence des psychologues de l'OROSP du Littoral au sein de deux lycées académiques (Jean-Piaget et Denis-de-Rougemont) s'est également poursuivie à la satisfaction des directions de ces écoles; cette prestation a été étendue au Lycée Blaise-Cendrars à La Chaux-de-Fonds mais avec une présence plus limitée.

4.3.2. Prestations de conseil et appui



Evolution des consultations

	91/92		06/07		07/08		Evolution en 17 ans	
Orientation professionnelle en fin de scolarité obligatoire	1936	57%	2478	58%	2477	59%	541	28%
Orientation professionnelle hors scolarité	381	11%	629	15%	654	16%	273	72%
Orientation professionnelle adultes	480	14%	817	19%	745	18%	265	55%
Orientation et psychologie scolaires	624	18%	376	9%	330	8%	-294	-47%
TOTAL	3421	100%	4300	100%	4206	100%	785	23%



Sur le court terme, par rapport au précédent exercice, on observe au total une légère diminution de 2% pour l'ensemble des consultations. Cette diminution touche principalement la psychologie scolaire et l'orientation professionnelle pour adultes.

A plus long terme, en 17 ans, on observe:

- Une diminution des consultations en orientation et psychologie scolaires (-47%). Cette diminution a en effet été accentuée en 2006-2007 et 2007-2008 par la renonciation aux prestations sans base réglementaire dans le cadre des mesures d'économie décidées en août 2006.
- Une augmentation des consultations en orientation professionnelle pour les élèves en fin de scolarité obligatoire (+28%), augmentation liée à la démographie scolaire, mais avec une stabilisation par rapport au précédent exercice (fin du "bourrelet démographique" à l'école secondaire).
- Une forte augmentation des consultations en orientation professionnelle pour les jeunes hors scolarité obligatoire (+72%), mais avec une tendance à la stabilisation par rapport aux précédents exercices.
- Une forte augmentation également des demandes des adultes (+55%), avec également une tendance à la stabilisation par rapport aux précédents exercices, voire une légère baisse par rapport à l'an passé (-9%).
- La stabilisation constatée au cours des derniers exercices est à mettre en relation avec la réduction des postes de psychologues.

Conseil individuel de psychologie scolaire

En 2007-2008, les OROSP et le SOSIP ont ouvert 330 dossiers pour répondre à des demandes en orientation et psychologie scolaires, soit environ 8% des consultations de conseil et d'appui (mais 13% de l'investissement temporel dans ce domaine de prestation). Afin de mieux apprécier l'importance des réductions de prestations dans ce secteur, les 2 tableaux suivants proposent une comparaison avec la situation en 2004-2005:

ORIENTATION ET PSYCHOLOGIE SCOLAIRES	2004-2005		2007-2008		Différence 2007-08/ 2004-05		2006-2007	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Préscolaire et primaire - Total dont :	278	53.2%	161	48.8%	-117	-42%	203	54.0%
Précolaires	54		32		-22	-41%	36	
Primaire	224		129		-95	-42%	167	
Secondaire 1 - Total dont :	240	45.9%	166	50.3%	-74	-31%	171	45.5%
Ecole privée secondaire	4		3		-1	-25%	5	
6OR/TR	87		26		-61	-70%	35	
MA	34		14		-20	-59%	15	
MO	19		16		-3	-16%	12	
PP	33		21		-12	-36%	24	
TE/Accueil	63		86		23	37%	80	
Hors scolarité	5	1.0%	3	0.9%	-2	-40%	2	0.5%
TOTAL	523	100.0%	330	100.0%	-193	-37%	376	100.0%

ORIENTATION ET PSYCHOLOGIE SCOLAIRES	2004-2005		2007-2008		Différence 2007-08/ 2004-05		2006-2007	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Prestations réglementaires	319	61.0%	267	80.9%	-52	-16%	304	80.9%
Prestations non-réglementaires	204	39.0%	63	19.1%	-141	-69%	72	19.1%
TOTAL	523	100.0%	330	100.0%	-193	-37%	376	100.0%

Aux niveaux primaire et préscolaire (49% des consultations), les préavis concernant les admissions anticipées, les reports de scolarisation, les avancements en cours de scolarité et l'orientation scolaire à l'entrée de l'école secondaire pour les élèves de 5^{ème} année ayant un ou deux ans de retard, constituent les prestations prévues dans la réglementation scolaire. Les psychologues des OROSP se tenaient également à disposition pour aborder certaines situations d'élèves en difficulté: ce sont ces prestations sans base réglementaire qui ont été touchées par les réductions.

Au niveau secondaire (51% des consultations), les prestations réglementaires des OROSP sont établies de longue date: réorientation en cours de scolarité secondaire, préavis d'intégration pour des élèves migrants, conseils et suivis d'élèves en classe d'accueil pour étrangers. Les consultations individuelles pour des élèves en difficulté et la participation aux conseils de classe en 6^e et 7^e constituent les prestations non-réglementaires qui ont fait l'objet d'une réduction dans le cadre des mesures d'économie décidées par le Conseil d'Etat.

Malgré la diminution des consultations en psychologie scolaire (-47% en 17 ans) en raison de l'accroissement de leur charge de travail, diminution accentuée par les mesures d'économie, les psychologues des OROSP souhaitent maintenir ces prestations de psychologie scolaire qui sont très appréciées par les directions d'école, l'inspectorat de l'enseignement obligatoire, les élèves et leurs parents. Quant à la direction du SOSP, elle a proposé de mieux ancrer ces prestations dans la législation future afin de leur donner une base légale.

Les nombreuses réactions - notamment des responsables scolaires et des enseignants - à la suite de la réduction des prestations en psychologie scolaire ont motivé le dépôt d'un amendement au budget 2008, demandant la réintroduction de 1,8 poste EPT de psychologue dès la rentrée scolaire d'août 2008 pour rétablir les principales prestations non-réglementaires en psychologie scolaire. Cet amendement a été adopté par le Grand Conseil lors du vote du budget 2008. Les effets de cette décision politique sur le nombre de consultations en psychologie scolaire ne seront toutefois visibles qu'à partir de l'année scolaire 2008-2009 et apparaîtront donc dans le prochain rapport de gestion.

Mesures d'assouplissements scolaires

L'organisation interne du DECS prévoit que le chef du SOSP décide en matière d'assouplissement des principes qui régissent la scolarisation. C'est dans ce cadre que les décisions suivantes ont été prises:

- **Admissions anticipées en 1^{ère} année primaire**

31 demandes ont fait l'objet d'une décision

- 29 demandes ont été acceptées
- 2 demandes ont été refusées

- **Avancements en cours de scolarité ("sauts de classe")**

17 demandes d'avancements ont fait l'objet d'une décision au cours de l'année 2007-2008

- 16 demandes ont été acceptées
- 1 demande a été refusée

- **Doublements volontaires de l'année d'orientation à titre exceptionnel**

4 demandes ont fait l'objet d'une décision et ont été acceptées.

Conseil individuel d'orientation professionnelle en fin de scolarité

En fin de scolarité obligatoire, les psychologues-conseillers-ères prennent en charge les classes dès le degré 8 et les suivent au degré 9 en y assumant les tâches d'information et de conseil. Une

consultation individuelle en orientation professionnelle est offerte à tous les élèves en fin de scolarité. La démarche de consultation est facultative car elle n'a de sens que si elle est volontaire. Après une clarification de la demande, un bilan peut être envisagé pour préciser certains éléments constitutifs d'un projet professionnel: intérêts, aptitudes, valeurs, besoins, personnalité, etc. Après cette phase d'exploration, les psychologues stimulent les jeunes dans la phase parfois difficile de réalisation et de concrétisation de leurs projets.

Dans certaines classes, de nombreux jeunes éprouvent des difficultés d'insertion professionnelle et les psychologues collaborent avec les acteurs sociaux chargés de leur encadrement: famille, corps enseignant, formateurs en entreprises, conseillers en formation professionnelle (inspecteurs d'apprentissage), conseillers en personnel des offices régionaux de placement, assistants sociaux, éducateurs, etc.

Pour la quatrième année consécutive, l'étude sur les choix de formation effectués par les élèves libérables en été 2008 a utilisé les ressources de la base de données des élèves (CLOEE). Dans cette étude, les choix scolaires ou professionnels des élèves ne correspondent donc plus à des intentions, mais à la réalité observée à la fin de l'année civile 2008 à travers les inscriptions réelles des élèves dans les différentes filières de formation.

ETÉ 2008		
N	%	
2'461		NOMBRE D'ÉLÈVES LIBÉRABLES :
439	17.8%	effectuent une 10 ^e ou 11 ^e année à l'école secondaire
1'813	73.7%	poursuivent une formation en secondaire 2
5	0.2%	poursuivent une formation en institution ou dans une école privée
204	8.3%	n'ont pas été retrouvés dans les statistiques scolaires après la rentrée d'août ***
CHOIX DES ÉLÈVES POURSUIVANT LEUR FORMATION EN SECONDAIRE 2 :		
1'813		
1'446	79.7%	poursuivent leur scolarité sous diverses formes
434	23.9%	visent une FORMATION PROFESSIONNELLE :
93		en écoles de métiers (CFC)
171		en diplôme à l'école supérieure de commerce (+ MPC)
170		en lycée d'enseignement professionnel (CFC + maturité)
770	42.5%	visent une ÉCOLE DU SECONDAIRE 2, FORMATION GÉNÉRALE :
630		au lycée
140		en école de culture générale
242	13.3%	complètent leur PRÉPARATION SCOLAIRE (classe de préapprentissage, de raccordement, préparatoire)
367	20.3%	entrent en apprentissage dual dans une entreprise

*** élèves hors système de formation neuchâteloise

Les 204 élèves "hors système de formation" représentent 8,3% des 2461 élèves libérables en juin (-1,5% par rapport à l'an passé). Lors du précédent exercice, notre service a effectué une recherche complémentaire sur les 243 élèves qui étaient, après la fin de la scolarité obligatoire, répertoriés dans la statistique comme "hors système de formation". Les résultats de cette enquête auprès des enseignants et surtout des conseillers et conseillères des OROSP ont montré que:

- **59%** de ces jeunes étaient en formation à l'extérieur du canton, en préformation, en stage pris en charge par une mesure d'appui
- **pour 41%** de ces jeunes aucune information n'avait été obtenue

Faute de temps disponible, cette recherche n'a pas pu être reconduite cette année. Le SOSP compare toutefois actuellement la liste des 204 jeunes "hors système de formation" avec une liste du service de la formation professionnelle et des lycées (SFPL), répertoriant le nombre grandissant des personnes en apprentissage dans le canton de Neuchâtel mais suivant les cours professionnels hors canton (donc non répertoriés dans CLOEE). Les résultats de cette recherche en cours seront communiqués dans la brochure habituelle publiée par le SOSP sur ce sujet.

Conseil d'orientation professionnelle pour jeunes hors scolarité obligatoire (mentoring, préapprentissage, apprentis, lycéens, étudiants, jeunes en recherche d'emploi)

A côté des 2477 élèves en fin de scolarité obligatoire demandant une consultation individuelle en orientation professionnelle, on assiste à une forte augmentation des consultations de jeunes (entre 16 et 20 ans) provenant des lycées (professionnels et académiques), des centres professionnels, des universités ou en rupture de formation: 654 en 2007-2008 (augmentation de 72% en 17 ans, soit la population ayant le plus augmenté dans les consultations). Les difficultés économiques engendrent en effet de l'inquiétude chez les jeunes et leur capacité à se projeter dans l'avenir en est altérée; il en résulte un besoin plus fort d'être accompagné et guidé au moment où se constitue l'identité professionnelle future.

Les interrogations de ces jeunes sur leur avenir professionnel sont toujours plus nombreuses face à la rapidité des changements technologiques, économiques et sociaux. L'accroissement des exigences et de la complexité des connaissances professionnelles contribue en outre à augmenter les interrogations des jeunes et parfois les ruptures en cours de formation.

Classes JET

Un soutien renforcé (coaching) en faveur des jeunes migrants en phase d'insertion professionnelle est mis en place dans le cadre des classes JET (jeunes en transition) des centres professionnels CIFOM et CPLN, avec la collaboration de psychologues des OROSP.

Mentoring

Les dernières études sur les choix scolaires et professionnels effectués par les élèves libérables font apparaître qu'environ 200 à 250 élèves "disparaissent" des statistiques entre la fin de la scolarité obligatoire et les différentes formations scolaires ou professionnelles subséquentes du canton.

Pour mieux cerner ce phénomène, une enquête conduite par les OROSP auprès des écoles secondaires en juin 2007 a fait apparaître que 65 élèves se trouvaient sans solution à la fin de l'année scolaire. Pour apporter une aide à ces jeunes, le service de la formation professionnelle et des lycées (SFPL), le service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) et le service de l'emploi, ont mis en place une collaboration interinstitutionnelle sous la forme d'un projet de mentoring, avec l'appui financier de la Confédération obtenu par le SFPL qui pilote ce projet.

Cette démarche a été reconduite pour la 3^e année consécutive au mois de juin 2007. Elle a permis d'accompagner les jeunes sans solution en les encadrant et en les aidant à trouver une place de formation professionnelle ou une mesure d'insertion.

Les 65 élèves sans solution se répartissaient ainsi:

- Section Maturité: 7,7%
- Section Moderne: 24,6%
- Section Préprofessionnelle: 49,2%
- Section Terminale: 18,5%

Le bilan de l'année 2007-2008, effectué en mai 2008 est encourageant. En effet sur les 65 élèves sans solution pris en charge dans le cadre du Mentoring:

- 69% ont trouvé une solution:
 - 49% une place d'apprentissage ou une solution en école
 - 20% une solution transitoire
- 10% étaient toujours concernés par le Mentoring avec des solutions en cours d'élaboration
- 21% ont renoncé au Mentoring (sans nouvelle, refus de la mesure, ...)

Ces résultats ont amené le DECS à décider de renouveler ce Mentoring pour les élèves sans solution en juillet 2008, en l'intégrant dans le projet de "Case management" accepté par le Conseil d'Etat et financé pendant 4 ans par l'OFFT.

Conseil d'orientation professionnelle pour adultes et collaboration interinstitutionnelle

La consultation pour adultes – c'est-à-dire pour les personnes âgées de 20 ans et plus, hors d'études ou d'apprentissage – se stabilise, voire diminue légèrement au cours du dernier exercice. Elle a toutefois beaucoup augmenté au cours des dernières années. Les OROSP ont ouvert 745 dossiers pour des adultes en 2007-2008, alors qu'en 1991-1992, 480 dossiers avaient été ouverts. La différence (+265 consultations) correspond à une augmentation de 55% en 17 ans.

C'est dans le secteur des adultes que la collaboration interinstitutionnelle joue un rôle très important.

Collaboration interinstitutionnelle avec les ORP

Les personnes au chômage demandant une consultation en orientation professionnelle prenant une place importante dans la consultation pour adultes, les offices régionaux de placement (ORP), dépendant du service de l'emploi, et les OROSP ont mis en place une collaboration interinstitutionnelle officialisée par la signature d'une convention entre le DEC et le DECS début 1998. Cette collaboration permet d'œuvrer auprès des personnes au chômage en mettant à leur disposition des professionnels aux compétences complémentaires. La mise au point d'un concept d'intervention a été complétée par le renfort d'un poste de psychologue-conseiller-ère en orientation pour l'ensemble du canton.

Dans le cadre de cette convention de collaboration, en 2007-2008:

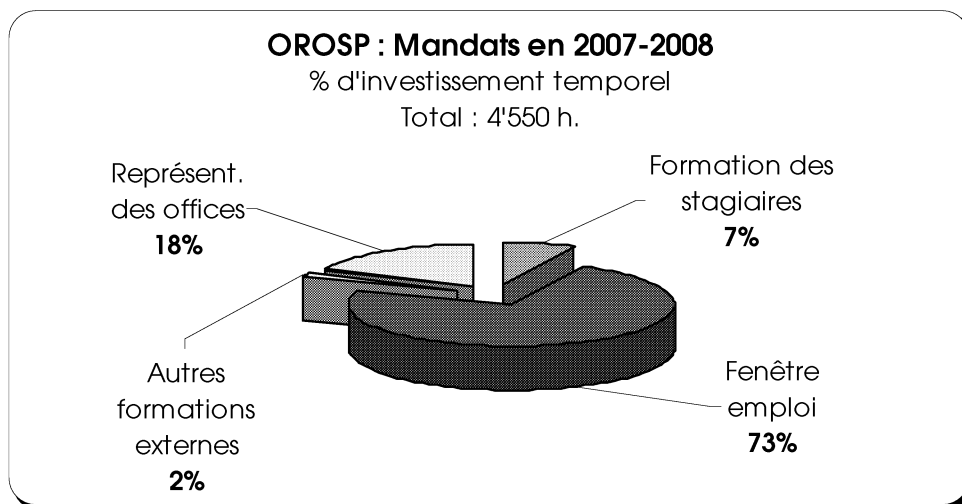
- **93** personnes au chômage ont été reçues en consultation individuelle d'orientation professionnelle par les psychologues-conseillers-ères des OROSP à la demande des ORP,
- **61** autres personnes au chômage ont également été reçues en consultation dans les OROSP, à leur demande, sans être signalées par les ORP,
- **84** demandeurs d'emploi, non inscrits au chômage ont également été reçus en consultation,
- **17** jeunes de moins de 30 ans, à l'aide sociale ont été reçus par les conseillers des OROSP dans le cadre du projet d'insertion professionnelle qui leur est destiné (un investissement temporel important est également consenti par un cadre du SOSP pour la gestion de ce projet).

Le groupe de pilotage de cette convention, constitué de représentants des ORP et des OROSP, a constaté que le réseau de collaboration mis en place entre les conseillers des ORP et les psychologues des OROSP fonctionnait à satisfaction, permettant d'optimiser une collaboration en faveur de l'insertion ou de la réinsertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi.

Collaboration interinstitutionnelle avec l'ODAS

Donnant suite à un rapport conjoint de l'office de l'aide sociale (ODAS) et du SOSOP, une collaboration interinstitutionnelle en matière d'insertion et d'orientation professionnelle de certains bénéficiaires de l'aide sociale a été élaborée et acceptée par le Conseil d'Etat en juillet 2003. Un demi-poste supplémentaire a été attribué aux OROSP pour collaborer dans les "programmes d'insertion professionnelle" de l'ODAS et pour des prestations individualisées de conseil et d'appui à certains bénéficiaires de l'aide sociale inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle. Un groupe de pilotage regroupant des responsables et des collaborateurs des deux entités a mis au point les modalités concrètes de cette collaboration interinstitutionnelle opérationnelle depuis le début de l'année 2005. Au cours de l'exercice 2007-2008, on relève 59 consultations inscrites dans le cadre de la collaboration avec l'ODAS, sur un total de 71 consultants en orientation signalés par différents services sociaux.

4.3.3. Mandats



"Fenêtre emploi" (cours de technique de recherche d'emploi)

C'est également dans le cadre d'une collaboration interinstitutionnelle qu'en mars 1999, le service de l'emploi a mandaté le SOSOP, en collaboration avec la FTHM (actuellement UNIA), pour réaliser et animer des cours de recherche d'emploi à l'intention de certaines catégories de chômeurs. Ces cours sont financés par l'assurance-chômage. En 2007-2008, 43 cours de 11 demi-journées chacun ont été organisés sur l'ensemble du canton à l'intention d'environ 520 chômeurs qui y ont été inscrits par les ORP. Ces cours portent sur:

- le marché du travail et l'assurance-chômage
- la clarification et la construction d'un projet professionnel incluant un plan d'action
- l'acquisition de techniques de recherche d'emploi

L'équipe d'animation est constituée de documentalistes, de psychologues des OROSP et de formatrices d'adultes ainsi que d'une juriste du syndicat UNIA.

Comme chaque année, il a été procédé à une évaluation des cours auprès des demandeurs d'emploi qui les ont suivis. Un document détaillé sur les résultats de cette enquête de satisfaction est à disposition. Il fait notamment apparaître un taux élevé de satisfaction. Ce module de cours a reçu la certification de qualité EduQua.

Formation de stagiaires et d'apprenti-e-s

Au cours de l'année 2007-2008, les OROSP du Littoral neuchâtelois et des Montagnes neuchâteloises ont:

- offert à 2 psychologues stagiaires la possibilité de se spécialiser en orientation scolaire et professionnelle par une année de pratique,
- assuré la formation de 2 apprenties de commerce et d'une stagiaire de maturité professionnelle commerciale,
- accueilli une jeune femme de moins de 30 ans à l'aide sociale en vue d'une insertion professionnelle comme collaboratrice administrative dès janvier 2008.

Formations externes

Les directeurs des OROSP et le chef du SOSOP ont participé à diverses actions de formation et d'enseignement, notamment:

- 12 cours de base pour formateurs en entreprises (anciennement maîtres d'apprentissage) organisés par le SFPL
- un cours sur l'organisation de l'orientation scolaire et professionnelle dans le canton, destiné aux étudiants en psychologie de l'Université de Lausanne

Commissions et représentation des offices

Au niveau local, cantonal et intercantonal, le personnel et les responsables des OROSP et du SOSOP se sont investis dans de nombreux groupes de travail et commissions en rapport avec l'OSP en y apportant des contributions de spécialistes ou pour y représenter l'institution.

Parmi ces nombreuses commissions, il convient de signaler en particulier:

- le conseil de l'emploi, prévu dans la loi concernant le marché du travail, le service de l'emploi, l'assurance-chômage et les mesures de crise (DEC)
- la commission technique pour l'insertion professionnelle des personnes de moins de 30 ans et son bureau (DEC)
- le conseil de la formation professionnelle du DECS
- le groupe de pilotage du DECS chargé d'améliorer la transition entre le secondaire 1 et le secondaire 2 et plusieurs groupes de travail opérationnels visant le même objectif (éducation aux choix, mesures préparatoires, brochure d'information, renforcement des compétences des élèves, épreuves de degré 8, ...)
- la conférence des chefs de l'orientation de Suisse romande et du Tessin (CCO) organe de la CIIP
- la conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU), organe de la CDIP
- les groupes de travail chargés de mettre en place et d'alimenter le site internet suisse "www.orientation.ch" dans le cadre du Centre suisse de service, formation professionnelle/orientation professionnelle (CSFO)

4.4. Nouvelle loi cantonale sur l'orientation scolaire et professionnelle (LOSP)

La nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle du 13 décembre 2002 est entrée en vigueur en janvier 2004. Cette loi-cadre fixe uniquement les "compétences et les principes dans le domaine de l'orientation" en chargeant les cantons d'offrir un service d'orientation.

Des dispositions d'applications cantonales doivent donc être prévues et parallèlement à un projet de loi cantonale sur la formation professionnelle, adopté par le Grand Conseil en février 2005, un projet de loi sur l'orientation a été préparé par le SOSF et mis en consultation par le Département en septembre 2004. Ce projet a été suspendu pendant environ 2 ans en raison notamment de la réorganisation du DECS entraînant la disparition du service de la jeunesse: il était en effet nécessaire d'attendre de connaître le nouveau statut de l'orientation scolaire et professionnelle qui est redevenue un service.

En plus d'adapter notre législation cantonale en matière d'orientation scolaire et professionnelle aux nouvelles dispositions fédérales, en fixant les objectifs et les conditions cadres en la matière, la nouvelle LOSP cantonale donne une base légale aux prestations de psychologie scolaire offertes par les OROSP depuis une trentaine d'années.

Ce projet de loi a été adopté à une large majorité par le Grand Conseil en novembre 2008 (90 voix pour, 6 contre).

5. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Introduction

Le service de l'enseignement obligatoire compte 29 collaborateurs (correspondant à 23,58 équivalent plein temps): chef de service, adjoints, inspecteurs d'écoles, assistants d'inspection scolaire et personnel administratif, soit 16 personnes à plein temps et 13 personnes à temps partiel, représentant 7,58 personnes en équivalent plein temps. Il a organisé et conduit l'enseignement dans les écoles enfantines, primaires et secondaires 1, en relation avec les autorités scolaires communales, les directions des écoles et quelques enseignants.

Le service de l'enseignement obligatoire a enregistré les mutations suivantes:

M. Pascal Cosandier, jusqu'alors inspecteur des écoles du 3^{ème} arrondissement, a été nommé au poste nouvellement créé d'adjoint au chef de service, dès le 1^{er} décembre 2008.

Mme Anne-Marie Broi, chargée de recherche, jusqu'ici au bureau de l'informatique scolaire, a intégré le service de l'enseignement obligatoire dès le 1^{er} juillet 2008.

Mme Nermina Fetic est entrée au service de l'enseignement obligatoire au 15 septembre 2008 en qualité de secrétaire à 50%.

Mme Mélanie Loosli, collaboratrice administrative, a quitté le service au 31 décembre 2008.

Convention scolaire romande et HarmoS

Rappel des faits

Le Grand Conseil neuchâtelois a ratifié, le 24 juin 2008, le Concordat HarmoS par 84 voix contre 1 et la Convention scolaire romande par 85 voix contre 0.

La ratification de ces deux accords constitue un pas vers une transformation majeure du système scolaire. Il ressort des procédures de consultation et de la votation populaire du 21 mai 2006 que l'harmonisation de l'école est très clairement réclamée par le peuple suisse et la population neuchâteloise.

Ces textes étant acceptés, les travaux de préparation à la mise en œuvre se sont ouverts à l'automne avec la mise en place de groupes de travail selon une structure participative voulue par le Département de l'éducation, de la culture et des sports. Ainsi des représentants des communes, des directions d'écoles, des enseignants, des associations professionnelles et des parents d'élèves sont associés à cette phase préparatoire avant l'introduction des innovations prévues de manière échelonnée entre 2010 et 2014, voire 2015.

En ce qui concerne la Convention scolaire romande, elle s'inscrit dans le Concordat HarmoS qu'elle confirme et met en œuvre. Mais la Convention va au-delà, dans une vision romande, avec des objectifs de coopération pour un Plan d'études romand (PER), une coordination de la formation des enseignants et des cadres scolaires, une harmonisation des moyens d'enseignement, des cadres pour les épreuves communes et des profils de compétences des élèves.

Les groupes de travail sont articulés autour des thématiques suivantes:

- Introduction de l'école enfantine dès 4 ans;
- Mise en place de la nouvelle grille horaire;
- Introduction du plan d'études romand;
- Introduction de l'anglais et implémentation du portfolio européen des langues (PEL);
- Epreuves bilan au degré 8;
- Contrôle de la qualité de l'enseignement;
- Mise en place des cycles à l'école obligatoire;
- Aménagement du temps scolaire de l'élève.

De plus, en parallèle de ces groupes de projets, le département a initié des travaux en relation avec le pilotage de l'école neuchâteloise.

Contenu en bref

Le projet d'Accord suisse a pour principal objectif de:

- Définir de manière unitaire les principales caractéristiques structurelles de la scolarité obligatoire (cf. début de la scolarité; durée des degrés scolaires, actualisant ainsi le concordat de 1970);
- Identifier les finalités de l'Ecole suisse au niveau de la scolarité obligatoire;
- Dépeindre les instruments permettant d'assurer et de développer la qualité du système d'éducation, à l'échelon national;
- Désigner en particulier l'instrument que constituent les standards nationaux de formation; et régler la procédure déterminant ces derniers.

La Convention romande, quant à elle, réalise l'Accord suisse, mais en allant beaucoup plus loin sur plusieurs points. C'est un véritable *Espace romand de la formation* qui doit être créé, conformément à ce qu'annonçait la CIIP dans sa Déclaration politique du 15 avril 2005.

En clair, la Convention romande entend:

- Confirmer plusieurs objectifs visés par l'Accord suisse (cf. début de l'école obligatoire; durée des degrés scolaires; portfolios);
- Mettre en œuvre - au niveau de la CIIP - les tâches que l'Accord suisse délègue aux conférences régionales (cf. articles 7 et 8):
 - développement et mise en œuvre de tests de référence basés, sur les standards nationaux de formation;
 - harmonisation des plans d'étude;
 - coordination des moyens d'enseignement;
- Régler les domaines de coordination spécifique à la CIIP, notamment:
 - précisions supplémentaires sur les degrés scolaires;

- contenus de la formation de base du corps enseignant;
- formation continue du corps enseignant;
- formation des cadres scolaires;
- éléments d'harmonisation relatifs à d'autres domaines de l'instruction publique;
- Légitimer la coopération scolaire romande, en instaurant un suivi parlementaire (création d'une commission interparlementaire ad hoc, composée de sept député-e-s par canton).

Il convient cependant de préciser que les efforts de coordination scolaire, au niveau romand, sont déjà anciens en particulier dans le domaine des moyens d'enseignement et plans d'études.

Contexte national

Dans le contexte actuel d'harmonisation de l'école obligatoire au niveau suisse, les responsables de l'instruction publique de Suisse romande souhaitent que *l'Espace romand de la formation* repose sur une assise suffisamment forte pour jouer un rôle déterminant dans la mise en place et l'application de la future coordination suisse.

Tant le projet de Convention romande, que d'Accord suisse, ont pour objectif une meilleure harmonisation des politiques cantonales de la formation et, par là, une mise en œuvre de la volonté politique du Parlement fédéral exprimée dans les nouveaux articles constitutionnels sur l'éducation, acceptés en votation populaire le 21 mai 2006.

En l'absence d'accords de ce type, les nouveaux articles constitutionnels donneraient à la Confédération la compétence de légiférer dans le domaine de l'école obligatoire, qui relève de l'autonomie cantonale.

Ecoles-Familles

Dans le but de poursuivre et améliorer ses collaborations avec les parents, le service de l'enseignement obligatoire a créé la rubrique "Ecole-Familles" sur le portail pédagogique neuchatelois:

www.rpn.ch/ecole-familles

Cette rubrique est à disposition des parents d'élèves, des enseignants, des autorités scolaires communales ainsi que des cadres de l'éducation depuis la rentrée d'août 2008. Chacun peut y trouver des informations et des suggestions concernant la collaboration entre l'école et les parents. Ces informations seront mises à jour régulièrement et étoffées au cours des mois.

Un document de référence est à disposition sur ce portail. Son but est de faciliter l'accès aux informations concernant l'organisation et le fonctionnement de l'école neuchâteloise aux parents des élèves. Pour chaque thème abordé, des liens permettent d'accéder à une information plus approfondie selon les intérêts et les besoins de chacun.

Les enseignants et les professionnels de l'éducation ont également la possibilité, sur ce portail, de découvrir et/ou de mettre à disposition de leurs collègues des descriptifs d'activités ayant permis une appréciable collaboration entre l'école et les familles.

Projet de Plan d'études romand (PER)

Le plan d'études commun devenu projet de plan d'études romand (PER) a été mis en consultation élargie dans l'espace romand par la CIIP entre août et novembre 2008. Les synthèses cantonales issues de la consultation permettront de réaliser une version consolidée du PER.

Ensuite, une phase d'information / formation des cadres scolaires et des enseignants prendra place au cours de l'année scolaire 2009-2010.

Enfin, l'introduction du PER fixée par la CIIP aura lieu dans les cantons lors de la rentrée scolaire d'août 2010.

Autorités communales

Sur le plan communal, la gestion de l'école enfantine est assurée par la commission d'école enfantine ou par la commission scolaire. Actuellement, la plupart des écoles connaissent une seule autorité communale qui gère aussi bien l'école enfantine que l'école primaire.

Matériel scolaire

Les membres du corps enseignant préscolaire, primaire et secondaire 1 ont eu la possibilité d'acquérir du matériel général d'enseignement figurant sur les listes établies par le service du matériel et des imprimés et financé entièrement par le canton. Ces listes sont régulièrement mises à jour en fonction des besoins recensés et de l'apparition de nouveaux articles (nouveaux moyens d'enseignement).

Les écoles disposent d'une enveloppe budgétaire dont le montant est fixé au prorata du nombre d'élèves auquel s'ajoute une somme forfaitaire par classe.

Les crédits concernant le matériel dit de consommation courante sont, quant à eux, pris en charge par les communes.

5.1. Enseignement préscolaire

Organisation des classes

Au 31 octobre 2008, 3196 élèves suivent leur scolarité dans 168,5 classes enfantines.

Dans ce dernier total figurent en partie les classes de Noiraigue et de La Chaux-de-Fonds qui, en raison d'une expérience pédagogique consistant à regrouper des élèves des sections préscolaire et primaire (-2 +2), sont recensées également dans les statistiques de l'école primaire.

Notons que les classes de 1^{ère} année enfantine qui comprennent un seul groupe d'élèves, et qui de ce fait fonctionnent sur un temps partiel, sont comptabilisées comme demi-classes.

Elèves

Le taux de fréquentation de la 2^e année d'école enfantine publique, avec 90%, reste très élevé. Les classes qui accueillent les enfants de 4 ans recensent en moyenne 82% de la population concernée. L'horaire scolaire réduit de la 1^{ère} année d'école enfantine - 10,5 périodes de présence en classe - incite certaines familles à choisir une structure privée (crèche ou école enfantine privée) qui offre une prise en charge plus étendue.

La collaboration avec les services parascolaires se poursuit dans de bonnes conditions et plusieurs enfants ont été pris en charge par les institutions reconnues par le Conseil d'Etat.

Le soutien langagier offert aux élèves non francophones de l'école enfantine est toujours sollicité par les communes. Certains de ces enfants sont nés en Suisse mais ne pratiquent pas le français dans leur famille.

Personnel enseignant des écoles enfantines

Les 260 membres du corps enseignant préscolaire sont tous porteurs d'un des titres exigés par le Conseil d'Etat. 183 d'entre eux travaillent à temps partiel et 77 à temps complet.

Quant au marché de l'emploi du secteur préscolaire, il est toujours pléthorique. Si quelques maîtresses d'école enfantine prétendent aux indemnités de chômage, certaines doivent se tourner vers une autre profession ou effectuer des remplacements. Notons qu'une plus grande mobilité est

assurée avec le titre délivré actuellement par la HEP-BEJUNE qui permet aux jeunes diplômés de postuler ou d'assurer des remplacements aussi bien à l'école enfantine qu'à l'école primaire.

5.2. Enseignement primaire

Marche générale de l'enseignement

Au 31 octobre 2008, on compte 514 classes (9505 élèves), contre 518.5 classes (9538 élèves) durant l'année scolaire précédente.

Personnel enseignant des écoles primaires

Le corps enseignant primaire compte 1119 membres.

La HEP-BEJUNE a délivré des diplômes d'enseignement BEJUNE aux degrés préscolaire et primaire à 45 étudiants neuchâtelois.

Sur ces 45 enseignant(e)s sorti(e)s de la HEP-BEJUNE en 2008, 27 ont trouvé un emploi à temps complet ou partiel. Les autres se sont tourné(e)s, momentanément, vers d'autres types d'activités ou effectuent des remplacements.

5.3. Enseignement spécialisé

Le 1^{er} janvier 2008, dans le cadre de la RPT, l'ensemble du dossier de la formation scolaire spéciale anciennement géré par l'AI a été transféré au canton. L'office de l'enseignement spécialisé en a repris la charge totale et est devenu dès lors l'entité cantonale de référence pour les domaines spécialisés tels que la scolarité en école spécialisée, l'orthophonie, la psychomotricité, l'éducation précoce spécialisée et le soutien pédagogique spécialisé.

En même temps, les trois écoles spécialisées anciennement dites "écoles AI" ont été transférées au DECS et placées sous la supervision pédagogique et financière de l'office de l'enseignement spécialisé.

L'office comprend 5,2 postes EPT organisés de manière à répondre aux exigences en la matière: 3,7 postes administratifs dédiés au secrétariat, à la gestion des dossiers ainsi qu'à la facturation des prestations octroyées, un demi-poste d'inspectrice de l'enseignement spécialisé ainsi qu'un poste de chef d'office.

En qualité de répondant cantonal du domaine de la pédagogie spécialisée, l'office de l'enseignement spécialisé est appelé à participer au processus de ratification du concordat spécialisé de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ainsi qu'à l'élaboration du futur plan stratégique en matière d'enseignement spécialisé.

Nous pouvons relever que, de manière permanente, les mesures spécialisées reconnues par l'office sont équivalentes à environ 3000 en permanence. Ce nombre correspond à la situation antérieure reconnue par l'assurance invalidité.

Centre de psychomotricité

Le nombre de postes correspond à 7,8 dont 5,4 sont dévolus à l'ambulatoire et 2,4 aux interventions dans les institutions spécialisées.

Durant l'année scolaire 2007-2008, la répartition des prises en charge se décline de la manière suivante:

	Dossiers traités	Suivis de l'année précédente	Nouvelles demandes traitées	Demandes et bilans sans suite
Neuchâtel	41	22	19	4
Val-de-Ruz	26	13	13	6
Val-de-Travers	22	8	14	3
Cornaux-Entre-deux-Lacs	24	15	9	2
La Chaux-de-Fonds	63	38	25	10
Le Locle	45	23	22	1

En juillet 2008, la situation était la suivante:

	Demandes en attente	Traitements en attente	Traitements en cours	Traitements Terminés
Neuchâtel	11	3	20	13
Val-de-Ruz	10	0	12	8
Val-de-Travers	1	1	12	6
Cornaux-Entre-deux-Lacs	3	0	10	12
La Chaux-de-Fonds	8	4	30	19
Le Locle	11	11	17	11

Dans le domaine de la formation, sept étudiant(e)s de l'école de Genève ont été suivis en stage soit:

- 1 de 2^e année,
- 5 de 3^e année,
- 1 de 4^e année.

De plus, le centre a participé à la formation des futurs enseignants dans le cadre d'un séminaire mis en place par la HEP-BEJUNE.

La psychomotricité a été invitée à intervenir dans une crèche.

Les collaboratrices ont également mis en forme une grille d'observation dans le cadre de l'éducation physique en collaboration avec le groupe de soutien à l'éducation physique.

La demande portant sur le budget de l'année 2008 pour ouvrir une nouvelle antenne supplémentaire dans le district de Boudry a été refusée des raisons économiques. A ce jour, le bassin ouest du littoral ne peut toujours pas proposer de traitements dans cette région.

Pour l'antenne du Locle, nous pouvons compléter avec les précisions suivantes:

Approfondissement du dépistage précoce et de la collaboration avec l'école, par:

- Visite et observation en Ecole Infantile sur la demande des enseignantes, ayant débouché sur des signalements;
- Visite en crèche pour observation et conseils, à propos d'un enfant suivi au centre de psychomotricité, à la demande conjointe de la famille et du personnel de la crèche.
- Extension de la thérapie d'un enfant, à son milieu scolaire (une séance hebdomadaire avec toute sa classe et son enseignante, pendant environ un trimestre), à la demande des parents et de l'enseignante.

Enfin, une thérapeute est en cours de formation de praticienne-formatrice.

Orthophonie

Le colloque des responsables de l'orthophonie (CRO) (pour rappel, plate-forme qui rassemble les responsables des trois centres communaux, du Centre des Orthophonistes-Logopédistes Indépendants Neuchâtelois (Colin) - et des institutions) s'est réuni à de nombreuses reprises sous la présidence du chef de l'office de l'enseignement spécialisé.

L'essentiel des travaux a porté sur:

2007 (6 réunions)

- Précisions concernant les conditions tarifaires (ARLD);
- Mise en place des nouvelles conditions organisationnelles: transfert de l'office de l'Assurance Invalidité à l'office de l'enseignement spécialisé;
- Processus de facturation à l'office de l'enseignement spécialisé;
- Lien avec M. Fierloni, directeur de l'office de l'Assurance Invalidité, sur l'état des dossiers à transférer à l'office de l'enseignement spécialisé au 1^{er} janvier 2008;
- Faire preuve de mesures flexibles (office de l'enseignement spécialisé) pour faciliter la continuité des paiements selon le mode de facturation des thérapeutes.

2008 (5 réunions)

- Etat du passage à la RPT après le 1^{er} janvier 2008;
- Améliorations des processus en instaurant une collaboration active entre le CRO et l'office de l'enseignement spécialisé pour la diffusion des informations;
- Remise à jour de la brochure "dyslexie-dysorthographe";
- Rodage des procédures de l'office de l'enseignement spécialisé;
- Echange et collaboration avec le service de la formation professionnelle et des lycées (arrêté secondaire 2 sur les mesures d'assouplissement liées aux problèmes de langage);
- Echange entre le service de l'enseignement obligatoire et le CRO au sujet des nouvelles méthodes de lecture;
- Premières réflexions concernant le concordat de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique.

Les échanges ont été riches et porteurs de part et d'autre d'une réelle intention de collaboration.

5.4. Enseignement secondaire 1

Effectifs

Elèves et classes 2003-2004	8271	456.5	18,12 élèves par classe
Elèves et classes 2004-2005	8422	459	18,35 élèves par classe
Elèves et classes 2005-2006	8321	454	18,33 élèves par classe
Elèves et classes 2006-2007	8237	438	18,81 élèves par classe
Elèves et classes 2007-2008	8142	439	18,55 élèves par classe
Elèves et classes 2008-2009	8024	436	18,40 élèves par classe.

Le nombre d'élèves par classe tient compte des effectifs en classes Terminales, d'accueil et de transition pour lesquelles le nombre d'élèves par classe est réduit pour des raisons pédagogiques.

Effectifs arrêtés au 31 octobre 2008.

Innovation pédagogique au secondaire 1

L'introduction du plan d'études neuchâtelois (PENSE) se poursuit avec le degré 9. La plate-forme de la formation continue de la HEP-BEJUNE organise et coordonne les interventions des formateurs en établissement (FEE). Les thématiques développées auprès des enseignants relèvent de la différenciation pédagogique, du travail par objectif dans les différentes disciplines, des relations avec les parents, de l'évaluation et du travail en équipe pédagogique. Les enseignants sont tenus de suivre quatre actes de formation sur trois ans et les directions d'écoles sont responsables du contrôle de la mise en œuvre dans le cadre de leur établissement.

En outre une formation plus spécifique destinée aux maîtres enseignant les sciences de la nature aux degrés 8 et 9 se poursuit afin de répondre aux objectifs du nouveau plan d'études qui demande aux enseignants une plus grande polyvalence. Cette formation modulaire a lieu sur trois ans et à son terme, les enseignants recevront une autorisation d'enseigner, valable sur le plan cantonal et donnant accès à l'enseignement des différentes thématiques relevant de la biologie, de la physique et de la chimie.

Moyens d'enseignement

Français

Un nouveau cours de français en structuration (vocabulaire, orthographe, grammaire et conjugaison) destiné aux élèves du degré 9 a été distribué à la rentrée d'août 2008. Ce dernier volume clôt la collection de cours de structuration déployée dans le canton (degrés 6 à 9). Là encore, le canton du Jura poursuit sa collaboration avec notre canton en introduisant le même moyen dans ses établissements.

Une deuxième édition corrigée des cours des degrés 6 et 7 est actuellement en préparation. Les ouvrages seront distribués à la rentrée 2009-2010. De plus, les élèves bénéficieront, dès la 6^e année, d'un mémento grammatical pour l'ensemble de leur scolarité obligatoire. Ce manuel regroupera l'ensemble de la théorie contenue dans les ouvrages de structuration.

Allemand

Le canton de Neuchâtel prévoit le changement des manuels actuels (Auf Deutsch). Le cours Geni@l, déjà largement répandu en Suisse romande, sera introduit en 7^e année pour la rentrée 2009-2010 puis au degré 6 à la rentrée scolaire suivante.

Anglais

La généralisation de l'anglais à l'école secondaire 1, dès la 7^e année (sections moderne et préprofessionnelle), est d'ores et déjà prévue pour la rentrée scolaire 2009-2010. Cette mesure s'inscrit de façon cohérente dans les lignes définies par la déclaration de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) en matière d'apprentissage des langues étrangères.

La réflexion concernant la rénovation des moyens d'enseignement d'anglais se poursuit au niveau romand. Les travaux en cours prennent en compte l'introduction prochaine de l'anglais dès la 5^e année primaire.

Portfolio européen des langues (PEL)

Cet outil s'inscrit dans le domaine des langues et sera généralisé, à la rentrée scolaire 2009-2010, au degré 7. Instrument principalement au service de l'élève, le portfolio européen des langues reste sa propriété jusqu'au terme de sa scolarité obligatoire. Une version pour autres degrés du primaire (PEL I: enfants de 7 à 11 ans) sera introduite ultérieurement.

Histoire et Enseignement des cultures religieuses et humanistes

Le manuel "Histoire 8^e", produit en collaboration avec les éditions Nathan, a été introduit à la rentrée 2008. Il comprend également des contenus relevant des cultures religieuses et humanistes. On citera l'humanisme et les réformes religieuses, les progrès scientifiques, les pouvoirs de droit divin sous l'absolutisme, l'apparition de la tolérance et de la laïcité à l'époque des Lumières, la religion face à la science, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les valeurs humanistes

contre l'exploitation capitaliste, le christianisme social, le christianisme face aux autres religions du monde.

"Histoire 9^e" complétera la collection et devrait être introduit en 2010-2011.

Géographie

Le cours destiné au degré 8 a été rénové et comprend des mises à jour par rapport aux cartes, aux illustrations ainsi qu'aux données statistiques. Ce cours a été placé sur le réseau pédagogique neuchâtelois (rpn) et une version papier sera distribuée aux maîtres et aux élèves à la rentrée 2009.

Sciences de la nature

Un nouveau cours a été introduit au degré 8 afin d'être en phase avec le nouveau plan d'études. Rédigé par des enseignants, ce cours fait appel à des notions relevant principalement de la chimie mais comprend également des thèmes relatifs à la biologie, à l'environnement et à la physique. Des documents élèves ainsi que des classeurs destinés aux enseignants et des documents ressources complètent le dispositif.

Une évaluation du cours de 7^e a été mise sur pied dans le cadre du colloque cantonal de biologie et les remédiations proposées seront intégrées à la seconde édition du document.

Passage des ACO aux ACF

Dès la rentrée scolaire 2009-2010, les Activités complémentaires à option (ACO) seront remplacées par les Activités complémentaires facultatives (ACF). Ce changement s'inscrit dans le cadre du réaménagement de la grille horaire en vue de l'introduction de l'anglais au degré 7, sections moderne et préprofessionnelle. L'introduction de cette langue se poursuivra ultérieurement jusqu'au degré 5 mais, dans une première phase, l'anglais doit être enseigné à tous les élèves du troisième cycle (7e-8e-9e).

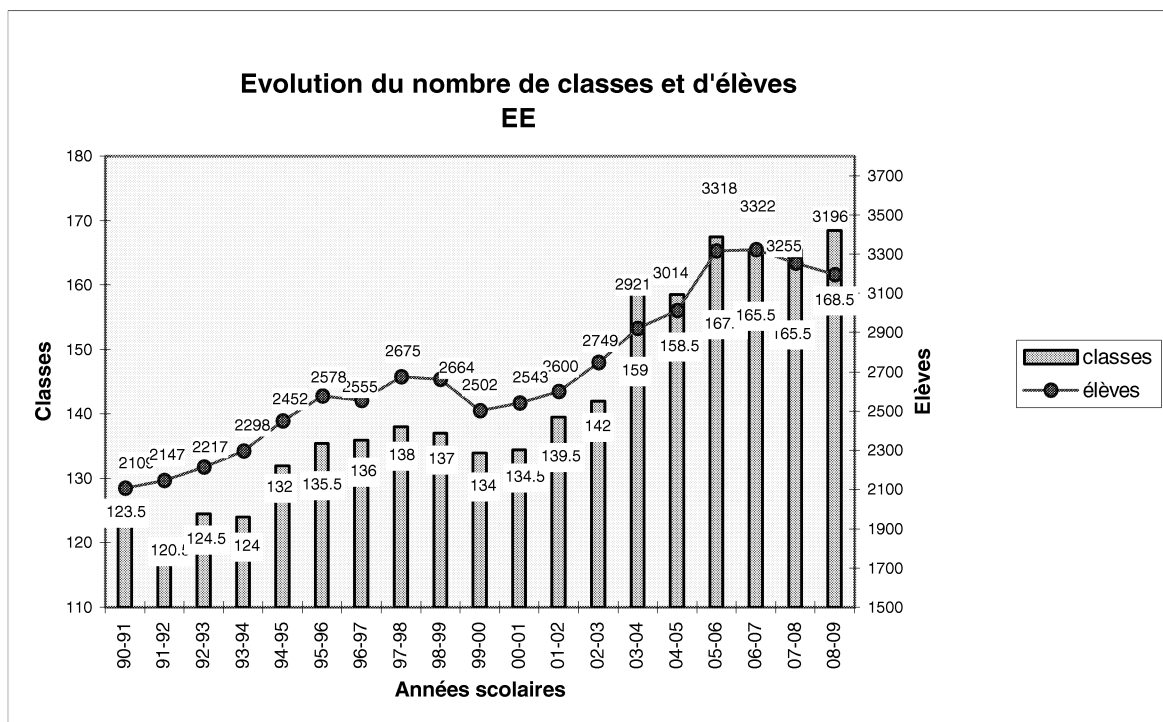
Dès lors, les ACO qui sont obligatoires au degré 7 dans les sections MO/PP, ne seront plus comprises dans la charge horaire des élèves mais figureront en tant qu'activités facultatives complémentaires ouvertes à tous les élèves des degrés 7 à 9.

Pour gérer les ACF, une enveloppe est octroyée aux établissements qui pourront mettre en place des activités liées à des thématiques artistiques, artisanales et sportives.

5.5. Evolution des effectifs*

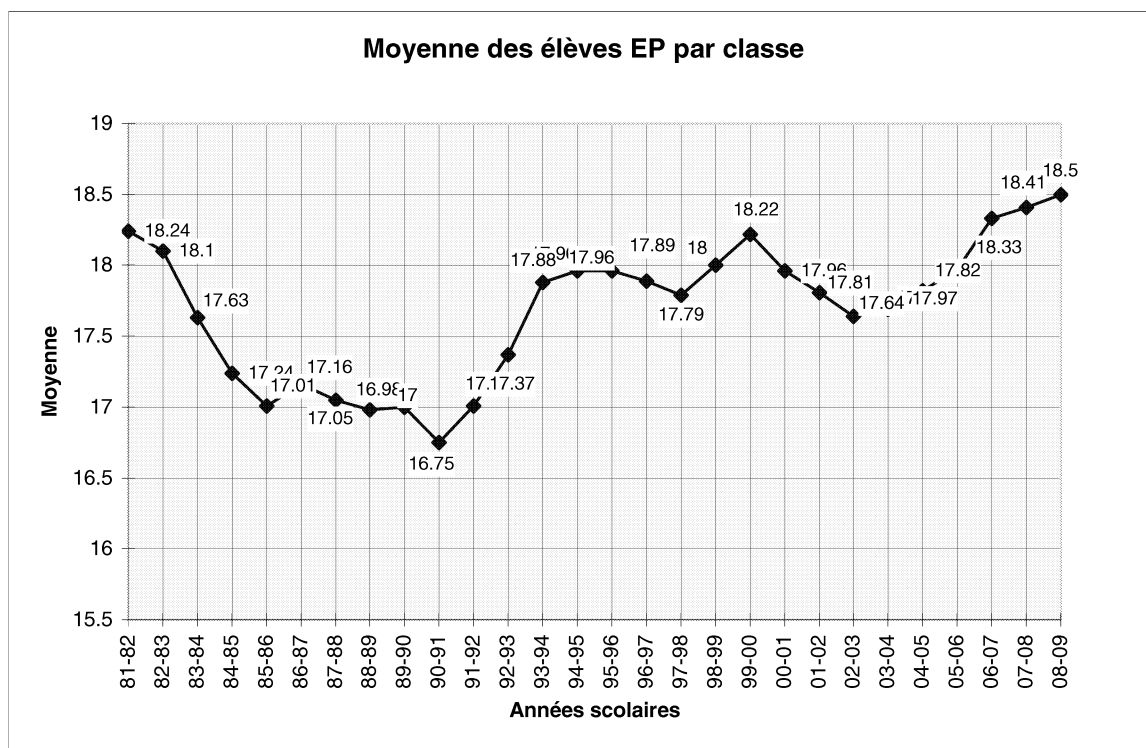
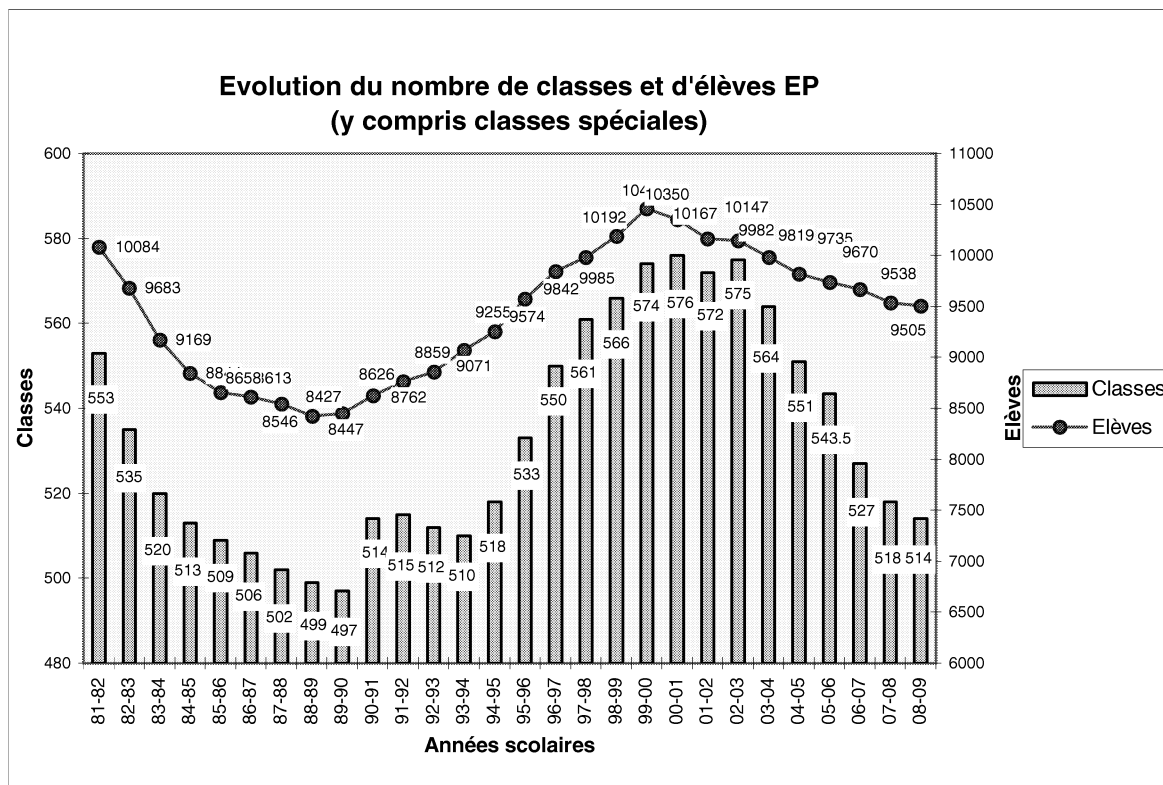
*Données au 31 octobre 2008.

Enseignement préscolaire

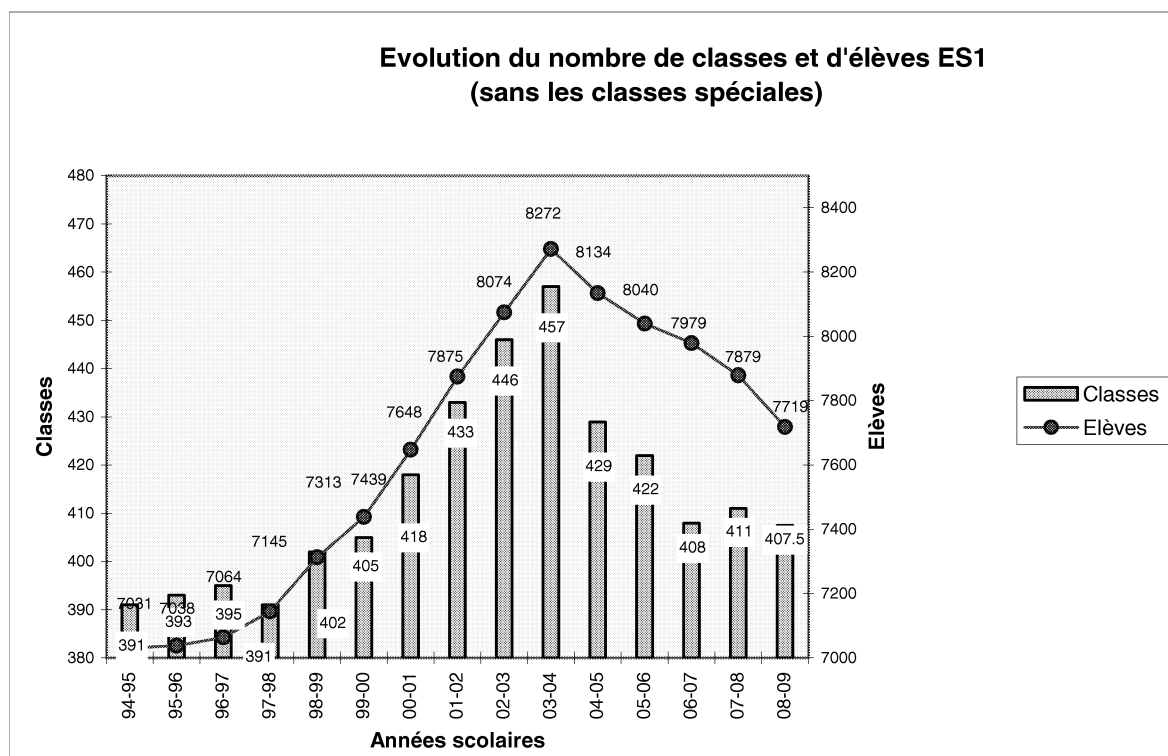


L'augmentation des effectifs et du nombre de classes est due principalement à la mise en place de la 2^e année d'école enfantine. De plus, l'augmentation du nombre des classes ne suit pas exactement l'évolution positive du nombre d'élèves en raison du minimum moyen de 21 élèves requis pour une ouverture.

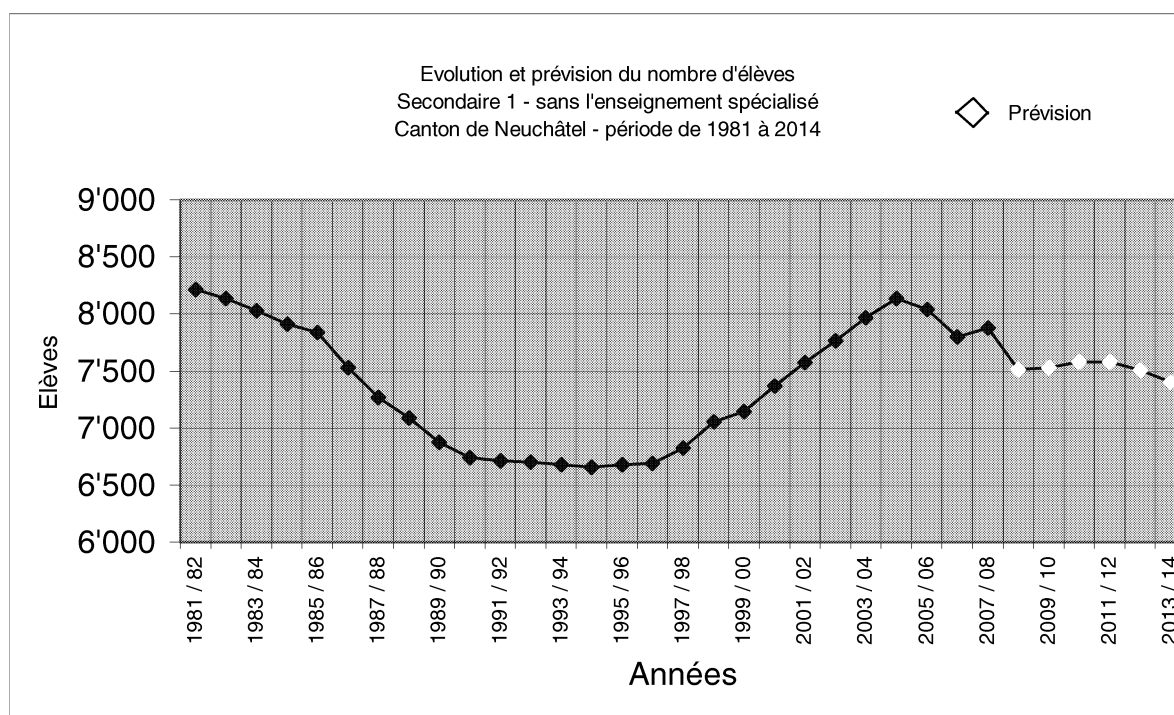
Enseignement primaire



Enseignement secondaire 1



Dès l'année scolaire 2004-2005, les données ne tiennent pas compte du nombre d'élèves et de classes des Fondations Sandoz et Carrefour.



5.6. Législation

Voir chapitre du secrétariat général.

5.7. Commissions consultatives

Conférence de l'enseignement obligatoire

Une séance commune avec les cadres des écoles enfantines, primaires et secondaires 1, présidée par la cheffe du département, s'est tenue le 8 mai 2008. Elle traitait principalement du concordat HarmoS, de la Convention scolaire romande et du Plan d'études romand.

Conseil scolaire

Le Conseil scolaire, présidé par Madame la Conseillère d'Etat Sylvie Perrinjaquet, a tenu trois séances de travail durant l'année 2008, les 5 février, 29 mai et 21 octobre. Les points suivants ont été présentés:

- Concordat HarmoS et Convention scolaire romande
- Introduction de l'anglais
- Transition secondaire 1 - secondaire 2
- Suivi des dossiers en cours:
 - Harmonisation des horaires scolaires
 - Projet de loi sur les autorités scolaires
- Consultation du plan d'études romand - synthèse du Conseil scolaire

La prochaine séance se tiendra le 12 février 2009.

Conférence des inspecteurs et directeurs des écoles enfantines et primaires (CIDEP)

La Conférence des inspecteurs et directeurs des écoles enfantines et primaires (CIDEP), présidée par le chef du service de l'enseignement obligatoire, a été réunie 6 fois, pour traiter de:

- Concordat HarmoS et convention scolaire romande
- Anglais: enquête auprès du corps enseignant
- Directives relatives aux horaires scolaires à l'école infantine et primaire
- Enseignement spécialisé: prestations de l'office de l'enseignement spécialisé (OES)
- Allemand: Contrôle pédagogique et nouveau moyen dès la 5P
- Collaboration Ecole-Familles: état du dossier et déroulement du plan d'action
- Procédures et statistiques en matière de promotion et redoublement
- Formation PROMESCE (PROMotion Médias, Environnement, Santé et Citoyenneté dans un processus Educatif)
- Protocoles de gestion des situations critiques: état de situation et formation aux enseignants
- Emploi des enseignants
- Mise en place des Conseils d'établissements scolaires
- Informatique scolaire: prévention et éthique, guichet unique

- Evaluation: édition d'une brochure
- Formation en mathématiques 1P-5P
- Contrôle pédagogique
- Epreuves de référence
- Education musicale: Rapport du concept d'éducation musicale à l'école obligatoire (CEMEO)
- Français: planification de l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement

Conférence des directeurs d'écoles secondaires

Entre janvier et décembre 2008, la Conférence a tenu 8 séances sous la présidence du chef de service. En plus des objets touchant au fonctionnement même des écoles secondaires, la Conférence a étudié plus particulièrement les thèmes suivants:

- Indice d'encadrement et budget 2009
- Bilan intermédiaire du programme de législation pour l'enseignement
- Transition S1-S2: retour sur les visites d'entreprises par les enseignants des degrés 8 et 9, mise en place d'un cours d'éducation au choix pour les élèves du degré 8, mentoring et case management; maturité bilingue à Berne
- Grille horaire transitoire
- Suivi de l'introduction du plan d'études aux degrés 8 et 9
- Réorientation des ACO et passage aux Activités complémentaires facultatives
- Mise en place des nouvelles thématiques au degré 6 dans le cadre des OTC
- Concordat HarmoS et Convention scolaire romande: réflexions et mise en place des groupes de travail sur le plan cantonal
- Intégration des élèves différents
- Introduction de l'anglais au degré 7 PP / 7 MO
- Introduction de la formation générale au cycle 3
- Formation des enseignants en mathématiques, en sciences de la nature, PROMESCE (promotion Médias, Environnement, Santé, Citoyenneté dans un processus éducatif)
- Formation initiale des enseignants et organisation des stages dans les écoles
- Guichet unique
- Assurance AI: conséquences de la 5^e révision.

5.8. Renseignements relatifs au personnel enseignant et au nombre de classes

Classes enfantines

Le nombre des classes enfantines s'élève à 168,5 pour l'année scolaire 2008-2009.

Parmi les élèves qui fréquentent les classes enfantines, il y en a 1513 en 1^{re} année enfantine (4 ans) et 1683 en 2^e année enfantine (5 ans).

Classes primaires

Evolution du nombre de classes

Le nombre de classes primaires a passé de 518 au 31 octobre 2007 à 514 au 31 octobre 2008. Cette diminution de 4 classes est expliquée de la manière suivante:

Cressier (-1), Bevaix (+1), Saint-Aubin (-1), Le Cerneux Péquignot (+0.5), Môtiers (-1), Les Ponts-de-Martel (-1), Coffrane (-3), Les Genveys-sur-Coffrane (+3), Les Planchettes (-1), Neuchâtel (-0.5).

Pour la rentrée scolaire d'août 2008, les postes ouverts suivants ont fait l'objet d'une offre publique d'emploi:

- 21 postes complets d'instituteurs/trices (26 en 2007), dont 2 pour l'enseignement spécialisé,
- 94 postes partiels d'instituteurs/trices (37 en 2006), dont 12 pour l'enseignement spécialisé,
- 23 postes spéciaux partiels (soutien pédagogique, éducation par le mouvement, éducation physique et sportive, activités créatrices sur textiles).

5.9. Epreuves

Epreuves de référence

Après la validation d'objectifs consacrés à des disciplines peu aisées à évaluer de manière sommative, telles que connaissance de l'environnement, expression écrite et orale notamment, la Commission cantonale des épreuves de référence a décidé d'évaluer la lecture, en particulier l'objectif: "Fréquenter l'écrit en fonction du but recherché". L'importance de cet objectif est, en effet, à souligner. Il s'approche tout particulièrement des conditions réelles dans lesquelles l'enfant, l'adolescent puis l'adulte est plongé sa vie durant.

Comme en témoignent les résultats ci-dessous, le seuil de suffisance est dépassé dans tous les degrés de la scolarité primaire. Curieusement, les résultats sont meilleurs dans les degrés 1, 2 et 3 que dans les degrés 4 et 5. Cela appuierait-il le sentiment selon lequel la pratique de la lecture diminue quelque peu au cycle 2? Relevons aussi que cette épreuve de lecture sélective a permis à un certain nombre d'élèves en difficulté de démontrer de réelles compétences alors que d'autres, plus autonomes en lecture, ont obtenu des résultats moins bons qu'attendus.

Rappelons toutefois que les résultats ne reflètent pas toujours et forcément le niveau général des élèves dans la discipline évaluée.

- 1^{ère} année 7,47 points sur 10 points au total, seuil de suffisance à 6 points.
- 2^e année 8,48 points sur 10 points au total, seuil de suffisance à 7 points.
- 3^e année 10,08 points sur 12 points au total, seuil de suffisance à 9 points.
- 4^e année 11,9 points sur 15 points au total, seuil de suffisance à 11 points.
- 5^e année 12,76 points sur 15 points au total, seuil de suffisance à 12 points.

La commission constate avec satisfaction l'excellente participation des classes:

- 1^{ère} année 1792 élèves ont été soumis à l'épreuve sur un total de 1803.
- 2^e année 1891 élèves ont été soumis à l'épreuve sur un total de 1894.
- 3^e année 1863 élèves ont été soumis à l'épreuve sur un total de 1867.
- 4^e année 1824 élèves ont été soumis à l'épreuve sur un total de 1880.
- 5^e année 1888 élèves ont été soumis à l'épreuve sur un total de 1906.

Epreuves au secondaire 1

Statistique des épreuves d'orientation (année scolaire 2007-2008)

Chaque année, les élèves de 6^e année d'orientation sont soumis à des épreuves cantonales dont le résultat pèsera pour un tiers dans leur orientation en 7^e année. Tous les élèves de 6^e OR du canton passent les mêmes épreuves, au même moment, dans leur collège respectif. Les épreuves se déroulent sur deux sessions, la première en novembre et la seconde au mois de mai. La correction par lecture optique est effectuée au bureau de l'informatique scolaire (BIS) et, depuis le rattachement de la statistique scolaire à l'office cantonal de la statistique le 1^{er} juillet 2006, l'analyse des résultats des épreuves de même que la préparation de l'étude statistique annuelle sont désormais assurées par ce dernier.

Résumé de la répartition des élèves

Au total, 1720 élèves ont terminé l'année scolaire 2007-2008 au degré 6 et ont passé les épreuves cantonales.

Elèves promus

1524 élèves ont obtenu un code note (A B ou C) et sont donc promus.

Sur ces 1524 élèves, 23 n'ont pas reçu de code "avis du maître"

Elèves non-promus ou promus sur décision du conseil de classe

196 élèves n'ont pas obtenu le code note minimum de C dans CLOEE. Leurs code note étant soit vide soit égal à N pour non-promu.

Sur ces 196 élèves, 86 sont promus sur décision du conseil de classe et 110 sont non-promus.

Autres

17 élèves ont passé les épreuves cantonales partiellement.

13 élèves ont passé l'épreuve à titre indicatif.

Ces élèves ne sont donc pas comptabilisés dans cette étude.

Dans le tableau ci-dessous, on trouve successivement les effectifs et les pourcentages des élèves ayant obtenu un code aux trois critères qui déterminent l'orientation (F = filles; M = garçons):

Elèves promus

code épreuve	F	%	M	%	total	Somme:
A	201	25.54%	186	25.24%	387	25.39%
B	465	59.09%	444	60.24%	909	59.65%
C	121	15.37%	107	14.52%	228	14.96%
Pourcentage:	787	100.00%	737	100.00%	1524	100.00%

code note	F	%	M	%	total	Somme:
A	374	47.52%	293	39.76%	667	43.77%
B	298	37.87%	290	39.35%	588	38.58%
C	115	14.61%	154	20.90%	269	17.65%
Pourcentage:	787	100.00%	737	100.00%	1524	100.00%

code maître	F	%	M	%	total	Somme:
-------------	---	---	---	---	-------	--------

A	406	51.59%	296	40.16%	702	46.06%
B	287	36.47%	331	44.91%	618	40.55%
C	79	10.04%	102	13.84%	181	11.88%
	15	1.91%	8	1.09%	23	1.51%
Pourcentage:	787	100.00%	737	100.00%	1524	100.00%

Orientation des promus (sans les promus après décision du conseil de classe)

orientation	F	%	M	%	total	Somme:
6OR	45	5.72%	48	6.51%	93	6.10%
7PP	127	16.14%	152	20.62%	279	18.31%
7MO	210	26.68%	213	28.90%	423	27.76%
7MA	405	51.46%	323	43.83%	728	47.77%
Absent de CLOEE			1	0.14%	1	0.07%
Somme:	787	100.00%	737	100.00%	1524	100.00%

réalité l'an t+1	F	%	M	%	total	Somme:
Maturité	412	52.35%	333	45.18%	745	48.88%
Moderne	240	30.50%	238	32.29%	478	31.36%
Orientation	1	0.13%	4	0.54%	5	0.33%
Préprofessionnelle	126	16.01%	158	21.44%	284	18.64%
Transition	1	0.13%			1	0.07%
Privé groupe secondaire	2	0.25%			2	0.13%
Hors-canton	5	0.64%	4	0.54%	9	0.59%
Somme:	787	100.00%	737	100.00%	1524	100.00%

orientation	réalité l'année scolaire t + 1	F	%	M	%	total	Somme:
6OR	Maturité	11	1.40%	13	1.76%	24	3.22%
6OR	Moderne	28	3.56%	24	3.26%	52	10.88%
6OR	Préprofessionnelle	6	0.76%	11	1.49%	17	5.99%
7PP	Moderne	1	0.13%			1	0.21%
7PP	Orientation	1	0.13%	4	0.54%	5	100.00%
7PP	Préprofessionnelle	120	15.25%	146	19.81%	266	93.66%
7PP	Transition	1	0.13%			1	100.00%
7PP	Privé groupe secondaire	2	0.25%			2	100.00%
7PP		2	0.25%	2	0.27%	4	44.44%
7MO	Moderne	210	26.68%	213	28.90%	423	88.49%
7MA	Maturité	401	50.95%	320	43.42%	721	96.78%
7MA	Moderne	1	0.13%	1	0.14%	2	0.42%
7MA		3	0.38%	2	0.27%	5	55.56%
	Préprofessionnelle			1	0.14%	1	0.35%
Somme:		787	100.00%	737	100.00%	1524	100.00%

Orientation des non-promus (y compris les promus après décision du conseil de classe)

orientation	F	%	M	%	total	Somme:
6OR	74	84.09%	91	84.26%	165	84.18%
6TR	1	1.14%	3	2.78%	4	2.04%
7PP	3	3.41%	2	1.85%	5	2.55%
	10	11.36%	12	11.11%	22	11.22%
Somme:	88	100.00%	108	100.00%	196	100.00%

NB: Les non-promus sont les élèves qui ont un code note N ou manquant. Cela pose parfois problème pour des élèves promus dont le code note est manquant. En effet, ces élèves entrent alors (ici) dans le groupe des non-promus.

affectation réelle l'an t+1	F	%	M	%	total	Somme:
Orientation	6	6.82%	17	15.74%	23	11.73%
Préprofessionnelle	44	50.00%	42	38.89%	86	43.88%
Terminale	5	5.68%	9	8.33%	14	7.14%
Transition	19	21.59%	26	24.07%	45	22.96%
Privé groupe secondaire	1	1.14%			1	0.51%
	13	14.77%	14	12.96%	27	13.78%
Somme:	88	100.00%	108	100.00%	196	100%

orientation	réalité l'année scolaire t + 1	F	%	M	%	total	Somme:
6OR	Orientation	6	6.82%	17	15.74%	23	100.00%
6OR	Préprofessionnelle	41	46.59%	40	37.04%	81	94.19%
6OR	Terminale	5	5.68%	9	8.33%	14	100.00%
6OR	Transition	18	20.45%	23	21.30%	41	91.11%
6OR	Privé groupe secondaire	1	1.14%			1	100.00%
6OR		3	3.41%	2	1.85%	5	18.52%
6TR	Transition	1	1.14%	3	2.78%	4	8.89%
7PP	Préprofessionnelle	3	3.41%	2	1.85%	5	5.81%
	Somme:	88	100.00%	108	100.00%	196	100.00%

Ocstat 2008, source CLOEE

5.10. Bureau de l'informatique scolaire

Personnel

Etat du personnel au 31 décembre 2008: 7 personnes pour 5,1 postes, selon la répartition suivante:

1 chef de bureau (100%)

1 chef de projets (100%)

1 responsable de la gestion administrative des écoles (90%)

- 1 collaboratrice PAO (70%)
- 1 collaboratrice administrative (60%)
- 1 collaboratrice administrative (60%)
- 1 secrétaire (30%)

Épreuves cantonales

Le Bureau de l'informatique scolaire apporte un soutien logistique au service de l'enseignement obligatoire pour la composition, la réalisation, la correction et la diffusion des résultats des épreuves cantonales d'orientation et des épreuves de degré 8.

Informatique pédagogique - Ecoles enfantines et primaires, écoles spécialisées et institutions

Afin de favoriser l'intégration et l'utilisation des "MITIC" (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication) dans l'enseignement, des "activités à privilégier" en lien avec le plan d'études sont proposées au corps enseignant.

Le logiciel "Imagemo" a été adapté pour les écoles neuchâteloises. Il comprend plus de 400 images, mots et sons correspondants, tirés de livres faisant partie des moyens d'enseignement romands et utilisés pour l'apprentissage de la lecture. Les exercices s'adressent aussi bien à de jeunes apprentis-lecteurs francophones qu'à des élèves allophones plus âgés.

L'application "MEMOT", développée dans le Canton de Neuchâtel par le BIS en collaboration avec le service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN), permet de consolider l'apprentissage orthographique des mots, l'entraînement et la répétition de ceux-ci. Cette application est accessible depuis le domicile des élèves, au travers du portail pédagogique neuchâtelois.

Des animateurs et animatrices offrent au corps enseignant un accompagnement personnalisé leur permettant de progresser dans l'utilisation des MITIC pour leur enseignement.

Informatique pédagogique - Ecoles du secondaire 1, écoles spécialisées et institutions

Depuis 2004, la plate-forme iClasse met à disposition des élèves du secondaire 1 des activités dans les domaines du français et des mathématiques. Des auteurs neuchâtelois continuent à créer des activités permettant l'individualisation et la différenciation. Ces exercices fondamentaux répondent en particulier aux besoins de la section préprofessionnelle, mais apportent une aide bienvenue aux élèves des autres sections. Pour la première fois, un Cahier de Vacances a été proposé durant l'été 2008 sur la plate-forme iClasse.

L'intégration des MITIC et les besoins pédagogiques évoluent continuellement. Pour répondre à ce défi, plusieurs projets sont en cours dont voici les principaux:

- Le projet *fondamenTIC* vise à mettre à disposition du corps enseignant un outil de gestion des ressources d'apprentissage permettant à chaque enseignant de partager et d'utiliser des ressources pédagogiquement éprouvées au service d'apprentissages différenciés. Ce dispositif devrait faciliter l'exploitation des ordinateurs en fond de classe dans les classes préprofessionnelles et terminales.
- Le projet *TIC-Lecture* vise à offrir à tous les élèves des exercices d'entraînement à la lecture leur permettant de remédier à des difficultés de lecture et de progresser dans ce domaine.
- Les projets *praTIC-allemand* et *praTIC-anglais* ont pour but d'offrir à chaque élève la possibilité de développer l'expression et la compréhension orales grâce à un entraînement personnalisé au moyen de l'outil informatique, dans le cadre de séquences didactiques préparées en complément au moyen officiel.

- Un dispositif de permanences est mis en place dans la majorité des centres scolaires afin d'offrir un appui de proximité au corps enseignant et aux élèves en vue d'aider l'intégration des MITIC dans l'enseignement et l'apprentissage.

Prévention & Ethique

Les séances d'information mises en place dans le cadre de la campagne "Prévention et Ethique" se poursuivent auprès des parents des élèves de l'enseignement obligatoire, en complément au site RPN, offrant des conseils sur le comportement à adopter dans l'utilisation d'Internet.

Informatique administrative

Le développement et l'adaptation du système de gestion des écoles CLOEE se sont poursuivis en 2008. Le but est de simplifier les travaux standards de la gestion administrative des écoles et de répondre à un environnement en constante évolution.

Cette année, les améliorations suivantes sont entrées en vigueur (liste non exhaustive):

- Informatisation des inscriptions des futurs élèves préscolaires, sur le principe utilisé dans les villes du Locle, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. Appliqué au printemps 2008, ce principe a permis une diminution notable de la charge administrative.
- Refonte du système d'information lors des mutations (départ ou arrivée) des élèves. Le processus papier sera remplacé par un système informatisé. Cet outil est actuellement en phase de test et sera généralisé au printemps 2009.
- Déploiement de CLOEE dans les écoles spécialisées qui ont été rattachées au service de l'enseignement obligatoire. La formation s'est déroulée dans le courant de l'automne mais l'adaptation des besoins propres à ces écoles se poursuivra l'année prochaine.
- Remplacement du bulletin scolaire, actuellement manuscrit, par une version informatisée. Ce principe a été introduit en août 2008 pour les nouveaux élèves de première année. La mise en place de ce système a nécessité une vérification totale du cursus scolaire de tous les élèves du canton.
- Généralisation de la gestion informatisée des absences des élèves dans les écoles du secondaire 1.

A la liste des travaux ci-dessus, s'ajoutent les nombreux projets en cours, dont certains sont sur le point d'aboutir. Parmi ceux-ci:

- Informatisation de documents scolaires: le document principal du maître de classe, appelé "Rôle de classe", devrait être informatisé prochainement.
- Suivi des élèves en difficultés. Ce projet complexe doit permettre de suivre non seulement l'élève mais également toutes les personnes qui interviennent dans un réseau d'aide. Ce projet devrait arriver à échéance durant l'année scolaire 2009-2010.
- Le projet d'informatisation de l'annonce d'absence et de remplacement des enseignants devrait être mis en exploitation durant le premier semestre 2009. Cette informatisation remplacera et simplifiera une procédure papier.
- Amélioration de la synchronisation des horaires du secondaire 1. L'augmentation de la complexité des horaires demande une attention soutenue.
- Le guichet unique permet d'améliorer la disponibilité des prestations à ses usagers; des travaux préparatoires sont en cours afin d'offrir certaines prestations scolaires dans le guichet unique neuchâtelois.

5.11. Education routière

Durant l'année 2008, la commission d'éducation routière (CER), sous la présidence de M. Jean-Claude Marguet, chef du service de l'enseignement obligatoire, s'est réunie à deux reprises. La

commission technique d'éducation routière (CTER), quant à elle, s'est retrouvée 9 fois sous la présidence de M. Pascal Cosandier, inspecteur d'écoles.

Le 2 juillet 2008, la quatorzième édition de la "Coupe scolaire cycliste" s'est déroulée au Locle dans d'excellentes conditions. De nombreux parents sont venus encourager leur enfant. Depuis plus d'une décennie, la commission technique peut compter sur l'investissement important des policiers ainsi que sur l'aide de collaborateurs externes. Grâce à des donateurs fidèles et nombreux, chaque concurrent est reparti à son domicile avec un prix.

Après plus de trente ans de bons et loyaux services, la remorque et le matériel du jardin de circulation ont dû être remplacés.

Dans sa séance du mois de mars, les membres de la CER ont décidé que l'éducation routière serait également dispensée à tous les élèves de 4 ans du canton.

Durant l'année, le président de la CTER a assisté à plusieurs leçons dispensées par les membres des brigades d'éducation routière. Il a pu ainsi se rendre compte de l'important travail effectué auprès des enfants et des adolescents.

Trois campagnes radiophoniques sur RTN à l'occasion des rentrées scolaires d'avril, d'août et d'octobre ont pu avoir lieu grâce au soutien du service cantonal des automobiles et de la navigation. La radio neuchâteloise, par le biais de son budget prévention, a pris à sa charge le 50% du coût total.

La campagne de sensibilisation "A pied, c'est mieux!", instaurée par la Commission d'éducation routière (CER) a reçu cette année encore l'appui de Promotion santé suisse (PSS). MM. Thierry Gogniat, chef de projet et son adjoint Michel Cugnet ont poursuivi leurs efforts dans les domaines de sécurité routière et du mouvement. Quelques activités sont à relever:

- Trois actions se sont déroulées et concernaient tous les élèves de l'école enfantine à la 5^e année. En février, une information en vue du retour des beaux jours sous la forme d'un "Flipbook". En avril, un concours de photos a vu la participation de 130 classes. En août, une information "rentrée scolaire" sous la forme d'une carte et d'un autocollant;
- A la demande l'Office fédéral de la santé publique, un stand "A pied, c'est mieux!" a été réalisé lors du Congrès "Ecole en Mouvement", le 15 septembre 2008 au Stade de Suisse à Berne;
- Le nombre de pédibus pour l'ensemble du territoire cantonal est passé de 14 à 21 en 2008.

Comme chaque année, les brigades d'éducation routière et les responsables de la campagne "A pied, c'est mieux!" sont allés présenter leurs activités aux étudiants de 3^e année de la haute école pédagogique (HEP-BEJUNE) du site de La Chaux-de-Fonds.

Le concept "Concer'pop" (concept de circulation et d'éducation routière en scolarité post-obligatoire du Pays de Neuchâtel) s'est, une nouvelle fois, adressé aux étudiants et apprentis des écoles secondaires supérieures et de l'enseignement professionnel de notre canton. La campagne, qui comporte à la fois une partie théorique et une partie pratique, a accueilli 136 classes. La remise des prix a eu lieu au lycée Blaise-Cendrars le 27 novembre 2008.

La précieuse collaboration des polices communales dans les diverses actions menées tout au long de l'année est à souligner: ce sont des relais importants sans lesquels le travail effectué n'aurait pas le même impact.

Au sein de la commission d'éducation routière, deux départs ont été enregistrés:

- M. Delson Diacon, représentant du TCS, section Jura neuchâtelois, a été remplacé par M. Bernard Chételat, nouveau président de la section;
- M. Jean-Willy Rickly, représentant du TCS, section neuchâteloise, a été remplacé par M. Fabien Wolfrath, nouveau président de la commission prévention et sécurité routière du TCS.

Moniteurs de la brigade d'éducation routière de la gendarmerie

- sgtm-chef J.-C. Rohrbach, chef de la brigade
- sgt-chef J.-L. Chervet, adjoint au chef de la brigade
- sgt-chef Blaise Matthey
- app Nathalie Douidin

Moniteurs des polices locales des villes

- Neuchâtel: app H. Morgenthaler, Mme Anouk Perritaz (depuis le 01.09.2008)
- Le Locle: cpl O. Gsteiger, cpl M. Châtelain.

Hormis les interventions traditionnelles dans les classes des écoles enfantines, primaires et secondaires, telles que décrites dans la brochure "l'éducation routière dans le canton de Neuchâtel", les policiers ont rempli les missions suivantes:

- présence des agents aux abords des collèges primaires et secondaires, de même que lors de manifestations impliquant des enfants;
- participation à la création de moyens d'enseignement;
- animation des séances relatives aux mesures éducatives prises à l'encontre d'adolescents qui ne respectent pas les règles de la circulation;
- contrôle des vélos, à la demande de plusieurs commissions scolaires ou collèges du canton;
- formation des patrouilleurs scolaires et des patrouilleurs adultes;
- lors de la rentrée scolaire, distribution aux enseignants de divers documents, notamment les calendriers scolaires "*Faigaffe*" du BPA, les baudriers du TCS et le courrier BPA;
- collaboration dans le cadre de plusieurs campagnes spécifiques dont "*Rentrée scolaire*", "*A pied, c'est mieux!*";
- distribution ou expédition de matériel, notamment du document présentant les objectifs de l'éducation routière, de brochures, de dépliants, de gadgets;
- tenue de stands d'information;
- collaboration avec divers organismes, en particulier avec le Conseil de la sécurité routière, le TCS, l'ACS et le BPA;
- participation à des sessions de formation continue.

6. SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DES LYCEES

6.1. Rapport du service

Généralités

L'année écoulée a vu les nombreuses révisions de réglementations des formations professionnelles se poursuivre à un rythme encore accéléré. Ce sont ainsi plus de 30 nouvelles ordonnances fédérales qui sont entrées en vigueur en 2008. Rappelons que ce vaste mouvement de réforme induit par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle

(LFPr) touchera dans les années à venir la totalité des 300 formations professionnelles régies par la Confédération.

Toutes ces révisions impliquent de gros efforts de mises à jour et d'adaptation tant pour les formateurs-trice-s en entreprise que pour celles et ceux des écoles professionnelles ou encore pour les collaborateur-trice-s du SFPL qui voient ainsi leur charge de travail augmenter et se complexifier.

Dans les lycées, la révision partielle de l'ordonnance du Conseil fédéral et du règlement de la conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM) est entrée en vigueur en août 2008 pour les élèves qui ont commencé leurs études gymnasiales lors de cette rentrée. Les modifications imposées par le Conseil fédéral et par la CDIP et le nouveau règlement des études des lycées cantonaux y relatif, ont été acceptés avec réticence et résignation par les conseils et commissions des lycées de notre canton qui y ont vu une remise en cause de certaines innovations pédagogiques introduites quelques années auparavant lors de la réforme de la maturité gymnasiale et ceci avant même que l'évaluation scientifique de ces innovations ne soit terminée. De plus, la nouvelle option spécifique "langues anciennes", à l'attention des élèves de 9^{ème} maturités a été mise en place.

Les travaux de révision de la loi sur l'enseignement secondaire supérieur ont été entamés.

Après la fermeture de la filière de design d'objets industriels de la Haute école Arc décidée par la Confédération et au vu de l'importance capitale que revêt l'esthétique pour les objets horlogers, notre région se doit d'offrir une formation de niveau supérieur dans ce domaine. C'est pourquoi l'Ecole d'arts appliqués du CIFOM – qui a depuis fort longtemps des liens étroits avec les entreprises horlogères – a prévu d'étendre ses formations au niveau école supérieure (ES) en créant une filière de formation de "designer ES d'objets horlogers" unique en Suisse et reconnue par la Confédération. Convaincu de l'importance stratégique de cette filière, tant pour la formation d'une relève professionnelle de qualité que pour le développement des entreprises horlogères de notre région, le Conseil d'Etat a soumis au Grand Conseil un projet de décret octroyant un crédit de 730.000 francs pour la création de cette nouvelle filière de formation en école à plein temps. Les député-e-s ont accepté cette proposition tout en l'assortissant d'un postulat demandant que soit étudiée la possibilité d'effectuer cette formation également en cours d'emploi afin de limiter autant que faire se peut son coût pour l'Etat.

Pour faire face au manque avéré de salles de sport en ville de La Chaux-de-Fonds pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école obligatoire et dans les écoles professionnelles du CIFOM, les autorités communales et cantonales ont étudié ces dernières années plusieurs projets de construction. Finalement, au vu de la situation financière difficile, tant pour la ville que pour l'Etat, un projet de halle double située à l'ouest de la ville a été retenu. Cette construction ne résoudra pas tous les problèmes mais la situation sera passablement améliorée.

Pour pouvoir bénéficier d'un subventionnement fédéral selon l'ancienne loi sur la formation professionnelle, le projet devait impérativement être déposé auprès des instances fédérales avant le 31 décembre 2007. Pour ce faire, le Conseil général de la ville de La Chaux-de-Fonds a accepté l'octroi d'un crédit de 4,5 millions de francs pour permettre la réalisation dudit projet. Le Grand Conseil a, lui, accepté une demande de crédit de plus de 3,5 millions de francs pour permettre la prise en charge de la part cantonale de la construction de cette halle dénommée "halle Volta".

Relevons que ce projet est pour notre canton le dernier investissement à bénéficier d'un subventionnement fédéral selon l'ancienne loi sur la formation professionnelle. En effet, en 2008 le nouveau système de financement fédéral de la formation professionnelle est entré en vigueur. Le rapport de gestion de l'année 2007 annonçait que le nouveau mode de subventionnement, combiné aux effets de la RPT, provoquerait pour le canton de Neuchâtel une diminution de près de 20%, ou de 4 millions de francs environ, des recettes octroyées par la Confédération spécifiquement pour la formation professionnelle. Or, les montants définitifs communiqués à fin novembre 2008 par l'OFFT sont encore inférieurs de près de 1,5 million de francs à ceux qui avaient été annoncés!

Cette diminution s'explique par le fait que la Confédération avait prévu un montant global plafonné à 480 millions de francs pour le versement des forfaits. Or, comme le nombre de contrats d'apprentissage a finalement été supérieur aux prévisions, le montant des forfaits par contrat a été adapté en conséquence. Si l'augmentation des effectifs en formation professionnelle est en soi très réjouissant, il est pour le moins choquant que les cantons doivent à eux seuls en supporter le

surcoût alors qu'avec un montant de subventions ainsi plafonné, la Confédération n'honore toujours pas sa part de contribution de 25% pourtant inscrite dans la loi fédérale du 13 décembre 2002 entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2004.

Parallèlement, le service et les directions des écoles du degré secondaire 2 poursuivent leurs efforts d'économie de fonctionnement. Ainsi, certains départs en retraite ne sont pas compensés par de nouveaux engagements mais entraînent une nouvelle répartition des tâches. A fin 2008, le SFPL atteint ainsi l'objectif fixé en début de législature par le Conseil d'Etat de diminuer la masse salariale à charge de l'Etat de 10%. Toutefois, cette évolution se traduit immanquablement par une surcharge chronique de travail, par des heures supplémentaires qui ne peuvent être ni reprises en congés, ni rémunérées, par des retards dans le traitement de certains dossiers et par une baisse de la qualité de certaines prestations. Ainsi, la visite des conseiller-ère-s du service aux apprenti-e-s sur leur lieu de travail n'est plus effectuée systématiquement mais seulement à la demande de l'apprenti-e ou de l'employeur-euse en cas de problème. Certaines associations professionnelles ne manquent pas de déplorer cette évolution qui peut avoir des conséquences néfastes sur la qualité de la formation ou sur la prévention de conflits.

Dans ces conditions, et suite à de nombreux changements de personnel, le SFPL n'a pas encore été en mesure de mettre en place le système de gestion des risques et de contrôle interne exigé par l'arrêté du Conseil d'Etat du 29 mai 2007.

En 2008, le SFPL a poursuivi sa collaboration très active au projet d'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale âgé-e-s de moins de 30 ans en assurant notamment le coaching des jeunes en formation. Les résultats obtenus dans le cadre de ce projet continuent à être encourageants et si le nombre de jeunes signalé-e-s par les services sociaux ne cesse de croître, il n'en est malheureusement pas de même du nombre de places d'apprentissage qui leur sont destinées tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Il est frustrant de constater que plusieurs projets personnels de formation ne peuvent se concrétiser en raison du manque de possibilités d'accueil.

Le projet de "case management" annoncé en 2007 et soutenu financièrement pour quatre ans par la Confédération est en voie de réalisation. Grâce au travail de coordination assuré par la personne responsable de mettre en œuvre ce concept, les jeunes en difficulté en fin de scolarité obligatoire devraient être accompagné-e-s de manière à ce que leur entrée en formation professionnelle et leur insertion professionnelle soient facilitées. Ce dispositif vise ainsi à prévenir et à limiter le nombre de jeunes qui devront par la suite avoir recours à l'aide sociale.

Notre canton a également obtenu l'accréditation pour la mise en place d'un système de validation des acquis pour les adultes ainsi qu'un crédit d'impulsion de la Confédération. Ce projet permettra de répondre aux besoins accrus de mobilité sur le marché de l'emploi en reconnaissant des compétences acquises dans divers cadres professionnels mais également associatifs ou privés.

De façon plus générale, l'année 2008 a encore été marquée par le Salon des métiers "Capacité" qui a eu lieu du 8 au 13 septembre au centre ville de La Chaux-de-Fonds. Grâce à l'engagement remarquable des associations professionnelles, des services concernés du DECS, des directions, du personnel enseignant et des élèves des écoles professionnelles, cet événement a été un véritable succès et a eu un écho remarquable auprès des élèves des classes de 8^e et 9^e années de l'école secondaire, de leurs parents, des médias, ainsi que de la population en général.

Ce genre de manifestation visant à promouvoir la formation professionnelle s'inscrit pleinement dans la stratégie que le Conseil d'Etat adoptera tout prochainement et qui aura en outre pour objectif d'augmenter la proportion d'élèves choisissant la formation professionnelle au sortir de l'école obligatoire et plus particulièrement une formation en entreprise. Cette évolution devrait permettre à l'avenir à notre canton de se rapprocher des moyennes suisses autant en ce qui concerne les pourcentages de jeunes accomplissant un apprentissage dual qu'en matière de coûts des formations qui sont actuellement excessifs en raison de la trop forte proportion de jeunes suivant une formation en école à plein temps.

Personnel

Nb	Poste	ept	ept (Financement externe)
1	Chef de service	1.0	
1	Chef du bureau des lycées académiques neuchâtelois	1.0	
2	Adjoint au chef du service	2.0	
1	Juriste	0.5	
1	Responsable de formation	1.0	
1	Responsable de la promotion et de la communication	0.5	0.5
1	Case Management	0.5	0.5
1	Responsable des examens	1.0	
1	Responsable administratif	1.0	
7	Conseiller en formation professionnelle	6.5	
1	Coach – conseiller en formation professionnelle		1.0
15	Collaborateur	11.0	
2	Apprenant	2.0	
1	Promoteur des places d'apprentissage		0.5
36	Total	28	2.5

6.2. Lycées académiques neuchâtelois***Lycée Denis-de-Rougemont (LDDR)*****Corps enseignant**

115 professeurs pour 86.30 postes complets.

Au chapitre des mutations, il convient de signaler plus particulièrement les départs à la retraite de MM François Borel, François-Olivier Borel et Gérard Gast.

3 engagements ont été possibles: Mme Heidi Tissot-Kuser ainsi que MM. Christian Pointet et Maurizio Peretti.

Personnel administratif

14 personnes pour 11,1 postes complets dont la direction (3,5 postes pour 1 directeur, 2 adjoints et 1 adjoint de direction) et une équipe administrative et technique (7,6 postes pour 10 personnes).

Effectif des élèves

A la rentrée scolaire 2008-2009, l'effectif s'élevait à 926 (493 filles et 433 garçons) pour 45 classes

Certificats et diplômes délivrés

228 (35 mentions bien, 5 mentions très bien) ont été délivrés en juin 2008.

Activités

On ne mentionnera ici que les principales activités proposées dans le cadre d'une vaste offre culturelle et sportive: le spectacle pour chorale et orchestre « Love », organisé à l'Aula du nouveau bâtiment, a remplacé le traditionnel Concert des lycéens, annulé cette année en raison d'une transition au niveau de l'organisation des cours de musique au lycée; « Dom Juan », de Molière, par le Groupe théâtre du Lycée; les auditions théâtre et musique; les voyages de maturité; des échanges avec Esslingen, Rome et Madrid; un voyage pour les élèves de l'OS arts visuels à Rome; la participation à la Vogalonga de Venise; les camps de ski et le camp polysportif; la

semaine « Nouvelles Technologies »; les activités hors-cadre; la Fête des Vendanges; le Bal des lycéens.

En ce qui concerne le concept "Espace Lycée", direction, maîtres et élèves poursuivent leurs travaux visant à apporter soutien et motivation au moyen de conférences et de journées spéciales à tous ceux qui sont partie prenante au bon fonctionnement du lycée.

Dans le cadre de la démarche consacrée à la « Détection et prévention précoces dans les domaines de l'école et de la formation » soutenue par l'Office fédéral de la santé publique, le professeur Philippe Stephan du CHUV a présenté aux enseignants une conférence sur les problèmes liés à l'adolescence, et les maîtres de classe ont participé à des ateliers en rapport avec ce sujet. Une « Journée Santé » a été organisée pour tous les élèves de 1ère année sur le thème « Subir ou frapper...comment gérer la violence ».

De plus les colloques de branche proposent des journées ou activités spéciales autour d'un thème d'actualité.

A noter également l'excellent engagement du Groupe de liaison (élèves élus par leurs pairs) dans sa collaboration avec la direction. Plusieurs projets et propositions d'activité émanent de ce groupe. A titre d'exemple: une journée de sensibilisation à la politique avec des intervenants issus du monde politique neuchâtelois, un journal du lycée, un livre d'or etc.

Toutes ces activités ont un sens et permettent non seulement d'affirmer l'image du lycée Denis-de-Rougemont, mais également de garantir aux lycéennes et lycéens qui se destinent aux Hautes Ecoles une ouverture d'esprit et une culture générale solide.

Lycée Blaise-Cendrars

Corps enseignant

1 directeur, 1 directrice adjointe et 1 directeur adjoint pour 3,00 postes.

84 enseignants pour 62,24 postes.

Au terme de l'année scolaire 2007-08, Mme Firouzeh Miserez (chimie) et M. Jean-Claude Regazzoni (mathématiques) ont pris leur retraite.

Mme Carole Hirschy (français) a pris une année sabbatique.

Mme Carole Nussbaum (allemand) n'a pas renouvelé son contrat.

Ont été engagés sous contrat de droit privé M. Thierry Calestani (chimie), M. Florian Jaccard (mathématiques), M. Alain Lopez (espagnol), M. Johnny Nussbaumer (chimie), M. Christophe Stawarz (français), M. Philippe Vuilleumier (physique).

De plus, Mme Aurélie Gogniat (espagnol, français), Mme Leily Sandoz (anglais), M. Jérôme Boillat (géographie, histoire), M. Marc Favre (économie et droit), M. Steeve Lambrigger (éducation physique), M. Gregoire Mancuso (italien), M. Johnny Nussbaumer (chimie), M. Niel Smith (mathématiques), M. Sébastien Wyssmüller (biologie) dispensent quelques heures en accomplissant leur deuxième année de formation HEP-BEJUNE dans notre établissement.

Personnel administratif

9 personnes pour 6,45 postes.

Effectif des élèves

680 à la rentrée d'août 2008 répartis en 34 classes.

Certificats et diplômes délivrés

218 maturités gymnasiales.

Activités

En ce qui concerne les activités culturelles de notre institution, le groupe théâtre du Lycée a présenté cette année à l'aula du Lycée Tailleur pour dames de Georges Feydeau. M. Pier-Angelo Vay, professeur au Lycée, en a assuré la mise en scène.

En date du 15 février 2008, a eu lieu le concert du chœur du Lycée Blaise-Cendrars accompagné de l'orchestre du Conservatoire.

Le ciné-club et sa nuit du cinéma ont connu, comme chaque année, un grand succès.

En avril, les voyages d'étude ont emmené nos classes de deuxième année à Amsterdam, Berlin, Budapest, Florence, Londres, Rome, Sorrente et Venise. Cette semaine a donné lieu à des activités hors-cadre pour les autres niveaux: journées santé et relations Nord-Sud pour les classes de première année, visites d'entreprises, journées de l'OS, stages et préparation tant aux écoles subséquentes qu'à la vie professionnelle pour les classes de troisième année.

Durant l'année 2008, les élèves ont assisté à plusieurs spectacles et concerts. En février, l'ensemble des classes s'est d'abord rendu à la Salle de Musique pour le concert du Chœur du Lycée dirigé par François Cattin au cours duquel a été exécuté « Le Roi David » d'Arthur Honegger. Les élèves de première année ont eu ensuite l'occasion d'apprécier l'adaptation du roman épistolaire de Kressmann Taylor « Inconnu à cette adresse » par la Compagnie « de Notes et de Mots » au théâtre ABC. En juin, quatre classes de première et de deuxième ont visionné au cinéma Scala le documentaire de François Kohler « Cher Monsieur, cher Papa ». À l'issue de cette séance, les élèves ont engagé une discussion avec le réalisateur.

En septembre, les élèves de troisième année ont entendu à l'aula du Lycée le Trio n°3 de Schubert joué par l'ensemble Cantori. L'audition était entrecoupée par une présentation didactique de Simon Peguiron. En octobre, les élèves de deuxième année ont vu « Home » d'Ursula Meier au cinéma Eden en présence de Thierry Spicher, directeur de production. Une semaine plus tard, du théâtre d'objet a été proposé aux troisièmes années avec « La Populace villageoise tremble d'effroi », création du Théâtre de la Poudrière jouée au Théâtre Populaire Romand (TPR). En décembre, toujours au TPR, Roméo et Juliette de William Shakespeare a été montré à toutes les classes de deuxième année, dans une nouvelle mise en scène de Lorenzo Maleguerra. Les élèves ont pu assister à des extraits de répétition quelques jours avant la représentation.

Quatre expositions ont eu lieu dans le hall du Lycée: du 3 au 20 mars, Odanata - filles de l'eau, filles du feu, ensemble de photographies naturalistes de Sandro Marcacci et de Nadia Vuilleumier consacrées à la libellule. Carlo Baratelli est venu ensuite exposer du 10 avril au 9 mai une vingtaine de photographies issues de ses différents voyages en Suisse et à l'étranger. En septembre, le collectif interdisciplinaire « Mü » a présenté quinze planches A3, A4 et A5 de compositions mêlant dessins, photographies et traitement infographiques sur le thème de la transformation des matériaux. Enfin, Mémoires de Catherine Corthésy, d'octobre à décembre, a dévoilé une série de tableaux intitulés « Trous de mémoire », des livres pliés, des calligraphies sur le thème de l'oubli et de l'évocation.

Si l'on considère les aspects pédagogiques qui ressortent dans la vie du Lycée, quelques éléments qui concernent l'enseignement et les enseignants peuvent être mis en évidence. On peut affirmer sans prétention qu'il y a actuellement dans l'institution un bel esprit de collaboration et d'émulation, sans doute dû à la présence « structurelle » des ATI, qui sont un facteur prépondérant de l'intégration facilitée de nombreux jeunes enseignants, et à la mise en place de colloques plus ou moins informels, générateurs d'estime réciproque pour les maîtres. La « morale du travail » est donc excellente, meilleure que le moral au travail sur lequel pèsent l'aberration des mesures CDIP de l'année passée dont la concrétisation est aussi contre-productive qu'on le pressentait, et la perpétuation des mesures d'économie du Conseil d'État; plus particulièrement, la suppression de certains dédoublements laisse en effet les enseignants perplexes à l'heure où les échecs restent trop nombreux et où le classement du canton de Neuchâtel au palmarès de la qualité de la préparation aux études subséquentes semble à la traîne. A cet égard, le vote récent du Grand Conseil semble avoir détendu l'atmosphère ...

Lycée Jean Piaget

Corps enseignant

Au 1er septembre 2008, le lycée comptait 206 enseignants dont 61 à temps complet et 145 à temps partiel, pour un équivalent de 139,39 postes au total.

Huit maîtres ont fait valoir leur droit à la retraite au cours de l'année 2008. Il s'agit de:

Mme Françoise Canaris (français), Mme Paola Ferrarino (italien), M. Charles-Robert Girardier (français et histoire), Mme Jacqueline Hofner (mathématiques), Mme Danielle Moeschler (histoire et géographie), Mme Françoise Piadé (bureautique), M. Philippe Schinz (mathématiques) et M. Jean-Jacques Schoeni (mathématiques).

Pour compenser ces départs et régulariser certaines situations, 14 maîtres ont été nommés par arrêté du Conseil d'Etat du 1er septembre 2008. Il s'agit de:

Mme Katharina Bösiger (allemand), M. Sven De Coulon (arts visuels), Mme Olivia Ferranti (sciences économiques), Mme Alexandra Fragnière (mathématiques), M. Davide Germana (anglais), M. Stéphane Gut (sciences économiques), M. Valentin Kohler (sciences économiques), Mme N. Palix (français et philosophie), M. Byron Papadopoulos (biologie), Mme Nicole Pasche (français et histoire), M. Vincent Rossel (biologie et sciences expérimentales), Mme Nicole Siron (français et arts visuels), Mme Danièle Tock (sciences économiques) et M. Nicolas Vuilleumier (anglais).

Personnel administratif et de direction

3 directeurs, 2 sous-directeurs, 1 administratrice pour 0,85 poste, 8 collaborateurs administratifs pour 6,95 postes, 3 médiathécaires pour 1,6 poste, 1 opératrice de saisie pour 0,5 poste, 2 techniciens pour 1,6 poste, 1 laborantin pour 0,8 poste, 9 concierges pour 6,7 postes et sous-traitance de nettoyage équivalant à 1,73 poste

Effectif des élèves

1744 élèves à la rentrée d'août 2008 répartis en 83 classes.

Certificats et diplômes délivrés

Maturité gymnasiale	:	165
Diplôme de commerce	:	82
Maturité professionnelle commerciale	:	93
Certificat de culture générale	:	94
Certificat d'assistant-e en administration	:	15

Activités

L'année 2008 aura incontestablement été marquée par le 125ème anniversaire de notre école supérieure de commerce. Les festivités ont connu un succès qui a dépassé les pronostics des organisateurs. Ainsi, quelques 1200 convives ont participé à la soirée de gala organisée aux Patinoires du Littoral, soirée notamment agrémentée d'interventions du duo Cuche et Barbezat.

Lors de la cérémonie de clôture 2008, les premiers certificats de culture générale, qui remplacent le diplôme, ont été remis par l'ESND. A propos des écoles de culture générale on peut relever le succès du « train des écoles de culture générale romandes » qui a relié Sierre à Delémont lors d'une journée commune romande de « portes ouvertes ». Le nouveau règlement de la maturité gymnasiale (plus de disciplines, note au travail de maturité, etc) est lui entré en vigueur en août au niveau de la volée de 1ère année.

A côté des habituels camps de ski, voyages d'études, échanges en Suisse et à l'étranger, expositions, spectacles, conférences, tournois sportifs, la vie du Lycée a encore été marquée par la présentation des travaux personnels des élèves de culture générale au Jardin Botanique et par une exposition montée par des élèves de 3ème année de maturité dans le cadre de leur travail de maturité intitulée: « Maurice Bavaud, ce Neuchâtelois qui voulut assassiner Hitler ». Cette exposition a été montée en janvier/février dans le Péristyle de l'Hôtel de Ville, puis à la bibliothèque de la Chaux-de-Fonds, à l'école secondaire, au Centre de la Côte et aux Cerisiers et finalement elle devait l'être à Vevey.

6.3. Centres professionnels

Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloise (CIFOM)

Ecoles

Le Centre est composé de 5 unités qui sont: école d'arts appliqués (eaa), école pierre-coullery (epc), école du secteur tertiaire (ester), école technique (et) et formation continue (fc).

Corps enseignant

Le personnel de direction du Centre compte 8 personnes engagées à plein temps.

Le corps enseignant est constitué depuis août 2008 de 121 personnes engagées à plein temps et 202 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 236,39 postes complets.

Personnel administratif

Le personnel administratif et technique est constitué de 28 personnes engagées à plein temps et 28 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 44,99 postes complets.

Le personnel de conciergerie est constitué de 11 personnes engagées à plein temps et 13 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 17,86 postes complets.

Le CIFOM compte en août 2008 4 apprenants de commerce et 1 apprenant assistant en information documentaire.

Effectifs des élèves

A la rentrée scolaire, le Centre a enregistré 1'277 élèves à temps partiel et 1526 élèves à plein temps, dont 105 élèves en préapprentissage.

En ce qui concerne la Formation continue, 165 personnes ont participé à 14 cours de la brochure, soit une moyenne de 12 personnes par cours. La participation est en baisse de 71% par rapport à l'année précédente. L'effectif des cours de perfectionnement menant à des certifications est de 282 à la rentrée 2008. 1356 personnes ont suivi 152 cours organisés à la demande, ateliers compris. La participation est en hausse de 219%.

L'Université Populaire Neuchâteloise a ouvert 27 cours auxquels ont participé 422 personnes.

Le cycle 2006-2008 du DIFA (diplôme de formateur et formatrice d'adultes) s'est terminé en juillet 2008. 15 titres ont été délivrés. Le DIFA n'a pas ouvert de nouveau cycle.

Certificats et diplômes délivrés

En 2008, 770 attestations, certificats fédéraux de capacité, certificats cantonaux, certificats de maturité professionnelle et diplômes ont été délivrés.

La Formation continue a délivré 76 brevets fédéraux, certificats de modules et certificats fédéraux de capacité.

Activités

- Acceptation par le Grand Conseil d'un crédit pour la création d'une filière ES de designer d'objets horlogers à l'école d'arts appliqués
- Audit de suivi de la certification ISO du CIFOM et certification de l'école pierre-coullery
- Début d'une réflexion sur la politique et la gestion des impressions au CIFOM
- Elaboration et entrée en vigueur de la réglementation des Centres professionnels
- Etat de situation relatif à l'organisation Santé et Sécurité au Travail (SST) au sein du CIFOM afin de répondre aux exigences de la loi fédérale sur le travail. Mise en place d'un concept cantonal sur les plans de la sécurité incendie et santé au travail
- Développement de projets tels que

- participation active de l'école d'arts appliqués à de nombreuses manifestations (conception et réalisation de mandats, concours, expositions) dans les domaines de la bijouterie, création de vêtements Couture et N'mod, design de l'information, graphisme et gravure
- participation active de l'école pierre-coullery au renforcement de l'activité de prospection et de démarchage pour l'obtention de nouvelles places de stages, au renforcement des échanges et de la collaboration avec les milieux des pratiques professionnelles
- participation active de l'école du secteur tertiaire au renforcement de la collaboration avec les institutions en charge de l'insertion des jeunes, au plan suisse dans le domaine des réformes du diplôme de commerce et du CFC d'employé de commerce
- ouverture à l'école technique d'une classe pilote d'attestation de formation professionnelle (AFP) en horlogerie selon le modèle alterné école-entreprise et participation à des groupes de travail pour la mise en œuvre de nouvelles ordonnances dans les métiers techniques
- mise en place d'une politique de communication du CEFNA et développement de l'offre de formation pour répondre aux nombreuses demandes d'entreprises et de services dédiés à l'insertion.

Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du Bâtiment (CPMB)

Ecole

Les activités de formation du Centre sont réparties en 3 secteurs:

- Formation théorique
- Cours interentreprises
- Formation supérieure et formation continue

Corps enseignant

Pour l'année scolaire 2008-2009, 20 enseignants à plein temps et 73 enseignants à temps partiel, soit un équivalent de 38 postes complets, sont appelés à dispenser l'enseignement. Pour l'enseignement de la formation supérieure et continue, nous comptons sur 74 enseignants occasionnels, actifs en 2008.

Personnel administratif

Le personnel de secrétariat comprend 5 personnes, auquel il y a lieu d'ajouter le personnel technique au nombre de 3, le tout représentant un équivalent de 5,7 postes à plein temps. Le personnel de la cafétéria comprend 6 personnes, représentant un équivalent de 3,3 postes.

Effectif des élèves

884 apprenti-e-s suivent leur formation dès la rentrée 2008-2009. A ceux-ci s'ajoutent 139 apprenti-e-s qui suivent uniquement les cours interentreprises. Effectivement, en pratique, certains cours sont regroupés entre plusieurs cantons romands et ont lieu à Colombier. 8 apprenti-e-s du Centre ont suivi les cours préparatoires à la maturité professionnelle au CIFOM ou au CPLN.

239 participants ont suivi des cours de formation professionnelle supérieure, pour préparer l'examen de brevet fédéral, de diplôme ES et de diplôme fédéral, qui ont eu lieu dans les domaines de l'électricité, des transports, de la menuiserie et du gros oeuvre. 81 personnes ont suivi des cours de formation continue dans divers domaines de la construction.

Certificats et diplômes délivrés

Le CPMB a délivré 179 certificats fédéraux de capacité (CFC) lors de la cérémonie de clôture du 3 juillet 2008. Il y a lieu d'ajouter la remise de 28 CFC du domaine de la construction à des lauréats

ayant suivi leur formation théorique dans d'autres cantons. En formation élémentaire, 28 attestations ont été distribuées.

Activités

La manifestation CAPA'CITE a eu lieu du 8 au 13 septembre 2008. Environ 250 apprenti-e-s, une quarantaine d'enseignants, le personnel administratif et technique, ainsi que la direction du CPMB se sont impliqués pour contribuer à ce grand succès.

Du 31 octobre au 8 novembre 2008, le CPMB a eu l'honneur d'accueillir les photographes Céline Eléonore Froidevaux et Guillaume Perret qui ont, pour l'occasion, exposé une sélection de leurs travaux. Dans le cadre des leçons de branches générales, les artistes ont pu expliquer à nos apprenti-e-s leur approche du monde de la photographie.

Plusieurs visites d'entreprises ou d'expositions ont eu lieu, dans le but de compléter la culture professionnelle et générale des apprenant(e)s et de promouvoir la camaraderie.

Les Rotary Clubs de Neuchâtel et Besançon ont financé un échange 2 x 4 jours pour la classe des maçons de 2^e année du CPMB et du CFA de Besançon (F).

En mai 2008, 10 apprenti-e-s du CPMB ont effectué un stage d'une semaine au CFA de Saint-Etienne (F).

Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN)

Ecoles

Le CPLN regroupe les écoles suivantes:

- Ecole technique (ET)
- Ecole professionnelle commerciale (EPC)
- Ecole des Arts et Métiers (EAM)
- Ecole des Métiers de la Terre et de la Nature (EMTN)
- Ecole supérieure de droguerie (ESD)
- Lycée d'enseignement professionnel (LEP)
- Formation continue (FC)

Ces unités de formation offrent, dans leur domaine respectif, des formations initiales, supérieures et continues ainsi que des mesures de préparation à la formation professionnelle.

Corps enseignant

Au 30 septembre 2008, 123 enseignants(e)s à plein temps et 160 enseignants(e)s à temps partiel, soit 193 postes en équivalent plein temps, œuvraient au CPLN, sans compter les nombreux spécialistes occasionnels.

Personnel administratif

Le personnel administratif et technique est constitué de 19 personnes à plein temps et 32 personnes à temps partiel, soit un équivalent de 36,62 postes complets (36,92 en 2007). L'objectif de réduction de 10% inscrit au programme de la législature est d'ores et déjà largement atteint.

Effectif des élèves

A la rentrée scolaire 2008-2009, il y avait 1358 élèves à temps partiel, 162 en préformation et 577 élèves à plein temps. Pour les formations supérieures, 231 élèves à plein temps et 133 à temps partiel. D'autre part, nous avons 186 élèves qui suivent des cours de formation professionnelle supérieure pour préparer l'examen du brevet et du diplôme fédéral dans les domaines financiers et de marketing. 91 élèves suivent les cours de préparation à la maturité professionnelle technique et en sciences naturelles. Plus de 1728 participants ont suivi des cours de formation continue dans les secteurs informatique, technique, artisanal, commercial, le développement personnel et les thérapies naturelles.

Certificats et diplômes délivrés

Au cours de l'exercice écoulé, le CPLN a délivré 708 certificats et diplômes.

Activités

En marge des activités traditionnelles de formation ressortant des mandats qui nous sont confiés par l'Etat, de nombreuses activités ont pris leur essor en 2008 au CPLN. Au plan du fonctionnement interne, nous relevons les actions suivantes:

Développement et application à large échelle de processus d'évaluation de l'enseignement, en particulier, mais pas exclusivement, auprès de nos apprenants adultes.

Réalisation d'enquêtes ciblées de satisfaction des usagers du CPLN (apprenants, personnel). Parmi elles, une enquête sur le climat scolaire a été réalisée ou est en cours, avec le soutien du CAPPEP, dans plusieurs écoles du CPLN.

Dans un établissement de formation professionnelle, les dangers liés à nos activités sont nombreux. Il s'agit de les identifier, d'en évaluer les risques et de prendre les mesures adéquates pour les réduire à un seuil acceptable. Basé sur un cahier des charges dont nous avons reçu le mandat de la mise en œuvre, le processus est actuellement freiné par le manque de ressources financières et humaines. Des solutions sont toutefois à l'étude. Dans ce contexte budgétaire austère, le CPLN a développé et déployé son dispositif de gestion des situations critiques, là aussi avec le précieux soutien du CAPPEP.

La démarche Qualité du CPLN est certifiée ISO 9001 depuis 2001. La norme, inchangée depuis 2000, a été mise à jour en novembre 2008. Dès lors que notre établissement a prouvé qu'il maîtrise d'ores et déjà les nouvelles exigences, la SGS nous a décerné début décembre une nouvelle certification selon la norme ISO 9001:2008; c'est probablement une première dans le canton voire au-delà de ses frontières.

Les développements centrés sur l'externe ne sont pas en reste, quoique fortement freinés par les contraintes budgétaires:

Le CPLN participe activement à plusieurs projets, financés par des fonds de l'Union européenne, liés à la formation professionnelle: création et mise à l'épreuve de référentiels de formation "métiers" pour les formations initiales de la coiffure et de l'automation. Il s'agit de déterminer dans quelle mesure les formations précitées sont similaires dans plusieurs pays européens (reconnaissance des compétences, validation sont à la clé). Un autre projet vise à développer une formation de niveau brevet pour les conjointes des chefs d'entreprises (PME); la reconnaissance d'acquis y jouera là aussi un rôle important.

Suite à la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle, tous les anciens règlements de formation sont peu à peu revus et transformés en ordonnances de formation. De nombreux cursus du CPLN ont déjà été remodelés pour répondre aux nouvelles exigences. Ces modifications du cadre légal, parfois profondes, engendrent une charge supplémentaire non négligeable pour les directions et le corps enseignant. Le changement de certains paradigmes a parfois de la peine à trouver sa voie auprès des milieux professionnels, ce qui complique l'exécution de nos missions.

Le CPLN est fortement impliqué dans le développement des identités cantonales qui regroupent les filières ES, l'Ecole Supérieure du canton de Neuchâtel (ESNE) et l'ensemble de la formation continue, le Centre de Formation Neuchâtelois pour Adultes (CEFNA).

6.4. Apprentissage

Libellé	F	M	Total
Nb total de contrats « dual » au 31.12.08	1269	1856	3125
Nb total de contrats « école » au 31.12.08	355	899	1254
Avenants au contrat « dual »	85	164	392
Avenants au contrat « école »	23	70	93
Ruptures de contrats « dual »	136	256	392
Ruptures de contrat « école »	36	131	167
Contrats de formation élémentaire en cours	17	42	59
Attestations fédérales de formation élémentaires délivrées	3	25	28

Cours de formation pour formateur en entreprise (ancien CMA)

En 2008, 14 cours ont été dispensés à 186 participants et 171 participantes pour 295 attestations délivrées.

Par ailleurs, 4 journées concernant les nouvelles prescriptions de formation ont été organisées pour:

- Les laborantins en physique et en chimie
- Les professions suissec
- Les professions polybat
- Les facteurs d'instruments de musique

Ces 4 journées ont été animées par M. Michel Etienne.

Enfin, 1 journée de formation continue sur les techniques d'apprentissage a été organisée au CPMB à Colombier, à la demande de l'Association neuchâteloise des techniques du bâtiment. 9 personnes y ont participé.

6.5. Commissions

Commission cantonale des lycées

La commission cantonale des lycées s'est réunie une fois au cours de l'année 2008, en février. Elle a donné un préavis favorable quant au nouveau règlement des études des lycées cantonaux et au nouvel arrêté concernant les grilles horaires de la maturité gymnasiale. Elle a proposé la nomination de M. Michel Augsburger, en tant que directeur adjoint du Lycée Blaise-Cendrars.

Commission du Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel et Fleurier

La commission du Lycée Denis-de-Rougemont s'est réunie en février et en septembre 2008. En février, elle a avalisé le nouveau règlement des études des lycées cantonaux. Les offres publiques d'emplois et les régularisations de postes ont été discutées et les entretiens organisés.

En septembre, les nouveaux engagements ont été confirmés. Les résultats des examens 2008, les choix des nouveaux élèves, ainsi que les activités culturelles et sportives ont été présentés.

Commission du Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds

La commission du Lycée Blaise-Cendrars s'est réunie en janvier et en septembre 2008. En janvier, elle a accepté le nouveau *règlement des études des lycées cantonaux*. Elle a donné un avis favorable à la nomination de M. Michel Augsburg, en tant que directeur adjoint, sur la base du rapport et du compte rendu de la sous-commission du lycée. Les offres publiques d'emplois et extensions de poste ont été discutées et les entretiens organisés.

En septembre, les effectifs de la nouvelle rentrée scolaire et les perspectives pour l'année en cours ont été présentés. Les nominations proposées au printemps par la sous-commission y relative ont été ratifiées. Deux nouvelles nominations ont été proposées, sous réserve d'une analyse de la situation de la part du SFPL.

Commission du Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel

La commission du Lycée Jean-Piaget s'est réunie en février, en avril et en septembre 2008. En février, elle a accepté le nouveau *règlement des études des lycées cantonaux*. Les offres publiques d'emplois ont été discutées et les entretiens organisés. Une information sur l'évolution du diplôme de commerce et de la maturité professionnelle commerciale a été donnée.

En avril, les nouvelles nominations et les extensions de postes ont été acceptées et la 2^e phase des nominations organisée.

En septembre, les budgets 2009 ont été examinés. Les effectifs de la nouvelle rentrée scolaire et les perspectives d'avenir de la formation professionnelle commerciale à l'ESCN ont été présentés.

Commission de gestion du fonds spécial pour les voyages et excursions d'études des classes du Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel et Fleurier

La commission de gestion du fonds spécial susmentionné s'est réunie en mai 2008. Les comptes 2007 ainsi que les placements divers ont été examinés et ratifiés.

Commission de gestion du fonds spécial pour des stages linguistiques en faveur d'étudiants de l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel

Ce fonds a été transformé en *Fonds spécial pour des stages linguistiques en faveur d'étudiants des écoles supérieures (ES)*. La commission ne s'est pas réunie cette année.

Conseil cantonal de la formation professionnelle

Durant l'année 2008, le conseil s'est réuni à deux reprises sous la présidence de la cheffe du DECS. Il a pris connaissance des nouvelles dispositions en matière de formation continue et a donné un préavis favorable concernant la composition de la nouvelle commission cantonale du domaine formation continue, ainsi qu'au projet d'arrêté du Conseil d'Etat sur le financement de la formation continue.

Il a apporté son soutien aux efforts d'insertion professionnelle concrétisés en outre par le projet d'aide aux bénéficiaires de l'aide sociale âgé-e-s de moins de 30 ans et par le concept de case management.

Il a partagé les préoccupations du Conseil d'Etat exprimées dans sa prise de position critique par rapport au projet de révision de l'ordonnance fédérale sur la maturité professionnelle.

Il a fait part de ses préoccupations quant au retard pris par les autorités cantonales dans la mise en œuvre des mesures de sécurité dans les écoles professionnelles du canton et a demandé au Conseil d'Etat de donner les moyens de réaliser au plus vite les mesures urgentes.

Commission de formation professionnelle du domaine de la construction

La commission s'est réunie à deux reprises en 2008 sous la présidence de M. Jean-Marie Meroni. Elle a pris acte avec regret de la décision de l'association suisse Polybat de concentrer toutes les formations du champ professionnel de l'enveloppe des bâtiments dans un nouveau centre romand à Châtel-St-Denis au détriment notamment du CPMB.

Elle a fait part des réticences de la plupart des associations professionnelles romandes des métiers du bâtiment par rapport aux nouvelles ordonnances de formation initiale de deux ans permettant de préparer une attestation fédérale (AFP).

Elle a apporté un soutien enthousiaste à l'organisation du village "Bâtiment et construction" du Salon des métiers "Capa'cité".

Elle a appuyé sans réserve les études visant à présenter au Grand Conseil dès que possible une importante demande de crédit pour la rénovation des bâtiments du CPMB.

Elle a pris connaissance du concept de sécurité au sein du CPMB.

Elle a reçu avec intérêt le chef du SOSP qui a présenté les diverses interventions des offices d'orientation scolaire et professionnelle dans les écoles secondaires.

Commission de formation professionnelle du domaine santé-social

La commission s'est réunie à trois reprises en 2008 sous la présidence de M. Blaise-Alain Krebs.

Elle a pris connaissance avec satisfaction des résultats des travaux du groupe de travail chargé d'améliorer l'organisation des stages pour les apprenant-e-s préparant une maturité professionnelle intégrée et un CFC d'assistant-e socio-éducatif-ve (ASE) et la coordination entre les lieux de pratique et les écoles (Ecole Pierre-Coullery et ESTER).

Elle a suivi les travaux liés au nouveau plan d'études des éducateur-trice-s de l'enfance et à la reconnaissance fédérale de cette filière ES.

Elle a pris acte avec satisfaction de la décision du Conseil d'Etat d'octroyer une modeste indemnité aux institutions accueillant des stagiaires maturité professionnelle intégrée, ASE/ASSC (assistant-e en soins et santé communautaire).

Elle suit avec préoccupation les attermoissements du comité stratégique de la HES-SO et de la CIIP concernant le dossier de l'année préparatoire pour l'entrée en HES en filières santé et sociale en lien avec les projets de maturité spécialisée.

Commission de formation professionnelle du domaine artistique et arts appliqués

La commission ne s'est pas réunie cette année, au vu du peu de sujets à traiter.

Commission de formation professionnelle du domaine terre et nature

La commission a tenu deux séances en 2008 à l'occasion de laquelle le projet Spéranza lui a été présenté. Les membres ont débattu sur l'organisation de la manifestation Capa'cité, des nouvelles ordonnances et filières de formation, du coût des auditeurs et des articles 32, de la délivrance des autorisations de former et du préavis des associations. Les résultats encourageants relatifs à l'enquête sur le climat scolaire à l'EMTN ont été présentés.

Commission de formation professionnelle du domaine commerce et gestion

La commission s'est réunie deux fois au cours de l'année 2008. La commission a analysé la nouvelle ordonnance d'assistant de bureau et s'est penchée sur la problématique de l'avenir des

trois profils de la formation commerciale. Elle a également focalisé son attention sur la promotion de la formation duale en cherchant à concilier les intérêts des entreprises commerciales et les exigences de Capacité, pour une participation plus active des professionnels.

Commission de formation professionnelle du domaine technique

La commission s'est réunie à une reprise en 2008.

Elle a été informée de l'avancement des révisions des ordonnances fédérales des métiers techniques, de la nouvelle conférence suisse des écoles supérieures, des enjeux futurs au niveau des écoles supérieures, notamment en matière de libre circulation des étudiants, de la réforme des métiers MEM ainsi que des effectifs de la rentrée 2008. L'organisation de la manifestation Capacité 2008 a également été abordée.

Commission de formation professionnelle du domaine arts et métiers

La commission ne s'est pas réunie cette année, au vu du peu de sujets à traiter.

Commission de formation professionnelle du domaine de la formation continue

La commission a été réunie pour sa séance constitutive au début décembre 2008. Elle a pris connaissance de son mandat et a planifié ses travaux pour les mois à venir. Elle a été informée de l'organisation du Centre de formation neuchâtelois pour adultes (CEFNA) et des nouvelles dispositions en matière de financement de la formation continue. Elle a pris connaissance des nouvelles possibilités de validation des acquis expérientiels (VAE) selon les dispositions fédérales et plus particulièrement du projet pilote que le canton de Neuchâtel mènera en 2009-2010 pour la certification d'ASE pour des personnes adultes actives professionnellement depuis plus de cinq ans dans le domaine social.

Conseil de direction du Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels

Le conseil s'est réuni à 7 reprises en 2008.

Lors de ces réunions, il a examiné le budget 2009 et les comptes 2007. Il a suivi l'évolution des dépenses et recettes de l'exercice 2008. Il a accordé de nombreuses subventions en matière de formation professionnelle et de perfectionnement.

Il s'est également préoccupé des probables incidences du nouveau mode de versement des subventions fédérales en particulier dans le domaine des cours interentreprises.

Commissions d'examens de fin d'apprentissage

Sur le plan cantonal, 61 commissions d'examens et 6 groupes d'experts composés de 398 membres ont préparé, organisé et supervisé les différentes sessions d'examens en collaboration avec le service de la formation professionnelle et des lycées.

Suite à la session d'examens 2008, 1380 candidats se sont présentés aux examens et 1175 ont reçu leur AFP ou CFC dans 141 professions différentes.

7. SERVICE DES HAUTES ECOLES ET DE LA RECHERCHE

7.1. Rapport du service

Gestion du service

Le service des hautes écoles et de la recherche (SHER) est en charge de l'ensemble du système de formation tertiaire dans le canton ainsi que des activités de recherche qui lui sont liées. Il représente l'autorité de surveillance (réglementaire, administrative et financière) auprès des institutions dont il a la responsabilité, à savoir l'Université, la HEP-BEJUNE, la HES-SO et la HE-Arc.

Il compte 3.7 postes, répartis de la manière suivante:

- un chef de service (100%)
- un adjoint (100%)
- une secrétaire-comptable (100%)
- une secrétaire (70%).

Aucune mutation de personnel n'est à enregistrer.

Sur le plan comptable, le SHER gère quatre centres financiers (Service des hautes écoles et de la recherche – Formations HES – Université – Cité universitaire) dont le volume budgétaire représente 8% environ des dépenses de l'Etat.

Une charte du service a été élaborée: elle définit la mission (la raison d'être), la vision (les ambitions) et les valeurs (l'éthique) du service.

L'année 2009 permettra entre autre de renforcer l'optimisation du système de contrôle interne (SCI), notamment par la mise à disposition d'une documentation détaillée concernant les processus, les risques et les contrôles.

Politique des hautes écoles – synthèse

Université (UniNE)

Au 1^{er} août 2008, la nouvelle rectrice, Mme Martine Rahier et son équipe ont succédé au rectorat intérimaire dirigé par M. Jean-Pierre Derendinger.

Globalement l'année 2008 a été une période de consolidation et d'ouverture: pour l'essentiel, la plupart des objectifs du plan d'intentions 2005–2008 ont pu être atteints, même si certains ajustements, voire certains abandons ont dû être consentis lorsque les circonstances l'exigeaient. Le bilan global reste cependant largement positif.

En cohérence avec la volonté des autorités politiques, les travaux préparatoires nécessaires au transfert de l'Institut de microtechnique – tout en le maintenant sur sol neuchâtelois – à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne ont abouti. De même, dans le cadre des programmes de coopération et d'innovation (PCI) soutenus par la Conférence universitaire suisse (CUS), certaines filières de physique et de géologie ont réalisé leur migration vers les Universités de Berne et de Lausanne. L'Académie du journalisme et des médias (AJM) a vu le jour. Le pôle de biologie végétale « Plant survival » bénéficiera d'une troisième période de subventionnement fédéral. Les réflexions sur le redéploiement de l'Université se sont profondément engagées dans toutes les facultés en vue de l'élaboration du prochain plan d'intentions 2009–2012.

Des choix ont ainsi été effectués et les résultats ne se sont pas fait attendre: les 3826 étudiants immatriculés officiellement au semestre d'automne 2008 constituent en effet le nombre le plus élevé jamais enregistré par notre alma mater. L'Université de Neuchâtel se profile comme une

institution de haut niveau, dont le souci de qualité et la volonté d'adéquation aux besoins de la société sont prioritaires.

Haute école Arc (HE-Arc)

Durant l'année 2008, la HE-Arc a participé à deux réflexions au niveau de la Suisse occidentale qui auront des impacts importants sur son avenir:

- nouveaux domaines – rattachement formel de la musique, des arts de la scène et des arts visuels à la HES-SO
- gouvernance – projet de nouvelle convention soumis le 30 novembre 2008 à la Confédération.

Au niveau de l'institution elle-même, les dossiers suivants ont marqué l'année 2008:

- bâtiment TransEurope – regroupement des filières de la HE-Arc en ville de Neuchâtel à la rentrée académique 2011–2012
- instituts – regroupement géographique des instituts de recherche
- projet Arc Europe – mise en place d'un consortium pour la recherche et l'enseignement supérieur technologique de l'arc jurassien franco-suisse
- formation tri-nationale – réflexions sur une collaboration avec l'Alsace et l'Allemagne.

L'Institut des microtechniques industriels (IMI) et l'Institut des systèmes d'information et de communication (ISIC) ont été inaugurés.

A relever que la HE-Arc est une actrice importante et reconnue en matière de recherche appliquée et développement, notamment dans des domaines en lien avec les spécificités économiques et technologiques de l'arc jurassien.

Haute école de musique (HEM–CSMG – Campus Arc)

En cohérence avec la volonté des autorités politiques, les travaux nécessaires à la création à Neuchâtel, dès la rentrée académique 2008–2009, d'une unité d'enseignement décentralisée de la Haute école de musique – Conservatoire supérieur de musique de Genève ont abouti.

Haute école pédagogique (HEP-BEJUNE)

L'année 2008 a été marquée par l'entrée en fonction de M. Jean-Pierre Faivre, nouveau recteur qui succède à M. Maurice Tardif.

Le développement stratégique et la tertiairisation de l'institution sont les deux grands axes qui ont mobilisé le nouveau rectorat. Au niveau stratégique, la HEP-BEJUNE a renforcé ses différents réseaux, que ce soit au niveau des HEP romandes, de l'Université de Neuchâtel ou des collaborations internationales.

La HEP-BEJUNE a en outre accentué son effort de tertiairisation et s'est engagée dans le développement d'une nouvelle politique de formation du corps professoral dont les défis sont multiples: amélioration du niveau général de qualification, formation à la recherche et aux technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE), tertiairisation du mandat de formateur.

Avec l'intégration des HEP dans le futur paysage suisse et européen de la formation tertiaire, la HEP-BEJUNE a de beaux défis à relever.

Politique de la recherche

L'année 2008 a été en grande partie marquée par le transfert de l'Institut de microtechnique (IMT) de l'Université de Neuchâtel à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

Renforcer Neuchâtel en tant que centre de compétence national – et international – en microtechnique et micro- et nanotechnologies constitue un axe fort de développement dont le Conseil d'Etat attend des retombées au niveau économique.

Dans cet esprit et soucieuses d'assurer l'avenir et le développement de la microtechnique dans l'arc jurassien, la Confédération et la République et Canton de Neuchâtel ont exprimé leur volonté d'unir et de coordonner leurs soutiens respectifs aux activités de recherche, de formation et de valorisation en microtechnique. C'est dans le cadre de cette coordination que les deux autorités ont décidé de transférer au 1^{er} janvier 2009 la microtechnique de l'UniNE au sein de l'EPFL, tout en la maintenant sur sol neuchâtelois.

Ce transfert s'est inscrit dans le cadre d'une collaboration plus large entre la Confédération et le Canton. Celui-ci comportait un volet de coordination universitaire dans les domaines de la microtechnique, de la physique et de la géologie permettant à l'Université de Neuchâtel de renforcer ses domaines d'excellence et de créer des formations attractives. Certaines options ont d'ores et déjà pris forme: développement des axes originaux « interactions du vivant » et « sol et eaux souterraines », création de l'Académie du journalisme et des médias (AJM), renforcement de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS), renouvellement des filières d'études selon le modèle de Bologne et renforcement de l'attractivité des nouvelles formations (master en études muséales, master en logopédie, divers masters en sciences économiques notamment).

Le fort accent porté sur la microtechnique et les micro- et nanotechnologies confirme la volonté du gouvernement neuchâtelois de développer en terre neuchâteloise un pôle de microtechnique en partenariat étroit avec les acteurs engagés dans l'enseignement, la recherche fondamentale et la recherche appliquée, soit avec l'IMT-EPFL, l'UniNE (en particulier au travers de son laboratoire Temps-Fréquence), la HE-ARC, le CSEM, l'Observatoire et Neode. Cette concentration exceptionnelle de compétences et de réseaux permettra de créer des retombées au niveau économique en collaboration avec le secteur privé et le tissu industriel de l'Arc jurassien.

Au niveau de la HE-Arc, la recherche appliquée, le développement et les mandats industriels constituent une mission essentielle d'autant plus que l'école doit tout particulièrement répondre à une forte demande issue du tissu industriel local.

Ainsi, l'institution tri-cantonale (Jura, Neuchâtel et Berne) réorganise ses activités de recherche. Dans le domaine « Ingénierie », deux nouveaux instituts ont été inaugurés en 2008: l'Institut des Microtechniques Industriels (IMI) et l'Institut des systèmes d'information et de communication (ISIC), tous deux localisés à Saint-Imier.

Dans le domaine « Gestion », l'accent a été mis sur la lutte contre la criminalité économique (notamment sur des sujets fiscaux et de contrefaçons), l'informatique de gestion (projet CTI « full SOA ») et la gestion des énergies douces (solaire, éolien).

Le domaine Santé, outre la réalisation de mandats avec les cantons, a organisé en février et en novembre deux journées scientifiques autour des thèmes « Ouverture culturelle des institutions » et « Identité infirmière: de la pratique aux sciences ».

Le domaine Conservation-restauration s'est orienté vers les objets scientifiques, techniques et horlogers et en particulier l'analyse des composants métalliques au cours du temps.

Enfin, la HEP- BEJUNE a poursuivi son exercice de tertiairisation en renforçant ses collaborations nationales et internationales avec les autres hautes écoles et en engageant une politique de formation du corps professoral (développement de la recherche, des écoles doctorales et des formations didactiques, révision du mandat de formateur).

Cité universitaire

Compass Group a repris la gestion de la restauration de la Cité universitaire et des cafétérias de l'Université au 1^{er} janvier 2008. La société est satisfaite du développement de ses ventes. Une équipe motivée, une politique de prix concurrentielle, une offre équilibrée et variée, des normes de qualité et d'hygiène exigeantes ont notamment participé à ce bon résultat.

Suite au départ de DSR, l'Etat a confié provisoirement la gestion de la location des salles à Cité Al'FEN. Cette activité a permis de dégager des recettes appréciables rendant possible des investissements devant favoriser l'attractivité des salles et le développement des locations. Le bilan est donc positif et l'opération sera reconduite en 2009. Une nouvelle convention sera établie pour les années à venir en tenant compte de l'expérience acquise en 2008.

En conclusion, la Cité universitaire joue un rôle important dans l'attractivité de la place neuchâteloise en tant que pôle de formation tertiaire. Les efforts consentis pour l'amélioration des conditions d'exploitation permettent d'offrir des prestations de qualité à des prix intéressants.

Législation

Les listes des lois et décrets du Grand Conseil ainsi que des règlements et arrêtés du Conseil d'Etat de portée générale figurent au chapitre 1, rédigé par le secrétariat général.



7.2. Rapport du rectorat de l'Université de Neuchâtel pour l'année académique 2007–2008

Introduction

Le « Rapport de gestion de l'Université de Neuchâtel 2007–2008 », établi par l'Université, est disponible en ligne sur le site www.unine.ch.

Organes centraux

Rectorat

L'année académique 2007–2008 a été une période de consolidation et d'ouverture. Sous la conduite d'un rectorat intérimaire pleinement impliqué, avec les facultés, dans la mise en œuvre généralisée des structures de formation selon le modèle dit de Bologne, l'Université de Neuchâtel s'est inscrite dans un processus de rénovation et de développement.

Les principaux objectifs du Plan d'intentions 2005–2008 ont pu être atteints, même si, pour certains d'entre eux, des ajustements, voire des abandons, ont dû être consentis.

En cohérence avec la volonté des autorités politiques, les travaux préparatoires nécessaires au transfert de l'IMT au sein de l'EPFL – tout en le maintenant sur sol neuchâtelois – ont abouti. De même, dans le cadre des programmes de coopération et d'innovation (PCI) soutenus par la Conférence universitaire suisse (CUS), certaines filières de physique et de géologie ont réalisé leur migration vers les Universités de Berne et de Lausanne. L'Académie du journalisme et des médias (AJM) a vu le jour. Les réflexions sur le redéploiement de l'Université se sont profondément engagées dans toutes les facultés en vue de l'élaboration du prochain Plan d'intentions 2009–2012.

Le domaine central a fait l'objet d'une réorganisation. Une nouvelle rectrice et son équipe rectorale ont été désignées. Un audit institutionnel a été conduit sous l'égide de l'Organe d'assurance qualité des Universités suisses (OAQ). Les collaborations interuniversitaires s'intensifient et permettent des échanges fructueux, voire la mise en place de formations communes, notamment avec les partenaires du Triangle AZUR. La recherche confirme son dynamisme comme en témoigne l'importante couverture médiatique dont elle bénéficie. On enregistre également un accroissement des transferts de technologies. Les infrastructures se sont développées, notamment en matière de ressources informatiques. Les travaux de rénovation du bâtiment principal ont commencé.

Evolution des effectifs (voir annexe)

Le nombre des étudiants entrants tend à se stabiliser autour de 3700 (3727 au semestre d'automne 2007, 3789 en 2006). La proportion des étudiantes est de 56,5% (55% en 2006). La part des étudiants provenant d'un autre canton se monte à 42,1% et celle des étrangers à 19,3%, ces deux proportions étant constantes par rapport à l'exercice précédent. Les efforts de promotion des filières doivent se poursuivre.

Nomination de professeurs

La repourvue de certaines chaires, la création ou la réorientation de certaines autres ont conduit à l'engagement ou à la nomination de 8 nouveaux professeurs, dont 4 femmes. En outre, plusieurs postes (10) ont été ou seront mis au concours.

Finances (voir annexe)

Pour la sixième fois consécutive et dans un souci permanent de saine gestion, le budget que l'Etat attribue à l'Université a été tenu. Il s'est clôturé par une amélioration de plus de 10.000 francs, y compris le dépassement des amortissements. Pour la première fois en 2007, l'enveloppe prévue au budget était calculée en charge nette. Elle se montait à 42,672 millions. Pour 2008, la part du canton ascende à 48,185 millions, l'augmentation étant principalement due au transfert du personnel de conciergerie de l'Etat vers l'Université.

L'introduction complète du système de Bologne avec les conditions d'encadrement que celui-ci exige, la réalisation du Mandat d'objectifs, les attentes en matière d'assurance qualité, entre autres facteurs, engendrent des coûts inévitables.

Mandat d'objectifs

La plupart des objectifs répertoriés au Plan d'intentions 2005–2008, qui fonde le Mandat d'objectifs de la même période, ont pu être atteints. Des ajustements voire des abandons ont certes dû être consentis, mais le bilan global de cette première expérience dans ce mode de gestion instauré par la Loi de 2002 est largement positif.

Le modèle de Bologne est totalement installé y compris dans l'important appareil réglementaire qu'il engendre. La Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS) est constituée et joue pleinement son rôle par ses offres de formation et par la recherche qu'elle conduit avec succès. L'avenir de la microtechnique et de la nanotechnologie en terre neuchâteloise se dessine sous les meilleurs auspices car, même si elle se sépare de son IMT, l'Université reste inscrite dans la recherche scientifique de haut niveau, notamment au sein du Laboratoire temps-fréquence et par les travaux du Pôle de biologie végétale « Plant Survival » qui bénéficiera d'une troisième période de subventionnement fédéral.

La gestion de l'Université vise l'excellence dans tous les secteurs: services à la communauté, administration, finances, infrastructures, équipements. A titre d'exemple, la gestion – devenue fort complexe – des dossiers d'étudiants a atteint un haut degré d'efficacité grâce à des procédures clarifiées et à des outils informatiques performants. L'investissement de tous les collaborateurs dans leurs tâches a grandement facilité la conduite de l'Université durant les dix-huit mois de rectorat intérimaire. L'évaluation des enseignements par les étudiants se poursuit. Des mesures de valorisation, d'appui et de conseil méthodologique sont offertes aux professeurs. Conformément aux directives de la CUS, l'UniNE – comme toutes les autres universités de Suisse – a été soumise à un audit institutionnel visant à évaluer le système qualité qu'elle a mis en place. Par ailleurs, l'Institut de mathématiques et le domaine des sciences historiques ont procédé à leur auto-évaluation et ont reçu la visite d'experts internationaux. Répartie sur plus de 30 sites, l'Université est confrontée à des problèmes de bâtiments qu'elle tente de résoudre par l'établissement d'un nouveau plan d'affectation permettant d'attribuer à chaque faculté un bâtiment identitaire. Les travaux de rénovation du bâtiment principal (avenue du 1^{er} Mars 26) ont commencé en décembre 2007: ils dureront jusqu'en 2009.

Conseil de l'Université

Le Conseil de l'Université (CU) s'est réuni à neuf reprises au cours de l'année académique 2007–2008. Il a tenu une séance extraordinaire, qualifiée d'historique, le mardi 2 octobre 2007. Cette séance a porté exclusivement sur l'intégration de l'IMT à l'EPFL sur sol neuchâtelois. Le CU a été convaincu que l'Université de Neuchâtel pourra se repositionner dans un certain nombre de domaines tout en gardant sur sol neuchâtelois l'activité de microtechnique avec un label EPFL.

Le CU a tenu deux autres séances extraordinaires, les 22 novembre 2007 et 8 janvier 2008, consacrées uniquement à la sélection des candidats au poste de rectrice ou recteur pour la rentrée académique 2008. Le 8 janvier 2008, il a communiqué au DECS sa proposition concernant la repourvue du poste de recteur. Dans le cadre de ses compétences, il a procédé, sur proposition de Mme Martine Rahier, rectrice désignée, à la nomination des vice-rectrices, Mmes Claire Jaquier et Nathalie Tissot et du vice-recteur M. Philippe Terrier (24 avril).

Enfin, conformément à ses attributions, le CU s'est prononcé sur plusieurs objets qui lui étaient soumis par le rectorat et a pris de nombreuses décisions. Il s'est particulièrement attaché au suivi du Mandat d'objectifs et au Rapport de gestion qui en rend compte.

Sénat

Le Sénat s'est réuni à quatre reprises. Organe consultatif avant tout, il a été amené à donner son avis sur divers dossiers, le plus important étant (le 4 décembre 2007) celui des candidatures au poste de recteur / rectrice, à la demande du Conseil de l'Université. Son choix s'est porté à une très large majorité sur Mme Martine Rahier, professeure ordinaire de biologie à la Faculté des sciences. Ensuite il a approuvé (le 9 avril 2008) les propositions de nomination faites par la rectrice désignée pour les postes de vice-recteur / vice-rectrices: Mme Claire Jaquier (FLSH) pour la qualité, Mme Nathalie Tissot (FD) pour la valorisation de la recherche et M. Philippe Terrier (FLSH) pour l'enseignement.

Comme il en a la prérogative, le Sénat a procédé (le 21 juin 2008) à la nomination de professeurs honoraires: MM. Philippe Henry (FLSH), Denis Knoepfler (FLSH) et Michel Aragno (FS). Il a également accepté la collation du grade de docteur honoris causa à MM. Rudolf Braun (proposé par la FLSH), Marcel Tanner (proposé par la FS), Kofi Annan (proposé par la FD) et Aiming Wang (proposé par la FT).

Facultés

Faculté des lettres et sciences humaines

La FLSH a mené au cours de l'année académique écoulée une réflexion approfondie sur son développement futur et formulé les moyens à mettre en œuvre afin de concrétiser sa vision à court et moyen terme. Elle a saisi les opportunités offertes à la fois par le redéploiement 2008, le fonds d'encadrement rectoral et la préparation du Plan d'intentions 2009–2012 pour énoncer au rectorat ses objectifs et projets prioritaires en matière d'offre d'enseignements et d'amélioration de l'encadrement en particulier.

La FLSH a également nommé une commission facultaire ad hoc recherche–relève afin de réfléchir aux moyens d'encourager la relève et aux conditions-cadre pour la recherche dans un contexte de compétitivité du marché académique national et international de plus en plus rude et compte tenu des cultures scientifiques en vigueur en lettres et sciences humaines. S'agissant de la recherche précisément, la FLSH a connu une année record en termes de subsides du fond national et d'autres fonds de tiers.

La FLSH s'est efforcée en outre de favoriser la synergie entre les disciplines en encourageant l'élaboration de projets transversaux initiés par les Maisons, qui sont aujourd'hui au nombre de cinq avec la création en cours d'année académique de la Maison de la philosophie. La MAPS a été l'initiatrice du projet MOVE (Mobilité vers l'excellence), programme dirigé par l'Université de Neuchâtel en partenariat avec celles de Berne, Lausanne et Zurich et qui s'est vu octroyer un

montant d'un million de francs par la CUS. Dans le cadre du programme d'assurance qualité de l'Université, les sciences historiques ont fait l'objet d'une évaluation par des experts internationaux. Exercice très profitable qui a permis de relever le profil particulier des sciences historiques à Neuchâtel tout en soulignant l'excellente qualité de la recherche et de l'enseignement.

S'agissant de ses relations avec l'extérieur, la FLSH a poursuivi les collaborations établies. Elle a œuvré à l'accueil du Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR), intégré depuis le 1^{er} août 2008 à notre Université et associé au Centre de dialectologie et d'étude du français régional à l'Institut des sciences du langage et de la communication (ISLC). La convention Mobi-lettres concrétise un projet de mobilité des professeurs entre les universités de Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel dans les six disciplines suivantes: linguistique, langue et littérature françaises, anglaises, italiennes, sciences de l'antiquité et histoire contemporaine.

Au niveau de la formation, la FLSH a étendu son offre pour l'année académique 2007–2008 avec l'ouverture de deux nouveaux piliers de baccalauréat universitaire, l'un en logopédie, l'autre en français langue étrangère (ouvert aux étudiants non francophones disposant de bonnes connaissances de base du français). Elle a procédé par contre à la fusion des piliers psychologie et sciences de l'éducation en un pilier psychologie et éducation, visant à mieux profiler ainsi son approche, unique en Suisse romande. La FLSH a en outre lancé les piliers de maîtrise universitaire, qui ont rencontré un franc succès. S'efforçant de rester fidèle à sa vocation de faculté généraliste, la FLSH a poursuivi ses efforts visant, dans les disciplines à effectifs restreints, non à abandonner des branches, mais à reconfigurer leur offre avec les autres universités romandes.

Faculté des sciences

La Faculté des sciences est toujours aussi attractive, tant au niveau de l'enseignement qu'à celui de la recherche. Elle a su maintenir, malgré les profondes restructurations en cours, sa bonne réputation et sa visibilité dans ses domaines d'excellence.

L'année académique 2007–2008 a constitué un tournant décisif pour la faculté. Ces dernières années, dans le contexte du réaménagement du paysage universitaire suisse, la Faculté des sciences a mené une grande réflexion sur son avenir et a fait le choix stratégique de se restructurer en profondeur afin d'offrir, à moyen terme, un nouveau visage très profilé en tirant le meilleur parti de ses compétences de haut niveau.

Ainsi, elle a renoncé à certains domaines dans le cadre des PCI « Projets de coopération et d'innovation 2008–2011 de la Confédération », ce qui a mené, en été 2008, au transfert de deux chaires en géologie à l'Unil (profs K. Föllmi et E. Verrecchia), et de trois chaires en physique à l'UniBe (profs M. Blau, J.-P. Derendinger et J.-L. Vuilleumier). De plus, le Conseil d'Etat a accepté l'intégration de l'Institut de microtechnique à l'EPFL dès le 1^{er} janvier 2009. A moyen terme, la faculté offrira donc un tout autre visage.

Pour ce qui est de la recherche, la faculté brille dans bien des domaines: pour preuve, le nombre conséquent des publications de ses professeurs, les prix prestigieux que certains d'entre eux ont obtenus, le nombre important de projets FNS qu'ils gèrent et l'excellente réputation des différents laboratoires.

Au niveau de l'enseignement, la Faculté des sciences a conforté ses positions. En effet, ayant accompli sa transition vers le système Bologne en 2003, elle a dispensé ses enseignements selon des plans d'études et règlements établis en conformité avec Bologne. Depuis 2003, la faculté a le souci d'améliorer les plans d'études et leur application d'année en année, ceci afin d'optimiser la formation donnée aux étudiants et leur encadrement.

Faculté de droit

Le nombre des étudiants se stabilise. Afin d'améliorer leur encadrement par le corps intermédiaire, 7 nouveaux postes d'assistants à 50% ont été accordés par le rectorat à la Faculté.

Le Centre d'études en relation du travail (CERT) a été créé. La formation pour l'Ecole de la magistrature a été attribuée aux facultés de droit des Universités de Lucerne et de Neuchâtel, dont le projet commun l'a emporté sur celui présenté par l'Université de Fribourg. La faculté a en outre poursuivi ses discussions avec la Faculté de droit de l'Université de Fribourg en vue d'un MAS « de droit européen, de droit économique et de droit transnational ». Par sa Faculté de droit,

l'Université de Neuchâtel a été admise à la Swiss School Public Health. De nouveaux accords ERASMUS sont en voie d'être signés.

La faculté a présenté sept projets de développement au rectorat, qui en a retenu deux, à savoir le projet Start-up/Droit de la Santé combinés et celui des Migrations, auxquels il a accordé deux demi-chaires.

Les travaux de rénovation du bâtiment principal, sis à l'Avenue du 1^{er} Mars 26, ont débuté en décembre 2007. Les facultés utilisatrices du bâtiment ont pu être associées à certains choix. En raison des nuisances, les examens ont dû être organisés dans d'autres bâtiments de l'Université.

Faculté des sciences économiques

Au cours de l'année 2007–2008, la FSE a poursuivi sa progression, avec une hausse de plus de 20% du nombre de demandes d'admission. Cette évolution confirme que la stratégie adoptée depuis le passage à Bologne était la bonne (recentrage autour des sciences de la gestion, mise sur pied d'un bachelor généraliste et offre de masters ciblés, au besoin en collaboration avec d'autres universités). Même si la FSE n'a plus à trouver son chemin, il est impératif qu'elle maintienne ses efforts pour assurer la qualité de ses prestations dans tous les domaines (enseignement, recherche et gestion).

Sur le plan des filières d'études, le bachelor en sciences économiques offre une formation de base robuste et attractive, qui ouvre la porte à tous les masters FSE et à de nombreux autres masters en Suisse et à l'étranger. Les 9 différents masters proposés par la FSE couvrent une large palette de profils clairs, répondant tout à la fois aux besoins des futurs employeurs pour les étudiants qui quittent l'université une fois leur master en poche et aux exigences académiques pour ceux qui désirent poursuivre sur la voie du doctorat. Fait marquant de l'année 2007–2008, la création d'un nouvel institut, l'Académie du journalisme et des médias (AJM), a permis d'offrir, à partir de la rentrée 2008, une formation professionnalisante de niveau master unique en son genre, préparant les futurs cadres des entreprises de médias aux défis que doit relever le journalisme face aux nouvelles technologies.

Des succès notables ont également été enregistrés sur le plan de la recherche. Le financement externe total obtenu au travers des divers projets ayant démarré durant l'année écoulée (plusieurs projets FNS et un projet européen) dépasse largement le million de francs. Par ailleurs, la FSE a bénéficié d'un appui additionnel du rectorat dans le cadre du projet PME, visant à dynamiser la recherche et à améliorer l'encadrement. Les efforts déployés au cours des années précédentes ont également porté leurs fruits, avec une forte progression du nombre de thèses de doctorat soutenues.

En matière de gestion, la FSE continue de miser sur une répartition équilibrée des prises de décision entre instituts (administration des diverses filières de master) et faculté (bachelor et stratégie générale de développement). Cela a permis d'établir les orientations-clé de la FSE sur la base d'un large consensus. La préparation et la réalisation de la visite des experts OAQ ont conduit à la publication et à la clarification des processus de décisions au sein de la faculté. Dans la foulée, les premiers contacts ont été établis pour lancer la première étape du processus d'accréditation EQUIS (European Quality Improvement System). L'exiguïté des locaux constitue le bémol de ce panorama globalement positif. La venue de l'AJM a notamment conduit à un nouvel éparpillement de la faculté sur trois sites. Une solution plus satisfaisante devra être trouvée à terme.

Faculté de théologie

Les cours de master en théologie pratique mis en place depuis l'introduction du système de Bologne à la rentrée 2005 connaissent un succès grandissant: l'effectif croît d'année en année et les étudiants se disent très satisfaits, comme le révèlent les évaluations qualitatives. En outre, ils attirent également des auditeurs libres désireux de confronter leur pratique professionnelle à l'enseignement académique.

Les professeurs de la Faculté dispensent également leur enseignement au niveau bachelor dans les Facultés de théologie de Genève et de Lausanne. Il faut noter aussi leur investissement considérable dans l'enseignement à distance proposé à Genève au niveau du bachelor.

L'année a été marquée par l'organisation d'un colloque interdisciplinaire: « La notion de guérison: approches médicale, anthropologique et théologique ». Proposant des conférences et des ateliers, cette journée visait à offrir une plate-forme de réflexion et d'échange. Elle a remporté un très vif succès, notamment auprès des professionnels de la santé, avec 209 participants. Par ailleurs, ce colloque se voulait une fenêtre promotionnelle: organisé à l'occasion de la Journée des étudiants de bachelor en théologie, il a offert aux étudiants un contact stimulant avec les activités de la Faculté et leur impact sur un large public.

Le Prix de théologie romand 2008 a récompensé six lauréats en provenance de tous les cantons romands. Les problématiques abordées attestent de la richesse de cette moisson: les Cathares, l'éthique, la symbolique spirituelle du feu, une fiction historique sur les Croisades, l'eugénisme (www.etudierlatheologie.ch).

La formation continue organisée par la Faculté de théologie draine un public important, attestant de l'intérêt de notre société pour les questions théologiques.



7.3. Rapport de la direction générale de la HE-Arc pour l'année 2008

Haute école Arc 2008: les événements marquants

Pour la Haute école Arc (HE-Arc), l'année 2008 a principalement été caractérisée par le lancement d'un grand projet d'infrastructures à plusieurs facettes et le développement des relations transfrontalières. Les principaux éléments qui ont rythmé l'année figurent ci-après.

- **Projet d'infrastructure comportant plusieurs facettes:**
 - la négociation autour du futur bâtiment TransEurope des CFF, place de la gare à Neuchâtel, qui accueillera la Direction générale et les domaines Ingénierie et Santé de la HE-Arc dès la rentrée 2011–2012
 - réflexion sur les projets de regroupement géographique d'instituts de recherche de la HE-Arc (Institut de Microtechniques Industrielles (IMI) et Institut des Systèmes d'Information et de Communication (ISIC) – inaugurés en début d'année – sur le site de Saint-Imier; Institut des Microtechnologies Appliquées (IMA) et Institut d'Horlogerie et Création (IHC) sur le site de La Chaux-de-Fonds).
- **Relations transfrontalières:**
 - formation tri-nationale avec l'Alsace et l'Allemagne en génie électrique
 - projet Arc Europe, consortium pour la recherche et l'enseignement supérieur technologique de l'Arc jurassien franco-suisse.
- **Projet de certification ISO 9001:2000.**

L'année 2008 a aussi été marquée par les travaux relatifs au projet de la nouvelle convention de la HES-SO en œuvrant dans le sens d'une cohabitation harmonieuse entre les compétences faitières et les compétences locales.

Les travaux en lien avec l'expertise pour l'accréditation de la nouvelle filière d'ingénieur (Ingénieur-e designer) ont été conduits en 2008 ce qui a constitué une lourde charge de travail. Le rapport des experts sera transmis à l'OFFT en 2009.

L'Ecole a maintenu son niveau exemplaire en matière de recherche appliquée et développement, niveau reconnu par les instances externes, la HES-SO et les partenaires économiques et industriels.

Enfin, en matière financière, la HE-Arc a poursuivi son redressement et l'assainissement de son système de gestion comptable. L'usage généralisé de nouveaux outils et de nouvelles procédures permet d'améliorer la visibilité, notamment concernant le suivi des projets.

Les instances de la Haute école Arc: tour d'horizon des activités 2008

Comité stratégique de la Haute école Arc

Canton de Neuchâtel : Madame la conseillère d'Etat Sylvie Perrinjaquet, présidente
Canton du Jura : Madame la Ministre Elisabeth Baume-Schneider
Canton de Berne : Monsieur le conseiller d'Etat Bernhard Pulver

Conseil consultatif

Pour le canton de Neuchâtel

M. Jean-Pierre Derendinger, recteur *ad intérim* de l'Université de Neuchâtel (jusqu'au 31 juillet)
Mme Martine Rahier, rectrice de l'Université de Neuchâtel (dès le 1^{er} août)
M. Pierre Gyax, directeur de la manufacture de montres Ulysse Nardin
M. Francis Kneuss, président de l'ANEMPA
M. Ludwig Oechslin, directeur du Musée International de l'Horlogerie
Mme Gisèle Ory, conseillère aux Etats

Pour le canton du Jura

M. Yann Barth, directeur Creapole SA
M. Patrick Corbat, directeur de l'entreprise Corbat SA
M. Denis Fridez, directeur de la formation de l'hôpital du Jura
M. Jean-Claude Schaffner, directeur de l'entreprise Interprox SA
Mme Anne Seydoux, conseillère aux Etats

Pour le canton de Berne

M. Jean-Pascal Lüthi, chef de la section francophone de l'Office de l'enseignement secondaire II et de la formation professionnelle, président
M. Jean-Pierre Graber, conseiller national
M. Alain Jobé, secrétaire du Syndicat des enseignants du Jura bernois
M. Jean-Marc Villeneuve, ingénieur EPFZ, consultant
M. Frédéric Weingart, Banque Cantonale Bernoise, Saint-Imier

Direction générale, services généraux et missions transversales

Pour la Haute école Arc, l'année 2008 a avant tout été une année de consolidation. Par ailleurs, des projets ambitieux visant à améliorer le recrutement et à faire rayonner le savoir-faire de l'école ont été lancés.

Evolution des effectifs (voir annexe)

De manière générale, les effectifs de la HE-Arc sont demeurés stables avec une modification de la répartition par domaine à l'avantage des domaines Gestion et Santé alors que celui de l'Ingénierie a connu un affaiblissement d'ailleurs sensible dans toute la Suisse. De nombreuses mesures ont déjà été mises en œuvre afin d'améliorer le recrutement des jeunes dans les filières techniques. Ce travail se poursuivra en 2009.

Ressources humaines

Après avoir défini son cadre réglementaire général, la HE-Arc a poursuivi les mises en place des dispositions d'application, en collaboration avec les représentant-e-s du personnel, sur les thèmes suivants:

- validation de la liste des fonctions et des missions
- adaptation de la directive sur les feuilles de charges
- modalités d'indexation des salaires
- règlement sur le Conseil du personnel.

Le Comité stratégique a, en outre, constitué un fonds d'encouragement de la formation continue du personnel, aucune ligne budgétaire n'ayant pu être jusqu'ici attribuée à ce titre.

Gestion et finances

Le service des finances a poursuivi ses efforts pour consolider les outils de gestion mis en place tout en continuant à apporter des améliorations dans la gestion financière de l'établissement dans son ensemble. La gestion des projets a fait plus particulièrement l'objet d'analyses et d'un suivi plus soutenu en collaboration étroite avec les instituts.

De plus, un travail important de description des processus de la gestion selon les normes qualité a été réalisé. Ceci devrait favoriser les échanges d'informations au niveau interne ainsi qu'un meilleur partage des compétences.

Recherche appliquée et développement (Ra&D)

La recherche appliquée, le développement et les mandats industriels constituent, au même titre que la formation, une mission des Hautes écoles spécialisées (HES). En tant que telle, la HE-Arc ne déroge pas à la règle, d'autant plus qu'elle répond ainsi à une demande forte du tissu industriel local. La HE-Arc s'illustre dans des domaines de Ra&D en lien avec les spécificités économiques et technologiques de l'arc jurassien.

Des informations complémentaires figurent dans le chapitre « Politique de la recherche ».

Qualité

Les activités du service qualité se sont centrées sur la mise en place de la démarche de certification ISO 9001:2000 pour l'ensemble de la structure de la HE-Arc. L'équipe s'est particulièrement concentrée sur la description et l'amélioration des processus « produits » de la HE-Arc, en l'occurrence, la formation et la Ra&D. En parallèle, les collaborateurs du service qualité ont naturellement continué leur travail sur les projets en cours.

Communication

Tout au long de l'année, le service de communication a piloté de nombreux projets visant à mettre sur pieds des actions et des outils de communication inter domaine afin de profiler l'institution auprès du grand-public et des différents partenaires.

Citons à titre d'exemples quelques actions représentatives menées en étroite collaboration avec les domaines de formation de la Haute école Arc: portes-ouvertes à la Chaux-de-Fonds, au Locle et à Saint-Imier, participation à divers salons et foires professionnelles (Micro08, EPMT, Salon de l'Etudiant, etc.), organisation de workshops thématiques destinés aux communautés scientifiques et économiques, etc.

Domaines de formation de la Haute Ecole Arc: 2008 dans le rétroviseur

Conservation–restauration

On peut considérer 2008 comme une année charnière pour le domaine des Arts appliqués. Et pas uniquement en raison de son changement de nom en fin d'année où la Haute école d'Arts appliqués Arc est devenue «Haute école de Conservation–restauration Arc». 2008 a en effet vu la fin de plusieurs cycles et le début de nombreux autres.

Le domaine a ainsi accueilli la première volée d'étudiant-e-s pour le master en Conservation–restauration et a remis les premiers titres de bachelor en Conservation. Les dernières volées de Designer HES en design horloger et microdesign et de Conservateur-trice–restaurateur-trice HES ont également reçu leurs diplômes.

Les étudiant-e-s diplômé-e-s ont présenté leurs travaux de fin d'étude avant une fête célébrant les 11 ans de la filière Conservation–restauration.

A souligner également la fin du premier cycle de l'enseignement bachelor, dont l'évaluation qualitative a permis des améliorations qui sont actuellement mises en place. L'enseignement master (reconnu HES-SO) a pu, quant à lui, se faire grâce à un investissement accru de la part des enseignant-e-s déjà actifs au niveau bachelor et en particulier par l'apport non négligeable de professionnel-le-s de renommée mondiale qui exercent leurs activités en Suisse et à l'étranger.

Cette participation d'experts externes, au niveau du master et du bachelor, permet d'ailleurs aux étudiant-e-s d'avoir une large vision du métier et de ses spécialisations. Elle permet également la création d'un réseau de connaissances.

Enfin, concernant la Ra&D, l'année 2008 a été marquée par le développement de nouveaux projets de recherche et la consolidation de l'équipe:

- la progression du projet SPAMT Test (Analyse qualitative des parties métalliques des objets scientifiques, techniques et horlogers au moyen du suivi de leur potentiel d'abandon au cours du temps: faisabilité et limites d'utilisation), sous la direction de Christian Degriigny; ce projet devrait s'achever en 2009;
- l'acceptation par le RCD du projet MIFAC-METAL (Méthodologie pour l'étude et l'analyse des microstructures et faciès de corrosion des métaux anciens: application aux échantillons métallographiques issus des collections suisses), sous la direction d'Aurélié Rogalla von Bieberstein;
- le dépôt au RCD du projet POINT (Protection temporaire d'objets métalliques base fer et cuivre à l'aide d'inhibiteurs de corrosion non toxiques: application aux objets patrimoniaux techniques et scientifiques de grandes dimensions exposés en atmosphère non contrôlée) actuellement en cours d'expertise.

Gestion

La Haute école de gestion Arc a vécu une très bonne rentrée 2008 toutes filières confondues. La HEG Arc compte désormais plus de 700 étudiants, dont plus de 450 dans les filières de base (bachelor).

En fin d'année, l'ancien domaine «Economie» de la HE-Arc a également changé de «peau» pour devenir celui de la «Gestion».

Au cours de l'année 2008, de nombreux projets, des colloques, des workshops et des séminaires ont été mis sur pieds avec succès. Quelques exemples avec le Colloque sur les contrefaçons, la 3^e Journée franco-suisse en intelligence économique et la veille stratégique, la Journée de l'expertise judiciaire, la 3^e Journée de recherche en marketing horloger, L'IS-Day 08 (toutes les nouveautés en informatique de gestion) ou encore les Journées internationales de l'ILCE intitulées «carrousel TVA» avec la présence de spécialistes de la police fédérale belge.

Par ailleurs, le domaine Gestion de la HE-Arc a lancé deux nouvelles formations continues: « Manager du futur, manager de l'équilibre » et « Supermarché, mode d'emploi ».

Au niveau postgrade, deux CAS (Certificate of Advanced Studies) – CAS en travail et santé sur mandat du SECO et CAS en investigation financière en collaboration avec l'AFSIN (Association francophone des spécialistes en investigation numérique) – sont en préparation et seront lancés en 2009.

La HEG Arc a encore préparé de manière intensive son implantation dans les nouveaux locaux de l'Espace de l'Europe à côté de la gare de Neuchâtel prévue en avril 2009. Elle s'est aussi rapprochée de l'ESTA (Ecole supérieure des technologies et des affaires) et de l'UTBM (Université de technologie de Belfort–Montbéliard) dans le cadre du projet Arc Europe (nouvel espace scientifique de formation et de recherche de l'Arc jurassien).

A noter enfin que la HEG Arc est devenue Prüfungsamt du Goethe Institut pour les examens de « Wirtschaftsdeutsch international », qu'elle a mené les travaux préparatoires du futur Institut du marketing horloger et qu'elle a recruté la future responsable de filière en économie d'entreprise.

Côté ressources humaines, la Haute école de gestion Arc compte 66 collaborateur-trice-s fixes (dont 27 femmes, soit plus de 40%), répartis en 43 équivalents plein temps, auxquels il faut ajouter plus d'une centaine d'intervenant-e-s occasionnel-le-s (vacataires). Les 66 employés fixes se répartissent comme suit (74% corps professoral, 13% corps intermédiaire et 13% direction, administration et intendance).

Les perspectives 2009 de la HEG Arc

Aménagement en avril 2009 dans les nouveaux locaux de l'Espace de l'Europe à côté de la gare de Neuchâtel, qui permettra d'absorber l'augmentation des effectifs et de débiter de nouveaux cours:

- lancement de la filière informatique de gestion à temps partiel dès la rentrée 2009
- lancement de l'Institut du marketing horloger et du CAS en marketing horloger
- débuts du CAS Travail et santé et du CAS en investigation numérique
- lancement d'un CAS en City management et en informatique de gestion
- poursuite du renforcement des collaborations avec les entreprises et les organisations régionales, que ce soit sous forme de mandats, de projets de recherches ou de formations
- augmentation du volume des activités de recherche et de mandats d'environ 30%
- atteindre les 500 étudiant-e-s en formations bachelor et 800 au total.

Ingénierie

Lors de sa rentrée académique 2008, la HE-Arc Ingénierie a enregistré une centaine de nouveaux étudiant-e-s. La tendance est actuellement légèrement à la baisse et une diminution de l'intérêt général au niveau national pour certaines filières comme le génie électrique et l'informatique est observée. De même, le génie mécanique n'est pas épargné par ce fléchissement. Afin d'inverser cette tendance, des actions très ciblées auprès des futur-e-s étudiant-e-s vont être entreprises en 2009.

Durant l'année, la HE-Arc Ingénierie a préparé activement le futur consecutive master (Master of Science in engineering 'MSE' composé de 90 crédits ECTS) qui sera proposé dès la rentrée 2009 par la HES-SO. Dans ce cadre, le domaine Ingénierie de la HE-Arc va participer au niveau de l'offre de modules de base et de modules d'approfondissement, particulièrement dans ses domaines de prédilection que sont les microtechniques (conception, horlogerie, systèmes embarqués) et l'informatique technique (interface homme-machine).

Au niveau de la formation postgrade, le MAS (Master of Advanced Studies) en horlogerie a démarré avec 19 étudiant-e-s, ce qui constitue un réel succès. Une nouvelle formule a été introduite, il est en effet dorénavant possible de choisir parmi deux orientations: « mouvements

horlogers » et « habillages horlogers ». Le domaine Ingénierie de la HE-Arc coordonne cette formation en collaboration avec la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CPIH). Le tronc commun du MAS, ainsi que l'orientation mouvements horlogers, sont proposés à la HE-Arc Ingénierie alors que l'orientation habillages horlogers relève de l'Ecole d'ingénieurs de Genève.

En outre, la HE-Arc Ingénierie coordonne de plus un MAS en intelligent manufacturing systems (IMS). Cette formation est proposée en collaboration avec les écoles d'ingénieurs de Fribourg et Genève. Dans le domaine de l'informatique, la HE-Arc Ingénierie est impliquée dans deux MAS de la HES-SO (principalement avec l'école d'ingénieurs du canton de Vaud à Yverdon) et offre également des formations continues courtes, selon les besoins de l'industrie régionale. Ainsi, une formation dans le domaine de la vision industrielle va démarrer en 2009.

Au niveau de la recherche appliquée et des prestations de service, la HE-Arc Ingénierie continue de collaborer activement avec le monde industriel. Dans ce but, quatre instituts de recherche ont été inaugurés (deux en 2007 et deux en 2008): l'Institut d'horlogerie et création (IHC), l'Institut des microtechnologies appliquées (IMA), l'Institut des microtechniques industrielles (IMI) et l'Institut des systèmes d'information et de communication (ISIC). La très forte participation du monde industriel montre que la stratégie de recherche de la HE-Arc est en adéquation avec les besoins de l'économie de l'Arc jurassien. Les instituts sont, en outre, impliqués de près au niveau de la formation master (MSE et MAS).

2008 aura enfin permis d'intensifier les activités du domaine Ingénierie de la HE-Arc sur le plan international. Un rapprochement avec l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) devrait permettre d'accueillir des étudiant-e-s de cette institution, ainsi que d'offrir la possibilité à nos diplômé-e-s bachelor d'accéder à des études de niveau master à l'UTBM sans perte de temps. Des échanges entre professeurs vont également être organisés et une plateforme de recherche commune verra le jour en 2009, principalement autour des thèmes de l'ergonomie, du design et de la conception.

Enfin, la mise en place d'une formation tri-nationale en génie électrique et informatique technique est sur le point d'être achevée. Celle-ci va se dérouler en collaboration avec l'Institut universitaire de technologie de Haguenau (F) et la Hochschule d'Offenburg (D). Les premiers étudiant-e-s pourront intégrer ce cursus dès la rentrée académique 2009. Ils auront ainsi l'opportunité d'étudier une année dans chaque pays (F, D, CH) et d'obtenir simultanément le diplôme de chacune des écoles partenaires.

Santé

Formation en école

La formation pour les infirmières et infirmiers HES s'est achevée en été 2008. Sur les cinquante étudiants-e-s finalistes, trente-trois ont validé leur travail de mémoire dans les délais. Dix-sept ont demandé une prolongation de formation afin de présenter leur travail au mois de janvier 2009.

Dès la rentrée académique 2008-2009, seul le programme bachelor est dispensé et correspond aux directives de Bologne. Le programme général des trois années est sous toit et le travail de fin de formation a été adapté afin qu'il s'inscrive dans la progression qui doit exister entre les niveaux bachelor et master.

La formation bachelor est précédée d'une année préparatoire qui permet aux étudiants-e-s, qui ne sont pas au bénéfice d'une maturité professionnelle santé-social ou d'un CFC du domaine apparenté, d'entrer en formation bachelor. Cette année préparatoire, qui est actuellement dispensée au niveau HES, sera transférée au niveau secondaire II selon des modalités qui restent à définir. Un groupe de travail romand a élaboré des recommandations à l'intention des autorités politiques de la HES-SO en vue de ce transfert de compétences.

Formation pratique

Dans le domaine Santé, la formation se déroule en alternance puisque des stages sont prévus durant la formation. Pour le canton de Neuchâtel, ce ne sont pas moins de 360 places de stages, réparties dans 58 institutions, qui sont ainsi mises à disposition de nos étudiants-e-s. Une

convention nous lie à ces institutions qui mettent à disposition des praticiennes formatrices et praticiens formateurs. Ces personnes sont des spécialistes du domaine concerné par le stage et ont pour mission d'accompagner les étudiant-e-s. Ils/Elles ont suivi une formation spécifique donnée par l'Ecole et obtenu ainsi le certificat post grade de praticien-ne formateur-trice.

La restructuration des différentes institutions de la santé dans le canton, Hôpital neuchâtelois (HNE), soins à domicile (NOMAD) ou encore institutions psychiatriques, a eu un effet de simplification dans l'organisation et la gestion des places de stage puisque des contacts privilégiés avec une seule personne par institution sont désormais possibles.

De manière générale, les stages s'effectuent dans la région BEJUNE. En deuxième année, les étudiants-e-s ont la possibilité d'effectuer un stage de mobilité élargie. Celui-ci se déroule sur une période de quatre à onze semaines. En 2008, vingt-cinq étudiants-e-s ont saisi cette opportunité et ont eu l'occasion de vivre une expérience enrichissante plus loin de chez eux. Les lieux de stage sont en effet répartis sur les cinq continents, dans des centres hospitaliers ou des dispensaires.

Cette année encore, le nombre d'étudiants-e-s qui fréquentent les cours – aussi bien sur le lieu d'activité de Neuchâtel que sur celui de Delémont – est en augmentation. Pour les deux lieux et sur la base des statistiques de la HES-SO, en moyenne pondérée, pas moins de 297 étudiants-e-s ont été recensés (255 en 2007 et 230 en 2006). Cet intérêt manifeste pour le domaine des soins infirmiers est réjouissant. La capacité maximale d'accueil dans de bonnes conditions a été atteinte, et ceci principalement par le fait que les places de stages ne sont pas extensibles à l'infini.

Par ailleurs, le secteur de la formation continue offre depuis cette année deux formations supplémentaires. La première aboutit à un certificat en gestion d'équipe et le cours inaugural s'est déroulé au début du mois d'octobre en présence de 22 participant-e-s. Le second amènera les 13 participant-e-s à un certificat en santé mentale. Quant aux formations dispensées déjà l'année précédente, le cours en soins palliatif a accueilli 12 professionnel-le-s de la santé alors que celui de praticien-formateur, pour la région BEJUNE et le canton de Fribourg, a démarré avec 60 personnes.

Ces formations s'inscrivent dans la suite de l'étude qui avait été menée auprès des employeurs BEJUNE et répondent aux attentes formulées à cette occasion par les institutions concernées.

Enfin, l'unité de recherche de la Haute école de santé Arc est en réorganisation. Ses effets seront perceptibles dans le courant de l'année 2009. Plusieurs recherches se sont achevées cette année et ont fait l'objet de colloques ou de présentations. Deux journées scientifiques ont été organisées à Neuchâtel et portaient sur l'interculturalité pour la première et l'identité professionnelle pour la seconde. Des projets de recherches, portant notamment sur les soins palliatifs et le tabagisme, sont déposés.

A noter encore que plusieurs mandats concernant les prestations de service sont en chantier. L'un d'entre-eux, confié par le Département de la santé du Canton de Neuchâtel, traite de la prise en charge des personnes âgées. En fin d'année, la HES-SO a confié à notre école un mandat concernant l'opportunité de créer, au sein du domaine santé de la HES-SO, une formation à temps partiel pour les infirmières. Ce mandat sera réalisé durant l'année 2009.

Musique

En cohérence avec la volonté des autorités politiques, les travaux nécessaires à la création à Neuchâtel d'une unité d'enseignement décentralisée de la Haute école de musique – Conservatoire supérieur de musique de Genève (HEM-CSMG) ont abouti avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008.

Ainsi dès la rentrée de septembre 2008, les classes professionnelles du Conservatoire de musique neuchâtelois sont placées sous la direction pédagogique et artistique de la HEM-CSMG.

La filiale genevoise, qui s'appellera HEM-CSMG – Campus Arc, sera installée en avril 2009 dans les nouveaux locaux de l'Espace de l'Europe à côté de la gare de Neuchâtel qui abriteront également la HEG-Arc ainsi que l'Ecole de musique neuchâteloise.

La richesse artistique et culturelle du Conservatoire de musique neuchâtelois mariée à la réputation internationale de la Haute école de musique – Conservatoire supérieur de musique de Genève sont porteuses d'espoir quant au rayonnement de l'institution.

Les perspectives 2009–2010 de la HE–Arc

De nombreux défis attendent la Haute école Arc ces prochaines années. Notre institution tri-cantonale devra notamment poursuivre les objectifs suivants:

- renforcer et développer ses liens avec le tissu industriel de pointe avec lequel la HE-Arc travaille au quotidien
- améliorer le recrutement des étudiant-e-s grâce à une attractivité maximale
- viser l'efficacité optimum en matière de gestion par la mise en place d'un système de management par la qualité
- veiller de manière particulière au maintien des compétences stratégiques locales de la HE-Arc au sein de la HES-SO, conditions indispensables au rayonnement et au dynamisme de l'Ecole
- poursuivre les travaux nécessaires au renforcement, dès la rentrée académique 2011–2012, du campus Arc avec la mise à disposition du bâtiment TransEurope qui accueillera la Direction générale et les domaines Ingénierie et Santé.



7.4. Rapport du rectorat de la HEP–BEJUNE pour l'année 2008

Présentation

La Haute école pédagogique – BEJUNE est une institution qui regroupe trois cantons (Berne partie francophone, Jura et Neuchâtel). Elle déploie ses activités à Bienne, Porrentruy, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. La HEP-BEJUNE en tant qu'institution de degré tertiaire assume quatre grandes missions.

- La formation du personnel enseignant assure la formation initiale et continue à l'enseignement en accord avec les exigences de la CDIP et les directives de Bologne pour permettre aux futurs enseignants de répondre aux défis croissants et complexes de leur mission éducative.
- La recherche sur l'enseignement développe et promeut des activités de recherche portant sur la formation à l'enseignement et l'exercice de la profession enseignante.
- Le service à la collectivité BEJUNE offre, dans le respect de ses orientations et les limites de ses ressources, des services à la collectivité éducative BEJUNE afin de renforcer et de promouvoir la qualité de l'enseignement.
- Les échanges et le rayonnement favorisent la création de réseaux et de partenariats nationaux et internationaux qui assurent à notre personnel et à nos étudiants la plus large ouverture et mobilité possible au sein du monde éducatif, scientifique et culturel.

Ces différentes missions sont assumées au sein de plates-formes qui ont pour nom:

PF1: Plate-forme de la formation préscolaire et primaire

PF2: Plate-forme de la formation secondaire1 et 2

PF3: Plate-forme de la formation continue

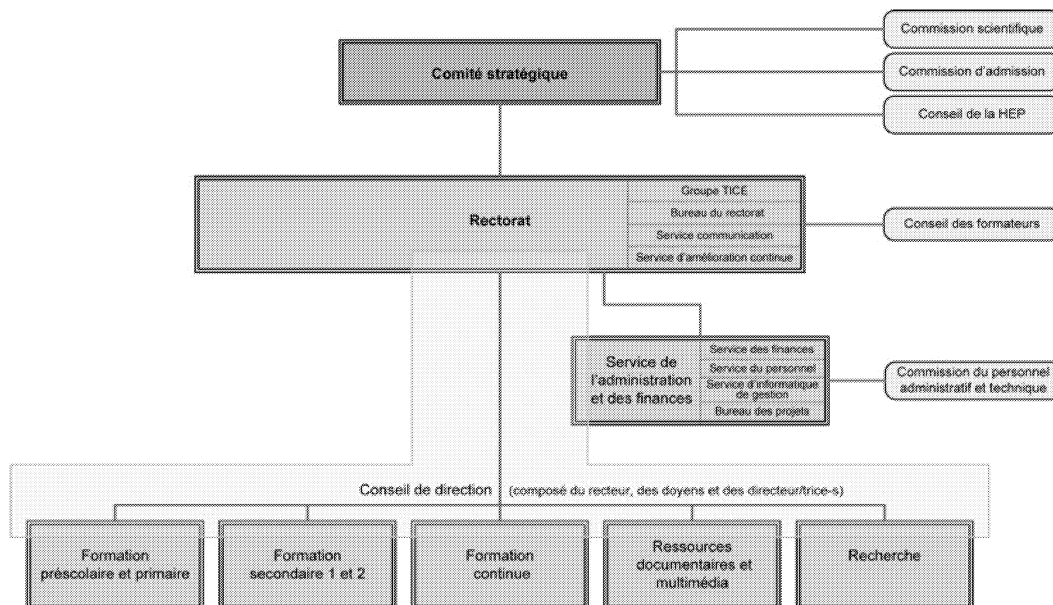
PF4: Plate-forme des ressources documentaires et multimédia

PF5: Plate-forme de la recherche.

Le générique masculin n'est pas discriminatoire mais uniquement utilisé afin d'alléger le texte.

Organisation structurelle de la HEP-BEJUNE

L'organigramme suivant présente la structure générale et les principales instances.



Evolution des effectifs (voir annexe)

Les statistiques concernant l'évolution du nombre de collaborateurs d'étudiants figurent en annexe.

Actions institutionnelles et événements marquants de l'année 2008

La HEP-BEJUNE a connu, dès août 2008, un certain nombre de changements, notamment au niveau de sa direction, avec la nomination d'un nouveau recteur et de nouveaux doyens en charge de la formation préscolaire et primaire ainsi que de la recherche. Ces changements peuvent susciter une série de questions quant à savoir quels seront les axes prioritaires retenus par la nouvelle équipe de direction afin de permettre à la HEP-BEJUNE de poursuivre ses missions. En réponse à ces interrogations, on peut affirmer que le développement stratégique et la tertiarisation de l'institution représenteront les axes qui mobiliseront la réflexion de la nouvelle équipe de direction en relais avec l'ensemble du personnel de l'institution.

Le développement stratégique

Assurer la pérennité de la HEP-BEJUNE en tant qu'institution de formation de degré tertiaire dans l'espace romand, national et international est une priorité absolue qui implique que la position de la HEP-BEJUNE s'affirme au sein de différents réseaux. Au cours de l'année 2008, cet objectif s'est poursuivi selon les axes figurant ci-après.

HEP romandes

La convention de collaboration signée en 2007 entre les quatre HEP romandes a permis l'élaboration de plusieurs avenants qui ont débouché sur la création de groupes de travail dans les domaines, notamment de la recherche et de la formation initiale secondaire 1 et 2 au niveau des disciplines à faible dotation horaire et/ou à faible effectif. Dans ce contexte, l'objectif visé consistera, dès 2009, à offrir des programmes communs de formation dans certaines disciplines, par exemple ACM/ACT, économie familiale, éducation visuelle et musicale.

Université de Neuchâtel

La signature des conventions en 2005 a permis à la HEP de répondre à deux orientations. L'une stratégique qui consiste à diminuer la durée de la formation et l'autre pédagogique qui permet d'augmenter la polyvalence disciplinaire de l'enseignant et par conséquent, son employabilité. Après trois années de pratique, il est nécessaire de revisiter les conventions afin d'y apporter les ajustements nécessaires pour répondre aux nouvelles exigences de la formation. Les premiers contacts avec l'université ont été entrepris en cette fin d'année 2008.

Conventions internationales

Afin de favoriser la mobilité des formateurs et/ou des étudiants, la HEP étend ses collaborations sous la forme de conventions avec des institutions internationales. Sont en cours de réalisation, des conventions avec le Brésil (Université d'Uberlandia), la Belgique (Haute Ecole Jacquard de Namur), le Canada (Université de Sherbrooke), la France (IUFM d'Alsace) et le Maroc (GSR Casablanca).

La tertiarisation

L'enseignement devient une activité professionnelle complexe. Corollaire obligé, il est nécessaire d'exiger du corps professoral une formation intellectuelle et scientifique de niveau supérieur et d'intégrer la recherche en sciences de l'éducation et en sciences sociales et humaines. Sans oublier que l'expertise professionnelle passe également par une connaissance concrète de la réalité du métier acquise lors d'une pratique.

Sur la base des exigences de formation, nous avons engagé une politique de formation du corps professoral pour répondre aux défis suivants:

- élever le niveau général de qualification des formateurs en favorisant la formation doctorale en sciences de l'éducation mais aussi l'obtention de masters académiques ou de diplômes certifiants (CAS, DAS, MAS) en didactique disciplinaire
- poursuivre la formation des formateurs à la recherche et aux TICE tout en assurant l'existence d'un programme de formation continue, notamment dans le domaine de la pédagogie d'adulte
- réorganiser le mandat du formateur vers un modèle davantage tertiaire propre à l'enseignement supérieur, une réorganisation qui passe par une conception du travail pédagogique comportant moins de segmentation des tâches professorales déclinées actuellement en enseignement, en encadrement et en missions institutionnelles; le mandat confié à la commission paritaire créée en juin 2008 permettra de répondre à cet objectif.

Quelques perspectives 2009

PF1

- Poursuivre l'étude du ou des nouveaux programmes de formation préscolaire et primaire en accord avec les nouvelles directives CDIP. Les enjeux dans ce dossier sont importants et portent sur la durée de la formation (bachelor ou master), sur le profil de l'enseignant (généraliste ou semi-généraliste), sur la portée de l'habilitation à enseigner dans les différents degrés et sur les exigences en formation dans le domaine des langues étrangères.

PF2

- Mettre en application la nouvelle structure de la seconde année de formation pour la période 2009-2011 en accord avec les propositions arrêtées par la « Table de concertation ».
- Evaluer le programme de la formation secondaire 1 et 2.

- Créer un comité programme qui aura pour mandat l'élaboration des nouveaux programmes PF2 à partir de 2011. Les enjeux principaux portent sur le nombre de filières de formation (secondaire 1, secondaire 1 et 2, secondaire 2) et sur la durée des formations (tuilage avec la formation académique).

PF3

- Créer des programmes certifiants (master en enseignement spécialisé), poursuivre les formations complémentaires (par exemple, supervision, formation -2+2, F3MITIC, PROMESCE, médiation).
- Planifier l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement et la formation des enseignants concernés. Dans ce cadre, l'arrivée de l'anglais à l'école primaire et l'introduction du plan d'étude romand (PER) mobiliseront de façon conséquente les ressources de la PF3.

PF4

- Terminer la réorganisation de la médiathèque de la Chaux-de-Fonds suite à la fermeture de celle de Neuchâtel.
- Poursuivre la planification et l'opérationnalisation des futures expositions ainsi que l'animation sur site dictée par l'actualité pédagogique de la HEP, des cantons ou au niveau national.
- Finaliser la création du futur « Comité d'acquisitions ».

PF5

- Finaliser les engagements de nouveaux collaborateurs dans de nouveaux projets de recherche, notamment dans les domaines du monitoring de la profession enseignante et de l'impact des réformes éducatives sur la formation.
- Renouveler les mandats recherche des formateurs en adéquation avec les axes de la Recherche définis dans la « Politique Recherche ».
- Favoriser l'introduction d'une culture interne de la recherche orientée sur la profession enseignante auprès des formateurs.

Rectorat

- Adopter et mettre en œuvre la « Politique de Développement professionnel ».
- Adopter et mettre en œuvre la « Politique d'amélioration continue » qui s'inscrit dans le cadre des nouvelles exigences faites au niveau des institutions nationales en termes d'assurance qualité. Des exigences qui seront incontournables dans la perspective d'une accréditation de nos formations suite à la mise en application de la nouvelle loi d'aide aux Hautes Ecoles (LAHE).
- Redéfinir le mandat de la « Commission permanente d'évaluation des formations » (COEV) afin de l'orienter vers un service d'amélioration continue de l'institution.
- Redéfinir le mandat de la « Commission Formation des formateurs » (FOFO).
- Intensifier les contacts avec l'université de Neuchâtel afin de revisiter les conventions signées dans le but d'augmenter la collaboration entre les deux institutions.
- Collaborer avec l'université de Neuchâtel et la HEP-VD à la création d'un master en didactique spécifique dans le domaine des sciences naturelles.
- Adopter les nouvelles directives (congé de formation, soutien au développement professionnel, recherche de développement pédagogique) qui offrent aux formateurs une aide à

leur développement personnel et professionnel et qui contribuent à élever le niveau général de qualification du corps professoral HEP.

8. SERVICE DES SPORTS

8.1. Rapport du service

Missions

Promouvoir de diverses manières le sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique en tant que vecteur de santé de la population et de meilleures relations entre ses membres.

Favoriser la coordination entre les divers acteurs en harmonisant notamment les relations entre la Confédération, l'Etat, les communes, les écoles, les associations, les offices fédéraux et cantonaux.

Assurer toutes les tâches du canton en relation avec Jeunesse et Sport. Donner une orientation et une information en matière de sport.

Devenir un organe de référence en matière de politique sportive.

Programme de législature

Conformément au programme de législature, les missions du service des sports ont été réévaluées et mises notamment en adéquation avec la politique du sport définie par la Confédération.

Au niveau des camps de ski, une stratégie de recentrage de cette mission a été expérimentée. Le bilan financier de la saison écoulée a démontré l'impossibilité d'atteindre à nouveau le seuil de rentabilité de cette prestation.

La collaboration avec les services des sports des Villes a été concrétisée au travers du nouveau mode de collaboration du sport neuchâtelois. La politique de soutien aux manifestations sportives d'envergure a été reprise dans le cadre de ce nouveau concept par le comité opérationnel.

Personnel

Le service des sports, au 1^{er} janvier 2008, compte 10 collaborateurs, représentant 7,0 personnes en équivalent plein temps.

Effectif du personnel au 31 décembre 2008:

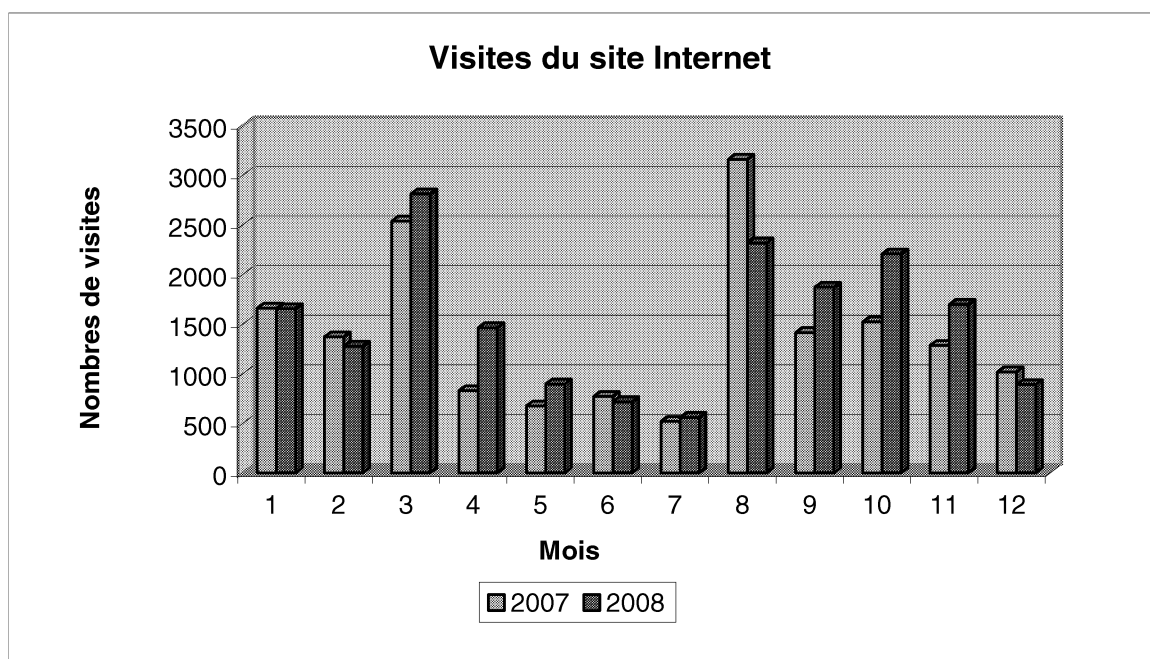
- 1 cheffe de service
- 1 adjoint à la cheffe de service
- 1 administratrice des camps de ski
- 6 collaborateurs administratifs et techniques
- 1 stagiaire

8.2. Domaines d'activités

8.2.1. Site Internet

En fonction depuis 2004, le site du service des sports est toujours visité régulièrement. Il est devenu un outil de travail très actif et permet à tous les utilisateurs de s'informer, notamment des prestations, de télécharger des documents et de s'inscrire en ligne.

Le graphe présenté ci-dessous indique le nombre de visiteurs de notre site Internet. Il est à relever que 93% des internautes proviennent de Suisse et 7% de l'étranger. Les trois pages les plus visitées sont "Sport" "Jeunesse et Sport" et "Sport pour Tous":



Seul le mois d'août présente une diminution de la fréquentation due à la suppression de la "Traversée du lac".

Intranet

Depuis le mois de septembre 2008, le service des sports bénéficie d'un site Intranet privé. Ce site à l'usage exclusif des collaborateurs est destiné à regrouper de manière structurée et contrôlée les informations de base et les documents utiles au bon fonctionnement du service. Il facilite l'accès à l'information et à la vision globale des activités du service.

8.2.2. Camps

Dans le cadre de son programme de législature 2006-2009 et suite à sa décision du 28 novembre 2007, le Conseil d'Etat a demandé d'externaliser les camps de ski en confiant à l'entreprise Compass Group Suisse SA la gestion du personnel et l'exploitation de la restauration de sept chalets.

Une convention de partenariat a été signée entre le département et l'entreprise précitée le 3 mars 2008. Cette convention a permis de fixer les engagements des deux partenaires et a été conclue pour la saison hivernale de décembre 2007 à fin avril 2008.

Le bilan de la saison 2007-2008 a été examiné entre les deux partenaires le 23 mai 2008.

Suite à cette séance et après une analyse approfondie présentant les avantages et les inconvénients d'une poursuite de collaboration, notre service a dû admettre qu'il ne pouvait satisfaire à la demande du Conseil d'Etat visant à équilibrer les comptes des camps.

Ainsi, la cheffe du Département de l'éducation, de la culture et des sports a décidé de ne pas poursuivre l'externalisation des camps de ski.

L'objectif de l'externalisation, qui avait pour but de recentrer les missions du service et d'alléger les tâches administratives n'ayant pas été atteint, la recherche d'autres solutions se poursuit.

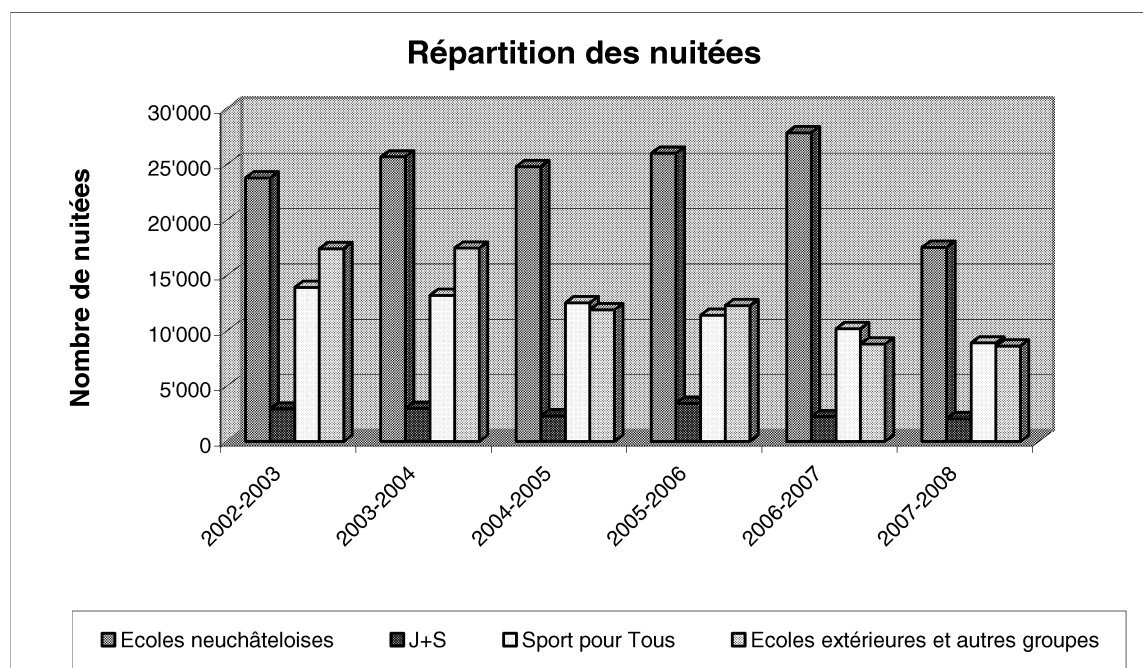
Nous tenons toutefois à relever la qualité des relations que le service a toujours entretenues avec cette entreprise et l'effort qu'elle a fait en terme d'adaptation pour tenter de nous satisfaire. L'expérience vécue a été riche d'enseignement et notre service ne manquera pas de valoriser certains acquis, notamment en matière d'exigences de qualité.

Dans l'immédiat, notre service a repris à sa charge la gestion globale des camps de ski.

Une telle mise en œuvre a impliqué toutefois l'augmentation immédiate du taux d'activité de l'administratrice des camps de ski dont le taux d'activité a passé de 20% à 50%.

Afin de pérenniser l'existence des camps, le Conseil d'Etat a adopté une mesure visant à les soutenir à long terme en doublant, par le Fonds des sports, les subsides actuels attribués par J+S. Les incidences financières supplémentaires représentent 215.423 francs, soit 11,20% du montant total attribué par la Loterie romande en 2008.

Durant l'hiver 2007-2008, 37.056 nuitées ont été comptabilisées dans les sept chalets gérés par le service des sports. Comme d'habitude, les écoles neuchâteloises ont représenté plus de la moitié du taux d'occupation, le solde se répartissant entre les écoles extérieures au canton, les cours "J+S", les groupes suisses et étrangers, les skis-clubs et le Sport pour Tous. Le graphique ci-après présente ces occupations:



Il est à noter que dès le début de la saison, l'exploitation de nos chalets a été réduite de neuf à sept, d'où une diminution notable du nombre de nuitées. Le choix de l'abandon des deux chalets s'est fait en fonction de leur rentabilité et de la volonté de rationaliser stratégiquement les lieux d'exploitation.

8.2.3. Education physique et sportive

La défense de l'éducation physique est toujours au centre des priorités et fait partie de l'axe "éducation" du concept cantonal du sport. Si les services de l'enseignement s'occupent des aspects pédagogiques, le service des sports poursuit sa promotion en:

- participant aux divers colloques (secondaires 1 et 2);
- participant aux conférences de l'Association suisse de l'éducation physique;
- participant à toutes les rencontres organisées par Macolin ou Swiss Olympic;
- collaborant avec les écoles;
- soutenant les organisateurs de manifestations sportives scolaires;
- collaborant avec les associations sportives;
- favorisant la promotion du sport scolaire facultatif (prise en charge de frais de cours dispensés aux enfants en surpoids).

Nous rappelons qu'à la demande de l'ANEPS, un groupe de travail a été constitué par la cheffe du département pour répondre à des préoccupations notamment en matière du non-respect de l'ordonnance fédérale concernant l'encouragement de la gymnastique et des sports dans certains lycées, de l'arrêté fixant la classification de fonction des maîtres d'éducation physique et sportive en possession d'un titre universitaire et de l'engagement de personnel non titré dans certains collèges. Toutes les questions ont été traitées. Le groupe de travail, qui a siégé à trois reprises, va préparer des propositions à l'intention du Conseil d'Etat.

Sport scolaire facultatif

Nous rappelons que le Conseil d'Etat a réintroduit le subventionnement du sport scolaire facultatif dès la rentrée scolaire 2007-2008. Le sport scolaire facultatif comprend les branches sportives et les manifestations ou compétitions sportives organisées par les écoles en dehors de l'horaire normal des leçons pour approfondir et compléter le programme ordinaire d'éducation physique.

Pour l'année scolaire 2007-2008, seules cinq écoles ont sollicité un subventionnement (Lycée Jean-Piaget, CPLN, ESTER, écoles primaire et secondaire de La Chaux-de-Fonds). Notre service a donc alloué une somme globale de 7384 francs aux écoles précitées.

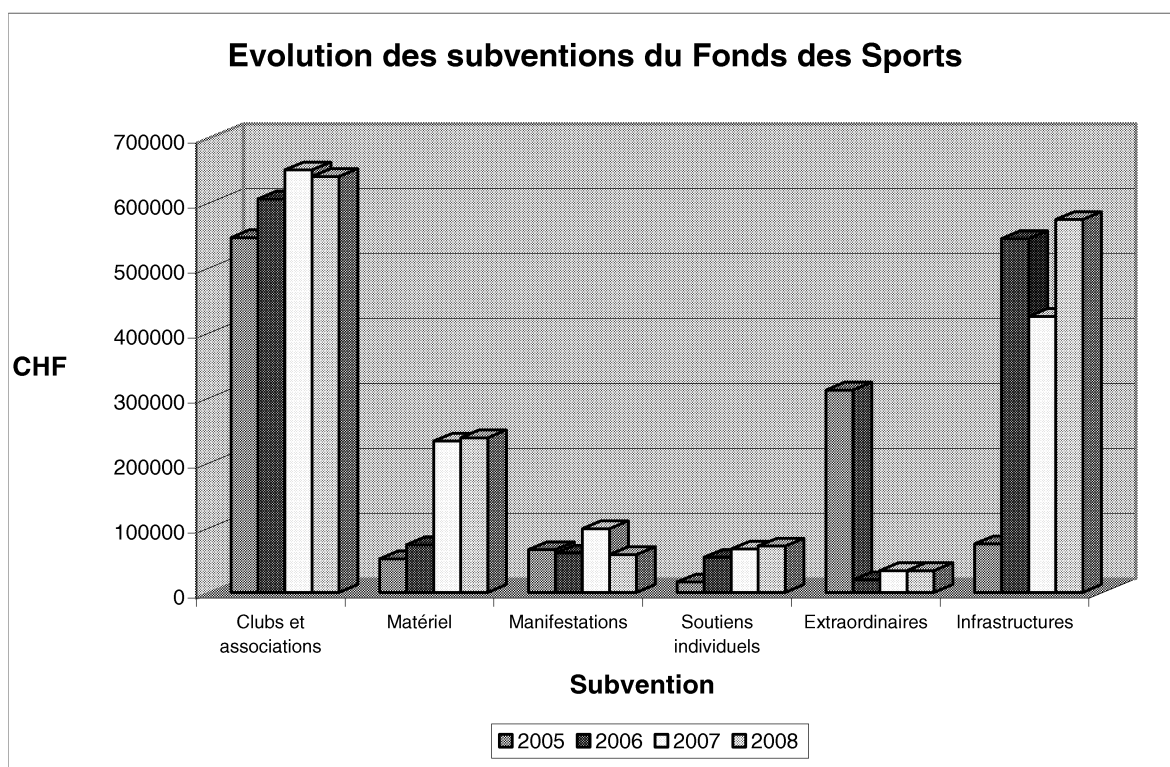
8.2.4. Fonds des sports

Le Fonds des sports est mis à disposition pour soutenir les associations, les clubs et les sociétés sportives qui favorisent le développement physique de la jeunesse et du sport de masse dans toute sa diversité. Il intervient également pour le subventionnement des installations sportives, du matériel sportif, des soutiens individuels et des manifestations sportives.

La Commission du Fonds des sports s'est réunie à deux reprises au cours de l'année 2008 et a enregistré la démission du commissaire du groupe "Sports nautiques" au 20 août 2008. Trois nouveaux commissaires ont été nommés pour les groupes "Sports nautiques" "Sports de plein air" et "Divers sports".

La part de la Loterie romande pour le canton de Neuchâtel s'élève à 1.923.939 fr. 40. Les revenus sur titres ont rapporté 35.826 fr. 45. Un montant de 1.663.044 francs a été distribué en 2008 aux divers clubs et associations. A lui seul, le montant des subsides ordinaires versé s'élève à 640.000 francs.

Le graphe ci-après illustre l'évolution de l'attribution des subventions aux différents groupes-cibles prévus par le règlement:



L'importante différence des subventions pour les infrastructures provient du paiement, en 2008, de deux acomptes pour le terrain de football de Pierre-à-Bot à Neuchâtel.

8.2.5. Commissions et groupes de travail

La cheffe du service des sports et/ou son adjoint pilotent ou participent aux commissions ou groupes de travail suivants:

- commission cantonale des sports;
- commission cantonale des constructions scolaires;
- commission cantonale de prévention santé;
- commission nature-tourisme-loisirs-sports;
- comités de pilotage et opérationnel du sport neuchâtelois;
- commission du Fonds des sports;
- commission DECS – ANEPS;
- commissions diverses (Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois – Complexe sportif de la Maladière – Halle polyvalente du Communal – Colloque EPS 1 et EPS2 – GREP);
- groupes de travail sports-arts-études (et formation) secondaires 1 et 2;
- groupe de travail Midi Tonus;
- groupe de travail Eq'kilos;
- Conseil de Fondation du Tour de Romandie.

8.2.6. Infrastructures

Le service des sports joue le rôle de conseiller en matière de constructions sportives et/ou scolaires au niveau:

- du respect de l'arrêté du 19 avril 2006 concernant l'implantation et la construction des bâtiments scolaires communaux et des installations sportives;
- du suivi des projets de construction;
- des équipements techniques et du respect des normes;
- d'étude des besoins.

Situation actuelle:

Commune de la Chaux-de-Fonds

- Construction d'une salle double "Volta"

8.2.7. Jeunesse et Sport

Principe directeur

Jeunesse et Sport (J+S):

- conçoit et vise à promouvoir un sport adapté aux jeunes;
- permet aux enfants et aux adolescents de vivre pleinement le sport et de participer à la conception des activités sportives;
- contribue au développement et à l'épanouissement des jeunes sur le plan pédagogique, social et de la santé.

Ambitions

J+S entend:

- renforcer l'attachement des enfants et des adolescents aux pratiques sportives et encourager leur intégration dans une communauté sportive;
- choisir soigneusement les moniteurs et les préparer à leur tâche par une formation précise;
- offrir aux moniteurs une formation continue adaptée à leurs besoins et les accompagner dans l'exercice de leur fonction dirigeante;
- associer les prestataires et les utilisateurs d'activités sportives à la prise de responsabilité.

Canton – Fédération – J+S Macolin

La formation de base et la formation continue sont orchestrées par les fédérations, les services cantonaux J+S ainsi que J+S Macolin. Ces partenaires garantissent que les besoins en matière de formation sont non seulement couverts, mais encore financés.

Rôle des partenaires:

J+S Macolin définit les règles de jeu et les conditions-cadres pour tous les acteurs du réseau J+S. Il veille, à travers son système de gestion de la qualité, au respect des directives et évalue l'effet des mesures prises.

Les **cantons** sont les partenaires les plus proches de J+S Macolin. Ils s'acquittent de diverses tâches sur le plan de la formation des cadres, s'occupent des tâches administratives relatives à la formation des jeunes et garantissent le respect des règles.

Les **fédérations** mettent des spécialistes à disposition pour le développement de la discipline sportive et l'organisation des offres de formation de base et de formation continue J+S.

La Confédération subventionne les offres pour les enfants et les adolescents de 10 à 20 ans ainsi que la formation de base et la formation continue des cadres à raison d'environ 56 millions de francs par année.

J+S Kids 5-10 ans

Dans le cadre des discussions du budget 2009, le parlement a approuvé récemment sans opposition le crédit pour les activités J+S pour le programme Kids 5-10 ans. Ainsi les moyens financiers nécessaires pour l'année 2009 seront disponibles. Le programme J+S Kids pourra être introduit.

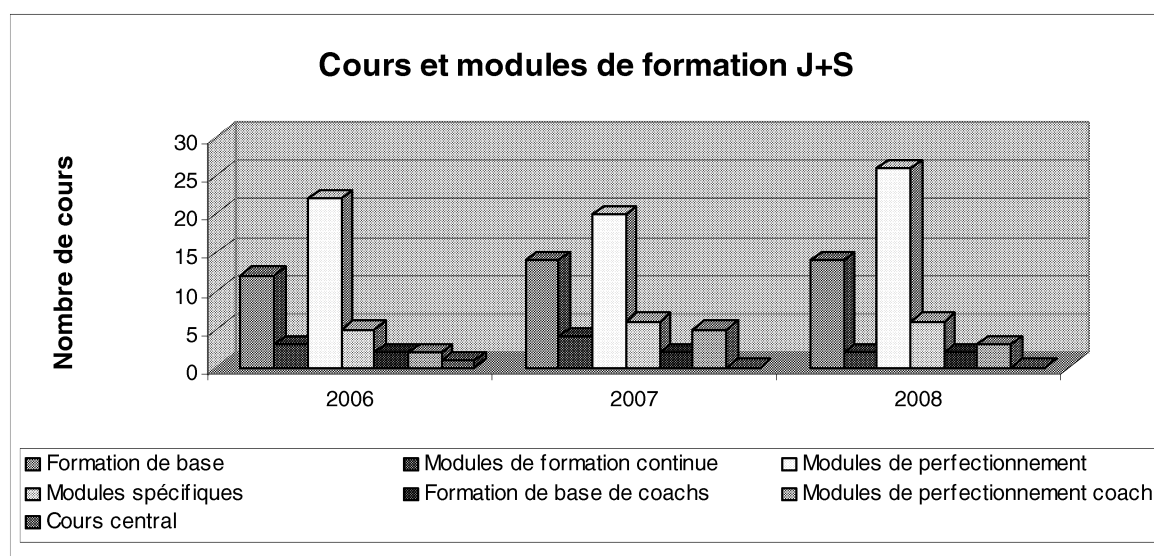
Durant l'année 2008, des cours d'introduction pour devenir moniteurs J+S Kids ont été mis sur pied par les fédérations sportives et les offices cantonaux. Les clubs qui disposent de moniteurs J+S Kids, pourront annoncer des cours Kids auprès de J+S dès le 1^{er} janvier 2009, afin de bénéficier des indemnités pour les activités J+S.

Les écoles, quant à elles, bénéficient déjà du soutien de la Confédération depuis le 1^{er} août 2008 pour les activités reconnues J+S Kids.

Bilan des activités

Le canton de Neuchâtel compte à ce jour 2879 moniteurs reconnus dans 36 disciplines sportives différentes. Les clubs sportifs, les associations cantonales, les associations de jeunesse et les écoles bénéficient du soutien de J+S. Pour la troisième année consécutive, la Confédération a versé plus d'un million de francs pour des activités J+S.

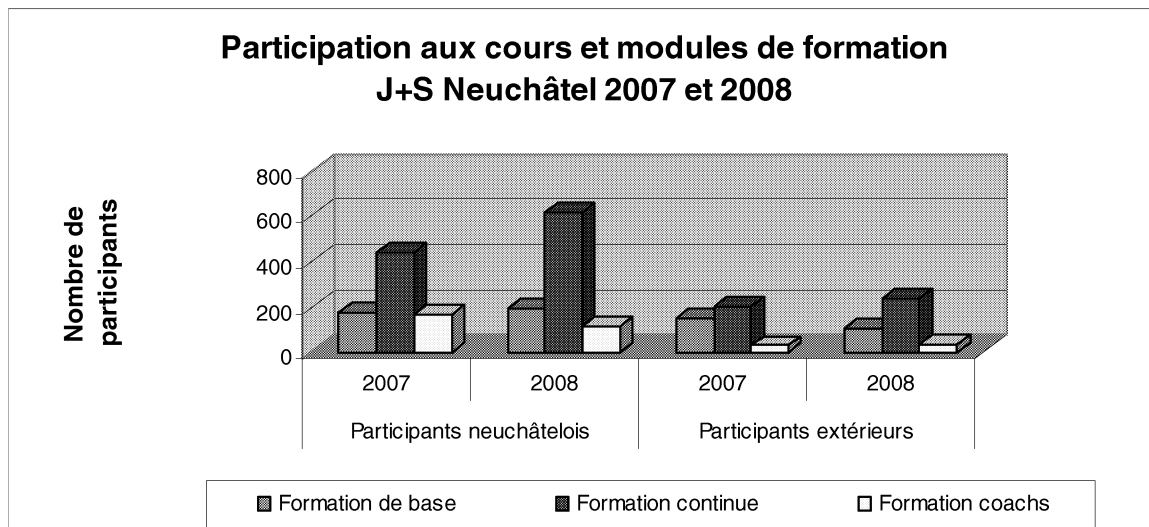
Chaque année, le canton organise des cours de formation, des modules de perfectionnement et des modules de formation continue. Le graphe ci-après illustre le nombre des différents cours organisés J+S:



La formation de base et la formation continue sont orchestrées par les fédérations, les services cantonaux J+S ainsi que J+S Macolin. Ceux-ci s'assurent ensemble que les besoins en matière de formation soient variés. Les moniteurs peuvent ainsi participer à des cours selon leur besoin et leur

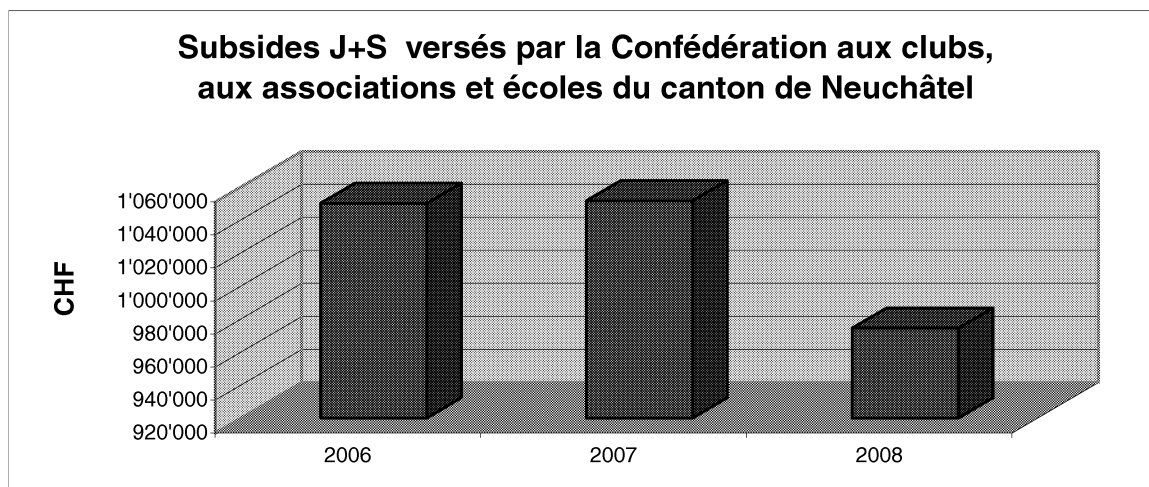
choix. Une augmentation de modules de perfectionnement et de modules spécifique est enregistrée dans le canton en raison de cette diversité.

Le graphe ci-dessous illustre la participation à nos différents cours:



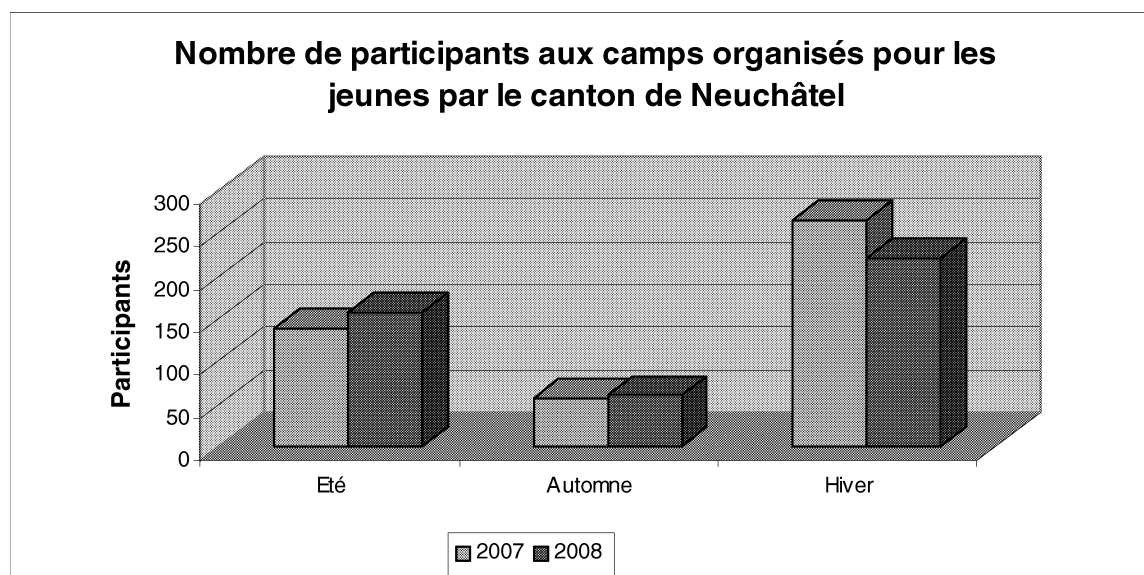
De 1168 en 2007, elle passe à 1305 en 2008. La fréquentation aux cours de formation continue des participants neuchâtelois s'est accrue en raison de la diversité des activités, ainsi que de l'augmentation du nombre de cours offerts.

Le graphe ci-après montre l'évolution des subsides versés par la Confédération aux clubs, aux associations et aux écoles du canton de Neuchâtel:



Une légère diminution du subside J+S a été enregistré en 2008. Les clubs, associations et écoles ont tout de même pu bénéficier du soutien de J+S pour 974.435 francs. En 2006 et 2007, ce soutien dépassait le million. La Confédération enregistre un retard dans le versement des montants à verser aux différents clubs associations et écoles ce qui entraîne un décalage dans les statistiques.

Dans le cadre de J+S, différents camps sont organisés pour les jeunes de notre canton. Le graphe ci-dessous donne un aperçu de la répartition des participants par saison:



On constate une inversion des proportions, la fréquentation des camps d'été étant en augmentation et ceux d'hiver en diminution, notamment en raison du nombre de camps d'hiver offerts.

Service civil

Depuis 2006, le service des sports est reconnu comme une institution du service civil. Il a pu ainsi engager pour chaque camp organisé pour les jeunes, 2 civilistes qui fonctionnent comme moniteurs et accompagnants. Lors de l'année 2008, 19 jeunes ont ainsi pu travailler dans le cadre de notre service. Tous sont très motivés par le travail lié au sport et aux enfants. La très forte demande pour cette activité couvre déjà nos besoins jusqu'en 2010.

Soutien aux camps sportifs scolaires

Les écoles tant de la scolarité obligatoire que du secondaire 2 ont la responsabilité de l'organisation des camps sportifs scolaires. Les camps de ski se déroulent en principe de décembre à avril, les camps polysport de mai à octobre.

Jusqu'à fin 2007, les camps sportifs scolaires étaient soutenus par le Fonds des sports à raison de 3 fr. 33 par jour par élève, tout en sachant que la contribution de la Confédération était de 3 fr. 33 également.

Afin de contribuer à maintenir le nombre de camps, il a été décidé d'augmenter ce subside depuis le 1^{er} janvier 2008.

Les écoles touchent désormais la somme totale de 13 fr. 32 par jour et par participant pour autant que le camp soit annoncé sous J+S. L'activité principale doit être de nature sportive avec au moins 4 heures d'activités et les camps doivent être d'une durée minimum de 5 jours.

Durant l'année 2008, les écoles ont ainsi reçu la somme de 215.423 francs.

Harmonisation des prestations pour l'organisation des cours J+S

L'Office fédéral de sports à Macolin a recommandé aux cantons d'investir plus de moyens financiers dans la formation des cadres et a suggéré que l'indemnité journalière d'expert soit augmenté à 300 francs par jour. Les cantons ont suivi cette demande et ont adopté ce tarif dès le 1^{er} janvier 2008.

8.2.8. Manifestations sportives

Manifestations (haut niveau et sport de masse)

Le sport, passif ou actif, fait aujourd'hui partie intégrante du quotidien et a des répercussions diverses sur la vie publique. L'interaction entre le sport de haut-niveau et le sport de masse est importante. A cela s'ajoute la fonction sociale du sport. Les manifestations sportives offrent la possibilité de nouer des contacts, de les cultiver et contribuent de manière substantielle à la promotion du sport. Elles représentent aussi une plate-forme publicitaire importante pour une région et existentielle pour les diverses disciplines sportives.

Le canton de Neuchâtel soutient chaque année un certain nombre de manifestations dont l'importance peut différer (internationales, nationales, régionales ou locales). L'octroi du soutien financier a toujours été attribué en fonction de l'article 4 du règlement du Fonds des sports en vigueur et des efforts fournis notamment au niveau de la jeunesse.

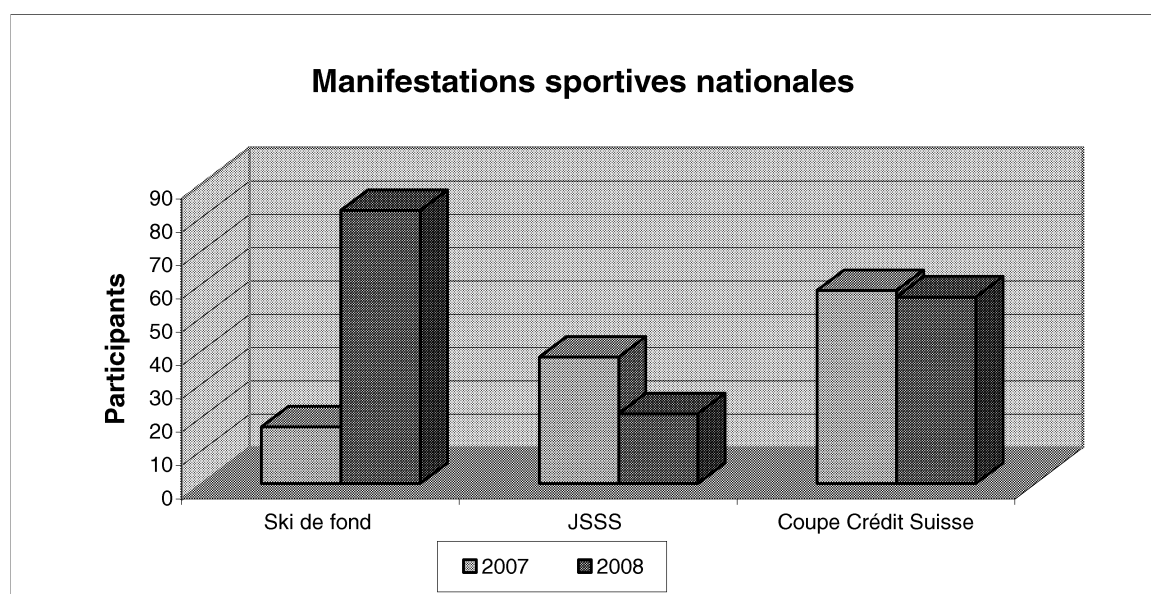
Les soutiens financiers les plus importants accordés en 2008 se présentent de la manière suivante:

Tour BCN	Fr.	15.000.-
Groupe E - Trans VTT	Fr.	9.000.-
Défi du Val-de-Travers	Fr.	6.100.-
Neuchâtel Trophy	Fr.	5.000.-
Championnats suisses de patinage artistique & danse	Fr.	4.000.-
Total	Fr.	39.100.-
Total de l'ensemble des 24 manifestations soutenues	Fr.	67.638.-

Manifestations sportives scolaires

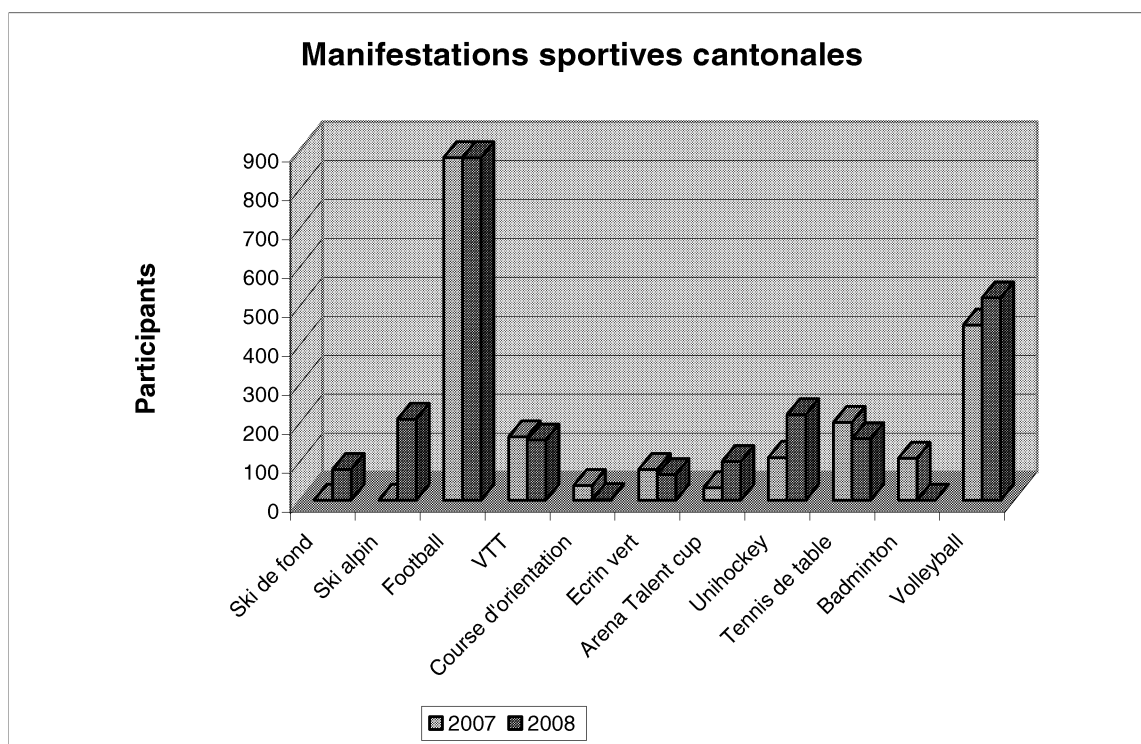
En tant que service public, le service des sports soutient les manifestations sportives scolaires par diverses prestations financières et matérielles.

Le graphe ci-dessous illustre les manifestations sportives nationales:



La différence qui apparaît au niveau du ski de fond est due à l'annulation de l'épreuve cantonale 2007, pour manque de neige. En ce qui concerne la JSSS, la baisse de participants est due à l'éloignement du lieu d'organisation (Tenero/TI).

Le graphe ci-après illustre les manifestations sportives cantonales:



La différence de fréquentation du ski de fond et alpin entre 2007 et 2008 est due à l'annulation des compétitions sur le plan cantonal en 2007. L'unihockey, compétition qui ne figure que depuis 2006 au calendrier, voit son taux de participation augmenter en raison de la mise sur pied d'un concept national (éliminatoires dans les cantons puis finale suisse). La même constatation peut être faite pour le volleyball.

8.2.9. Sports / Arts / Etudes / Formation

Le service des sports collabore avec les services d'enseignement respectifs concernant l'organisation et le fonctionnement du concept sports, arts, études et formation (SAEF).

Dans l'attente de la finalisation d'un concept cantonal, les requêtes des sportifs et artistes sont examinées au sein des services de l'enseignement, à savoir:

Secteur	Service d'enseignement	Répondant
Secondaire 1	Service de l'enseignement obligatoire, rue de l'Ecluse 67, 2001 Neuchâtel	M. Miguel de Morais, adjoint au chef de service Tél. 032 889 59 32
Secondaire 2	Service de la formation professionnelle et des lycées, bureau des lycées académiques, Espacité 1, 2302 La Chaux-de-Fonds	Mme Giuseppina Biundo, adjointe au chef de service Tél. 032 889 46 96
Formation professionnelle	Service de la formation professionnelle et des lycées, Espacité 1, 2302 La Chaux-de-Fonds	M. Jacques-André Maire, chef de service Tél. 032 889 79 25

Secondaire 1

Une réflexion est actuellement en cours au sein du service de l'enseignement obligatoire avec l'appui du service des sports. Elle devrait déboucher sur une meilleure transparence quant à l'examen des dossiers des sportifs d'élites et artistes de haut niveau.

En outre, les cantons romands vont proposer un formulaire de procédure unique qui règle la fréquentation d'une école dans un autre canton que celui de domicile.

Par ailleurs, notre service a mis à jour les critères des disciplines sportives concernées pour pouvoir bénéficier du concept SAEF.

Secondaire 2

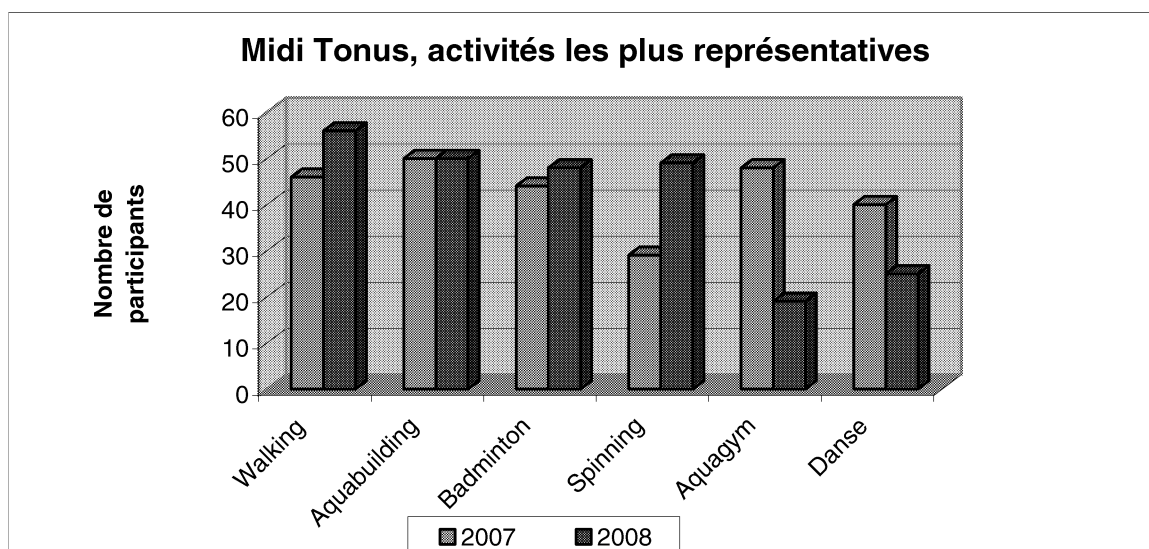
A la demande de la cheffe du DECS, un groupe de pilotage, composé des directeurs des lycées et de la formation professionnelle et présidé par la cheffe de service, est chargé de réfléchir à l'évolution du concept actuel, afin de soutenir encore mieux les sportifs et artistes du canton dans leur pratique de haut niveau. Pour atteindre cet objectif et fournir des propositions en avril 2009, le groupe de travail se réunit mensuellement depuis le mois de septembre.

Actuellement les élèves remplissant les conditions-cadre bénéficient d'allègements d'horaires. L'examen des dossiers des sportifs et artistes de haut niveau des lycées a été effectué, comme chaque année, par une commission d'admission où le service des sports est représenté.

8.2.10. Midi Tonus

Le concept Midi Tonus est destiné à offrir à la population, durant la pause de midi, des possibilités diverses de découverte en matière d'activités physiques. Son action s'inscrit dans une optique de promotion du sport, qui vise à inciter les participants à découvrir durant trois mois une activité et ensuite à s'inscrire dans une structure existante en fonction de leurs intérêts. De nouvelles activités sont régulièrement proposées. Pour chaque session, une trentaine d'activités ont été offertes dans les différents districts, réunissant plus de deux cents participants.

Le graphe ci-dessous illustre les six activités les plus fréquentées ces deux dernières années.



On constate une augmentation du nombre de participants pour le walking et le spinning en 2008. En ce qui concerne l'aquagym et la danse, la diminution est assez marquée dans la mesure où des cours n'ont pas été organisés dans certaines régions du canton.

8.2.11. Entreprise formatrice

Un étudiant du CPLN-EPC effectue un stage de trente-neuf semaines au service des sports afin d'exercer une activité en entreprise débouchant sur un travail personnel. Ce dernier sera sanctionné par un examen de connaissances professionnelles en vue de l'obtention d'une maturité professionnelle commerciale.

8.2.12. Prix du Mérite sportif 2008 de l'Etat de Neuchâtel

Six lauréats se sont vu remettre vendredi 12 décembre 2008 au Château de Neuchâtel le prix du Mérite sportif 2008 de l'Etat de Neuchâtel par la conseillère d'Etat Sylvie Perrinjaquet, cheffe du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS). Institué en 2006 par le Conseil d'Etat, ce prix est destiné à récompenser, dans plusieurs catégories sportives, une personne, un club ou un groupement s'étant distingué par des grandes qualités sportives ou par son engagement pour la promotion du sport dans le canton. Ce prix est décerné chaque année courant décembre par le Conseil d'Etat. Il comprend un diplôme et un prix financé par le Fonds des sports.

Critères de sélection

Les critères de sélection ont été mis sur pied par la commission du prix du Mérite sportif, présidée par la cheffe du DECS, et composée de sept personnes neuchâteloises actives dans le domaine du sport, soit: M. Denis Oswald, membre de la commission exécutive du CIO, M. Bernard Challandes, entraîneur du FC Zürich, M. Yann Engel, directeur de Tourisme neuchâtelois, M. Jean-Blaise Matthey, enseignant, M. Stéphane Devaux et M. Emanuele Saraceno, respectivement chef de la rubrique cantonale et chef des sports des quotidiens L'Express et L'Impartial, et Mme Patricia Gacond, cheffe du service des sports.

Sont ainsi concernées les personnes originaires du canton de Neuchâtel ou domiciliées dans celui-ci durant l'année en cours et pratiquant une discipline sportive reconnue par Swiss Olympic.

Pour cette année 2008, concernant la désignation des gagnants en catégorie individuelle, l'Etat de Neuchâtel, par son service des sports, a collaboré avec le quotidien L'Express-L'Impartial, les votes des lecteurs comptant pour deux tiers et celui du jury pour un tiers. Un prix équipe et un prix spécial ont été décernés par le jury uniquement.

Les heureux gagnants 2008

Six prix du Mérite sportif de l'Etat ont ainsi été attribués pour cette année 2008.

Les lauréats de la catégorie individuelle, qui ont reçu une montre suisse, sont:

- Didier Cuche, ski - Globe de cristal en descente, 3^{ème} au classement général de la Coupe du Monde;
- Mégane Bianco, tennis – No 1 en Suisse (M14), tournois internationaux;
- Sandy Jeannin, hockey sur glace – Fribourg Gottéron, équipe nationale participation au Championnat du Monde;
- Sébastien Wüthrich, football – Neuchâtel Xamax, international M19.

Le prix équipe, soit un chèque d'une valeur de 1000 francs, a été remis à:

- Université Neuchâtel Basket.

Le prix spécial, soit une œuvre de Yvan Moscatelli, a été remis à:

- Gil Montandon

Tous les lauréats se sont en outre vu remettre un diplôme.

8.2.13. Formation en management de club de Swiss Olympic

Swiss Olympic, en collaboration avec les fédérations et les professionnels de la formation, a mis sur pied une formation en management de club (FMC), dont l'objectif est de renforcer les clubs sportifs dans leur rôle de base du sport suisse et de les soutenir à long terme dans principales tâches sportives et sociales. Cette offre de formation est destinée aux responsables de clubs sportifs bénévoles ou professionnels, ainsi qu'aux collaborateurs exerçant une fonction bénévole ou professionnelle.

Afin d'élargir cette offre au plus grand nombre de clubs sportifs suisses, Swiss Olympic a recherché une collaboration à long terme avec des cantons partenaires. Neuchâtel a été choisi en tant que seul partenaire de multiplication offrant une formation management de club en Suisse romande. Une convention a été signée avec le canton pour une durée de 3 ans.

Le contenu de la formation comprend les 6 modules thématiques suivants:

1. Le club et son environnement
2. Direction et organisation
3. Gestion d'une équipe et communication
4. Communication: sessions et réunions
5. Bénévolat dans le sport
6. Marketing

Si en 2007, année de lancement, 16 participants ont obtenu leur certificat en ayant suivi tous les modules, en 2008 le nombre de certificats décernés s'est élevé à 8. La diminution de ce chiffre s'explique par le fait qu'une formation spécifique a été donnée dans le cadre de l'association fribourgeoise des sports, à laquelle 15 représentants de clubs et associations ont pris part.

8.2.14. Qualisport

Grâce au travail de SRI Group SA, à la collaboration du service des sports de la République et canton de Neuchâtel, au parrainage de Swiss Olympic et au soutien de la Banque cantonale neuchâteloise (BCN), Qualisport est né. Il s'agit d'un nouvel outil simple, efficace et objectif destiné à analyser et à améliorer la gestion des sociétés sportives. Qualisport est accessible gratuitement à toutes les sociétés sportives du canton de Neuchâtel, qui œuvre comme canton pilote quant à son utilisation.

Un instrument on-line

Instrument on-line gratuit, Qualisport permet à chaque société sportive, quelle que soit son importance, d'évaluer son travail au travers de documents didactiques et de combler ensuite les éventuelles lacunes constatées pour en améliorer sa gestion.

Après s'être enregistrée, la société accède à un système d'auto-évaluation de domaines thématiques suivants: organisation/structure, gestion et stratégie. Une fois le formulaire rempli, Qualisport propose un rapport d'évaluation synthétique de chaque domaine ainsi qu'un rapport analytique détaillé, destiné à améliorer la qualité de gestion. Des outils, sous forme de check-lists, d'exemples pratiques et de modèles sont proposés à chaque étape de l'évaluation.

Qualisport se veut également une plate-forme de présentation et d'information dédiée aux sociétés sportives.

Neuchâtel canton pilote!

Qualisport a été développé au Tessin par SRI Group SA, actif dans le conseil aux entreprises. En février 2008, le projet a été présenté aux sociétés tessinoises. Neuchâtel fait œuvre de canton pilote dans son utilisation.

Dans ses missions d'organe de promotion du sport et avec la volonté de devenir un représentant de référence en matière de politique sportive, le service des sports est conscient que la pérennité

des associations sportives ne peut être assurée que par une gestion professionnelle et que le défi à relever doit passer par la formation des dirigeants concernés. Actif dans ce domaine puisque déjà partenaire de multiplication unique de Swiss Olympic pour la Suisse romande dans la formation en management de club, le service des sports a ainsi été approché par SRI Group SA et a collaboré au développement du projet Qualisport et à son implantation en Suisse.

Après Neuchâtel, Qualisport sera ensuite lancé dans le canton de Zürich, l'objectif étant de diffuser cet outil dans toute la Suisse en 2009.

Grâce au soutien de la BCN, Qualisport est accessible gratuitement à toutes les sociétés sportives du canton de Neuchâtel.

Une présentation de Qualisport, destinée aux sociétés sportives neuchâteloises, a été organisée le 14 mai 2008 à 17h30 au Centre scolaire de la Fontenelle, à Cernier.

8.2.15. GELORE

Afin de simplifier la gestion des week-ends Sport pour Tous, le service des sports a souscrit au système GELORE développé par le Centre électronique de gestion (CEG) de la Ville de Neuchâtel.

Grâce à ce logiciel, opérationnel depuis 2007, les réservations se font en ligne par le biais du site Internet. Les données sont ensuite transférées au travers d'une interface qui permet une facturation directe sur SAP. Le gain de temps consacré aux réservations ainsi qu'à la facturation des week-ends est conséquent.

Pour la première fois, les offres 2008-2009 destinées aux écoles neuchâteloises et extérieures ont été envoyées par le système GELORE. Les contrats de location relatifs aux réservations ont également été traités par ce programme.

La facturation des camps par l'interface directe sur SAP sera effective pour les camps 2008-2009.

9. SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

9.1. Législation et personnel

L'effectif du personnel du service s'élève à 2,7 postes, complété par un-e stagiaire ne figurant pas au tableau des fonctions, à savoir:

- 1 cheffe de service (100%)
- 1 adjoint (50%)
- 2 secrétaires à temps partiel (100%)
- 1 secrétaire-comptable (20%)

9.2. Généralités

Le service a œuvré sur plusieurs projets importants en cours d'année:

- Rapport d'information du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la politique culturelle;
- Création d'un Centre dramatique régional;
- Avenir des bibliothèques;
- Partenariats culturels et partenariats de création;
- Avenir du Fonds d'encouragement à la création et à la culture cinématographique;

- Convention avec la HEM-GE dans le cadre de la filialisation de la formation professionnelle musicale neuchâteloise.

Cité internationale des arts, Paris

En 2009, les personnes suivantes ont bénéficié d'un séjour dans l'atelier « Le Corbusier »:

- M. Mauro Frascotti, auteur de BD, du 1^{er} janvier au 30 juin 2008,
- M. Bastien Schmid, auteur de BD, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2008.

Appartement-atelier, Berlin

Deux artistes neuchâtelois ont séjourné dans l'appartement-atelier de Berlin, en 2008:

- M. Olivier Maurer, bijoutier, du 1^{er} janvier au 30 juin 2008,
- M. Steve Muriset, musicien, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2008.

Appartement-atelier Visarte, Neuchâtel

En 2008, les personnes suivantes ont bénéficié d'un séjour dans l'atelier Visarte:

- Mme Rosa Maria Rodriguez et Thomas Proffe (Espagne), plasticiens, du 1^{er} janvier au 30 juin 2008,
- Mme Erika Wagner (Suisse), scénographe, du 1^{er} juillet au 30 décembre 2008.

Théâtre institutionnel et indépendant

La réflexion engagée en 2007 s'est interrompue momentanément à la suite des changements intervenus à la direction des Affaires culturelles de la Ville de Neuchâtel. Le processus a pu reprendre son cours en fin d'année.

Nouvelle procédure pour développer des partenariats

A fin 2006, le Conseil d'Etat a présenté les axes de sa politique culturelle dans son plan d'intention 2006-2009. Les contrats de confiance figuraient dans la liste des instruments retenus pour la mise en œuvre de sa politique culturelle. En mars 2007, la Commission consultative de la culture, présidée par la conseillère d'Etat Sylvie Perrinjaquet, cheffe du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), a souhaité que l'avenir de ces contrats fasse l'objet d'un examen attentif. Elle a également admis un changement de dénomination, préférant le terme de partenariat à celui de contrat. Après quelques mois de travaux, deux types de partenariats ont été retenus: le partenariat culturel et le partenariat de création.

La nouvelle procédure d'attribution, claire et transparente, a été présentée au Conseil d'Etat par la cheffe du DECS, qui en avait confié l'élaboration à la Commission consultative de la culture. Pour rappel, cette commission est composée de représentants de la société civile, des milieux culturels et des autorités politiques provenant de l'ensemble du territoire neuchâtelois. Cette proposition répond pleinement à la volonté du Conseil d'Etat de cibler de manière optimale l'aide financière apportée aux projets culturels présentant un potentiel de développement et de rayonnement. De plus, les soutiens apportés dans le cadre des partenariats sont attribués sur préavis d'un organe indépendant et neutre. En effet, les demandes de partenariats sont examinées par une sous-commission, émanant de la Commission consultative de la culture. Ce groupe de travail peut, si nécessaire, faire appel à des experts externes. Après l'examen des dossiers et l'éventuelle audition des requérants, des propositions sont présentées au plénum de la commission, qui donne

un préavis au DECS. Enfin, des formulaires ad hoc permettent d'étudier les dossiers selon une même grille de lecture.

Le partenariat culturel pour des projets d'exception

Le partenariat culturel s'applique à des projets culturels d'envergure qui ne peuvent exister ou se développer, en tous les cas dans un premier temps, sans l'appui marqué des collectivités publiques. La notion de partenariat signifie que des missions peuvent être confiées par le canton et que, à intervalles réguliers, les partenaires se rencontrent pour évaluer la relation et les projets qui en découlent. Ce type de partenariat est destiné à des institutions et/ou associations qui garantissent une certaine pérennité des actions, indépendamment des personnes qui conduisent les projets.

En bref, cette relation, qui garde un caractère exceptionnel et unique pour le destinataire, définit des attentes et des objectifs négociés de part et d'autre. Elle s'établit sur une durée déterminée, au terme de laquelle de nouveaux objectifs peuvent être discutés. La durée du partenariat culturel est de trois ans.

Les requérants intéressés à bénéficier d'un tel partenariat doivent disposer de la personnalité juridique et avoir leur siège dans le canton de Neuchâtel. Les recettes propres et les apports de tiers doivent constituer plus de la moitié des recettes totales annuelles.

La Commission consultative de la culture ne retient qu'un partenariat culturel par domaine artistique.

Le partenariat de création pour les plus « petits » acteurs culturels

Le partenariat de création peut être conclu avec de plus « petits » acteurs culturels. Les destinataires sont des compagnies, des créateurs ou des institutions qui ont déjà fait leurs preuves et qui sont en voie de trouver un public et une reconnaissance supra-régionaux. Les sommes attribuées étant moins importantes, il s'agit surtout d'assurer une certaine stabilité financière au partenaire sur une période définie de trois années. La charte de partenariat est moins détaillée et fixe un ou deux objectifs principaux, dont la diffusion ou le rayonnement hors-canton.

Attribution de partenariat

Suite au premier appel à projet, six dossiers de candidatures sont parvenus dans les délais au service des affaires culturelles. Les dossiers ont été étudiés par la sous-commission d'évaluation et de suivi de partenariats culturels, tant au niveau de leur forme que de leur contenu. Au terme de cette analyse, en date du 20 octobre 2008, la Commission consultative de la culture a porté son choix sur le Nouvel Ensemble contemporain, établi à La Chaux-de-Fonds pour l'attribution d'un partenariat culturel.

Retenu pour ses programmes novateurs au rayonnement national et international, le NEC recevra ainsi dès le 1^{er} janvier 2009 la somme de 50.000 francs par année et sur trois ans – durée du partenariat culturel. Le NEC, précurseur dans la musique contemporaine, participe depuis plusieurs années à l'éclosion de nouvelles œuvres musicales. Il en stimule d'ailleurs la production en passant commande à des auteurs puis en interprétant leurs compositions. Si le NEC se produit dans la région, il a déjà entrepris quelques tournées internationales qui ont été couronnées de succès.

Lors de cette première édition, la sous-commission a jugé préférable de ne pas retenir de candidat dans le cadre du partenariat de création.

Commission neuchâteloise de répartition des bénéfices de la Loterie romande (LORO)

La Commission neuchâteloise de la LORO a redistribué, en 2008, dans le canton, plus de 13.5 millions de francs à des institutions culturelles, sociales ainsi qu'aux domaines de l'environnement, de la recherche et dans celui de la conservation du patrimoine.

L'apport de la LORO au secteur culturel est de l'ordre de 8.470.000 francs accordés à 240 institutions ou associations.

La cheffe du service des affaires culturelles représente l'Etat de Neuchâtel au sein des organes neuchâtelois de répartition des bénéfiques de la LORO.

9.3. Commission – groupe de travail – sous-commission

Commission consultative de la culture

La commission s'est réunie à deux reprises en 2008.

Les membres de la commission ont été tenus informés de l'évolution des principaux dossiers traités par le service des affaires culturelles. Ils ont également approuvé la fin des contrats de confiance et la mise en place des partenariats, culturels et de création. Pour ce faire ils ont, au préalable, validé le règlement de la sous-commission d'évaluation et de suivi des partenariats culturels. Ce document, base de travail de la sous-commission, édicte les règles de fonctionnement interne de cette dernière ainsi que la grille de lecture pour l'étude des dossiers soumis. Lors de la deuxième réunion, les membres de la Commission ont examiné les demandes de partenariat et recommandé à la cheffe de département de retenir un dossier.

Dans le domaine de la culture cinématographique, les membres de la Commission ont pris acte que le Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique était sous-alimenté depuis ses débuts. Ils ont recommandé que le taux de 20% de rétrocession des taxes sur le cinéma soit porté à 40% afin de mieux répondre aux nombreuses demandes adressées au Fonds du cinéma. Cet élément a été pris en compte dans le rapport d'information du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la politique culturelle.

Les membres de la commission ont préavisé positivement le rapport en question, dont le contenu reprend les résultats des discussions et travaux entrepris au sein de cet organe au cours de la législature.

Commission des arts plastiques

Les membres de la commission se sont réunis à trois reprises et ont participé à la sélection des candidats pour les ateliers de Neuchâtel et Barcelone. Outre les séances officielles, les membres se sont rencontrés sur « le terrain », c'est-à-dire dans des galeries d'art, pour évaluer la pertinence des propositions d'acquisitions à transmettre à la cheffe de département.

Ils ont également eu l'occasion de rencontrer les personnes qu'ils ont sélectionnées en 2007 et 2008 pour des résidences dans les ateliers de Berlin, Paris, Barcelone et Neuchâtel, lors d'une réception donnée par la cheffe de département en l'honneur des artistes neuchâtelois concernés.

Sous-commission littéraire neuchâteloise

Les membres de la sous-commission se sont retrouvés à l'occasion de trois séances. Ils ont traité les demandes d'aide à l'édition ainsi que celles d'aide à l'écriture et ont présenté à la cheffe du département des propositions de subventions.

Commission Archives pour demain

Dans le cadre de son 125^{ème} anniversaire, la Banque cantonale neuchâteloise (BCN) a souhaité réaliser un film consacré à des personnalités neuchâteloises. C'est en puisant dans les *Archives pour demain* que ce projet a abouti.

Promenade dans une mémoire, un double DVD permet de voir et d'entendre les témoignages de 81 personnalités du canton de Neuchâtel, qui ont pris une place active à son histoire. Ce coffret sera distribué par la BCN à chaque commune neuchâteloise ainsi qu'aux écoles du canton.

Par ailleurs, les membres de la commission se sont réunis à trois reprises durant l'année 2008. Ainsi, quatre productions ont pu être réalisées, à savoir:

- M. Sébastien Jacobi interrogé par M. Blaise Nussbaum
- M. et Mme Pierre et Micheline Centlivres par M. Antoine Bosshard
- M. Gilles Attinger par M. Jean-Marc Barrelet
- Mme Geneviève Fiala par M. Charles Chalverat

A ce jour, la commission *Archives pour demain* a produit 103 films vidéo.

Comité de gestion du Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique

Les membres du comité se sont réunis à trois reprises au cours de l'année 2008. Ils ont examinés les demandes de soutien aux manifestations mettant en valeur la culture cinématographique ainsi que les demandes d'aides à la création audiovisuelle. Les membres ont eu l'opportunité de s'entretenir avec M. Nicolas Bideau, chef de la section film de l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec les représentants de la Lanterne Magique.

Au cours des débats, ils ont abordé la question du soutien à la production romande. Ils n'ont pas manqué, en outre, de revenir sur la lancinante question de l'approvisionnement insuffisant du Fonds. En fin d'année, une table ronde a réuni les acteurs culturels concernés pour tenter de trouver des solutions à l'insuffisance chronique des moyens. La direction de Cinépel, société commerciale exploitant les cinémas du canton ainsi qu'un expert externe, professeur à l'Université de Saint-Gall, ont participé à cette réunion. La plupart des personnes présentes ont signalé leur adhésion à une démarche visant à porter le taux de rétrocession de la taxe sur les billets de cinéma de 20% à 40%, même si, à terme, il semble que la taxe sur les billets soit condamnée à disparaître.

Groupe de travail et autres mandats

La cheffe du service des affaires culturelles préside ou participe aux travaux d'une trentaine de commissions, groupes de travail, conseils de Fondation, etc.

9.4. Musique

Un montant de **411.831 fr. 55** a été versé par l'Etat pour encourager, soutenir et développer la culture musicale. Les appuis suivants ont été accordés.

	Fr.
Académie de Cor, Bôle, garantie de déficit 2008.....	2.000.—
Association cantonale des musiques neuchâteloises, camp musical 2008.....	1.000.—
Association cantonale des musiques neuchâteloises, subvention annuelle.....	4.000.—
Association Fête de la musique, Neuchâtel, garantie de déficit	1.000.—
Association Lyrica, Cormondrèche, aide à la création pour l'opéra <i>Un tango pour Monsieur Lautrec</i>	3.000.—
Chœur da Camera, Bôle, subvention annuelle	2.500.—
Chorale Faller, La Chaux-de-Fonds, garantie de déficit pour concerts	796.45
Collège musical, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	25.000.—
Compagnie Sous-Sol, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le concert théâtral <i>La Chute</i>	3.000.—

Concerts de Musique Contemporaine, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle.....	5.000.—
Corbak Festival, La Chaux-du-Milieu, subvention pour le 15 ^e Festival.....	3.000.—
Culture Nomade, Neuchâtel, subvention	5.000.—
Editions de la Châtière, Chézard-St-Martin, animation musicale pour le vernissage <i>Le Pays de Neuchâtel et son patrimoine horloger</i>	500.—
Ensemble Pange Lingua, Neuchâtel, garantie de déficit pour concerts	135.10
Ensemble symphonique de neuchâtel, Neuchâtel, subvention annuelle.....	40.000.—
Festi Concept, Neuchâtel, subvention pour l'édition 2008 de Festi'neuch	10.000.—
Festival Choral International de Neuchâtel, garantie de déficit pour l'édition 2008 du festival.....	4.000.—
Fondation suisse de musique pour la jeunesse, Zürich, subvention pour le 33 ^e concours	1.600.—
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, Nyon, subvention annuelle	3.000.—
Harmonie Nationale des Jeunes, Aarau, subvention pour camp musical.....	1.000.—
Hoffman Nadia, Rochefort, subvention pour la réalisation d'un CD.....	2.000.—
In Illo Tempore, Neuchâtel, aide à la création pour l'opéra <i>Monteverdi et l'enfant de Gétron</i>	3.000.—
La Bouillie d'Heidi, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour <i>la Mess Von Studer</i>	3.000.—
L'Avant-scène opéra, Colombier, aide à la création pour le spectacle <i>Didon & Enée</i>	10.000.—
L'Avant-scène Opéra, Colombier, subvention annuelle	15.000.—
Les Lendemain qui chantent, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour <i>Le boudoir des anges</i>	5.000.—
Nationale Jugend Brass Band, Täuffelen, contribution pour le cours d'été	450.—
Nouvel Ensemble Contemporain, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	15.000.—
Opéra décentralisé, Auvornier, contribution pour le Festival <i>des jardins musicaux 2008</i>	135.000.—
Oppliger Yannick, Le Locle, garantie de déficit pour la tournée mars et avril 2008 de <i>No Square</i>	2.000.—
Orchestre de chambre, Neuchâtel, subvention annuelle	30.000.—
Orchestre de chambre, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle.....	3.000.—
Orchestre symphonique neuchâtelois, aide à la création pour <i>Carmen</i>	10.000.—
Orchestre symphonique neuchâtelois, subvention annuelle.....	30.000.—
Orchestre symphonique suisse de jeunes, Zurich, subvention.....	500.—
OtherJazz Festival, Le Locle, subvention.....	2.000.—
Overtones, Le Locle, subvention pour la réalisation d'un CD <i>Naïma</i>	1.350.—
Schneider Marc-André, Neuchâtel, subvention pour la réalisation d'un CD du groupe <i>Coit</i>	1.000.—
Société cantonale des chanteurs neuchâtelois, Neuchâtel, garantie de déficit pour concerts	1.000.—
Société cantonale des chanteurs neuchâtelois, Neuchâtel, subvention annuelle	1.000.—
Société Chorale, Neuchâtel, garantie de déficit pour concerts	1.500.—
Société de Musique, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle.....	12.000.—
Société de Musique, Neuchâtel, subvention annuelle	12.000.—
YOG, Fontaines, garantie de déficit pour la tournée <i>de YOG & COIT</i>	500.—

9.5. Théâtre et centres culturels

Une somme de **1.099.848 francs** a été versée pour le théâtre et les centres culturels. Ce montant a été réparti de la manière suivante:

	Fr.
Arc en scènes, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	500.000.—
Association La Décharge, Coffrane, subvention pour la revue satirique 2008	1.000.—
Artos, Lausanne, subvention annuelle	3.000.—
Association Danse Neuchâtel, subvention pour le Festival scène ouverte 2008	6.500.—
Association Trait-d'Union, La Chaux-de-Fonds, aide à la création, pour le spectacle <i>Silence</i>	10.000.—
Centre culturel neuchâtelois, Neuchâtel, subvention annuelle	160.000.—
Centre culturel La Grange, Le Locle, subvention annuelle	8.000.—
Centre culturel du Val-de-Travers, Môtiers, subvention annuelle	23.948.—
Cirqu'alors, La Chaux-de-Fonds, aide à la création	2.000.—
Club 44, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	70.000.—
Compagnie de Notes et de Mots, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Les Rogers</i>	900.—
Compagnie Objets-Fax, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le Festival Antilope 08 ..	5.000.—
Compagnie du Passage, Neuchâtel, subvention annuelle	130.000.—
Compagnie Padugenre, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Stupeur et tremblements</i>	10.000.—
Compagnie Passaparola, Les Ponts-de-Martel, aide à la création pour le spectacle <i>Clinique de la raison close</i>	1.000.—
Corodis, Lausanne, subvention annuelle	10.000.—
Groupe théâtral, La Colombière, aide à la création pour le spectacle <i>Les Fourberies de Scapin</i>	1.000.—
La Tarentule, St-Aubin, subvention annuelle	12.000.—
La Turlutaine, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Vol au dessus d'un berceau</i>	1.000.—
Semaine Internationale de la Marionnette, Neuchâtel, subvention pour la 13 ^e édition ...	30.000.—
Théâtre à tous les Etages, Neuchâtel, aides à la création	15.000.—
Théâtre ABC, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	60.000.—
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel, subvention annuelle	30.000.—
Théâtre Tumulte, Neuchâtel, subvention annuelle	8.000.—
Théâtre Universitaire Neuchâtelois, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Le Feudataire</i>	500.—

9.6. Arts et lettres

Une somme de **59.879 francs** a été versée en 2008 à titre de subventions. Ce montant est réparti de la façon suivante:

a) Arts

	Fr.
Association Kunstart, Neuchâtel, subvention	15.000.—
Fondation suisse pour la restauration et la conservation du patrimoine photographique, Neuchâtel, subvention annuelle	10.000.—
Galerie et Groupe 2016, Hauterive, subvention annuelle	750.—
Société des amis des arts, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	1.500.—
Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, subvention annuelle	25.500.—
Visarte, Neuchâtel, atelier pour artistes, subvention annuelle	4.000.—

b) Lettres

	Fr.
Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle.....	1.000.—
Service de Presse Suisse, Tartegnin, subvention au projet <i>Viceversa</i>	1.129.—
Revue Versants, Neuchâtel, subvention annuelle	1.000.—

9.7. Lecture et bibliothèques

Une somme de **2.206.807 francs** a été versée en 2008 à titre de subventions à des institutions ou pour l'achat d'ouvrages. Ce montant est réparti de la façon suivante:

	Fr.
AROLE, Jeunesse et Médias, Lausanne, subvention annuelle	1.500.—
Association La Nèpe, Le Locle, subvention pour la Foire du livre	2.000.—
Bibliomedia, Soleure, subvention annuelle	3.000.—
Bibliomedia Suisse, Lausanne, Prix BPT 2008	250.—
Bibliothèque communale, Couvet, subvention annuelle	2.500.—
Bibliothèque communale, Fleurier, subvention annuelle.....	3.000.—
Bibliothèque communale, Fontainemelon, subvention annuelle	4.000.—
Bibliothèque communale, Le Locle, subvention annuelle	35.000.—
Bibliothèque communale, Peseux, subvention annuelle.....	12.000.—
Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	700.000.—
Bibliothèque des Jeunes, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	7.000.—
Bibliothèque des pasteurs, Neuchâtel, subvention annuelle.....	4.000.—
Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel, subvention annuelle	1.400.000.—
Bibliothèque sonore romande, Lausanne, subvention annuelle	1.000.—
Fondation de l'œuvre suisse des lectures pour la jeunesse, Zurich, subvention annuelle	1.500.—
Groupe de travail sur l'immigration italienne dans les Montagnes neuchâteloises, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la publication du troisième tome	900.—
Institut suisse de Rome, Zurich, subvention annuelle.....	500.—

Nouvelle Revue Neuchâteloise, Neuchâtel, subvention annuelle.....	2.000.—
Plonk et Replonk, La Chaux-de-Fonds, subvention pour l'édition du deuxième volume de <i>les 1000 et 1 lundi</i>	1.800.—
Revue de théologie et de philosophie, Lausanne, subvention annuelle	1.000.—
Société neuchâteloise des sciences naturelles, subvention annuelle	2.000.—
Ville de Neuchâtel, Neuchâtel, participation Etude Trialog.....	11.660.—
Vuille Jean-Bernard, subvention pour la réalisation de l'ouvrage <i>Vallée de La Brévine, musique pour les yeux</i>	2.700.—
Achats d'ouvrages.....	7.497.—

9.8. Bibliobus neuchâtelois

Population desservie:

En 2008, l'Association du Bibliobus neuchâtelois a desservi 41 communes:

- 30 communes ont été desservies par le bus.
- 11 communes ont été desservies par 7 bibliothèques fixes: Bibliothèque intercommunale de La Béroche (qui regroupe les communes de Gorgier, St-Aubin, Fresens, Montalchez et Vaumarcus), Bibliothèque communale de Bevaix, Bibliothèque communale de Boudry, Bibliothèque communale de Colombier, Bibliothèque communale de Cortailod, Bibliothèque communale et scolaire des Deux-Thielles (Le Landeron) et Bibliothèque-Médiathèque de Marin-Epagnier.

Le nombre d'habitants desservis était de 55.364 au 1^{er} janvier 2008 (55.303 au 1^{er} janvier 2007).

12.373 lecteurs étaient inscrits au 31.12.2008 (12.230 au 31.12.2007).

970 lecteurs n'empruntant plus de livres ont été retirés de nos fichiers et 1'113 nouvelles inscriptions ont été enregistrées.

Prêts

Le Bibliobus neuchâtelois a prêté 290.512 documents en 2008 (284.199 en 2007):

106.436 prêts dans le bus (36,6%) et

184.076 prêts dans les bibliothèques fixes (63,4%), ou

74.296 documents adultes (25,6%) et

216.216 documents enfants (74,4%)

Réservations

21.602 réservations ont été satisfaites en 2008 (19.770 en 2007)

Multimédias

Disques compacts

Au 31 décembre 2008, 5448 disques compacts étaient disponibles et figuraient dans notre catalogue informatisé.

1854 disques compacts ont été prêtés en 2008 (1945 prêts en 2007).

Cassettes vidéo et DVD vidéo

Au 31 décembre 2008, 7'64 DVD vidéo et 1442 cassettes vidéo (au total 8706 films) étaient disponibles et figuraient dans notre catalogue informatisé.

10.757 films ont été prêtés en 2008 (10.218 prêts en 2007).

Cédéroms

Le service de prêt de cédéroms est étendu progressivement à l'ensemble de notre réseau.

Au 31 décembre 2008, 933 cédéroms étaient disponibles et figuraient dans notre catalogue informatisé.

672 cédéroms ont été prêtés en 2008 (851 prêts en 2007).

Fonds

2263 documents (doublets ou livres usagés) ont été supprimés et retirés de notre catalogue.

Stock de documents disponibles au 31.12.2008:

Au total: 146.357 documents (141.892 au 31.12.2007).

En tenant compte du désherbage (documents éliminés), 6728 nouveaux documents ont été introduits dans notre catalogue en 2008 (6464 en 2007).

Le fonds de documents se répartit comme suit:

Par âges:

- Documents adultes: 75.667
- Documents enfants: 70.690

Par genres:

- 123.936 livres (121.140 au 31.12.2007)
- • 7334 numéros de revues (6991 au 31.12.2007)
- • 5448 disques compacts (5314 au 31.12.2007)
- • 1442 cassettes vidéo (1446 au 31.12.2007)
- • 7264 DVD vidéo (6143 au 31.12.2007)
- • 933 cédéroms (858 au 31.12.2007)

Comptes

Les comptes 2008 se présentent de la façon suivante:

Charges	Fr. 997.413.35
Recettes	Fr. <u>1.009.825.05</u>
Excédent de recettes	Fr. <u>12.411.70</u>

L'excédent de recettes de 12.411 fr. 70 a été porté en augmentation de la réserve de 131.375 fr. 09 qui figurait au bilan au 31 décembre 2007. Ainsi la réserve au 31 décembre 2008 s'élève à 143.786 fr. 79.

9.9. Université populaire

Une subvention de 30.000 francs a été versée en 2008 à l'Université populaire.

9.10. Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR)

Deux neuchâteloises suivent une formation à la Manufacture.

9.11. Institut neuchâtelois

Une subvention de 3000 francs a été versée en 2008 à l'Institut.

9.12. Lycée artistique

Prenant sa retraite, le directeur a cédé sa place à un tandem féminin qui a repris les rênes de l'institution. Cette dernière a reçu une subvention de 90.000 francs en 2008.

9.13. Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques

Le Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques permet notamment:

- l'octroi de subventions, de subsides ou de garanties de déficit pour des créations, des actions et des manifestations culturelles ponctuelles ou pour l'organisation de manifestations ayant un caractère unique ou dont l'inscription budgétaire n'a pu être prévue;
- l'acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal, ainsi que d'œuvres créées par des artistes neuchâtelois contemporains;
- le soutien à la création d'œuvres littéraires et l'aide à l'édition;
- la participation aux frais de formation et de perfectionnement des conservateurs et des responsables des petits musées neuchâtelois, ainsi qu'aux dépenses relatives à la promotion touristique cantonale de ces derniers;
- la participation à des institutions culturelles et artistiques d'importance nationale ou cantonale.

9.14. Arts

Achat d'œuvres d'art

	Fr.
Dubois Christiane, 3 œuvres à l'encre de chine, acryl sur page de livre arabe, <i>Pages égyptiennes</i>	2.550.—
Litsios Steve, peinture acrylique sur toile de lin, <i>Two Framed Fragmentation Bombs , Submunition Wallpaper</i>	8.000.—
Feuz Thierry, laque sur papier Arches, <i>Loop</i>	2.500.—
Gattoni Pierre, tempera sur toile, sans titre	7.000.—
Jacot Henry, gravure burin, <i>Errance</i>	2.800.—
Landry Franz, peinture acrylique, <i>canton de Logovarda</i>	1.400.—
L'Epée Raymond, huile sur toile, <i>Siennoise2</i>	8.500.—
Oswald Armande, acryl sur toile, <i>Décalage</i>	6.000.—
Rabus Till, huile sur toile, <i>Ikebana 3</i> et aquarelle sur papier, <i>Terrain vague sous la neige</i>	11.000.—
Zaugg Jean-Pierre, acryl sur toile, <i>Peinture 1986</i>	20.000.—

Cotisations, subsides et subventions

	Fr.
Artists in residence ch, Aarau, contribution 2008	500.—
Bex & Arts, Bex, 10 ^e édition	1.000.—
Caisse de secours pour artistes suisses, Zürich, subvention annuelle	1.425.—
Fondation ch pour la collaboration fédérale, Soleure, contribution annuelle 2008 à la <i>Collection ch</i>	1.500.—
Fondation Gad Stiftung, Schüpfen, subvention pour une exposition collective	1.000.—
Fondation Léon Perrin, Neuchâtel, subvention annuelle	5.000.—
Institut suisse pour l'étude de l'art, Zürich, subvention pour le projet <i>Sikart Future 2008-2011</i>	5.000.—

9.15. Lettres

Subventions payées

	Fr.
Al-Dourobi Mohamad, Boudry, subside d'aide à l'écriture pour <i>L'Etoile du prophète</i>	5.000.—
Association Poésies, Vevey, subvention pour une anthologie poétique de <i>langue française</i>	1.000.—
Editions à la Carte SA, Sierre, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage de Lucette Junod-Pellaton <i>Je rêvais...peut-être</i>	3.000.—

Editions de l'Aire SA, Vevey, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage de Gilbert Pingeon <i>L'Aventurier</i>	2.500.—
Editions de l'Aire SA, Vevey, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage collectif <i>Rencontre</i>	800.—
Editions l'Age d'Homme, Lausanne, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage de François Berger <i>Revenir</i>	3.000.—
Editions l'Age d'Homme, Lausanne, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage de Julien Dunilac <i>Lettre du placard</i>	3.000.—
Editions Samizdat, le Grand-Saconnex, subside d'aide à la publication du recueil de Remo Fasani <i>L'éternité dans l'instant</i>	1.500.—
Editions ZOE, Carouge, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage de Jean-Bernard Vuilleme <i>Une île au bout du doigt</i>	3.000.—
Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, participation au prix Bachelin de M. Martin Widmer	2.000.—
Wülser Hugues, Toulouse, subside d'aide à l'écriture pour le roman <i>Firenze, Toscane et Chronique des ruptures</i>	10.000.—

9.16. Acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal

	Fr.
Subside au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, pour l'acquisition d'une série d'aquarelles de l'artiste neuchâtelois Paul Bouvier (1856-1940)	6.000.—

9.17. Actions et manifestations culturelles diverses

	Fr.
Association Cycle Opérant, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le festival de musique électronique <i>Les Digitales</i>	1.250.—
Association Euroculture, Neuchâtel, subvention pour l'Euro Fête en Ville 2008	15.000.—
Association La Lanterne Magique, Neuchâtel, subvention	10.000.—
Association l'outil de la ressemblance, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>La Pluie d'été</i>	15.000.—
Association Penser avec les mains, Neuchâtel, subvention pour l'exposition <i>Denis-de-Rougemont</i>	2.000.—
Association Poésie en Arrosoir, La Chaux-de-Fonds, subvention festival 2008	5.000.—
Association Théâtre Pré-pro, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Pré-Pro</i>	1.000.—
Blaser Samuel, New York, subvention pour la tournée du Quartet European Tour 2008	1.500.—
CIIP, Neuchâtel, subvention pour la 13 ^e semaine de la langue française et de la francophonie	1.000.—
Collectif Douche Froide, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>J'ai passé ma vie à chialer... mais demain j'arrête</i>	5.000.—
Compagnie Fantôme, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Livre des tempêtes</i>	3.000.—

Compagnie Huggler Fabrice, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Je suis un écho qui se tient devant le miroir</i>	4.000.—
Compagnie Objets-Fax, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>L'Arc et le Point Madrigal – Les Vies silencieuses</i>	8.000.—
Compagnie Maskarade, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Bent</i>	1.500.—
Correa Jérôme, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la tournée à Cuba de <i>Grand Reportage Ensemble</i>	1.000.—
Croqu'guignols, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>marionnettes Bonhomme</i>	2.000.—
Editions de la Chatière, Chézard-St-Martin, aide à la publication de l'ouvrage <i>Le Pays de Neuchâtel et son patrimoine horloger</i>	15.000.—
Ensemble Vocal Domenica, La Chaux-de-Fonds, subvention pour les concerts du 20 ^e anniversaire.....	1.000.—
Espace Val-de-Ruz, Dombresson, aide à la création pour le spectacle <i>Misère et Noblesse</i>	1.000.—
Fanfare la Persévérante, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le 125 ^e anniversaire.....	2.000.—
Fédération suisse des sociétés théâtrales d'amateurs, subvention 2008.....	2.000.—
Festi Concept, Neuchâtel, garantie de déficit pour Festi'neuch 2008.....	5.000.—
Festival Choral International, Neuchâtel, subvention 2008.....	5.000.—
Jeune opéra compagnie, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la tournée en Ukraine .	6.500.—
Jeune opéra compagnie, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Les voix</i>	5.000.—
Kaléidoschoral, Champlan, subvention pour concert Ensemble Vox Animae	2.475.—
Ktv-atp, Bienne, subvention pour la Bourse suisse aux spectacles	1.000.—
Le P'tit Chœur, La Chaux-du-Milieu, aide à la création pour le spectacle <i>Mini-opéra pour enfants</i>	1.000.—
Les Chambristes, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Sons dessus-dessous</i>	3.000.—
Les Chemins de Traverse, Neuchâtel, subvention pour le 10 ^e anniversaire	1.000.—
Moor Stéphane, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la réalisation d'un CD.....	1.350.—
Musée d'Horlogerie du Locle, subvention extraordinaire pour le cinquantenaire du Musée d'horlogerie du Château des Monts en 2009 (acompte)	20.000.—
Neuchâtel International Fantastic Film Festival, Neuchâtel, subvention 2008.....	20.000.—
Opéra mobile, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour <i>Jungle Divas</i>	2.000.—
ParaBôle Festival, Bôle, garantie de déficit.....	500.—
Prix Farel, Neuchâtel, contribution du canton	1.500.—
Ramblin'Bomber, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Multimédia et tournée</i>	2.000.—
Rapsodie Production, La Chaux-de-Fonds, subvention pour <i>Tistou les pouces verts</i>	2.500.—
Roadmovie, Genève, subvention pour le cinéma itinérant dans le canton	1.000.—
Société de musique l'Avenir, Lignièrès, subvention pour le renouvellement des uniformes	1.000.—
Société Suisse de Pédagogie Musicale, Chézard, subvention pour le 50 ^e anniversaire.	1.000.—
Swissminiatur SA, Melide-Lugano, subvention pour les 50 ans de Swissminiatur	1.000.—
Tape'nads danse, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Bio-danse</i>	4.000.—
Tornay Gabriel, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Brut de décoffrage</i>	1.000.—

Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel, subvention pour la tournée de <i>La populace villageoise tremble d'effroi</i> en Suisse, en Allemagne et en France	7.500.—
Théâtre Entracte, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Le Square de la Tour St.-Jacques</i>	1.000.—
Théâtre Frenesi, Corcelles, aide à la création pour le spectacle <i>C'est égal</i>	4.000.—
Visarte, Neuchâtel, subvention pour l'exposition <i>Frontières Grenzen - frontière</i>	5.000.—
ZAP revue, Le Locle, subvention pour la revue 2008-2009	2.000.—

Les comptes du fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques se présentent comme suit pour l'exercice 2008:

	Charges	Revenus
	Fr.	Fr.
Achat d'œuvres d'art	70.361.—	
Subventions pour les arts et les lettres	50.225.—	
Subsides pour l'acquisition de pièces de collection	6.000.—	
Subsides pour actions et manifestations culturelles diverses	205.575.—	
Frais de gérance et divers	14.284.85	
Bonification budgétaire		300.000.—
Excédent de charges		<u>46.445.85</u>
	<u>346.445.85</u>	<u>346.445.85</u>
Capital au 1 ^{er} janvier 2008		1.083.293.10
Excédent de charges		<u>46.445.85</u>
Capital au 31 décembre 2008		<u>1.036.847.25</u>

9.18. Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique

Manifestations culturelles

	Fr.
Association 2300 Plan 9, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la 9 ^e édition des Etranges nuits du cinéma.....	10.000.—
Association La Lanterne Magique, Neuchâtel, subvention annuelle	80.000.—
Association Passion Cinéma, Neuchâtel, subvention annuelle	15.000.—
Cinepel SA, Neuchâtel, subvention pour la 16 ^e édition de la Fête du Cinéma	15.000.—
Neuchâtel International Festival du Film Fantastique (NIFFF, subvention 2008	50.000.—

Subsides aux personnes physiques

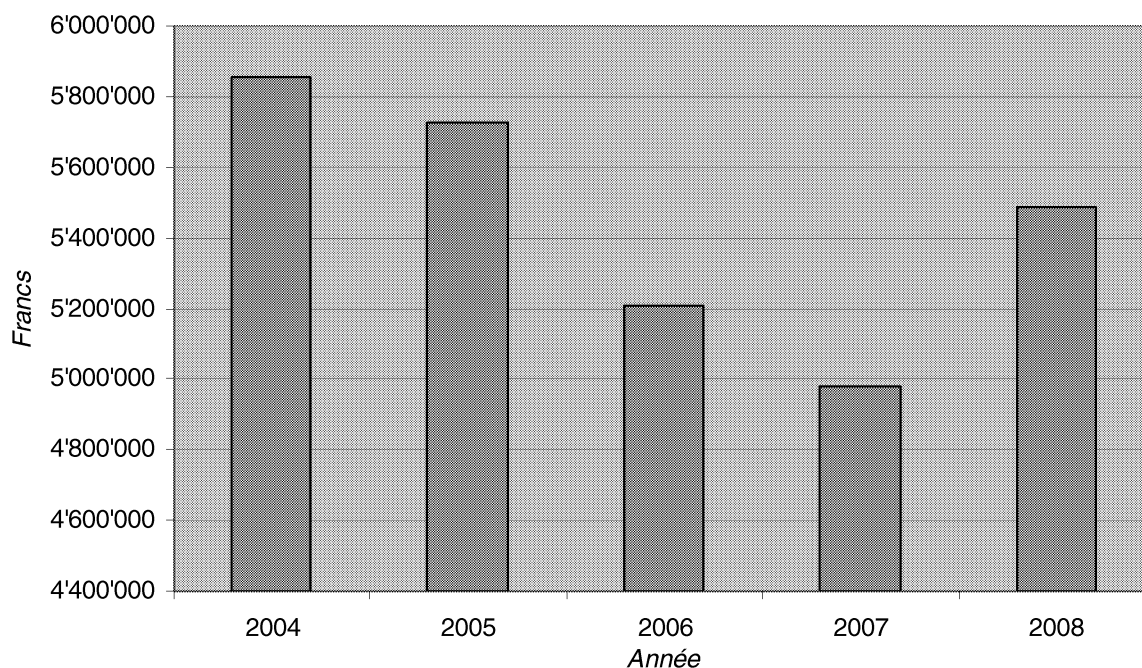
	Fr.
Beguïn Olivier, Neuchâtel, subvention pour le film <i>Alive</i>	15.000.—
Chalard Samuel, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le film <i>Mille mètres, mille vies..</i>	7.000.—

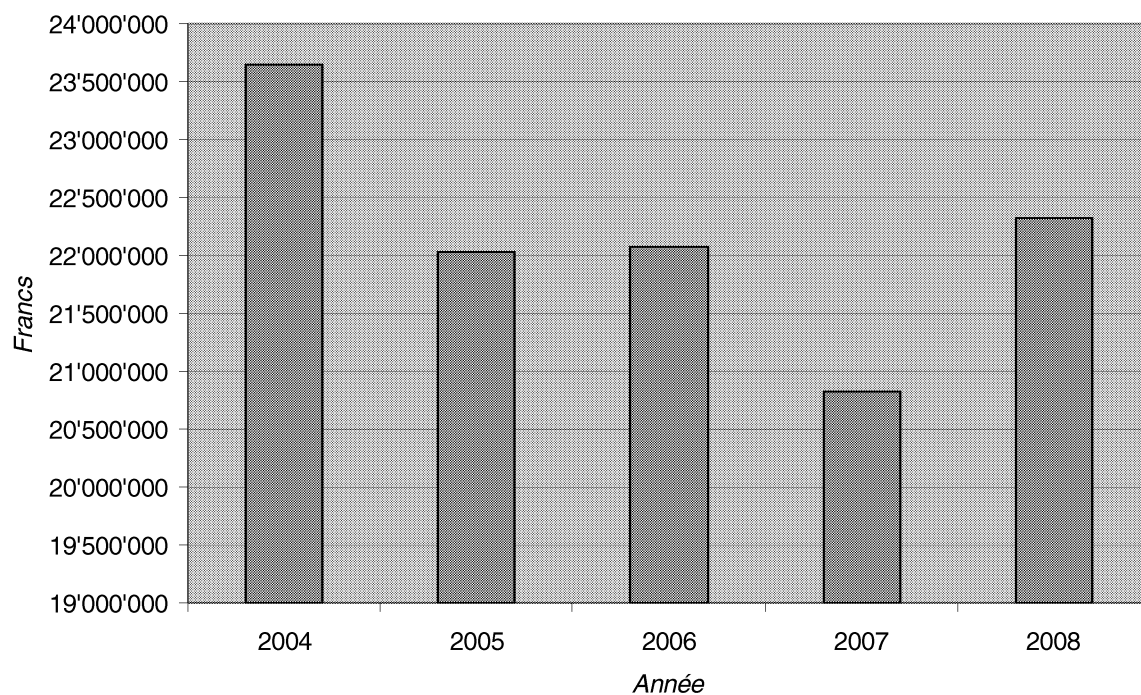
Fonds Régio Films, Genève, subvention	10.000.—
Ritaproductions, Genève, subvention pour le documentaire <i>Tabou</i>	5.000.—
Société Productions maison, Genève, subvention pour le projet documentaire <i>Anarchisme mode d'emploi, André Bösiger</i>	3.000.—
VilbrekProd, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le documentaire <i>Mutiara</i>	15.000.—

Les comptes du fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique se présentent comme suit pour l'exercice 2008:

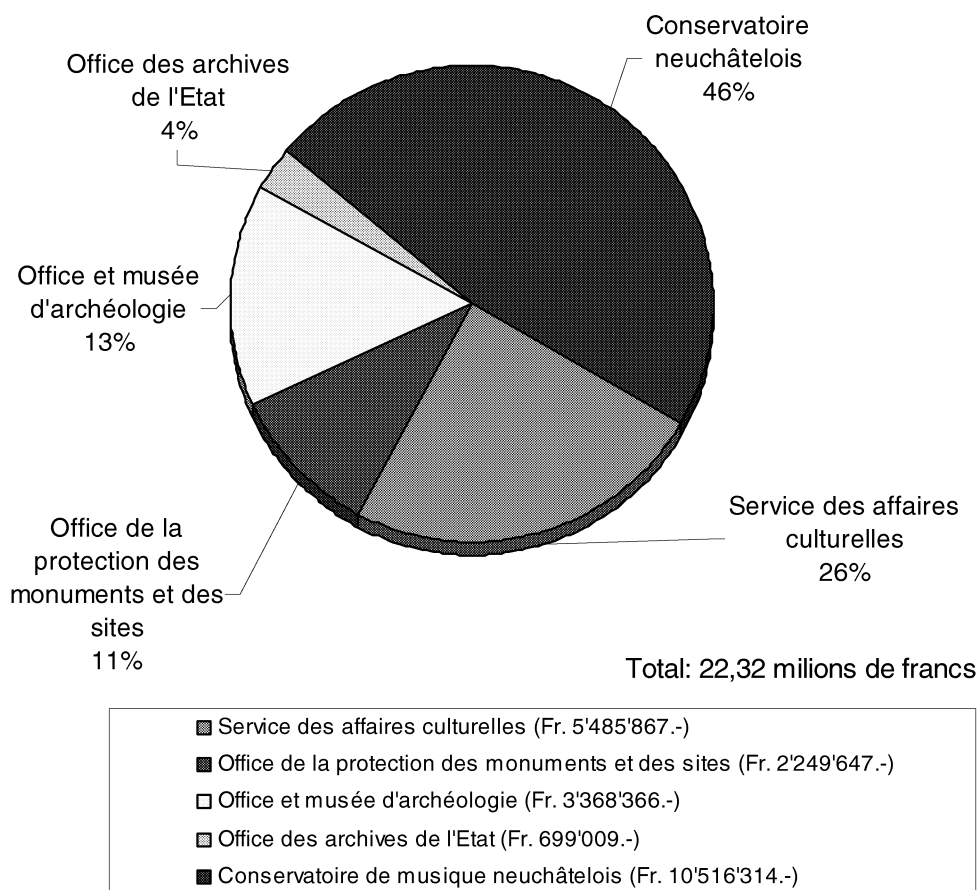
	Charges	Revenus
	Fr.	Fr.
Manifestations culturelles	170.735.—	
Subsides aux personnes physiques	55.000.—	
Bonification budgétaire		166.000.—
Contribution communes Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds		109.706.95
Montants engagés mais pas payés au 31.12.2008	<u>49.971.95</u>	
	<u>275.706.95</u>	<u>275.706.95</u>
Capital au 1 ^{er} janvier 2008	-3.652.10	
Montants engagés mais pas payés au 31.12.2008	<u>49.971.95</u>	
Capital au 31 décembre 2008	46.319.85	

9.19. Evolution des charges nettes du service des affaires culturelles



9.20. Evolution des charges nettes du secteur « Affaires culturelles du DECS »

9.21. Répartition des charges du secteur « Affaires culturelles du DECS » – année 2008 (service des affaires culturelles, office de la protection des monuments et des sites, office et musée d'archéologie, office des archives de l'Etat et Conservatoire de musique neuchâtelois)



10. CONSERVATOIRE NEUCHATELOIS

10.1. Généralité

2008 fut à nouveau une année intense à tous les niveaux: artistiques, pédagogiques et administratifs.

L'identité nouvelle d'une école désormais cantonale s'est encore affirmée avec, au premier semestre, les derniers projets de la **Caravane musicale** et notamment la participation de l'école au festival Corbak 08. Un site internet (www.cmne.ch), souhaité de longue date, a vu le jour et répond à des demandes sans cesse croissantes de même qu'une nouvelle ligne graphique donne depuis l'automne une image unifiée de l'Institution.

La concertation pédagogique s'affirme au travers de colloques communs qui vont permettre, grâce à l'importante collaboration de l'ensemble du corps professoral, un consensus nourri des héritages des deux sites principaux, La Chaux-de-Fonds/Le Locle et Neuchâtel.

L'évaluation de l'élève reste une préoccupation majeure et une expérience pilote, visant à une plus grande autonomie de l'élève et une meilleure information de tous, -élèves, parents et professeurs-, verra le jour dès janvier 2009.

Un nouveau partenariat avec les fanfares de la ville de La Chaux-de-Fonds s'est instauré permettant, à la rentrée d'août, la création d'un nouveau concept de langage musical.

Le Conservatoire a souhaité en outre redéfinir un cursus préprofessionnel qui permette l'accès de ses élèves aux Hautes Ecoles de Musique (HEM). Le cursus actuel a été repensé, tant dans la formation proposée que dans sa durée et un nouveau plan d'études, adapté aux exigences actuelles, sera vraisemblablement proposé en 2009 afin de favoriser l'accès des élèves à la formation musicale professionnelle et maintenir ainsi une tradition d'excellence dont Neuchâtel s'est toujours réclamé.

Pour soutenir cette formation et couvrir l'inévitable augmentation de son coût, le CMN a initié pour la première fois une recherche de fonds, dans le domaine public et privé. C'est l'occasion pour le CMN de tisser de nouveaux liens et d'instaurer une relation privilégiée avec des partenaires acquis à ces idées fondamentales: excellence de la formation et valorisation des qualités d'accueil du canton.

Sur le plan administratif, suite au transfert de l'entité neuchâteloise d'enseignement musical professionnel à la Haute école de musique - Conservatoire supérieur de musique de Genève (HEM-CSMG) et à la nouvelle organisation qui en a découlé, certains postes ont été réduits. En première ligne, ce sont les deux postes d'administration et de comptabilité qui ont été concernés provoquant le départ de la comptable, en place depuis 2007.

Quant à l'administrateur, il a heureusement accepté, dès le 1^{er} janvier 09 et en complément de son mandat restant, un poste partiel d'administration et de gestion auprès du délégué à l'éducation musicale, nouvellement engagé au 1^{er} octobre 08.

Au chapitre des nouvelles réjouissantes, il convient de mentionner que, pour soutenir le Conservatoire de musique neuchâtelois dans ses différents projets, une association des parents d'élèves, des étudiants et des amis de l'école de musique a été créée à l'automne.

D'autre part, le déménagement, sur le site de Neuchâtel, de Clos-Brochet au magnifique bâtiment de l'Espace de l'Europe se prépare déjà activement puisqu'il sera effectué durant les vacances de Pâques 09 et l'ensemble du corps professoral, d'administration et de direction se réjouit de pouvoir bénéficier bientôt d'un outil de travail d'exception.

10.2. Effectif des élèves

A la rentrée d'août 2008, 1739 élèves étaient inscrits à l'école de musique en cours individuel, dont:

- 226 en classe libre
- 169 en cursus fanfare
- 15 en classe préprofessionnelle

10.3. Corps enseignant

Le 31 décembre 2008, le Conservatoire de musique neuchâtelois comptait 129 professeurs, dont 81 nommés, 36 chargés de cours et 12 remplaçants.

Décès

Monsieur Christophe Migliorini, clarinette et saxophone (décédé en août 2007)

Départs

Madame Marie-Madeleine Imhof Laubscher, langage musical

Madame Gabriela Eisenring, piano

Monsieur Maurice Peretti, piano jazz

Monsieur Claude Trifoni, clarinette

Jubilaires

20 ans d'activité	Madame Valérie Brandt, piano Madame Dorota Cybulska Amsler, clavecin
30 ans d'activité	Madame Anne Méry, orgue

10.4. Personnel administratif et de direction

Etat au 31 décembre 2008: 1 directeur à 100%, 5 (4) chargés de mission pour une occupation égale à 180% (150%)*, 1 administrateur à 40%, 1 responsable de la comptabilité à 50%, (démissionnaire au 30 novembre 08), 1 collaboratrice administrative à 90%, 1 collaboratrice administrative à 15%, 1 secrétaire réceptionniste (NE) à 65%, 1 secrétaire réceptionniste (CDF) à 60%, 1 bibliothécaire/site chacune à 25%.

*1 poste de chargé de mission (30%) vacant dès la rentrée d'août 08, a fait depuis l'objet de mandats occasionnels.

En date du 29 mars 2007, Mme Sylvie Perrinjaquet, cheffe du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), confirme la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer un concept relatif à l'éducation musicale dans l'enseignement obligatoire (CEMEO) du canton de Neuchâtel.

Les objectifs du groupe de travail, tels que formulés en date du 2 mai 2007 par Mme Suzanne Béri, cheffe du service des affaires culturelles (SAC), sont décrits de la manière suivante:

- Dresser un bilan du système actuel;
- Définir les besoins en terme d'enseignement musical dans l'enseignement obligatoire;
- Définir la relation entre le Service de l'Enseignement Obligatoire (SEO) et le Conservatoire de Musique Neuchâtelois (CMN);
- Définir l'ancrage de l'équipe du délégué à la musique dans l'une ou l'autre des deux entités ci-dessus;
- Soumettre des propositions en vue d'installer l'éducation musicale (EMU) dans l'enseignement obligatoire (par étape et avec un chiffrage des conséquences).

Le délégué à l'éducation musicale, M. Bernard Contesse, ayant fait valoir son droit à une retraite anticipée, le Conservatoire de musique neuchâtelois, appuyé par le groupe de travail CEMEO, a obtenu qu'il soit remplacé.

Ainsi dès le 1^{er} octobre 2008, Monsieur Luc Aeschlimann a été engagé comme délégué à l'éducation musicale avec un mandat à hauteur de 70%, soutenu dès le 1^{er} janvier 2009 par un poste de gestion et d'administration de 30%.

Départs

Madame Madeleine Rebaia-Auberson
Madame Aurélie Rigolet

Retraite anticipée

Monsieur Bernard Contesse, délégué à l'éducation musicale

Type	EM	
Direction	CDF	NE
Direction	60	40
Chargé de mission		35
Chargé de mission	50	
Chargé de mission	35	
Chargé de mission	30	
Chargé de mission	30 N.N.	
Délégué à l'Emu (01 10 08)	70 (01.10.08)	
Taux en%	350	

Type	EM	
Secrétariat	CDF	NE
Secrétariat		65
Secrétariat		15
Secrétariat	60	
Gestion des études	90	
Secrétariat-comptabilité	50	
Administrateur	40	
Bibliothécaires	25	25
	265	105
Taux en%	370	

10.5. Titres décernés***Certificat d'études non professionnelles***

Site de la Chaux-de-Fonds	Instrument	Professeur	Mention
Anne-Laure DEVELEY	Violon	Pierre-Henri Ducommun	Bien
Vanessa EMMENEGGER	Guitare	Françoise Baiocco	-
Muriel ETIENNE	Piano	Claude Berset	Avec distinction
Myriam EVARD	Orgue	Anne-Caroline Prénat	-
Mathilde GINDRAT	Piano	Mireille Bellenot	Bien
Julien GUILLOD	Hautbois	Patrick Marguerat	Avec distinction
Nicolas HUGUENIN	Violoncelle	Pascal Desarzens	Avec distinction
Marta KOCAB	Violon	Pierre-Henri Ducommun	Très bien
Arnaud PELLATON	Violoncelle	Pascal Desarzens	Très bien
Vicky STEINER	Piano	Valérie Brandt Luong	Très bien

Site de Neuchâtel	Instrument	Professeur	Mention
Line BACHMANN	Piano	Raphaël Colin	Très bien
Alessandro COMUNIAN	Flûte traversière	Marc Borel	Avec distinction
Morgane GONSETH	Violoncelle	Luc Aeschlimann	Bien
Noémie GONSETH	Piano	Ariane Wilhelm	Très bien
Zoé GUINAND	Violoncelle	Luc Aeschlimann	Bien
Sabine PELLAUX	Violon	Yves Girardin	Avec distinction
Eliyah REICHEN	Piano jazz	Maurice Peretti	Très bien
Annick SANDOZ	Flûte traversière	Francine Golay	Très bien
Anne VIANIN	Violon	Yves Girardin	Avec distinction
Adeline VON KAENEL	Piano	Veneziela Naydenova	

Certificat d'études préprofessionnelles

Site de la Chaux-de-Fonds	Instrument	Professeur	Mention
Loyse FUCHSLOCH	Piano	Catherine Courvoisier	Avec distinction
Asaka KOISHIKAWA	Piano	Catherine Courvoisier	Bien

Site de Neuchâtel	Instrument	Professeur	Mention
Sylvia BOVIGNY	Flûte traversière	Mathieu Poncet	-
Nadia HANESSIAN	Chant	Yves Senn	Bien
Adrien SCHIRATO	Piano	Marc Pantillon	Avec distinction

Certificat d'entrée en section professionnelle – aucune mention n'est délivrée pour ce titre

Site de Neuchâtel	Instrument	Professeur
Anouck MERILLAT	Piano	Charles Jann
Matthias ZADORY	Violoncelle	François Hotz

10.5.1. Résultats de concours

33^e Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse (CSMJ) – Finale, Hünenberg

Floriane Siegenthaler, <i>harpe</i> , classe de Manon Pierrehumbert	3 ^e prix
Régine Schucany, <i>saxophone</i> , classe de Laurent Estoppey	2 ^e prix
Geneviève Robert-Grandpierre, <i>flûte trav.</i> , cl. de Agnès Robert-Pancza	3 ^e prix

Championnat cantonal neuchâtelois des solistes et ensembles, Le Landeron

Yannick Bussy, <i>flûte trav.</i> , classe de Christian Mermet	1 ^{er} prix
Sarah Chevalier, <i>hautbois</i> , classe de Thierry Jéquier	2 ^e prix
Cécile Schamberger, <i>flûte trav.</i> , classe de Christian Mermet	1 ^{er} prix
Manon Bourquin, <i>clarinette</i> , classe de Claude Delley	2 ^e prix
Valentin Pehlivanlar, <i>clarinette</i> , classe de Claude Delley	3 ^e prix
Denis Varidel, <i>trombone</i> , classe de Martial Rosselet	2 ^e prix
Laurent Colbois, <i>trompette</i> , classe de J.-Pierre Bourquin	1 ^{er} prix
Valentin Perrenoud, <i>trombone</i> , classe de Daniel Brunner	2 ^e prix

- **Distinctions**

21 novembre 2008 2 élèves de l'école de musique se partagent le prix Elisabeth Hoeter pour l'excellence de leur travail de maturité: May-Lucie Meyer, cl. de piano de V. Gobet, pour son travail "Mise en musique d'un poème de V. Hugo" et Oriana Vaucher, cl. de piano de L. Perrenoud, pour son travail "Soliloques" triptyque pour narrateur, flûte, violoncelle et piano

10.6. Auditions, examens, concerts et autres manifestations**Auditions – site de Neuchâtel**

124 auditions ont eu lieu, dont 118 dans les locaux du Conservatoire, 1 à la Chapelle de Couvet, 1 à la salle de musique du collège de La Fontenelle, 2 dans les locaux de Fleurier, 1 à l'église de Cornaux, 1 à Derrière-Pertuis.

Auditions – site de La Chaux-de-Fonds

87 auditions ont eu lieu, dont 73 dans les locaux du Conservatoire, 1 au café du Petit Paris, 1 au Temple Farel, 1 à la Cibourg, 1 à la Chapelle de Couvet, 1 à l'Eglise des Bois, 9 au Locle.

Les auditions citées concernent tant l'école de musique que la formation professionnelle.

Examens

Examens de l'école de musique: 793

Répartition:

Examens instrumentaux: 454 (dont 20 préprofessionnels)

Examens de langage musical en session individuelle: 136 (dont 29 préprofessionnels)

Examens de langage musical en session collective: 189

Examens d'harmonie préparatoire: 14

A noter que 21 examens de second instrument et 11 examens d'instrument complémentaire (formation professionnelle) ont été intégrés aux sessions de l'école de musique et sont donc à ajouter aux nombres ci-dessus.

Concerts

- **Récitals du jeudi**

6 concerts de musique de chambre

14 février	André Fischer, guitare Raphaël Favre, ténor
13 mars	Myriam Andrey, violon Johan Treichel, piano
18 septembre	Swiss baroque soloists Heike Heilman, soprano Andrés Gabetta, violon baroque Denis Severin, violoncelle Pierre-Laurent Haesler, clavecin

23 octobre	Stefanie Braun, soprano Susanna Klovsky, piano
13 novembre	Laurent Estoppey, saxophone Virginie Falquet, piano
11 décembre	Les Chambristes Alexandre Dubach, violon Ariane Franceschi, bandonéon Birgit Frenk-Spilliaert, piano Christine Vlaiculescu-Graf, violon Frédéric Carrière, alto Etiene Frenk, violoncelle Luc Châtelet, contrebasse

- **Samedis "promotion"**

5 concerts jeunes talents de l'école de musique

16 février 2008	Maxime Cario & Leonard Schneider, piano
15 mars 2008	Joseph d'Autriche, piano Sabine Pellaux, violon Priscille Peter, clarinette Chantal Taylor, piano Alexandre Pellaux, accordéon
12 avril 2008	Julien Guillod, hautbois Asaka Koishikawa, piano Fanny Genadinos, violon Sofia Teixeira, piano
15 novembre 2008	Mathilde Schucany, violon Alba Casularo, chant
13 décembre 2008	Guillaume Noguera, piano

- **"Les Infantines..."**

2 concerts-spectacles destinés aux petits

18 et 19 janvier 2008	"Marquis de Saxe" – Quatuor de saxophones, Spectacle "Musique et théâtre"
-----------------------	--

- **Ensemble La "Stravaganza", direction Carole Haering et Louis Pantillon**

1 ^{er} février 2008	Concert au Temple d'Enges dans le cadre de la caravane musicale
13 avril 2008	Concert à la Blanche Eglise, la Neuveville
19 juin 2008	Participation à la Fête de la Musique à Peseux
20 juin 2008	Participation à la Fête de la Musique, Temple du Bas, Neuchâtel
20 juin 2008	Fête de la Musique pour les Perce-Neige, Les Hauts-Geneveys
18 septembre 2008	Participation à la remise du Prix Gaïa, Musée d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds
31 octobre 2008	Soirée Halloween avec "Les Croque-Notes", Salle Faller
9 novembre 2008	Concert en faveur de Foyer Handicap avec l'ensemble à vents, La Chaux-de-Fonds
17 décembre 2008	Concert de Noël avec l'ens. Les Croque-Notes, Temple Peseux

- **Orchestre de l'Ecole de musique, direction Steve Muriset (1.1.. au 31.8.2008) direction Dalibor Hrebec (1.9. au 31.12.2008)**

17 et 18 mai 2008	Projet créé par les élèves de l'orchestre "Deux orchestres un prix" avec la participation d'élèves du CCN. Deux représentations à l'aula du Collège du Mail, Neuchâtel
1er juillet 2008	Participation au concert de clôture de La Chaux-de-Fonds
2 juillet 2008	Participation au concert de clôture de Neuchâtel

- **Chœur d'enfants de l'Ecole de musique, direction Pascale Bardet**
 - 7, 9, 10 et 11 mai 2008 Participation à l'opéra "Carmen" de G. Bizet, Salle l'heure bleue, La Chaux-de-Fonds
 - 4 septembre 2008 Participation à l'inauguration des nouveaux locaux de la banque de Dépôts et de Gestion, Théâtre du Passage, Neuchâtel
 - 5 et 6 novembre 2008 Participation à l'opéra "Carmen" de G. Bizet, Espace "Podium" à Düdingen/FR
- **Le Petit Chœur, direction Nicole Jaquet Henry**
 - 30 juin 2008 Participation au concert de clôture donné au Locle
 - 11 décembre 2008 Animation pour le Club des Aînés, Maison du Peuple La Chaux-de-Fonds
- **Maîtrise de l'Ecole de musique, direction Veneziela Naydenova**
 - 29 juin 2008 Participation au concert de clôture décentralisée de Colombier
- **Ensemble à vents, direction Philippe Thommen et Martial Rosselet**
 - 1er juillet 2008 Participation au concert de clôture de La Chaux-de-Fonds
 - 2 juillet 2008 Participation au concert de clôture de Neuchâtel
- **BEC Big-Band des élèves du conservatoire, direction Philippe Thommen**
 - 21 juin 2008 Participation à la Fête de la Musique aux Vieux-Prés
 - 29 juin 2008 Participation au concert de clôture décentralisée de Colombier
- **Ensemble Première Classe, direction Jean-François Lehmann**
 - 21 juin 2008 Participation à la Fête de la Musique aux Vieux-Prés
 - 30 juin 2008 Participation au concert de clôture donné au Locle
- **Atelier de Jazz, direction Olivier Nussbaum**
 - 8 mai 2008 Participation au Corbak Festival, La Chaux-du Milieu
- **Divers**
 - du 25 novembre 2007 au 8 mai 2008 Caravane musicale pour fêter le 1^{er} anniversaire du nouveau Conservatoire de musique neuchâtelois, les 90 ans du site de Neuchâtel et les 80 ans du site de La Chaux-de-Fonds. Divers concerts donnés dans le canton par les classes et les ensembles de l'Ecole de musique. Diverses collaborations avec les sociétés musicales.
 - Janvier/mai 2008 25 concerts dans le cadre de la Caravane musicale.
 - Percussion et claviers, ensemble de percussion direction P. Pons, salle communale Boveresse
 - Duo Youkali (chant et piano) souper-concert, Hôtel des 6 Communes, Môtiers
 - Un Bal? Quand? avec l'orchestre "Balkanissimo" - Danses, chants et musiques des pays de l'Est, salle de l'Eglise Notre-Dame de la Paix, La Chaux-de-Fonds
 - Classes de chant du Conservatoire en collaboration avec la société de chant "L'Avenir" de St-Blaise, Temple de St-Blaise
 - Concert par "La Stravaganza", Temple d'Enges
 - 5 concerts par les ateliers du département jazz du Conservatoire, Petit-Paris, La Chaux-de-Fonds, Bar King, Neuchâtel, Moultipass, La Chaux-du-Milieu
 - Chant et flûtes à bec, classes de M. Varetz-Andréoni et M.-L. Thommen, Temple de Cernier
 - Ensemble de trombones du Conservatoire, classes de J. Mauger et M. Rosselet. Concert en collaboration avec la fanfare L'Harmonie Les Geneveys-sur-Coffrane, Annexe de l'Hôtel des Communes, Les Geneveys-sur-Coffrane
 - Piano à 4 mains: M. Müller et M. Pantillon, Temple de Pesieux

	Chants, danses et flûtes jazzy, classes de flûte à bec et d'initiation musicale de M.-L. Thommen et classe de guitare de D. Battais, Salle Fleurisia, Fleurier
	Quatuor de trombones, classe de J. Mauger, Eglise, Le Cerneux-Péquignot
	"A Bout de Souffle" – Quatuor à vents, Temple de Couvet
	Ensembles de musique baroque, classes professionnelles de musique de chambre, Temple de Travers
	Ensembles de musique de chambre, classes professionnelles, Temple de Chézard-St-Martin
	"L'orgue à tout âge", classes de R. Märki, A. Méry et A.-C. Prenat, Temple de La Côte-aux-Fées
	2 concerts par l'Ensemble vocal du Conservatoire (direct. N. Farine) avec ensemble instrumental, les étudiants des classes professionnelles genevoises et neuchâteloises, avec la participation des chorales neuchâteloises, Temple du Locle et Temple de Môtiers
	"Les Folastries" – Bande des hautbois neuchâtelois. Concert en collaboration avec la fanfare de La Chaux-du-Milieu. Salle de spectacles de La Chaux-du-Milieu
	"Les Flûtes en folie" – Classe de A. Robert, E. Pintaudi et H. Loosli, Temple d'Auvernier
	"Soirée hautbois et piano" avec T. Jéquier et E. Willemin. Château de Valangin
	Corbak Festival –Orchestre à géométrie variable composé d'étudiants et de professeurs du Conservatoire pour le concert d'ouverture "Hommage à C. Nougaro", La Chaux-du-Milieu
20 janvier 2008	Récital "De(s)Cadences" par D. Cybulska. Une collaboration du Conservatoire pour l'inauguration du clavecin Chr. Kroll 1770. Salle Faller
7 au 9 mars 2008	Concours suisse de musique pour la jeunesse – Epreuves régionales. Conservatoire, site de La Chaux-de-Fonds
16 mars 2008	Concours suisse de musique pour la jeunesse. Concert des finalistes, Salle Faller
22 mai 2008	Récital Reinhard Latzko, violoncelle, Salle Faller
31 mai 2008	Festival Edvard Grieg – Ultime concert, Salle Faller
18 septembre 2008	Concert "Résonances" avec Christy Doran, guitare électrique et acoustique. Concert en marge des Master Classes d'improvisation avec la collaboration du Centre Dürrenmatt..
31 octobre 2008	Soirée Halloween avec "Les Croque-Notes" et "La Stravaganza", Salle Faller
9 novembre 2008	Concert en faveur de Foyer Handicap avec l'ensemble à vents et La Stravaganza, La Chaux-de-Fonds
27 novembre 2008	Concert "Résonances" avec Katharina Weber, piano. Concert en marge des Master Classes d'improvisation avec la collaboration du Centre Dürrenmatt.

10.7. Cours de maîtres, cours spéciaux, ateliers, formation continue

Cours de maîtres

8 mars 2008	Christy Doran –Improvisation/Composition/Loops polyrythmiques/Textures sonores. Collaboration du département jazz du Conservatoire et l'association "Les Murs du Son"
-------------	---

Ateliers

De janvier à mars 2008	« Trucs et astuces pour la liturgie » Atelier d'orgue animé par Anne Méry
De janvier à juin 2008	Cours intensif de solfège pour adultes par Steve Muriset

Dès février 2008	Vulgarisation du langage musical et histoire de la musique « Mahler: 5 ^e Symphonie "Vicissitudes et rédemption d'un héros" par Gilles Landini
Dès septembre 2008	Vulgarisation du langage musical et histoire de la musique "Bach intempérant: le 1 ^{er} Livre du "clavier bien tempéré"» par Gilles Landini
Dès octobre 2008	"Voix et émotions" par Nicole Jaquet-Henry
Dès octobre 2008	"FA-MI" par Nicole Jaquet-Henry
En novembre 2008	"Bricolage musical" par Anouchka Kleiner
Dès novembre 2008	"MAO, Musique assistée par ordinateur" par Julien Monti
Formation continue	
1, 2 et 3 février 2008	"Danse Internationale" stage en collaboration avec l'association Temps Danse Est, dirigé par J. Knoppers et R. van der Kooij
12 et 13 avril 2008	"Les Danses anciennes" stage dirigé par Alain Christen et organisé en collaboration avec la SSPM
20 et 21 août 2008	"Danses et jeux dansés, pour enfants de 4 à 12 ans" par Lia Gisiger
29 août 2008	"L'enseignement du piano avant 5 ans" – Un modèle d'apprentissage inductif. Cycle de perfectionnement par Robert Kaddouch
14 novembre 2008	Conférence "Une approche de l'enseignement de l'instrument par l'improvisation" animée par Noémie Robidas

10.8. Divers

7 au 11 avril 2008	Animations-présentations du Conservatoire proposées aux écoles par le site de La Chaux-de-Fonds
19 avril 2008	Portes ouvertes, site de la Chaux-de-Fonds et de Fleurier
26 avril 2008	Portes ouvertes, site de Neuchâtel
Juin 2008	Participation au Cortège des Promotions en compagnie des membres de l'école de musique des fanfares
21 juin 2008	Fête de la Musique aux Vieux-Prés + participation en villes de La Chaux- de-Fonds et de Neuchâtel
25 juin 2008	Concert de clôture décentralisé, Salle de spectacles Les Verrières
29 juin 2008	Concert de clôture décentralisé, Grande Salle, Colombier
30 juin 2008	Concert de clôture décentralisé, Temple Le Locle
1 ^{er} juillet 2008	Concert de clôture, La Chaux-de-Fonds
2 juillet 2008	Concert de clôture, Neuchâtel
5 septembre 2008	"Le Portfolio" – Un outil d'évaluation à l'usage de l'apprenant musicien. Table ronde des professeurs de l'école de musique animée par J. Schumacher
26 octobre 2008	"Le clavecin Louis Denis 1658 fête ses 350 ans" Concert en collaboration avec M. François Badoud, organisateur.
17 décembre 2008	Concert de Noël avec l'ens. Les Croque-Notes et La Stravaganza, Temple Peseux

10.9. Bibliothèques du Conservatoire neuchâtelois, sites de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds/Le Locle

Sur le site de Neuchâtel, le nombre de prêts est encore cette année en constante augmentation. Les horaires ont été élargis, ce qui favorise le nombre de prêts ainsi que le nombre d'utilisateurs qui fréquentent la bibliothèque. La barre des 1000 visiteurs est pratiquement atteinte, signe

encourageant avant l'établissement de la bibliothèque dans ses nouveaux locaux de l'Espace de l'Europe.

La fréquentation de la bibliothèque du site de La Chaux-de-Fonds/Le Locle est par contre en légère baisse, due principalement au nombre d'étudiants professionnels toujours moins nombreux sur le site (28%).

Le nombre de prêts a, par contre, légèrement augmenté.

Neuchâtel

Prêt	TOTAL
Prêts	1124
Retours	1350
Prolongations	475
Rappels	409

La Chaux-de-Fonds/Le Locle

Prêt	TOTAL
Prêts	783
Retours	833
Prolongations	187
Rappels	256

Neuchâtel

Statistiques des prêts par support

	Partitions	Imprimés	CD	Autres	Total
janv.08	49	24	34	1	108
févr.08	89	38	15	0	142
Mars.08	44	13	16	2	75
avr.08	76	8	28	6	118
mai.08	49	21	32	8	110
juin.08	96	9	17	0	122
juil.08	22	0	0	0	22
août.08	15	14	3	0	32
sept.08	46	9	21	6	82
oct.08	61	7	20	15	103
Nov.08	73	19	24	3	119
Déc.08	47	4	36	4	91
TOTAL	667	166	246	45	1124

Statistiques de fréquentation

Professeurs	Etudiants	Autres	Total
29	66	4	99
31	65	3	99
15	52	9	76
27	89	5	121
25	79	4	108
22	62	7	91
6	14	1	21
5	10	3	18
9	71	6	86
15	67	3	85
22	89	3	114
6	43	6	55
212	707	54	973

La Chaux-de-Fonds/Le Locle

Statistiques des prêts par support

	Partitions	Imprimés	Autre	Total
janv.08	62	21	1	84
févr.08	69	15	1	85
mars.08	56	25	0	81
avr.08	69	7	1	77
mai.08	47	17	0	64
juin.08	33	2	0	35
juil.08	32	2	0	34
août.08	33	3	0	36
sept.08	35	14	4	53
oct.08	83	5	2	90
nov.08	77	15	2	94
déc.08	40	10	0	50
TOTAL	636	136	11	783

Statistiques de fréquentation

Profes.	Etud.	Navette	Autres	Total
28	47	5	8	88
19	38	4	6	67
21	42	2	11	76
31	49	6	3	89
22	39	2	7	70
14	23	2	12	51
9	7	0	4	20
9	5	1	5	20
22	26	2	5	55
19	39	4	5	67
14	31	6	10	61
12	32	1	5	50
220	378	35	81	714

(En brun = estimation)

11. CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHATELOIS – FORMATION PROFESSIONNELLE

11.1. Généralité

Parallèlement aux activités courantes de l'institution dont le volume et la diversité connaissent un développement constant, deux sujets majeurs traversent l'année 2008 :

- la création de l'unité décentralisée sur le site de Neuchâtel-Campus Arc de la haute école de musique de Genève et
- la fin des travaux du nouveau bâtiment et ses corollaires en matière d'aménagement et d'organisation.

Dans sa séance des 29 et 30 janvier 2008, le Grand Conseil a pris la décision d'abandonner la voie de l'accréditation des filières professionnelles au sens d'une démarche autonome, et de poursuivre sur la voie de la création d'une *unité d'enseignement décentralisée*, selon les principes énoncés par l'office fédéral de la formation professionnelle dans une lettre du 18 avril 2007 et les premiers contacts établis avec la haute école de musique de Genève.

Le 20 mars 2008 les cantons de Genève et de Neuchâtel signent une déclaration d'intention annonçant la mise en œuvre des travaux devant conduire à la ratification d'une convention à l'été 2008. Cette convention doit être analogue à celle en cours d'élaboration entre les cantons VS, FR et VD.

En mars 2008 un audit du site neuchâtelois est réalisé dans le but d'une analyse critique concernant la qualification du personnel, les exigences en matière de programme de formation et d'évaluation, l'organisation des études et leur conformité au profil des hautes écoles, les prestations élargies (formation continue, recherche et développement, collaborations). Parallèlement et dans la perspective de la reprise du personnel par l'Etat de Genève, un avis de droit est réclamé, afin de déterminer les principes légaux de reprise et leurs modalités d'application.

Ces différents travaux font l'objet de plusieurs rencontres et communications à l'adresse du personnel. Les classes instrumentales (branches principales) de guitare, saxophone et clarinette n'étant pas reprises par la HEM-GE pour raison de trop faibles effectifs, quatre licenciements de professeurs sont prononcés. Trois postes de coordinateurs sont supprimés afin d'adapter les ressources en personnel à la taille de l'unité décentralisée limitée à cent étudiants.

La convention est signée par les deux cantons le 25 août 2008 dans les locaux du nouveau bâtiment, baptisé campus Arc. La rentrée académique 2008-2009 s'effectue sous l'égide de la HEM-GE. Le personnel en activité sur le site reste employé par l'Etat de Neuchâtel jusqu'au 30 août 2009. Dès fin août les travaux concernant le nouveau statut du personnel sont lancés avec la perspective de la ratification par le Conseil d'Etat genevois (nouvel employeur au 1.09.09) d'un règlement spécifique.

L'actuelle présidente de la commission de l'enseignement professionnel (au sens de la loi sur le Conservatoire du 27 juin 2006) est désignée comme représentant de l'Etat de Neuchâtel, siégeant au Conseil de fondation de la haute école de musique de Genève.

Les étudiants non repris dans le périmètre de la haute école (douze en 2008-2009) terminent leurs études au niveau cantonal, conformément aux dispositions de la loi du 27 juin 2006, d'ici à juin 2011 au plus tard.

La perspective d'emménager en avril 2009 dans le nouveau bâtiment situé à l'espace de l'Europe génère une somme importante de tâches. Celles-ci visent à régler de nombreuses modalités en matière d'installation et d'organisation des trois entités (HEG-ARC, EM, HEM), appelées à cohabiter sous le même toit. Le type de bâtiment réclame en effet de repenser la fonction de réception et d'accueil ainsi que celles liées aux besoins d'entretien et de maintenance. Les aménagements pratiques (parking, cafétéria, informatique) font également l'objet de définitions permettant un usage commun.

11.2. Etudiants

A la rentrée de septembre 2008, l'effectif total pour l'année 2008-2009 est de 90 étudiants (12 au niveau cantonal et 78 immatriculés à la HEM).

Répartition:

- Bachelor 45
- Filière I 17
- Filière II 22
- Master en pédagogie 2
- Master en interprétation 4

11.3. Corps enseignant

Au 31 décembre 2008, l'effectif total du corps professoral se monte à 71 enseignants, répartis comme suit :

Niveau cantonal : 4 professeurs nommés

HEM : 40 professeurs nommés et 27 chargés de cours

Départs

Madame Kamilla Schatz, *violon* (démission)

Licenciés

Laurent Estoppey, *saxophone*

André Fischer, *guitare*

Farnk Sigrand, *clarinette*

Pierre-André Taillard, *clarinette*

Jubilaires

20 ans d'activité Madame Dorota Cybulska Amsler

30 ans d'activité Madame Josette Donzé

Mandats occasionnels d'enseignement

11 (musique de chambre, phonétique, mise en scène, acoustique, informatique) pour l'équivalent de 700 heures.

11.4. Personnel administratif et de direction

Etat au 31 décembre 2008 :

1 responsable de site à 100%, 1 administrateur à 60%, 4 coordinateurs pour l'équivalent de 100%, 1 collaboratrice administrative à 90%, 1 collaboratrice administrative à 60%, 1 collaboratrice administrative à 60%*, 1 collaboratrice administrative à 10%*, 2 bibliothécaires à 25%*, une vacation en remplacement de la personne chargée de la réception à 35%.

*le taux d'occupation de ces personnes est complété par un poste partiel à l'Ecole de musique

Départs

Madame Madeleine Auberson (retraite)

Madame Aurélie Rigolet (nouvelle affectation dans l'administration cantonale) pour raison de suppression du poste au 1.01.09.

Coordinateurs (licenciements)

M. François Abeille, *formation continue* (20%)

M. Erardo Vietti, *branches théoriques* (20%)

M. Luc Aeschlimann, *interprétation* (20%)

Coordinateurs (réduction de taux)

M. Laurent Roussel-Galle, *grands ensembles, cours de maître* (30% au lieu de 80)
 M. Adrian Stern, *musique de chambre* (30% au lieu de 40)

11.5. Titres décernés

16	(10)	Diplômes d'enseignement (4 piano, 1 violon, 1 violoncelle, 2 guitare, 2 chant, 1 flûte, 2 clarinette, 1 percussions, 2 théorie)
3	(0)	Diplômes de musique de chambre (2 piano, 1 percussions)
17	(9)	Diplômes de concert (5 piano, 2 violon, 1 violoncelle, 2 guitare, 2 chant, 3 flûte, 2 saxophone)
4	(7)	Diplômes de soliste (1 chant, 1 violoncelle, 2 trombone)

11.6. Concours

Il n'y a pas eu de concours en 2008.

11.7. Auditions, examens, concerts et autres manifestations**Auditions – site de Neuchâtel**

Les auditions citées concernent tant l'école de musique que la formation professionnelle.

124 auditions ont eu lieu, dont 118 dans les locaux du Conservatoire, une à la Chapelle de Couvet, une à la salle de musique du collège de la Fontenelle, 2 dans les locaux de Fleurier, une au Temple de Cornaux, une à Derrière-Pertuis.

Auditions – site de La Chaux-de-Fonds

Les auditions citées concernent tant l'école de musique que la formation professionnelle.

87 auditions ont eu lieu, dont 73 dans les locaux du Conservatoire, une au café du petit Paris, une au temple Farel, une à La Cibourg, une à la chapelle de Couvet, une à l'Eglise des Bois, 9 au Locle.

Examens

Examens des branches théoriques: 227 (y compris 41 de lecture instrumentale)

Examens de musique de chambre : 50 groupes

Examens instrumentaux : 25 en mars et 158 en été

Concerts

- **Orchestre, Chœur et Ensemble vocal du Conservatoire de musique neuchâtelois**

25, 27 janvier	Orchestres des conservatoires neuchâtelois, de Genève et de Sion, Aurélie Matthey, violon, direction N. Farine, Temple du Bas, Neuchâtel, et Kultur und Kongresshaus, Aarau. Œuvres de J. Brahms et R. Schumann.
25, 26 avril	Ensemble vocal du Conservatoire de musique neuchâtelois, avec la participation de chanteurs de chorales neuchâteloises, ensemble instrumental (étudiants des classes professionnelles genevoises et neuchâteloises), Temple du Locle et Temple de Môtiers. <i>Messe en mi mineur, Ave Maria et Locus iste, Aequalis</i> pour 3 trombones, de A. Bruckner.
1 ^{er} et 2 juillet	Chœur du Conservatoire de musique neuchâtelois, direction N. Farine, Salle de musique, La Chaux-de-Fonds et Temple du Bas, Neuchâtel (séances de clôture). Œuvres de B. Britten.
5, 6 et 7 septembre	<i>Le songe d'une nuit d'été</i> , opéra de Benjamin Britten, théâtre de Mézières en collaboration avec les Hem de Lausanne et Genève.

- **Sous l'égide de la HEM-Conservatoire supérieur de musique de Genève**

29 septembre	Orchestre de la HEM en collaboration avec l'Orchestre de Chambre de Genève, direction Yoichi Sugiyama avec en soliste Madame Nobuko Imai (Violon Alto), Œuvres de Takemitsu - Bâtiment des Forces Motrices à Genève.
05 novembre	Orchestre de la HEM - Académie avec les Solistes de l'Orchestre de la Suisse Romande sous la direction de Yukata Sado - Œuvre « Les Planètes » de Gustav Holst - Victoria Hall de Genève.
14 et 15 novembre	Orchestre des Hautes Ecoles de Musique de Genève-Lausanne, direction L. Gay, dans le cadre du festival Webern, Salle de musique - La Chaux-de-Fonds et Bâtiment des Forces Motrices à Genève. Œuvres de J.-S. Bach, A. Webern, et G. Mahler.
13 décembre	Orchestre de la Haute Ecole de Musique de Genève sous la direction de Gabor Takács-Nagy avec en soliste Madame Nobuko Imai (Violon Alto) - Studio Ansermet à Genève.

- **Récitals du jeudi**

6 concerts de musique de chambre :

14 février	André Fischer, guitare Rapahël Favre, ténor
13 mars	Myriam Andrey, violon Johan Treichel, piano
18 septembre	<i>Swiss baroque soloists</i> Heike Heilman, soprano Andrés Gabetta, violon baroque Denis Severin, violoncelle Pierre-Laurent Haesler, clavecin
23 octobre	Stefanie Braun, soprano Susanna Klovsky, piano
13 novembre	Laurent Estoppey, saxophone Virginie Falquet, piano
11 décembre	<i>Les chambristes</i> Alexandre Dubach, violon Ariane Franceschi, bandonéon Birgit Frenk-Spilliaert, piano Christine Vlaiculescu-Graf, violon Frédéric Carrière, alto Etienne Frenk, violoncelle Luc Châtelet, contrebasse

- **Midi-Musique**

En collaboration avec le Théâtre du Passage :

16 janvier :	<i>Avec la mouette</i> , Ivan Korenev, violoncelle, Laurie-Agnès Pécoud Mihaylov, piano. Œuvres de D. Chostakovitch, S. Rachmaninov, S. Prokofiev.
6 février	<i>En miroir à Jean de la Chance</i> , Annette Sturzenegger, comédienne, Caroline Lohmann, flûtes, Florian Vuille, mime, Serge Vuille, percussions. Œuvres de I. Xenakis, G. Scelsi, F. Vuille, A. Jolivet.
12 mars	<i>Des madrigaux pour Edouard II</i> . Diana Gougline, soprano, Céline Steudler, soprano, Stéphane Renevey, contre-ténor. Œuvres de H. Purcell, W. Byrd, Th. Weelkes, Th. Morley.
30 avril	<i>Sans tambour ni trompette</i> , Pascale Ecklin, violon, Marc Golta, piano. Œuvres de C. Saint-Saëns, C. Debussy, M. Ravel.
19 novembre	<i>Echo à Don Giovanni</i> , Myassa El-Koucha et Chantal Taylor, pianos Œuvres de W.-A. Mozart.

10 décembre	<i>Hansel, Gretel et les autres</i> , Diana Gougline, soprano, Nadia Catania, mezzo-soprano, Marc Golta, piano. Œuvres de E. Humperdinck, P. Cornelius, K. Weill.
• Divers	
13 janvier	<i>Caravane musicale</i> : concert de percussions claviers, ensemble de percussions de la classe de P. Pons, direction P. Pons, salle communale, Boveresse.
20 janvier	Récital Dorota Cybulska pour l'inauguration du clavecin restauré, salle Faller, La Chaux-de-Fonds.
27 janvier	<i>Caravane musicale</i> : concert des classes de chant de M. Habela et J. Roth, de piano de V. Naydenova et de violon de C. Haering, Société de chant l'Avenir de St-Blaise, direction V. Naydenova, Temple de St-Blaise.
17 février	<i>Caravane musicale</i> : piano à 4 mains avec M. Muller et M. Pantillon, Temple de Peseux.
17 février	<i>Caravane musicale</i> : concert annuel de la Fanfare l'Harmonie des Geneveys/Coffrane avec la participation de l'ensemble de trombones du Conservatoire de musique neuchâtelois (classe de J. Mauger), Hôtel des communes des Geneveys/Coffrane.
24 février	Récital Elena Casoli, dans le cadre de son cours de maître, Salle de concert, Fbg de l'Hôpital 24, Neuchâtel.
9 mars	<i>Caravane musicale</i> : quatuor de trombones (classe de J. Mauger), Eglise du Cerneux-Péquignot.
6 avril	<i>Caravane musicale</i> : ensembles de musique baroque (étudiants des classes de musique de chambre), Temple de Travers.
13 avril	<i>Caravane musicale</i> : musique de chambre (étudiants des classes de musique de chambre), Temple de Chézard-St-Martin.
29, 30 avril	Concerts-sandwich, organisés par les CMC et le Conservatoire de musique neuchâtelois, Musée d'Art et d'Histoire, Neuchâtel et Musée des Beaux-Arts, La Chaux-de-Fonds, par des élèves des classes professionnelles.
22 mai	Récital Reinhard Latzko, violoncelle, dans le cadre de son cours de maître, salle Faller, La Chaux-de-Fonds.
29 mai	Concert <i>Résonnance</i> , dans le cadre du Master-class d'improvisation libre donné par Paul Lovens, centre Dürrenmatt, Neuchâtel
31 mai	Ultime concert organisé par les responsables du Festival Grieg (2-4 novembre 2007), salle Faller, La Chaux-de-Fonds.
18 septembre	Concert <i>Résonnance</i> , dans le cadre du Master-class d'improvisation libre donné par Christy Doran, centre Dürrenmatt, Neuchâtel
27 novembre	Concert <i>Résonnance</i> , dans le cadre du Master-class d'improvisation libre donné par Katharina Weber, centre Dürrenmatt, Neuchâtel
15-23 décembre	Enregistrement d'œuvres de Schoenberg et Hindemith, orchestre de la HEM

11.8. Cours de maîtres, cours spéciaux, ateliers, formation continue

Cours de maîtres

25 et 26 février	cours de maître Elena Casoli, guitare, à Neuchâtel
25 au 26 mai	cours de maître Reinhard Latzko, violoncelle, à Neuchâtel
25 mai	cours de maître Paul Lovens, improvisation, à La Chaux-de-Fonds
14 septembre	cours de maître Christy Doran, improvisation, à La Chaux-de-Fonds
25 au 28 octobre	cours de maître Pascal Rogé, piano, à Neuchâtel
23 novembre	cours de maître Katharina Weber, improvisation, à La Chaux-de-Fonds
4 décembre	cours de maître Luisa Castellani, chant, à Neuchâtel

Ateliers/Séminaires

25 au 27 janvier	stage chant et guitare proposé par A. Fischer et J. Roth
4 au 7 février	séminaire de musique baroque proposé par D. Severin et A. Stern

- 14 novembre *Une approche de l'enseignement de l'instrument par l'improvisation*, conférence-table ronde de Noémie Robidas
- 5 décembre Table ronde avec Monsieur Marek Janowski (chef titulaire de l'Orchestre de la Suisse Romande) - Grande salle de la Place Neuve - Genève.

Formation continue

- 14 et 15 mars La pédagogie de groupe dans l'enseignement musical, stage animé par Arlette Biget

11.9. Echanges inter-Conservatoires

Projet d'ensemble entre les cuivres de la classe de Jacques Mauger, trombone, et ceux du Conservatoire de Fribourg :

- 23 mai concert de fin de session au Temple St-Jean, La Chaux-de-Fonds

Dans le cadre de la saison des CMC, deux concerts organisés à l'issue de l'atelier XX-XXIème siècles donné par Mireille Bellenot; œuvres créées par les étudiants de la classe de composition de M. Jarrell (HEM Genève), interprétées par les étudiants de piano des classes professionnelles du Conservatoire de musique neuchâtelois et par les étudiants de musique de chambre de J.-J. Balet (HEM Genève) :

- 18 avril *Andante a vista ma con sentimento*, conservatoire de la Place Neuve, Genève.
- 25 avril *Ritorno pomposo ma non troppo*, salle Faller, La Chaux-de-Fonds
- 5 au 7 septembre Opéra de Britten au théâtre de Mézière, voir rubrique *Concerts*

11.10. Orchestre du Conservatoire neuchâtelois (ODCN)

Voir rubrique *Concerts*

- 22 et 28 février Examens : épreuves publiques avec orchestre, Temple Farel et salle Faller, La Chaux-de-Fonds (4 candidats au diplôme de soliste : 2 chant, 2 trombone).

11.11. Divers

- 20 et 21 juin Fête de la musique. Le Conservatoire a proposé de nombreux concerts / auditions / récitals / spectacles musicaux / ateliers dans divers lieux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.
- 1 juillet audition de clôture, L'Heure bleue, La Chaux-de-Fonds.
- 2 juillet audition de clôture, Temple du Bas, Neuchâtel

11.12. Bibliothèques

Sur le site de Neuchâtel, le nombre de prêts est encore cette année en constante augmentation. Les horaires ont été élargis, ce qui favorise le nombre de prêts ainsi que le nombre d'utilisateurs qui fréquentent la bibliothèque. La barre des 1000 visiteurs a été franchie, signe encourageant avant l'établissement de la bibliothèque dans ses nouveaux locaux de l'Espace de l'Europe.

La fréquentation de la bibliothèque du site de La Chaux-de-Fonds/Le Locle est par contre en légère baisse, due principalement au nombre d'étudiants professionnels toujours moins nombreux sur le site (28%).

Le nombre de prêts a, par contre, légèrement augmenté.

Neuchâtel

Prêt	TOTAL
Prêts	1131

La Chaux-de-Fonds/Le Locle

Prêt	TOTAL
Prêts	783

Retours	1302
Prolongations	464
Rappels	401

Retours	833
Prolongations	187
Rappels	256

Neuchâtel**Statistiques des prêts par support**

	Partitions	Imprimés	CD	Autres	Total
janv.08	49	24	34	1	108
févr.08	89	38	15	0	142
mars.08	44	13	16	2	75
avr.08	76	8	28	6	118
mai.08	49	21	32	8	110
juin.08	96	9	17	0	122
juil.08	22	0	0	0	22
août.08	15	14	3	0	32
sept.08	46	9	21	6	82
oct.08	61	7	20	15	103
nov.08	71	19	24	3	117
déc.08	60	15	20	5	100
TOTAL	678	177	230	46	1131

Statistiques de fréquentation

Professeurs	Etudiants	Autres	Total
29	66	4	99
31	65	3	99
15	52	9	76
27	89	5	121
25	79	4	108
22	62	7	91
6	14	1	21
5	10	3	18
9	71	6	86
15	67	3	85
22	89	3	114
25	60	4	89
231	724	52	1007

La Chaux-de-Fonds/Le Locle**Statistiques des prêts par support**

	Partitions	Imprimés	Autre	Total
janv.08	62	21	1	84
févr.08	69	15	1	85
mars.08	56	25	0	81
avr.08	69	7	1	77
mai.08	47	17	0	64
juin.08	33	2	0	35
juil.08	32	2	0	34
août.08	33	3	0	36
sept.08	35	14	4	53
oct.08	83	5	2	90
nov.08	77	15	2	94
déc.08	40	10	0	50
TOTAL	636	136	11	783

Statistiques de fréquentation

Profs.	Etud.	Navette	Autres	Total
28	47	5	8	88
19	38	4	6	67
21	42	2	11	76
31	49	6	3	89
22	39	2	7	70
14	23	2	12	51
9	7	0	4	20
9	5	1	5	20
22	26	2	5	55
19	39	4	5	67
14	31	6	10	61
12	32	1	5	50
220	378	35	81	714

(En brun = estimation)

12. OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES**12.1. Généralités****Personnel**

- 1 chef d'office 100%
- 1 architecte 60%
- 1 technicien 100%

- 1 archéologue médiéviste 70%
- 2 historiennes des monuments 90% et 70%
- 1 historienne de l'art 30%
- 1 technicien en archéologie 90%
- 1 collaboratrice administrative 60%

Commission cantonale des biens culturels

La commission cantonale des biens culturels a siégé deux fois en 2008.

12.2. Connaissance

La maison rurale du canton de Neuchâtel

Deux collaborateurs de l'office, Mme Nicole Froidevaux et M. Bernard Boschung, et deux chercheurs mandatés par la Société suisse des traditions populaires, Mme Annette Combe et M. Daniel Glauser préparent actuellement la publication de l'ouvrage neuchâtelois de la série *Les maisons rurales de Suisse*, avec l'aide financière de l'Association pour l'étude des maisons rurales et viticoles du canton de Neuchâtel, créée en 2005 et présidée par M. Jean-Gustave Béguin, du Fonds national de la recherche scientifique, de la Loterie romande, de l'Etat de Neuchâtel et de plusieurs donateurs.

Recherches historiques, archéologiques et architecturales, inventaires

L'office a mené des recherches historiques, des inventaires, des investigations archéologiques ou techniques et des relevés dans différents bâtiments et sites, en collaboration parfois avec des historiens, des dendrochronologues, des restaurateurs d'art et d'autres spécialistes. Les principaux édifices, sites ou thèmes concernés cette année ont été le patrimoine industriel, en particulier horloger, et le patrimoine rural du canton, la collégiale de Neuchâtel, le temple d'Engollon, la Loge l'Amitié à La Chaux-de-Fonds, les châteaux de Colombier et de Gorgier, le prieuré de Môtiers ainsi que le bâtiment sis à la rue du Crêt 76 à La Sagne.

Les collaborateurs de l'office ont en outre achevé la rédaction des pages neuchâteloises du Guide du patrimoine de la Suisse romande que publiera en 2009 la Société d'histoire de l'art en Suisse et ont été sollicités à de nombreuses reprises pour répondre à des questions d'élèves des écoles secondaires et d'étudiants préparant des mémoires.

Deux thèses de doctorat ont été soutenues par des collaborateurs de l'office en 2008: Daniel Glauser, « *Typologie et évolution de l'habitat rural dans le Jura et sur le Plateau de Suisse occidentale* », thèse présentée à l'Université de Neuchâtel (sous la direction du Prof. F. Chiffelle). Jacques Bujard, « *Umm al-Rasas, Umm al-Walid, Khan al-Zabib et Mchatta, un bourg et des qusur en Jordanie* », thèse présentée à l'Université de Fribourg (sous la direction du Prof. J.-M. Spieser).

12.3. Protection

Arrêtés de mise sous protection et à l'inventaire

Le Conseil d'Etat a adopté des arrêtés de mise sous protection pour les objets suivants:

La Chaux-de-Fonds: Doubs 32 (extension de classement); **Boudry:** portail des Cèdres.

Le Conseil d'Etat a aussi adopté des arrêtés de mise à l'inventaire pour **Cernier:** Montagne de Cernier, parcelle 1429; **Lignièrès:** chemin des Pilouvés, parcelle 341; **La Chaux-du-Milieu:** Le

Cachot 19; **Le Cerneux-Péquignot**: Le Village 1, en application des directives de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire concernant les constructions hors zone à bâtir.

Permis de construire et plans d'aménagement

Les dossiers de permis de construire soumis à l'office concernent principalement les bâtiments mis sous protection ou à l'inventaire, les bâtiments situés en zone d'ancienne localité, ainsi que certains situés hors zone à bâtir.

Le nombre des dossiers examinés ces quatre dernières années se présente comme suit:

2005	2006	2007	2008
228	253	232	260

12.4. Conservation

Chantiers

Les travaux réalisés sur des immeubles ou des objets intéressants, le plus souvent au bénéfice d'une décision de subvention, ont été suivis à des degrés divers par l'office. Celui-ci a également répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils techniques.

Plusieurs restaurations importantes ont été terminées cette année, en particulier celles de la Loge l'Amitié à La Chaux-de-Fonds, du temple et des anciens hangars ferroviaires au Locle, du salon de musique d'Isabelle de Charrière au Pontet à Colombier et du portail des Cèdres à Boudry, tandis que d'autres se sont poursuivies, telles celles du château de Cressier, de l'immeuble sis aux Eplatures-Grise 16 à La Chaux-de-Fonds et de l'église catholique de Saint-Blaise.

Subventions cantonales et fédérales

Le Grand Conseil a adopté à l'unanimité le 1^{er} octobre 2008 un arrêté de subventionnement de 1.953.000 francs pour la subvention cantonale à l'appui de la première étape de la restauration de la collégiale de Neuchâtel.

En 2008, 16 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant total de 645.087 francs, et 11 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant de 257.074 francs, ont été adoptés par le Conseil d'Etat ou le Département de l'éducation, de la culture et des sports. Les subventions cantonales versées en 2008 se sont élevées à 750.000 francs. Les subventions fédérales se sont quant à elles élevées à 138.248 francs seulement à cause de la difficile introduction de la nouvelle péréquation financière et d'importants paiements supplémentaires réalisés à fin 2007.

Le déroulement des chantiers les plus importants sur plusieurs années et l'échelonnement des paiements des subventions définitives permettent de planifier nos engagements financiers dans la limite des crédits budgétaires, néanmoins le montant des subventions cantonales à honorer pour des travaux en cours ou à venir s'élevait au 31 décembre 2008 à 1.248.222 francs.

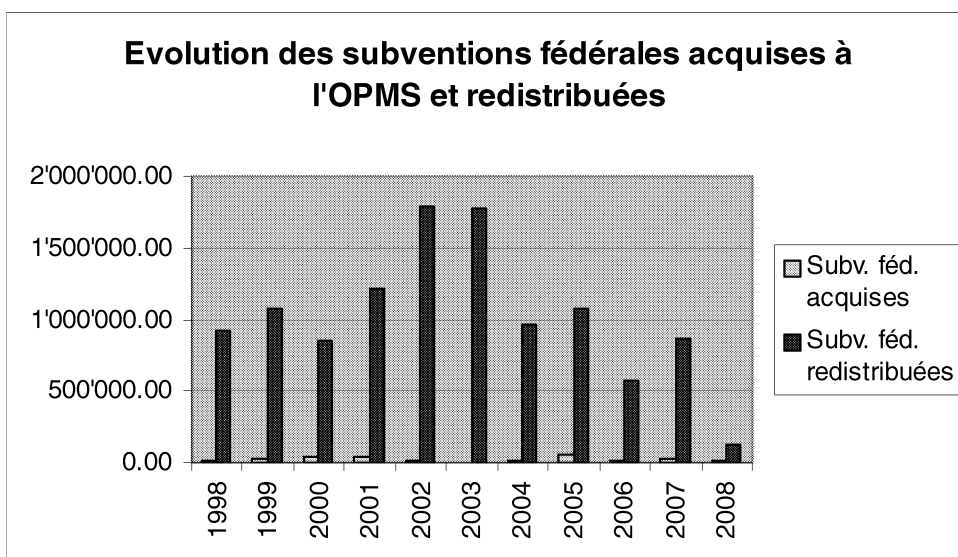
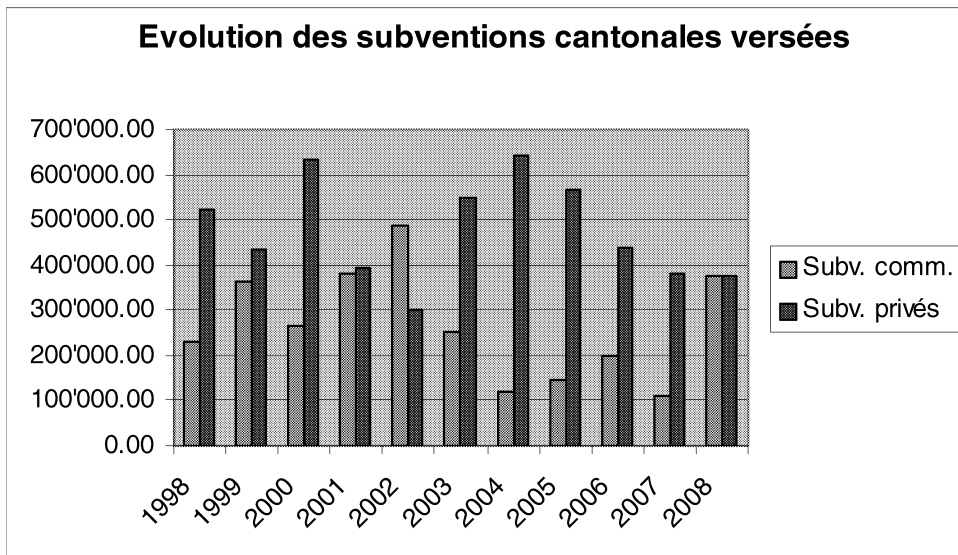
La liste des objets concernés par des mesures de subventionnement cantonales et parfois fédérales en 2008 est la suivante:

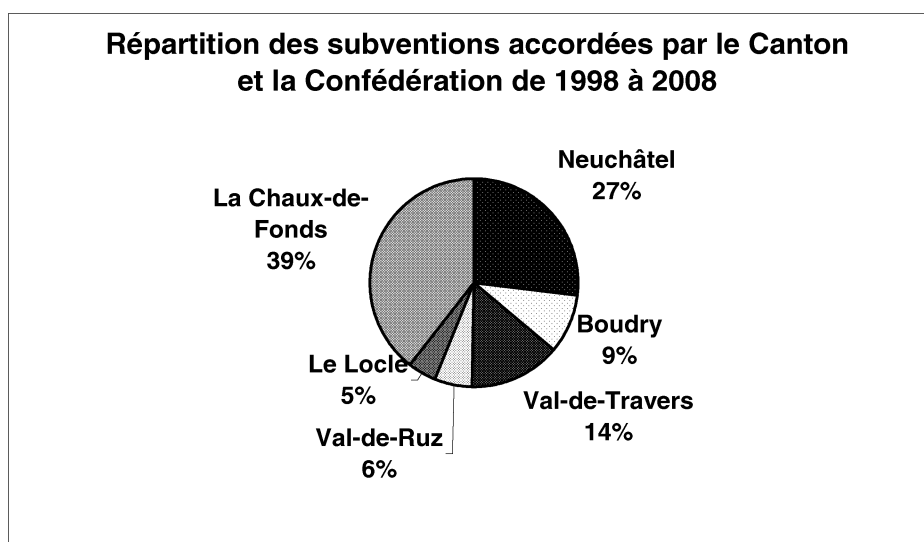
La Chaux-de-Fonds: temple de la Loge maçonnique l'Amitié (Loge 8), Grande Fontaine, Doubs 5, Rocher 20, annexe du théâtre (Léopold-Robert 27-29), Eplatures-Grise 16, Nord 119, Promenade 15, Doubs 137, Industrie 20; **Boudry**: Vermondins 18, portail des Cèdres; **Cressier**: château; **Le Cerneux-Péquignot**: Le Gardot 34; **Le Locle**: anciens hangars ferroviaires (Côte des Billodes), temple; **Le Landeron**: Ville 6; **Auvernier**: Grand'Rue 3, Clos 2-4; **Saint-Blaise**: église catholique; **Couvvet**: Grand-Rue 27; **Neuchâtel**: collégiale.

L'office est également sollicité dans le domaine de la protection des biens culturels en cas de conflit ou de catastrophe et suit à ce titre plusieurs dossiers cantonaux. Il a ainsi assuré la

redistribution des subventions de l'Office fédéral de la protection de la population pour l'établissement de l'inventaire des collections du Laténium, du musée de Valangin, du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers à Môtiers, ainsi que pour le microfilmage de documents des archives de l'Etat et des archives de la Ville de Neuchâtel.

Subventions versées en 2008 par l'Office de la protection des monuments et des sites					
Subventions aux communes	Subventions aux privés	Total	Subventions fédérales acquises à l'OPMS	Subventions fédérales redistribuées	Total
375'000.00	375'000.00	750'000.00	15'069.00	123'179.00	138'248.00
50.00%	50.00%	100%	11.00%	89.00%	100%





12.5. Information

Journées européennes du patrimoine et autres présentations publiques

La 15^e édition des Journées européennes du patrimoine a eu lieu les 13 et 14 septembre 2008 sur le thème « Lieux de délices ». Malgré un temps maussage, elle a attiré quelque 2000 visiteurs. Entre Littoral et Montagnes, le patrimoine neuchâtelois s'est décliné sous de multiples formes, au Pontet à Colombier, au Laténium à Hauterive, à Champ-du-Moulin et dans les gorges de l'Areuse, aux moulins du Gor de Vauseyon, dans les Côtes-du-Doubs, au Musée paysan, au musée des Beaux-Arts et dans les rues de La Chaux-de-Fonds.

Les collaborateurs de l'office ont également mené au cours de l'année plusieurs visites commentées et ont présenté des exposés à la demande de diverses associations et institutions, en particulier:

Visites commentées: de la collégiale, du château, de la maison Faubourg de l'Hôpital 68 et de la vieille ville de Neuchâtel, du temple et des ruines romaines à Serrières, de bâtiments de La Chaux-de-Fonds, du bourg et de la Maison de Vaumarcus au Landeron, du temple d'Engollon, du Pontet à Colombier, du village de Valangin, du village de Cressier, etc.

Conférences et cours: J. Bujard, « *Le prieuré de Môtiers* », colloque sur les groupes d'églises monastiques, Université de Vercelli (Italie).

D. Glauser: « *Typologie des maisons rurales* », cours à l'Ecole d'ingénieurs de Lullier, « *Patrimoine rural* », conférences au Musée d'Yverdon et aux étudiants de l'EPFL, « *Petit âge glaciaire et chauffage* », au souper dit « des pipes » aux Six-Communes à Môtiers.

C. Piguet: « La fabrique Zénith au Locle (Suisse): une architecture à l'image de l'entreprise, une iconographie à l'appui de l'histoire architecturale » au colloque « L'image d'industries et ses usages, histoire et iconographie », Université de technologie de Belfort-Montbéliard.

Autres activités

Le conservateur a continué de siéger au sein de la Commission fédérale des monuments historiques, des comités de l'Icomos et de la Société d'histoire de l'art en Suisse, de la commission technique de la cathédrale de Lausanne et a poursuivi son enseignement de chargé de cours d'archéologie paléochrétienne et byzantine à l'Université de Fribourg au semestre d'été. Il a également participé aux activités du groupe de travail chargé de la préparation de la candidature à

l'inscription de La Chaux-de-Fonds et du Locle sur la Liste du Patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO), de la commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels, du groupe de travail pour la conservation des biens culturels mobiliers neuchâtelois, de groupes de travail pour la révision du Plan directeur cantonal, de la commission d'évaluation des monuments historiques suisses et de divers comités.

Publications

On peut signaler la parution des publications suivantes avec participation des collaborateurs de l'office:

J. BUJARD, L. TISSOT (sous la direction scientifique de), *Le Pays de Neuchâtel et son patrimoine horloger*, Chézard-Saint-Martin 2008.

Collectif, *Cressier, entre Thielle et Jura*, Hauterive: G. Attinger, 2008, contributions de J. Bujard, Ch. de Reynier, C. Piguet, B. Boschung et A.-L. Juillerat.

Collectif, *Fermes et domaines des Montagnes neuchâteloises et de l'Arc jurassien du XVI^e au XIX^e siècle: architecture, usages et droit. Actes du colloque du 24 novembre 2007 au moulin de Bayerel à Saules*, dans *Revue historique neuchâteloise*, no 1-2, 2008, contributions de B. Boschung, A. Combe, N. Froidevaux, D. Glauser.

Collectif, *Le Val-de-Travers, une région, une identité*, Hauterive: G. Attinger, 2008, contributions de J. Bujard, Ch. de Reynier, B. Boschung, C. Piguet, D. Glauser et A.-L. Juillerat.

J. Bujard, « Reconstitution du projet architectural du palais omeyyade de Mschatta (Jordanie) », *Architectura, Zeitschrift für Geschichte der Baukunst*, 38/2008, pp. 13-34.

J. Bujard, L. Tissot, « Le Pays de Neuchâtel et son patrimoine horloger », *Bulletin Société Suisse de Chronométrie*, no 57, mai 2008, pp. 45-46.

J. Bujard, « Le prieuré de Vautravers à Môtiers: mille cinq cents ans d'évolution architecturale », *Petit précis patrimonial, 23 études d'histoire de l'art offertes à Gaëtan Cassina*, sous la dir. de D. Lüthi et N. Bock, *Etudes lausannoises d'histoire de l'art* no 7, 2008, pp. 137-150.

J. Bujard, « La révision de l'Inventaire suisse des biens culturels vue d'un canton », *Revision des KGS-Inventars*, Forum no 13, 2008, pp. 56-61.

D. Glauser, « Répartition chronologique des modénatures d'encadrements et évolution des formes de cartouches dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel (Suisse) », *Revue en ligne In situ du Ministère de la Culture (Paris)*, 2008.

D. Glauser, « Typologie et évolution de l'habitat rural dans le Jura et sur le Plateau de Suisse occidentale », thèse présentée à l'Université de Neuchâtel sous la direction du Prof. F. Chiffelle (<http://doc.rero.ch/record/10622?ln=de>).

C. Piguet, N. Aubert, « Du clocheton d'école à la tour scolaire: la construction du collège des Vernes à Colombier (1901-1908) », *Revue historique neuchâteloise*, no 3, 2008, pp.165-194.

C. Piguet, « Neuchâtel, une ville au cœur de la mesure du temps et de la diffusion du temps » en collaboration avec V. Babey, « Mécanismes urbains et pièces d'architecture » et « La fabrique de montres des Billodes, berceau de l'entreprise Zénith », *Le Pays de Neuchâtel et son patrimoine horloger*, Chézard-Saint-Martin 2008, pp. 224-243, pp. 181-199 et pp. 158-163.

C. Piguet, textes neuchâtelois de la plaquette et du site Internet des Journées européennes du patrimoine 2007 (<http://journees-du-patrimoine.ne.ch/>).

13. OFFICE ET MUSEE D'ARCHEOLOGIE

13.1. Personnel

Afin de répondre à la suppression de son poste de maître-assistant à l'Université, où il demeure chargé de cours, le taux d'occupation de Denis Ramseyer, conservateur-adjoint, a pu être augmenté de 50 à 80%. Cette adaptation, qui s'inscrit dans une réorganisation des structures de fonctionnement du Laténium, doit permettre une meilleure répartition des tâches de gestion et de création au sein de la direction du musée. Le nouveau directeur du Laténium a par ailleurs été élu au Bureau suisse de l'ICOM - *International Committee on Museums*, et a été appelé à siéger dans un collège d'experts internationaux visant à une meilleure prise en compte de la préhistoire et des pays en voie de développement sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

13.2. Une collection emblématique

Parmi tous les événements de l'année 2008, l'aboutissement du dossier « Collection Guyot » revêt une signification exemplaire: le don au Laténium de cet ensemble exceptionnel par l'Université de Princeton témoigne tout à la fois de la valeur historique et scientifique internationale du patrimoine lacustre, de la concordance étroite des intérêts de l'Office et du musée d'archéologie, ainsi que de l'importance des relations académiques garanties par le lien étroit qu'entretient l'OMAN avec l'Institut de préhistoire et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Neuchâtel. Suite à l'inventorisation, par Cléa Stettler et Corinne Ramseyer, de ces 2300 objets (issus principalement de gisements néolithiques et de l'âge du Bronze de la région des Trois-Lacs), une analyse de l'histoire de la collection a été confiée à Noël Coye, dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut national du patrimoine (Paris). Soulignant l'importance du rôle revêtu par cette collection dans la diffusion aux Etats-Unis des acquis de la nouvelle science préhistorique au 19^e siècle, les résultats de cette étude ont été présentés aux visiteurs par le biais d'une installation mettant en scène ce « Retour d'Amérique », à l'entrée du musée.

13.3. Dons et acquisitions

Grâce la grande libéralité d'une donatrice anonyme, le Laténium dispose désormais d'un audioguide quadrilingue, dont la réalisation a été confiée à une entreprise spécialisée. Faisant appel aux applications les plus modernes de la technologie numérique, l'appareil choisi (l'i-pod nano), d'un emploi très aisé, propose un parcours soigneusement calibré, entraînant le visiteur à la découverte de 500 siècles d'archéologie en moins d'une heure.

Pour des raisons à la fois éthiques et financières, le Laténium ne dispose pas de budget d'acquisition. Pour l'enrichissement des collections, outre bien sûr les fouilles de l'OMAN, il est donc entièrement redevable de la générosité et de l'esprit civique des donateurs. A ce titre, nous exprimons ici notre gratitude à l'égard des personnes et des institutions suivantes, qui ont bien voulu céder des pièces isolées ou des lots issus de collections anciennes: Natacha Aubert (Colombier), Charles Beer (Hauterive), Erica de Boer-Steffen (Glion), Marianne Ramer (Marin-Epagnier), Hazel Schenk (Belmont-sur-Lausanne), Anne-Catherine de Perrot (Zurich), Cédric Troutot (Corcelles), un donateur anonyme du canton de Neuchâtel, le Collège des Vernes (Colombier), la Fondation La Tène, l'Office des monuments et des sites (Neuchâtel) et l'Institut de géologie de l'Université de Neuchâtel.

13.4. « L'Imaginaire lacustre »: une exposition sur les fantasmes archéologiques

Suite à la fermeture, le 1^{er} juin, de l'exposition « *Par Toutatis! La religion des Celtes* », l'année 2008 a été marquée par l'ouverture, le 31 octobre, de « *L'imaginaire lacustre. Visions d'une civilisation engloutie* ». Dédiée à l'extraordinaire retentissement culturel et scientifique des recherches palafittiques, du 19^e siècle à nos jours, cette exposition entièrement créée par l'équipe du Laténium présente une sélection généreuse de chefs-d'œuvre de la peinture de préhistoire, ainsi qu'un grand nombre d'objets, d'outils et de collections archéologiques, des maquettes de villages lacustres, des pièces d'archives, des cartes postales, des affiches publicitaires, des œuvres d'art contemporain et des documents issus de la culture populaire des 19^e et 20^e siècles. Dans une architecture restituant le chantier de l'imaginaire et la construction du mythe lacustre, cette exposition met en scène l'armature conceptuelle des rêves suscités par la découverte de la préhistoire. Entre les fantasmes de barbarie et l'idéal du paradis perdu, elle témoigne de la puissance évocatrice de l'archéologie et de la profondeur de l'imprégnation du mythe lacustre dans notre société contemporaine.

Fondée sur la richesse particulière des collections du Laténium pour ce qui touche à l'histoire de l'archéologie et du patrimoine lacustre, cette exposition a également bénéficié de prêts très nombreux, issus de collections privées, d'institutions scientifiques et de musées, de Suisse et de l'étranger. Visant à élargir le spectre des activités de notre musée en ouvrant des perspectives sur l'histoire culturelle et l'histoire de l'art, *L'imaginaire lacustre* a été conçue pour tirer aussi parti de l'association spontanée, dans les représentations de sa clientèle, entre le Laténium, son parc, ses rives et le lac de Neuchâtel. En ce sens, cette exposition s'inscrit donc idéalement dans la politique de communication définie pour notre musée.

Réalisée grâce à un puissant soutien logistique de l'entreprise Layher (Littau, Lucerne), l'exposition *L'imaginaire lacustre* est accompagnée d'un livre bilingue (*Visions d'une civilisation engloutie / Ansichten einer versunkenen Welt*) publié en collaboration avec le Musée national suisse (Zurich). De grand format et richement illustré, ce livre propose une réflexion critique sur l'histoire des représentations palafittiques; il est destiné à former l'ouvrage de référence sur l'iconographie lacustre.

13.5. Entre départ pour l'Afrique et retour d'Amérique: une nouvelle politique d'expositions temporaires

Parallèlement à ses traditionnelles expositions annuelles, le Laténium a inauguré cette année une formule visant à animer régulièrement le hall d'entrée du musée par de petites expositions de courte durée, consacrées à des sujets d'actualité et mettant en valeur les travaux de l'OMAN, des collaborateurs de l'Université et de nos partenaires scientifiques. De par sa souplesse, cette formule conçue surtout pour des réalisations plus spontanées doit permettre une intégration avantageuse des contributions de nos stagiaires et des étudiants en archéologie et en muséologie. Destinées en particulier aux visiteurs fidèles, ces manifestations assurent au Laténium une présence médiatique régulière, très utile pour la promotion du musée.

Tirant avantage du transit, à Neuchâtel, des maquettes réalisées pour le nouveau musée de Kerma, le Laténium a ainsi pu présenter, du 18 juin au 24 août, les travaux conduits au Soudan par la Mission archéologique suisse sous la direction du professeur Matthieu Honegger. Réalisée par Chrystel Jeanbourquin, la petite exposition « *Kerma: des villes, des pharaons noirs et un musée* » a offert à nos visiteurs un bon aperçu de ces recherches, notamment sur les débuts de l'urbanisme en Afrique. L'ancrage neuchâtelois et la grande portée scientifique de ces fouilles nous font bien sûr espérer pouvoir leur consacrer, dans un avenir proche, une exposition de grande envergure, avec le soutien des nombreuses instances officielles engagées dans cette ambitieuse entreprise.

Du 26 août au 4 janvier 2009, à l'autre extrémité du hall d'entrée, c'est la collection d'antiquités lacustres recueillies par le professeur Arnold Guyot (1807-1884) et remises aujourd'hui au Laténium par l'Université de Princeton qui était à l'honneur. Sur une idée de Pierre-Yves Muriset, agent technique du musée, et selon un concept établi par Noël Coye, conservateur à la Direction de l'architecture et du patrimoine (Paris), l'exposition « *Retour d'Amérique: La collection Guyot* » a mis en scène l'arrivée de la collection à Neuchâtel. Quelques dizaines d'objets disposés à la

manière du 19^e siècle et encore partiellement emballés y étaient présentés dans les caisses d'origine, transformées en vitrines pour l'occasion, aux côtés de l'abondante documentation d'archives jointe à la collection, mettant ainsi en évidence sa grande valeur scientifique et l'ampleur du travail accumulé sur ces matériaux depuis leur exhumation, il y a plus de 130 ans.

13.6. Accueil des publics, médiation culturelle et scientifique

Suite au départ de Carol Ebener, qui affronte de nouveaux défis aux musées de Trento (Italie), Daniel Dall'Agnolo a repris depuis le 1^{er} mai la responsabilité de l'équipe de médiation, qui a été renforcée afin de répondre en particulier à la croissance de la demande germanophone.

Comme le montre l'expérience accumulée ces dernières années, les animations et les visites guidées jouent un rôle capital, non seulement pour l'attraction et la fidélisation de la clientèle, mais également pour la communication et l'image du musée. Plus que d'une sorte de « service après-vente », la médiation doit dès lors être envisagée comme une activité de front, qui nécessite une certaine marge d'initiative. Dans le cadre de la réorganisation structurelle du Laténium, le secteur de la médiation a donc pu être consolidé, et jouit désormais d'une plus grande autonomie.

Cette année, 249 ateliers (3464 personnes) et 466 visites guidées (8655 personnes) ont été organisés; avec 90 visites guidées, la part des expositions temporaires est en croissance sensible. Par rapport aux records de l'année passée, la légère baisse des chiffres globaux peut être rapportée à un phénomène d'engorgement sur les périodes les plus sensibles (juin et septembre), où le personnel disponible ne suffit pas à répondre à la demande. Ces surcharges ponctuelles ont également mis en évidence la mauvaise efficacité des procédures de réservation; donc D. Dall'Agnolo a conçu un système de réservation automatisé et transparent, qui sera opérationnel au début 2009, lors de la mise en activité du nouveau site internet du musée.

Avec 39.501 visiteurs, la fréquentation du musée a dépassé année toutes les prévisions. Comme on le sait, le défi du Laténium consiste, depuis son ouverture, à pallier la diminution naturelle de l'effet de nouveauté de l'exposition permanente, qui demeure son principal atout. Après l'érosion progressive des années 2002-2005, puis la stabilisation des deux dernières années (env. 36.500 visiteurs), la progression sensible de 2008 nous rassure donc sur le potentiel du Laténium, et nous encourage à poursuivre la politique de diversification des activités et d'élargissement de la clientèle par la prospection directe de nouveaux publics, qui doivent nous permettre de compenser la faiblesse de notre budget de promotion.

13.7. Événements et manifestations

Afin d'accompagner les derniers mois de l'exposition « Par Toutatis! », une série d'*ateliers d'écriture* sur le thème des religions celtiques ont été mis sur pied du 22 janvier au 4 mars. Animés par la pionnière romande Mary Anna Barbey, philosophe et auteure des « Amants du bois sacré », ces ateliers ont permis au Laténium de s'adresser spécifiquement aux adultes – un public souvent cantonné à un rôle passif au musée.

Le samedi 17 mai, malgré le temps maussade, plus de 700 personnes sont venues participer aux activités proposées pour la *Nuit des musées*: des démonstrations et des ateliers de frappe de monnaies celtiques proposés par Ciel & Terre (Aigle), des projections du film « Le crépuscule des Celtes » et des dégustations de cervoise, d'hydromel et de cuisine celtique au chaudron concoctée par le Collectif Grapa (Lausanne). A cette occasion, le spectacle présenté par le Groupe de Théâtre Antique de l'Université qui offrait, en interaction avec des guides du Laténium, des visites thématiques de l'exposition temporaire animées sur un mode burlesque et provocateur, a rencontré un succès tout particulier. Tout comme le bar tenu par Celtagora (l'association des étudiants en archéologie), ces activités ont attiré au Laténium un grand nombre de jeunes adultes, élargissant ainsi le spectre de la clientèle habituelle du musée.

Le 18 mai, lors de la *Journée internationale des musées*, une nouvelle « Bourse aux livres archéologiques » a été organisée par Celtagora et la Chaire de préhistoire. Parallèlement aux projections du film « Les festins de Luern », sur les fouilles de l'oppidum et du sanctuaire celtique de Coirent (F), les quelque 700 visiteurs ont pu, tout au long de la journée, découvrir le dépôt

visitable sous la conduite de l'archéologue cantonal. Et à l'attention des plus jeunes, des ateliers « Chaudron de Gundestrup » ont permis aux enfants de confectionner leur propre réplique de la fameuse pièce présentée dans l'exposition temporaire.

Le dimanche 1^{er} juin, à l'occasion du *finissage de l'exposition « Par Toutatis! »*, le Laténium tenait à célébrer la fin effective des prolongations de son « Année celtique 2007 ». Grâce à un atelier organisé par le Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire, les visiteurs ont découvert cette fois les secrets de la frappe de monnaies non plus celtiques, mais romaines. Et pour répondre à la demande des nombreuses personnes qui n'avaient pu assister aux représentations de la Nuit des musées, le Groupe de Théâtre Antique a proposé de nouvelles visites animées de l'exposition temporaire, sur le thème « Rome et les Barbares celtes », intégrant pour l'occasion une performance de démontage de la dernière cohorte de la « Légion d'étranges fers » présentée par l'artiste Ivan Freymond.

Le 30 septembre, enfin, le Laténium a participé aux *Journées du patrimoine*, sur le thème des « Lieux de délices ». Des visites commentées d'une petite exposition consacrée à nos collections grecques ont fait revivre les vases, les bijoux et les ustensiles luxueux du banquet antique. Les enfants étaient invités à mettre la main à la pâte, dans le cadre d'ateliers dédiés à la fabrication du pain, de la mouture à la cuisson, « comme au temps des Lacustres ». En guise de dessert, les visiteurs se sont vu proposer des dégustations de miel ainsi qu'un buffet de délices romains concocté par « Rose Moutarde » - un collectif d'employées du musée.

13.8. Prêts et partenariats muséographiques

Le Laténium a prêté un certain nombre de pièces de ses collections, pour étude ou pour des expositions temporaires. On signalera ainsi notamment le Musée romain d'Avenches (exposition *Il y a un os*), le Naturhistorisches Museum de Bâle, le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel (expositions *Mammouths* et *Le propre du singe*), le Historisches Museum d'Olten (exposition *Lumière: L'éclairage dans l'Antiquité*), le Préhistorite de Ramioul en Belgique (exposition *Arc et flèche*), le Château de Grandson (exposition *La cuisine médiévale*) et le Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds. Dans un registre différent, des prêts ont été effectués pour des vitrines commerciales destinées à mettre en valeur les activités du Laténium, notamment à la Banque de dépôts et de gestion de Lausanne et à la librairie Payot de Neuchâtel. Avec le soutien de la Fondation La Tène, les vitrines archéologiques des maisons communales d'Auvernier et de Cortaillod ont été mises au goût du jour, tout comme celles de l'Espace Perrier de Marin, où la nouvelle présentation a pu être inaugurée solennellement à l'occasion de l'élection des autorités de la nouvelle commune opportunément baptisée La Tène, en hommage au site éponyme du second âge du Fer européen.

A ce propos, l'exposition « *La Tène: la recherche, les questions, les réponses* » créée au Musée Schwab de Bienne, et à laquelle l'OMAN s'est étroitement associé, par des prêts d'objets et des contributions scientifiques, poursuit son périple; après Bienne et Zurich (au Musée national suisse: « *La Tène: Keltischer Kult am Neuenburgersee* »), elle sera prochainement présentée dans ces hauts-lieux de l'archéologie celtique que constituent le Centre archéologique européen de Bibracte (France) et le Kelten-Römer Museum de Manching (Allemagne).

Sur le plan des relations internationales, c'est assurément le prêt, pour l'exposition « *Rome et les Barbares* » au Palazzo Grassi de Venise, de la « Princesse Julia », l'une des pièces maîtresses du Laténium, qui doit retenir l'attention. Dans cette grande manifestation de synthèse organisée par J.-J. Aillagon, ancien Ministre de la culture français, notre buste en marbre témoignait du caractère extrêmement précoce de la diffusion des éléments les plus prestigieux de la culture romaine dans les provinces de l'Empire. On notera que pour suppléer notre séduisante ambassadrice dans l'exposition permanente du musée, Beat Hug, chef du laboratoire de conservation-restauration, en avait réalisé précédemment un splendide fac-similé, qui peut être considéré comme l'un des chefs d'œuvre de sa carrière de près de quarante ans au service de l'archéologie neuchâteloise.

Enfin, le Laténium a été associé à une exposition itinérante conduite par son directeur Marc-Antoine Kaeser dans le cadre du projet de recherche *Archives of European Archaeology* financé par la Commission européenne. Intitulée « *The Making of European Archaeology* » et inaugurée au Château de Prague le 13 juin, cette exposition encore en cours, traduite en six langues, a déjà été présentée dans dix pays différents.

13.9. Laboratoire de conservation-restauration

Parallèlement aux tâches de conservation préventive des collections qui forme le quotidien du laboratoire, ce dernier a été fortement engagé dans la préparation et le montage des expositions temporaires, ainsi que dans la remise en état ou la réalisation de fac-similés pour des prêts extérieurs.

Parmi les travaux spécifiques engagés cette année, on signalera, en plus des matériaux issus des fouilles de l'OMAN (Bevaix/Sud, Cornaux/Prés du Chêne, Cornaux/Champ Chollet), la restauration d'une soixantaine de pièces métalliques des fouilles de l'Office de la protection des monuments et des sites à Engollon, ainsi que le traitement, pour la Fondation des Moulins du Gor de Vauseyon, de la crépine d'une pompe en bois découverte lors de la vidange d'un puits.

En octobre, Géraldine Voumard a achevé avec succès ses études à la Haute école de conservation-restauration Arc (La Chaux-de-Fonds). Son travail de diplôme, qui porte sur le traitement d'un panier d'époque classique grecque, mis au jour lors de fouilles subaquatiques au large de Gela (Sicile), fera prochainement l'objet d'une petite exposition dans le hall d'entrée du Laténium. La qualité de son travail et l'intérêt des analyses réalisées à cette occasion ont conduit la Surintendance des biens culturels de Caltanissetta à lui confier de nouvelles découvertes: des fragments d'épave et des vestiges de cordages, qui seront traités au cours de l'année prochaine.

13.10. Autoroute, archéologie et publications

L'activité archéologique au-delà du ruban autoroutier s'est développée selon quatre axes principaux.

1) Les interventions sur le terrain, sous la direction de Sonia Wüthrich, se sont focalisées sur le site mésolithique de Cornaux/Prés du Chêne, premier gisement de ce type découvert dans le bas du canton. Des sondages diagnostiques ont également été entrepris à l'emplacement de futures constructions, des prélèvements dendrochronologiques ponctuels ont été réalisés sur quelques stations lacustres et les prospections sur le terrain se sont poursuivies en fonction des opportunités et des moyens financiers disponibles.

2) Corollaire à toute fouille, la rédaction des rapports de synthèse s'est poursuivie. Sur le site de Bevaix/Les Chenevières, Janusz Budziszewski et Alexander von Burg ont poursuivi l'analyse des habitats de l'âge du Fer. Sur la station lacustre du Bronze final de Bevaix-Sud, les mesures dendrochronologiques réalisées par Fabien Langenegger sont presque terminées; quant aux dessins du mobilier archéologique, ils ont été réalisés par Pierre-Alain Stämpfli. En ce qui concerne Marin-Epagnier/Pré de la Mottaz, Nicole Plumettaz a étudié un moulin et une pêcherie d'époque médiévale. Gianna Reginelli Servais procède à l'étude du site éponyme de Marin-Epagnier/La Tène suite aux fouilles qu'elle a dirigées en 2003.

3) Un travail considérable a été réalisé par Béat Arnold, Sonia Wüthrich et Philippe Zuppinger dans le cadre de l'analyse cartographique des stations lacustres neuchâteloises entreprise parallèlement au projet transnational de classement de ces sites auprès de l'UNESCO.

4) Outre la publication de divers articles, la première monographie de la série *Archéologie neuchâteloise* consacrée à un gisement situé dans le haut du canton a été éditée à la fin de l'année, à savoir la grotte du Bichon, devenue célèbre suite à la découverte d'un squelette complet de Cro-magnon et d'une ourse brune, unis dans la mort suite à un accident de chasse qui a eu lieu il y a 10.000 ans. Il s'agit d'un volume collectif qui a été dirigé par François-Xavier Chauvière. Avec la publication des volumes de cette série consacrés en 2008 aux résultats obtenus sur le tracé de la A5 et la gestion des monographies à venir, l'équipe éditoriale dirigée par Nicole Bauermeister a été particulièrement sollicitée.

Les travaux d'élaboration des données recueillies à l'occasion des fouilles archéologiques entreprises sur le tracé de la A5 se sont poursuivis de manière particulièrement intense, et cela autant sur celles réalisées à l'est de la ville de Neuchâtel (Monruz, Hauterive/Champréveyres et Saint-Blaise/Bains des Dames), que sur le tronçon Areuse-frontière vaudoise. Parallèlement, un effort soutenu a été consacré pour la publication de ces résultats, tâche entièrement à la charge du canton bien, que fondamentale pour la transmission des connaissances acquises. Sans élaboration des données, sans un conditionnement raisonné du mobilier archéologique et des

documents dans les dépôts de l'OMAN, sans la publication des résultats, la mise en œuvre d'une fouille n'aurait que peu de sens.

La 40^e monographie de la série *Archéologie neuchâteloise*, dans laquelle Catherine Joye traite de l'outillage en pierre polie du site du Néolithique moyen d'Hauterive/Champréveyres, est parue. L'analyse typo-technologique débouche sur l'étude spatiale mettant en relief des espaces privilégiés de fabrication et des zones de rejet. Grâce aux études dendrochronologiques, cet ouvrage a également permis de présenter d'une manière synthétique l'évolution du village dans le temps.

Le volume 41 présente les résultats obtenus dans le cadre de la fouille d'un tronçon d'autoroute long de 1 km, centré sur l'une des zones marécageuses du plateau de Bevaix (Annick Leducq, Miryam Rordorf Duvaux et Alain Tréhoux). Il a ainsi été possible de mettre en relief l'arrivée des premières populations néolithiques et leur intense travail de défrichement un demi-millénaire avant l'édification des premiers villages lacustres de la civilisation du Cortaillod, la structure d'un hameau situé à la transition Bronze ancien/Bronze moyen, une maison semi enterrée datée de La Tène finale, des vestiges du parcellaire romain, enfin une intensification des défrichements et la mise en place d'un ensemble de plus en plus dense de drains qui marqueront le paysage du Moyen Age à l'époque contemporaine. Grâce au support informatique présent à la fin du volume, il a également été possible de rendre compte de la multiplicité et la diversité des faits observés.

C'est également la version numérique qui a été retenue (*Archéologie neuchâteloise numérique*, 3) pour présenter les données issues de l'analyse géologique du plateau de Bevaix (Isabelle Weber Tièche et Dominique Sordoillet) sur la base des campagnes de sondages diagnostiques qui avaient été entrepris afin d'évaluer la problématique archéologique qui serait induite par la construction de l'autoroute.

13.11. Fouilles archéologiques à Cornaux/Prés du Chêne

Le projet de construction d'une nouvelle centrale thermique à gaz (Groupe E SA), au lieu-dit « Prés du Chêne » à Cornaux, a suscité la réalisation de 70 sondages préliminaires de diagnostic en 2007. Ces opérations ont permis de récolter plusieurs centaines de pièces en silex – produits de débitage et outils – sur la quasi-totalité de la surface concernée par les travaux, et plus particulièrement dans trois aires distinctes localisées en contrebas du site. Un premier examen des objets en silex permet de les attribuer à l'époque des derniers chasseurs-cueilleurs du Mésolithique; des découvertes réjouissantes dans le sens où les campements mésolithiques sont rarement attestés en Suisse et aucun site de ce type n'était connu jusqu'ici sur le littoral du canton de Neuchâtel.

Une première campagne de fouilles a été réalisée, du 2 juin au 10 novembre 2008, sur l'une des trois aires mises en évidence lors des sondages de 2007 (zone sud). Deux méthodes d'interventions ont été appliquées. Un secteur de 8 x 4 m a fait l'objet d'une fouille systématique manuelle, suivie d'un tamisage exhaustif des sédiments prélevés. En parallèle, plusieurs secteurs ont été décapés à la pelle mécanique, sur une surface d'environ 350 m².

Ces travaux ont notamment permis d'individualiser une succession de couches appartenant à au moins trois complexes sédimentaires distincts, riches en mobilier archéologique. Les premières observations de terrain laissent supposer que ces différents dépôts résultent de plusieurs épisodes de crues de la Thielle durant le Mésolithique, associés à d'anciens lits. Ces différentes « berges », ainsi constituées en bordure de la rivière, ont pu servir d'endroits privilégiés pour des installations périodiques de campements de chasseurs-cueilleurs.

Une première étude des silex permettrait d'attribuer les deux complexes sédimentaires inférieurs au Mésolithique moyen (8000-7000 av. J.-C.). Plus de 5000 objets ont été récoltés durant la campagne 2008. Les pièces recueillies sont en majorité des produits de débitage (nucléus, éclats, esquilles), témoins de la pratique de la taille du silex sur le site. Parmi les outils, on distingue deux catégories principales: les armatures de flèches (pointes de Sauveterre, triangles scalènes, lamelles à dos) et l'outillage du fonds commun représenté principalement par les grattoirs. Aucun véritable aménagement n'a été mis en évidence durant cette campagne; toutefois, des épandages de charbons de bois et la présence de pierres rougies et/ou éclatées au feu attestent l'utilisation d'aires de combustion que seule une fouille plus extensive permettra de circonscrire.

13.12. Projet « La Tène »

Les recherches sur le site de La Tène se poursuivent selon les deux axes définis début 2007. Le premier concerne les fouilles menées in situ en 2003, dont les données n'avaient été jusqu'ici que partiellement élaborées. De nouveaux résultats sont à attendre de la corrélation de l'ensemble des stratigraphies, ainsi que de la prise en compte des données sédimentologiques et topographiques.

Le second est lié au projet du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Après deux ans de recherches, l'inventaire des objets trouvés à La Tène a augmenté de près de 25%, passant à plus de 4000 pièces répertoriées dans divers musées européens et américains. Par ailleurs, la liste des références bibliographiques, comme celle des documents d'archives, s'allonge de jour en jour. Les archives sont sélectionnées, inventoriées et scannées par Philippe Marti, étudiant engagé à temps partiel pour le projet du FNS. L'OMAN soutient activement ce travail de mise en valeur du fonds archivistique du Laténium en confiant à Philippe Zuppinger l'élaboration et la réalisation d'une base de données adéquate.

Nos recherches ont en outre permis de lancer des projets de publication de monographies, en collaboration avec des institutions abritant d'importantes collections de La Tène, telles que le Musée national suisse (Zurich), le Musée d'archéologie nationale (Saint-Germain-en-Laye), le British Museum (Londres) et le Museum für Vor- und Frühgeschichte (Berlin).

13.13. Collaboration avec l'Université

Comme cela a été souligné par les experts mandatés pour l'évaluation de la Maison des sciences historiques de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, les liens privilégiés qu'entretiennent l'OMAN et l'archéologie à l'Université de Neuchâtel constituent des atouts de taille pour cette dernière – dans l'enseignement et la formation pratique des étudiants, mais également comme plate-forme de communication privilégiée, par le biais de manifestations telles que l'exposition dédiée aux fouilles de Matthieu Honegger au Soudan. Ces bénéfices sont évidemment réciproques, comme le montre, entre autres, la solution durable que l'Université a offerte pour l'exploitation scientifique optimale de la collection archéozoologique de Philippe Morel: hébergée à la Faculté des sciences, celle-ci doit désormais servir de support à un enseignement assuré par Werner Müller et financé partiellement par la chaire de préhistoire.

Les contributions du Laténium aux enseignements d'archéologie, mais aussi d'histoire, d'ethnologie et de muséologie, aux travaux scientifiques du corps intermédiaire ainsi qu'aux activités sociales du monde académique, tout comme l'insertion professionnelle garantie par l'OMAN à de nombreux étudiants, permettent de consolider la position de l'archéologie au sein de l'Université. A cet égard, nous soulignerons l'accueil réservé à certaines manifestations de Celtagora ou du Groupe de Théâtre Antique; dans un registre similaire, le Laténium se félicite d'avoir pu accueillir la fête organisée par ses assistantes et ses étudiants en l'honneur de Denis Knoepfler, à l'occasion du départ à la retraite de leur professeur d'archéologie classique et d'histoire ancienne, qui se consacre désormais pour l'essentiel à ses enseignements au Collège de France.

Dans le cadre de travaux muséographiques, le Laténium a accueilli trois stagiaires de la chaire de préhistoire (L. Bovet, L. Cotting et F. de Montmollin); au cours de l'été, la fouille de sauvetage de Cornaux/Prés du Chêne a permis à six stagiaires (M. Canetti, P. Jobin, L. Rod, J. Spielmann, C. Wiedmer et A. Wyssbrod) de se familiariser aux techniques de terrain.

13.14. Cartographie des stations lacustres

La mise en œuvre d'une analyse cartographique détaillée des stations lacustres neuchâteloises est une conséquence directe du projet transnational, dirigé par la Confédération, visant à inscrire les stations lacustres, en tous cas les mieux préservées et celles présentant des potentialités scientifiques remarquables, comme objet sériel auprès de l'UNESCO. Le concept de ce projet s'intègre dans les diverses manifestations qui marquent, en 2004, le 150^e anniversaire de la découverte des « villages lacustres ». Le but est également de mettre en relief l'importance

exceptionnelle de ce patrimoine en voie de disparition rapide (érosion lacustre, remblayages, excavations, drainages).

Le 16 juin 2008, a été créée, au Laténium, l'association « Palafittes – Association pour l'inscription des sites lacustres dans les lacs et marais autour des Alpes ». Cette dernière est présidée par Claude Frey, ancien conseiller national, et administrée par Christian Harb; les autres membres du comité sont Béat Arnold, Cynthia Dunning et Albert Hafner. Le but de l'association est de finaliser le dossier de candidature. Le choix des sites retenus est évidemment du ressort du canton sur lequel est situé le gisement concerné.

Le premier travail a donc consisté à établir une base de données commune pour procéder à un inventaire des sites à l'échelle de la Suisse. Le précédent datait de 1930. Pour l'OMAN, le dernier travail de synthèse traitant des stations lacustres remonte à 1980 et se présente sous la forme de deux cartes au 1:5000. Or ces deux dernières décennies, de nombreux documents fondamentaux, datant de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle, ont pu être recueillis, auxquels s'ajoutent des cartes découvertes dans des services et musées d'archéologie des cantons voisins travaillant dans le cadre de leur propre inventaire, sans compter l'accès essentiel à un premier classement raisonné des anciennes archives de l'OMAN. C'est donc la mise en œuvre d'une synthèse cartographique (souhaitée à intervalles réguliers depuis 1880!) qui a ainsi pu aboutir pour les rives neuchâteloises, opération facilitée, il est vrai, grâce au développement des outils informatiques. Le résultat de ce travail, alliant histoire de la recherche, évolution des concepts, insertion temporelle des gisements et cartographie, devra être finalisé l'année prochaine sous la forme d'une nouvelle monographie de la série *Archéologie neuchâteloise*.

14. OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT

14.1. Personnel

Postes

- 1 archiviste cantonal, chef d'office, à 100%
- 1 archiviste scientifique, adjointe au chef d'office, à 90%
- 1 gestionnaire d'information à 80%
- 1 bibliothécaire-documentaliste à 100%
- 3 collaboratrices administratives à 80% (1 poste), et 60% (2 postes)

Comme chaque année, les Archives de l'État (AEN) ont accueilli une stagiaire de l'École de commerce de Neuchâtel et une apprentie de commerce. Depuis le 1^{er} août 2008, les AEN accueillent également un apprenti assistant en information documentaire (AID). Les AEN ont par ailleurs bénéficié de la présence de six stagiaires sur des périodes de service variant de 1 semaine à 12 mois. Sept civilistes ont effectué une période de service pour une durée cumulée de 8 mois.

M. Alexandre Dafflon, archiviste cantonal, a quitté ses fonctions le 30 avril 2008. Il a été remplacé au 1^{er} juin 2008 par M. Lionel Bartolini, jusqu'alors archiviste adjoint. Mme Christine Rodeschini a été recrutée dès le 1^{er} septembre 2008 au poste d'archiviste scientifique à 90%. Le 1^{er} juillet 2008 le taux d'activité de Mme Claire-Lise Bidet, collaboratrice administrative, est passé de 40% à 80% tandis que celui de Mme Rachel Racine, également collaboratrice administrative, a été réduit de 100% à 60%.

Un mandat de huit mois a été confié à un étudiant en histoire de l'Université de Neuchâtel, pour terminer le classement des archives de Dubied et d'autres fonds d'archives industrielles, dans nos locaux de Couvet.

Formation continue

Les collaborateurs ont bénéficié de multiples opportunités de perfectionnement.

14.2. Révision de la loi sur les archives de l'État

Le projet de révision complète de la loi sur les archives de l'État du 9 octobre 1989, initié en 2007, a été poursuivi. Il s'agit d'une refonte en profondeur du texte actuel, afin de l'adapter aux nouvelles exigences de transparence des activités de l'État et de protection des données, d'y introduire les principes fondamentaux de la gestion des archives tels qu'ils se sont développés depuis une vingtaine d'années et de prendre en compte la question de l'archivage à long terme de documents électroniques.

Un projet de loi sur l'archivage, rédigé par les AEN et le service juridique de l'État, sera soumis début 2009 au Conseil d'Etat, puis mis en large consultation. La présentation du projet de loi au Grand Conseil est programmée pour la séance de juin 2009.

14.3. Visites de dépôts, entrées d'archives et classements

Les AEN ont procédé en 2008 à 21 visites auprès des services de l'administration cantonale et des autorités cantonales. L'accent a été mis en particulier sur les archives des greffes de tribunaux afin de planifier les besoins en locaux d'archives en prévision de l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation judiciaire en 2011. Un rapport a été remis à ce sujet à la commission du logement de l'administration (CLA). Douze versements d'archives administratives et dix-sept dépôts ou dons d'archives privées ont eu lieu durant l'année. Les archives de onze communes ont été inspectées, principalement dans la perspective des fusions de communes (futurs communes de Val-de-Travers et de La Tène). Les AEN ont également apporté leur appui à trois archivistes indépendants mandatés par des communes. Deux entreprises horlogères et deux associations ont consulté les AEN pour des conseils.

Les AEN pilotent également un groupe de travail dont la mission est de rédiger un guide pratique de gestion des archives communales. La publication de ce guide est prévue pour le premier semestre 2009.

Au cours de l'année 2008, les AEN ont enregistré l'entrée de 108,7 mètres linéaires d'archives (130 mètres linéaires en 2007, 212,9 mètres linéaires en 2006, 93 en 2005).

Archives versées par les organes de l'Etat et les services de l'administration cantonale

Service	Libellé	Volume
Chancellerie d'État	6 manuels du Conseil d'État (2007-2008), 6 protocoles-minutes (2006), 3 protocoles sommaire (2004/2006/2007), 4 registre du courrier adressé au Conseil d'État (2001/2004/2006/2007), 1 table des manuels (2006)	2 mètres linéaires
Surveillance de l'état-civil	Microfilms des registres de familles	0.5 mètre linéaire
Office de recouvrement et d'avance des contributions d'entretien (ORACE)	5 dossiers traités entre 1992 et 1996 (échantillonnage qualitatif)	0,2 mètre linéaire
Service des Bâtiments	Plans du Château de Neuchâtel, plans du bâtiment administratif des Poudrières, plans du bâtiment Tivoli 22	1,5 mètre linéaire
Office des tutelles de Neuchâtel	Dossiers de tutelles d'adultes	3 mètres linéaires
Office de surveillance du service de l'emploi	Dossiers d'inspection d'entreprises, ouverts entre 2000 et 2003	4,6 mètres linéaires
Office des mineurs de La Chaux-de-Fonds	Dossiers de tutelles des enfants nés en 1965 + dossiers plus anciens retrouvés	1,2 mètres linéaires
Université de Neuchâtel	Archives du rectorat et des facultés	32 mètres linéaires
Office des tutelles de La Chaux-de-Fonds	Dossiers de tutelles d'adultes	5,1 mètres linéaires
Secrétariat général du Département de la Gestion du Territoire	Actes notariés des transactions immobilières menées par le service des Ponts et Chaussées, du 6 octobre 2006 au 14 mars 2008	0,1 mètre linéaire

Service	Libellé	Volume
Me Sylvie Favre	Archives notariales de Sylvie et Maurice Favre	11 mètres linéaires
Service de l'emploi	Enquêtes de dossiers	4,9 mètres linéaires
TOTAL		66,1 mètres linéaires

Archives entrées par voie extraordinaire (dépôt, don, achat)

Déposant	Libellé	Volume
M. Charly-René Graber, La Brévine (don)	Généalogie de la famille Graber (complément)	0,1 mètre linéaire
Me André Simon-Vermot (don)	5 registres de la section militaire du Cerneux-Péquignot (années 1870-1900)	0,1 mètre linéaire
Mme Sylvie Martinez-Henriod, Neuchâtel (dépôt)	Trois documents relatifs à la famille Henriod de Géliou	0,1 mètre linéaire
Mme Bernard de Montmollin, Neuchâtel (don)	Archives de la famille Merveilleux	25 mètres linéaires
M. Jean-Paul Bourquin, Neuchâtel (don)	Un liasse de documents du comte Louis de Pourtalès, maire de Cortaillod (années 1820)	0,1 mètre linéaire
Mme Marguerite Favrod, St-Prex (don)	Herbier/Journal de Charles-Henri Junod	0,3 mètre linéaire
Mme Paul-René Rosset, Neuchâtel (don)	Documents et publications de M. Paul-René Rosset, conseiller national et professeur à l'Université de Neuchâtel	0,5 mètre linéaire
Mme Berthe-Hélène Balmer, Villiers (don)	Archives de la fromagerie de Dombresson	1 mètre linéaire
Emmaüs, La Chaux-de-Fonds (don)	Livre de compte d'un appareilleur à Colombier, dans les années 1920	0,1 mètre linéaire
Hoirie Treytel (don)	Copies-lettres d'Auguste Coulon	0,5 mètre linéaire
M. André Beyner, St-Blaise (don)	Solde du fonds Centre électronique horloger(CEH)	0,5 mètre linéaire
Mme Manon Vautravers, Neuchâtel (don)	Archives de l'entreprise Wille	1,5 mètre linéaire
Pr. Ernest Weibel, Auvernier (don)	Documents sur les élections cantonales/communales	0,1 mètre linéaire
M. et Mme Dlutowski, Gorgier (don)	Archives du château de Gorgier	12 mètres linéaires
M. Pierre Debrot, Cortaillod (don)	78 plans de l'architecte Edmond Calame	0,3 mètre linéaire
M. Yves de Rougemont, Areuse (don)	Archives des présidences des tribunaux arbitraux cantonaux des métiers du bâtiment (complément)	0,3 mètre linéaire
Jean-Marc Barrelet, St-Aubin (don)	1 carton de documents de l'entreprise « Comina Nobile » (complément)	0,1 mètre linéaire
TOTAL		42,6 mètres linéaires

En outre, le fonds des « Archives pour demain », déposé au Département audiovisuel de la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds, s'est enrichi de trois nouveaux entretiens: Pierre et Micheline Centlivres, Gilles Attinger Geneviève Fiala.

Quatorze fonds d'archives ont fait l'objet d'un traitement archivistique. En 2009, un plan d'action en matière de classement et de reprise d'inventaires sera établi et mis en œuvre.

14.4. Bibliothèque et fonds de documentation

La réorganisation de la bibliothèque des AEN se poursuit dans la perspective d'une meilleure gestion des collections et d'une offre plus large en salle de lecture (livres en libre accès). La bibliothèque s'est enrichie de 131 nouveaux titres en 2008 (90 ouvrages acquis et 41 dons).

Le catalogage informatisé s'est poursuivi. On compte désormais 8700 notices d'ouvrages dans le catalogue romand des bibliothèques (RERO), soit un accroissement annuel d'environ 700 notices. Il reste un peu plus de 11.000 ouvrages à cataloguer. Un inventaire et le reconditionnement complet de la collection des périodiques ont été réalisés cette année. Le nombre total de périodiques se monte à 224 titres.

Trois reliures endommagées ont été réparées par un relieur neuchâtelois, qui a également assuré la reliure de cinq volumes de périodiques (Musée neuchâtelois, Revue suisse d'histoire, Société suisse d'études généalogiques).

Les trois fonds documentaires neuchâtelois (communes, familles / personnes et matières) ont été régulièrement enrichis de documents et coupures de presse (environ 2100 documents collectés). Plusieurs fonds documentaires ont fait l'objet d'un remaniement complet durant cette année: « histoire et archéologie », « droit et institutions », « partis politiques », « élections fédérales, cantonales, communales », « économie », « Le Locle », les deux derniers fonds documentaires ayant fait l'objet d'un inventaire détaillé.

14.5. Salle de lecture

Le service a enregistré 2.094 visiteurs, soit 1.287 lecteurs. 10.378 documents ont été communiqués. 483 lecteurs ont profité de l'ouverture durant la pause de midi. La provenance de nos lecteurs se répartit comme suit:

Provenance	Nombre de lecteurs	Pourcentage du total
Etranger^{a)}	80	6,22%
Autres cantons suisses	170	13,21%
Canton de Neuchâtel	1.037	80,57%
District de Boudry	248	23,92% ^{b)}
District de La Chaux-de-Fonds	83	8,01%
District du Locle	30	2,89%
District de Neuchâtel	506	48,79%
District du Val-de-Ruz	89	8,58%
District du Val-de-Travers	81	7,81%
Total	1.287	100%

^{a)} Allemagne, Australie, Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Japon.

^{b)} La part des lecteurs par district est calculée sur le total des lecteurs du canton de Neuchâtel uniquement (1.037).

Des travaux de rafraîchissement (peinture) ont eu lieu du 25 août au 5 septembre dans la salle de lecture qui a été fermée à cette occasion.

14.6. Informatisation et nouvelles technologies

Le projet *FloraNE* d'installation et de mise en production d'un outil de gestion informatique, commencé durant l'été 2005, s'est poursuivi en 2008. Il est placé sous le contrôle d'un comité de pilotage regroupant le service des affaires culturelles, le service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN) et les AEN. L'année 2008 a été employée essentiellement en tests exhaustifs et en corrections de l'application, ainsi qu'en formation. Dans l'attente d'une livraison définitive du produit, les AEN ont poursuivi la reprise de l'ensemble des inventaires, de manière à les rendre conformes aux normes isad(g) comprises dans le logiciel. Ainsi, les inventaires de vingt-neuf fonds et séries d'archives ont été repris et adaptés. La mise en production de l'outil *FloraNE* est planifiée pour le début de l'année 2009. Plusieurs démonstrations ont été faites devant des visiteurs et partenaires intéressés.

Les AEN mettent régulièrement à jour leur site internet, afin d'enrichir et d'actualiser les informations proposées à leur public et à leurs partenaires (www.ne.ch/archives). La prochaine

étape prévue est la mise en place d'un site intranet destiné aux autorités et aux services de l'administration ainsi que d'un intranet à l'usage interne de l'office.

14.7. Conservation préventive, restauration et microfilmage

La mise en fonction de capteurs thermo-hygrométriques en février 2008 permet de récolter des données sur la durée de l'évolution des conditions climatiques dans les différents sites et salles de conservation. Ces données seront analysées en 2009 et permettront d'identifier les mesures adéquates et les points à traiter en priorité pour améliorer les conditions de conservation.

Les archives de l'époque prussienne (cartons bleus) ainsi que celles du tribunal cantonal font l'objet d'une importante opération de reconditionnement, de récolement et de déménagement. Le nouveau matériel de conditionnement est désormais conforme aux bonnes pratiques de la conservation. Le reconditionnement de ces deux fonds s'achèvera en 2009.

Un plan de nettoyage systématique des locaux de conservation du Château et de dépoussiérage des archives, initié en 2007, a été poursuivi. Depuis le début des opérations, plus de la moitié des locaux ont déjà été nettoyés.

Le programme pluriannuel de restauration de documents s'est poursuivi, avec un budget annuel de 25.000 francs. Vingt-neuf documents médiévaux en parchemin et trente-neuf documents en papier, atteints de moisissures, ont été traités et restaurés par des experts. Vingt-trois plans de la collection de l'architecte Léo Châtelain ont été restaurés. Le programme se poursuivra en 2009-2010.

Les opérations de microfilmage systématique en trois exemplaires (dont un pour la Confédération) se sont poursuivies et ont porté sur un total de 42.514 prises de vue et sur un crédit de 20.000 francs. Les séries microfilmées en 2008 sont celles de la chancellerie d'ancien régime, à savoir: *Missives envoyées (plumitifs)* (1787-1848), *cartons bleus (séries « abattoirs et boucheries », « abri et vente »)*, *Bulletins mensuels* (1830-1842), *Correspondance de la commission permanente et secrète* (1792-1798), *Répertoires égrenés* (1820-1848).

14.8. Archives industrielles

Le classement et l'inventaire des fonds d'archives industrielles déposés à Couvet ont été poursuivis grâce à l'engagement d'une personne sur mandat pendant huit mois. Les archives de la faillite Klaus du Locle ainsi que celles de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse, déposées en 2006, font notamment l'objet d'un inventaire détaillé.

Les locaux très vastes de Couvet ont été affectés à d'autres besoins que les archives industrielles, puisque des archives scolaires y ont été déposées (HE-Arc, UNINE, etc.). Par ailleurs, une partie des locaux de Couvet pourrait être, à l'avenir, mis à la disposition de partenaires locaux.

La mise en valeur des archives industrielles est assurée par les étudiants d'histoire de l'Université de Neuchâtel (plusieurs mémoires de licence et thèses de doctorat en cours sur l'histoire de Dubied et sur d'autres entreprises).

14.9. Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels

La commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels s'est réunie à quatre reprises en 2008, au Château de Neuchâtel et aux Archives de la ville de Neuchâtel. La commission a poursuivi ses travaux sur des thèmes abordés en 2007.

L'attention de la commission s'est portée sur la révision de la loi sur les archives de l'État (cf. *supra*) et sur le projet de guide pratique pour la gestion des archives communales. Elle s'est également intéressée à l'harmonisation des pratiques et des tarifs de reproduction dans les différentes institutions chargées de conserver des fonds culturels et a adopté une tarification unique.

Un groupe de travail a également été constitué afin de planifier des achats groupés de matériel standardisé, de manière à faire baisser les coûts de ce matériel. Une première commande groupée sera effectuée en 2009.

14.10. Mise en valeur, recherche et collaborations

Du 21 février au 25 avril 2008, les AEN ont présenté une exposition de dessins, de sculptures et de photographies de l'artiste franc-comtois Emmanuel Baud sur le thème de la mémoire et des archives. Intitulée « En l'état », l'exposition a permis de découvrir des créations originales mêlant l'instantané et le temps long des archives. Deux photographies de l'artiste sont à découvrir en exposition permanente dans la salle de lecture des AEN.

Le 11 octobre les AEN ont accueilli un colloque d'historiens consacré à saint Guillaume, saint patron de Neuchâtel jusqu'à la Réforme. Organisé en collaboration avec l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel et l'office cantonal de la protection des monuments et des sites, ce colloque a été suscité par la découverte d'une brève *Vie de saint Guillaume de Neuchâtel* et la redécouverte, aux archives capitulaires de Sion, des *Miracles* du même saint, ce qui a permis de faire le point sur le personnage et son culte.

Les AEN ont assuré l'accueil et la visite de quatre groupes: institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, Lycée Blaise-Cendrars de La Chaux-de-Fonds, Université du troisième âge de Neuchâtel, collaborateurs de la BPUN. L'archiviste cantonal a en outre assuré la visite guidée du Château de Neuchâtel pour le Conseil d'Etat de Zoug et pour l'ambassadeur de Belgique.

L'archiviste cantonal participe à un projet de traduction des premiers textes (15^e–16^e siècles) sur les mythes fondateurs de la Suisse, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, ainsi qu'à un projet d'exposition sur le même thème en collaboration avec le département historique du Musée d'art et d'histoire de la ville de Neuchâtel.

L'archiviste cantonal est membre de la Conférence des directeurs des Archives cantonales, des Archives fédérales et de la principauté du Liechtenstein. Il est également membre du Conseil de fondation de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel et du comité de rédaction de la Revue historique neuchâteloise. Il assume en outre la tâche de correspondant scientifique du *Dictionnaire historique de la Suisse* pour le canton de Neuchâtel et collabore au groupe de travail des archivistes des universités et hautes écoles de Suisse. L'archiviste adjointe est membre du comité de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel.

Publications:

- Lionel Bartolini, « Le Grand Jacques de Vautravers », in *Le Val-de-Travers: une région, une identité*, Hauterive, 2008, p. 91-92.
- Lionel Bartolini, « La réforme au Val-de-Travers », in *Le Val-de-Travers: une région, une identité*, Hauterive, 2008, p. 93-96.
- Lionel Bartolini, Maurice de Tribolet, « Le noble, le pasteur et les bourgeois: frustrations politiques et religieuses en ville de Neuchâtel au début du XVIIe siècle », in *Revue historique neuchâteloise*, 2008, 3, p. 149-163.
- Lionel Bartolini, « Le journal du « petit Frêne »: un essai d'alphabet phonétique à la fin du XVIIIe siècle », in *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, Porrentruy, 2007, p. 211-236.

15. COLLABORATION INTERCANTONALE

15.1. Conférence des chef-fe-s de département

Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin (CIIP)

Rappel du mandat

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 9 mai 1996.

La Conférence des secrétaires généraux (CSG), qui réunit les secrétaires généraux des départements de l'instruction publique des cantons membres ou les chefs de service qui assument une fonction analogue et désignés par le chef de département, préavise, cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la Conférence.

Thèmes traités en 2008

La Conférence a traité notamment des sujets suivants:

Aspects politiques: depuis septembre 2007, les deux accords intercantonaux, HarmoS (Harmonisation de la scolarité obligatoire) au niveau national et CSR (Convention scolaire romande) au niveau régional, sont portés devant les gouvernements et les parlements cantonaux pour ratification. A fin 2008, huit cantons avaient adhéré à l'accord HarmoS (*rappel: il en faut dix pour que l'accord entre en vigueur*); à noter que quatre cantons romands figurent parmi eux: Vaud, Neuchâtel, Valais et Jura. Ces derniers ayant simultanément ratifié la CSR, cette dernière pourra entrer en vigueur (*condition remplie: trois cantons dont un bilingue*). Les deux accords entreront donc en vigueur en 2009. Les cantons auront alors six ans pour mettre leur législation à jour.

Rappelons encore que la CSR fait suite à la Déclaration politique du 15 avril 2005 dans laquelle la CIIP a exprimé sa volonté de créer l'*Espace romand de la formation* visant notamment les objectifs suivants:

- l'âge d'entrée à l'école obligatoire: 4 ans;
- l'introduction du plan d'études romand;
- des **épreuves romandes de référence** pour évaluer dans chaque canton et dans chaque région la manière dont les objectifs communs auront été atteints;
- le renforcement de la mise à disposition d'**outils communs** (moyens d'enseignement);
- le développement de **profils de compétence communs** et d'autres outils visant à améliorer, au niveau romand, la transition entre le secondaire 1 et 2.

Plan d'études romand (PER): la CIIP a poursuivi ses réflexions sur les aspects touchant à l'introduction du PER: modalités d'introduction, planification, information du corps enseignant, édition sur support numérique et sur support papier, dotation horaire, etc.

Projets liés: la CIIP a également débattu de l'avancement des différents projets liés: premier cycle primaire (4 à 8 ans), épreuves romandes, profils de connaissance/compétence etc., afin de préparer des décisions pour 2009.

Moyens d'enseignement et ressources: la CIIP a pris connaissance des lignes directrices proposées par sa Commission des médias et des technologies; elle a mandaté le secrétaire général afin de présenter en 2009 un concept global relatif à l'introduction des ICT (technologies de l'information et de la communication) avec une vision à court et moyen terme en relation avec l'entrée en vigueur de la CSR et l'introduction du PER. La CIIP a adopté le principe de la mise à disposition de ressources en ligne, complémentaires aux moyens traditionnels dans le domaine des langues, des sciences et de l'environnement.

Politique des langues:

- *Enseignement du français:* depuis les décisions prises par la CIIP suite à l'adoption en 2006 d'un plan d'ensemble visant à introduire des moyens d'enseignement communs en Suisse romande pour l'enseignement de cette discipline, de nouveaux moyens d'enseignement du français vont être introduits dans les cantons romands pour toute la scolarité obligatoire dès 2009.
- *Enseignement de l'anglais:* l'attribution du marché public pour un moyen d'enseignement de l'anglais pour la scolarité obligatoire dès la 5e primaire est suspendue en raison de vérifications d'ordre juridique. Le calendrier initial devrait être maintenu: introduction de l'enseignement de l'anglais à l'école primaire dès 2012-2013.

Affaires culturelles: la CIIP a lancé la deuxième phase du projet visant à renforcer la politique culturelle dans le domaine de l'aide à la création d'œuvres théâtrales; elle est également entrée en matière sur une réorganisation des partenariats avec les professionnels de la production cinématographique.

CDIP: la CIIP est intervenue auprès du Comité de la CDIP afin de soulever le problème de la durée de la formation des enseignant-e-s du degré secondaire 2 (nombre de crédits ECTS exigés), ainsi que celui de la reconnaissance des formations MAS universitaires pour l'enseignement au degré secondaire 2.

PISA: la CIIP a pris acte des résultats de l'enquête de l'OCDE 2006; l'accent était mis sur les sciences; les résultats des cantons latins sont supérieurs à la moyenne OCDE.

Réalisations

Réorganisation de la CIIP

Le **plan de réorganisation de la CIIP** proposé dans le rapport du Secrétaire général d'octobre 2006 est progressivement mis en oeuvre. Les propositions principales du rapport sont:

- *Renforcement du dispositif de conduite stratégique et opérationnel de la CIIP:* M. Daniel Forchelet a été engagé comme secrétaire général adjoint; il est entré en fonction le 1^{er} septembre 2008;
- *Adaptation des organes de la CIIP:* la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) et la conférence latine de l'enseignement post-obligatoire (CLPO) ont été créées le 1^{er} janvier 2008, en lieu et place de la conférence des chefs de service de l'enseignement (CSE) et de la conférence des chefs de service de la formation professionnelle (CRFP);
- *Fonctionnement des organes de la CIIP:* pour chaque conférence de chefs de service et commission permanente, un plan d'action a été établi. Il permet de mieux maîtriser et planifier les actions;
- *Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO):* le fonctionnement a été revu de manière à simplifier et rationaliser les actions; le nouveau dispositif a été accepté par le Conseil politique et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009;

- *Glossaire des patois de la Suisse romande*: le transfert de l'institution à l'Université de Neuchâtel est réalisé depuis le 1^{er} août 2008: un mandat de prestation permet dès lors à l'Université d'assurer les missions au profit des cantons romands;
- *Délégation à la langue française*: son mandat et l'élargissement de sa composition sont effectifs; l'action se développe notamment dans la coordination de la Semaine de la langue française sur l'ensemble du territoire suisse;
- *Conduite opérationnelle*: la gestion de projets pour la réalisation des objectifs opérationnels de la CIIP est introduite. Cela se traduit notamment par des fiches et des descriptifs pour chaque projet ou objectif opérationnel; la communication et le suivi s'en trouvent renforcés.

Plan d'études romand: le Plan d'études romand (PER) a été mis en procédure de consultation auprès des cantons, du Syndicat des enseignants romands (SER), du Syndicat des services publics (enseignants) et de la Fédération des associations de parents d'élèves (FAPERT). Les résultats seront connus au premier trimestre 2009. Le PER devrait entrer en vigueur dès la rentrée scolaire 2010-2011.

Moyens d'enseignement de mathématiques 7-8-9: la CIIP a décidé de poursuivre la collaboration avec l'éditeur LEP (Loisirs et pédagogie); elle a lancé l'évaluation par l'IRDP de l'introduction de ces moyens.

Formation de danseur-danseuse interprète: la CIIP a décidé une étude de faisabilité en vue de la mise sur pied en Suisse romande d'une filière de danseur-danseuse interprète en danse contemporaine. Les décisions interviendront au printemps 2009.

Formation des cadres scolaires: suite à la mise sur pied de la nouvelle filière tertiaire FORDIF confiée à un consortium de quatre hautes écoles, la CIIP a abrogé la convention intercantonale FORRES du 24 septembre 1998.

Finances: la Conférence a adopté les comptes 2007 et le budget 2009. Elle a prévu une augmentation de 2% des contributions cantonales, bloquées depuis quatre ans. Certains projets sont financés par des contributions affectées.

Programme d'activités: la CIIP a adopté son nouveau programme d'activités 2009-2012.

CDIP: la CIIP a désigné ses représentants dans le nouveau « Bureau HarmoS » chargé par la CDIP du suivi de la mise en oeuvre de l'accord HarmoS.

Données factuelles

La CIIP s'est réunie à cinq reprises au cours de l'année 2008: les 21 février, 3 avril, 5 et 6 juin, 18 septembre, et 27 novembre. Elle a reçu une délégation du SER lors de sa séance du 3 avril 2008.

La CSG s'est réunie à sept reprises.

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

L'Assemblée plénière de la CDIP, sous la présidence de la Conseillère d'Etat Isabelle Chassot, cheffe du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles du canton de Fribourg, s'est réunie les 13 mars, 12 juin et 23/24 octobre 2008. Elle a notamment pris les décisions suivantes.

Le 13 mars 2008, l'assemblée a pris connaissance de l'état actuel du processus de ratification du concordat Harmos, du calendrier concernant la consultation et la promulgation des standards de formation, des premiers résultats de la consultation relative à la loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine des hautes écoles (LAHE). Elle a par ailleurs approuvé la déclaration commune de la CDIP et de la CDAS concernant la prise en charge des enfants (structures de jour extrafamiliales), la révision du règlement concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement pour les écoles de maturité, la révision du Masterplan Hautes écoles spécialisées 2008-2011 ainsi que l'adaptation des tarifs de l'accord intercantonal sur les écoles professionnelles.

Le 12 juin 2008, l'assemblée plénière a approuvé le rapport annuel 2007 de la CDIP, le programme de travail actualisé, les comptes 2007 ainsi que le budget 2009 de cette même CDIP. Elle a également discuté et actualisé ses lignes directrices, adopté sa prise de position relative à la pétition « La natation à l'école – pour tous » de la société suisse de sauvetage, adopté le plan d'études cadre pour l'informatique au niveau de l'ordonnance du Conseil fédéral / règlement de la CDIP sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale et approuvé le règlement concernant la reconnaissance des diplômes dans le domaine de la pédagogie spécialisée. Enfin, elle a fixé le montant des contributions AHES pour la période 2008-2011.

Lors de sa séance des 23/24 octobre 2008, l'assemblée s'est vue présenter le concept et l'état des travaux liés aux standards de formation, s'est laissée informer sur l'avancement du dossier LAHE, a défini la marche à suivre du processus de modernisation des enquêtes dans le domaine de la formation (OFS) et a pris connaissance du rapport intermédiaire « Projet transition scolarité obligatoire – degré secondaire II ». Elle a également procédé à une première lecture des résultats de la consultation relative à l'accord intercantonal sur l'harmonisation des régimes de bourses d'études, approuvé sa réponse à la consultation relative à la révision totale de la loi fédérale du 17 mars 1972 encourageant la gymnastique et les sports ainsi qu'approuvé le Masterplan Hautes écoles pédagogiques II; rapport consécutif au Masterplan I.

Sur le plan national, l'adhésion au concordat Harmos se présente de la manière suivante au 31 décembre 2008 dans les différents cantons:

Les cantons qui ont adhéré: Schaffhouse, Glaris, Vaud, Jura, Neuchâtel, Valais, Saint-Gall et Zurich.

Les cantons qui ont rejeté le concordat en votation populaire: Lucerne, Grisons et Thurgovie

Sur le plan romand, les cantons de Vaud, Jura, Neuchâtel, Berne et Valais ont approuvé la Convention scolaire romande.

15.2. Conférence des chef-fe-s de service

La conférence latine des chef-fe-s de service de l'enseignement obligatoire (CLEO), présidée par M. Jean-Claude Marguet, chef du service de l'enseignement obligatoire du canton de Neuchâtel, s'est réunie à 6 reprises, les 23 janvier, 12 mars, 6 mai, 24 juin, 10 septembre et 7 novembre 2008.

La conférence des chefs de service de l'enseignement traite des questions relevant de l'ensemble de la préscolarité, de la scolarité obligatoire et de l'enseignement secondaire général du second degré. Plus spécifiquement, ses tâches consistent à:

- exécuter les décisions de la Conférence et assurer leur application dans les cantons,
- étudier et proposer à la Conférence des mesures de coordination ou de réalisations communes,
- formuler des avis sur tout objet qui lui est soumis par la Conférence,
- tenir lieu de plate-forme d'informations réciproques entre les services de l'enseignement des cantons.

Elle a notamment traité les objets suivants:

- Mathématiques: moyens romands pour les degrés 7-8-9 - rachat des droits d'édition et améliorations du moyen
- Mathématiques 1P-4P: rapport intermédiaire du Groupement romand pour l'enseignement des mathématiques (GREM)
- Concept pour un cycle primaire 1 en Suisse romande
- Plan d'études romand (PER): consultation et future mise en œuvre
- Enfants à haut potentiel: rapport du centre suisse de recherche en éducation (CSRE) et enseignement des mathématiques
- Projet de cours de sensibilisation au monde de l'entreprise (YES)

- Semaine de la langue française
- Filière tertiaire de formation des directeurs et cadres scolaires (FORDIF)
- Plan d'action de la CLEO: priorisation des objectifs stratégiques
- Enseignement des langues: profil des maîtres
- Education à l'environnement: évaluation du moyen d'enseignement 1P-3P
- Géographie - Histoire - Sciences - Education à la citoyenneté, degrés 3 à 6P
- Anglais: profil des maîtres et choix des futurs moyens d'enseignement pour les degrés 5 à 9
- Français: choix des moyens d'enseignement et rapport final du groupe d'experts
- Français: Mise en place de la commission de vérification des collections de moyens d'enseignement de français pour le secondaire I et préavis sur l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement à l'école obligatoire
- Rapport du réseau romand des responsables de la formation et de l'intégration des élèves d'origine étrangère (Politique d'accueil et de formation des enfants primo-arrivants dans les cantons romands: état des lieux et perspective).

15.3. Conférences des délégués cantonaux aux affaires culturelles, suisse et romande

Les membres de la conférence suisse des délégués aux affaires culturelles se sont réunis à 2 reprises en 2008. Ils se sont prononcés sur une série de dossiers relatifs à différents projets culturels suisses. Ils ont également nommé un nouveau président et porté à la vice-présidence la déléguée du canton de Neuchâtel, déjà membre du comité depuis l'année 2006.

Sous la présidence de la cheffe du service des affaires culturelles du canton de Neuchâtel, les membres de la conférence romande des délégués aux affaires culturelles se sont réunis 5 fois dans le canton de Neuchâtel en 2008.

Lors de ces réunions, les points suivants ont été abordés:

- Création d'un pôle romand fort dans le domaine des arts de la scène
- Création d'une Fondation romande de soutien à l'audiovisuel
- Réflexion sur la formation préprofessionnelle des comédiens romands
- Création d'un CFC de danseur-interprète professionnel
- Convention UNESCO sur le Patrimoine culturel immatériel / Inventorisation
- Plan quadriennal CIIP 2009-2012, politique culturelle
- Entretien et gestion des ateliers d'artistes à Barcelone et New York
- Prévoyance vieillesse des acteurs, danseurs et musiciens

En outre, lors de ces séances, de nombreux dossiers relevant d'un ou plusieurs cantons ont été abordés afin de permettre des échanges d'informations ou des prises de position communes.

15.4. Conférence universitaire suisse

La Conférence universitaire suisse (CUS) s'est réunie à trois reprises en 2008 (25 janvier, 17 avril, 2 octobre). La séance du 4 décembre a été annulée et remplacée par un vote par correspondance en raison d'un ordre du jour succinct. La session spéciale 2008 a eu lieu à Nottwill dans le canton de Lucerne, les 26 et 27 juin.

Thèmes abordés durant l'année 2008

- Perméabilité entre les types de hautes écoles
- Test d'aptitudes aux études de médecine 2007
- Egalité des chances
- Contributions universitaires de la Confédération et des cantons
- Amélioration des conditions d'encadrement
- Comptabilité analytique et subventions
- Mesure des performances de la recherche
- Evaluation du Campus Virtuel Suisse (SVC)
- Cadre de qualification.

La session spéciale a abordé les thèmes suivants:

- Partie I: démographie médicale
- Partie II: coordination et financement des hautes écoles.

Le site de la CUS www.cus.ch fournit les détails utiles.

15.5. CTRT: Communauté de travail romande et tessinoise

Sous la présidence de la cheffe du service des sports en 2008, les membres se sont réunis le 21 mai au Laténium. Lors de cette séance annuelle, les points suivants ont été abordés:

- Brevet de sauvetage
- J+S Kids
- Initiative populaire de la Loterie Romande
- Critères pour sportifs de haut-niveau
- QEPS (qualité en éducation physique)

Le responsable de la relève de Swiss Olympic a été invité et a présenté les nouveaux concepts de son secteur.

15.6. CRCS: Conférence des répondants cantonaux du sport

La Conférence des répondants cantonaux du sport (CRCS) est une conférence spécialisée de la CDIP. Tous les cantons y sont représentés, en règle générale par le chef du service cantonal du sport. La CRCS traite des questions liées à l'enseignement du sport et de l'éducation physique en assurant les échanges et la coordination entre les cantons en matière d'application. Elle conseille la CDIP sur ces questions.

La CRCS se réunit une fois par an en plénum, soit en novembre. En 2008 une Conférence extraordinaire a été organisée au sujet du financement de J+S Kids. En effet, contrairement à ce qui avait été annoncé par la Confédération au départ du projet, cette dernière a soudain déclaré que seule la moitié des offres seraient subventionnées à la condition que les cantons financent l'autre moitié. Cette décision ayant engendré de vives réactions de la part de tous les cantons, une déclaration a été élaborée le 29 août à Berne, à la maison des Cantons.

16. TABLEAUX STATISTIQUES

16.1. Personnel enseignant tenant les classes enfantines du canton au 31 octobre 2008

Villes principales et districts	Personnel nommé	Personnel engagé	Totaux	
			Nombre d'enseignants à temps complet	Nombre d'enseignants à temps partiel
<u>Villes</u>				
Neuchâtel	33	3	14	22
Le Locle	13	3	3	13
La Chaux-de-Fonds c)	44	17	13	48
<u>Districts b)</u>				
Neuchâtel (campagne)	18	9	12	15
Boudry d)	36	22	19	39
Val-de-Travers	11	9	7	13
Val-de-Ruz	18	13	7	24
Le Locle (campagne)	4	4	2	6
La Chaux-de-Fonds (campagne)	1	2	0	3
Totaux	178	82	77	183
			260	

- a) cette statistique ne comprend pas les enseignants préscolaires qui assurent un appui ou une décharge
 b) sans les classes des trois villes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds
 c) dont un maître d'école enfantine
 d) dont un maître d'école enfantine à Corcelles-Cormondrèche et à Cortaillod

16.2. Personnel enseignant titulaire des classes primaires du canton au 31 octobre 2008

Personnel enseignant titulaire des classes primaires du canton au 31 octobre 2008
(1)

Villes principales et districts	Personnel nommé		Personnel engagé (3)		Totaux	
	Instituteurs	Institutrices	Instituteurs	Institutrices	Nombre d'instituteurs-trices à temps complet	Nombre d'instituteurs-trices à temps partiel
	Total	Total	Total	Total	Total	Total
Villes						
Neuchâtel	12	95	0	7	33	81
Le Locle	4	34	1	17	12	44
La Chaux-de-Fonds	22	123	6	41	44	148
Districts (2)						
Neuchâtel (campagne)	10	57	0	20	32	55
Boudry	18	103	4	41	49	117
Val-de-Travers	13	30	2	12	26	31
Val-de-Ruz	10	43	1	33	28	59
Le Locle (campagne)	3	18	0	8	6	23
La Chaux-de-Fonds (campagne)	1	5	0	3	0	9
Totaux	93	508	14	182	230	567
	601		196			797
						(4)

1. Cette statistique ne comprend pas les maîtres spéciaux, ceux du soutien pédagogique, de l'éducation par le mouvement, de l'appui langagier, ni les enseignants assurant un appui ou une décharge.

2. Sans les classes des villes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

3. Personnel possédant les conditions requises dans notre canton pour une nomination.

4. Au total : 112 instituteurs et 685 institutrices.

16.3. Ecoles enfantines - Année scolaire 2008-2009

Localités	Nombre de classes reconnues	Effectif des élèves					Personnel enseignant			
		4 ans		5 ans		total	Titulaires d'un poste complet	Titulaires d'un poste à temps partiel	Titulaires à plein temps ou à temps partiel	Appuis et décharges (temps partiel)
		garçons	filles	garçons	filles					
Neuchâtel	25.5	124	95	151	129	499	14	22	36	2
Hauterive	2	12	7	14	7	40		4	4	
Saint-Blaise-Enges	3	11	14	15	11	51	3		3	
Marin-Epagnier	4	13	20	18	24	75	4	1	5	1
Thielle-Wavre	1	7	5	4	3	19		2	2	
Cornaux	1.5	5	11	6	6	28	1	2	3	1
Cressier	2.5	9	14	14	14	51		3	3	
Le Landeron	4.5	23	19	25	26	93	3	2	5	1
Lignières	1.5	8	13	3	7	31	1	1	2	
Total district Neuchâtel	45.5	212	198	250	227	887	26	37	63	5

Boudry	4.5	23	19	28	18	88	2	5	7	2
Cortailod	4.5	21	21	22	12	76	4	2	6	
Colombier	6	24	26	36	26	112	4	4	8	
Auvernier	1	4	4	9	5	22		2	2	
Peseux	4	16	16	31	22	85	2	5	7	
Corcelles-Cormondèche	4	21	30	20	19	90	2	6	8	4
Bôle	1.5	6	5	8	5	24		3	3	
Rochefort	1	6	4	3	7	20		2	2	1
Bevaix	4.5	17	16	21	19	73	3	3	6	
Gorgier	1.5	4	10	10	7	31		3	3	
Saint-Aubin-Sauges-Vaumarcus	2.5	15	14	13	9	51	2	2	4	
Fresens-Montalchez	1	5		3	4	12		2	2	
Total district Boudry	36	162	165	204	153	684	19	39	58	7

Couvet	3	14	20	16	18	68	2	3	5	
Travers	1	5	4	10	1	20	1		1	
Noiraigue-Brot-Dessous	0.5	1	1	1	1	4		1	1	
Môtiers-Boveresse	1.5	7	7	4	6	24	1	2	3	
Fleurier	3	12	11	14	11	48	2	2	4	
Buttes	1	2	2	1	5	10		2	2	
La Côte-aux-Fées	1	2		3	2	7		1	1	
Saint-Sulpice	1	3	2	4	3	12		2	2	
Les Verrières-Les Bayards	1	1	6	5	6	18	1		1	
Total district Val-de-Travers	13	47	53	58	53	211	7	13	20	

Pour report	94.5	421	416	512	433	1782	52	89	141	12
--------------------	-------------	------------	------------	------------	------------	-------------	-----------	-----------	------------	-----------

Localités	Nombre de classes reconnues	Effectif des élèves					Personnel enseignant			
		4 ans		5 ans		total	Titulaires d'un poste complet	Titulaires d'un poste à temps partiel	Titulaires à plein temps ou à temps partiel	Appuis et décharges (temps partiel)
		garçons	filles	garçons	filles					

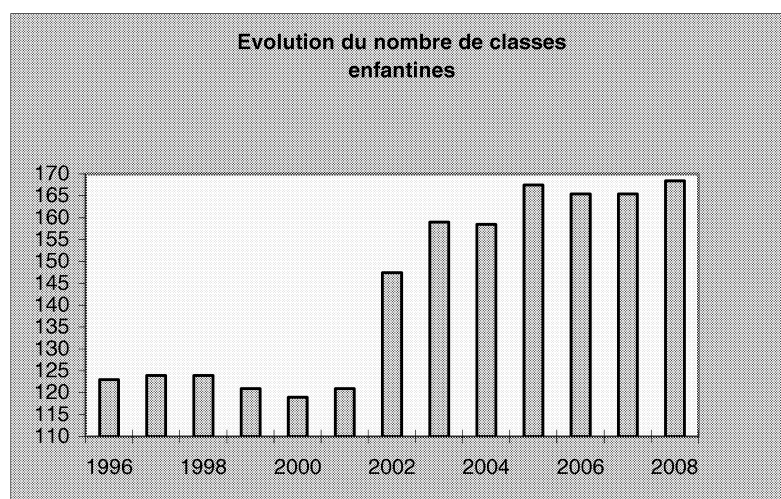
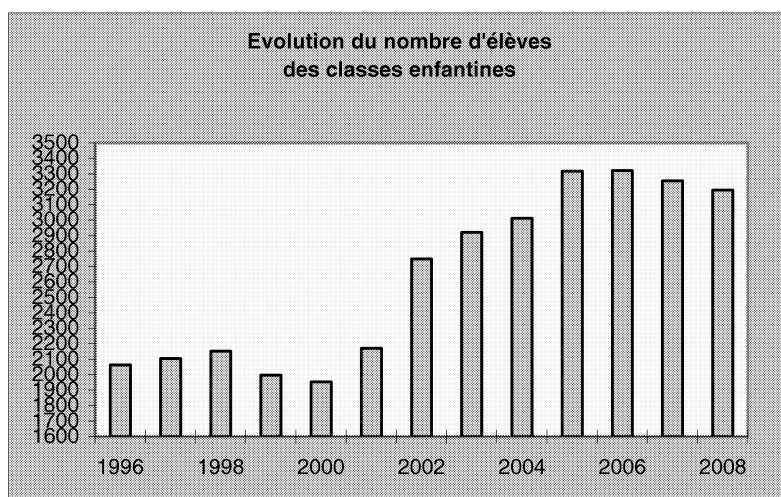
Report	94.5	421	416	512	433	1782	52	89	141	12
---------------	-------------	------------	------------	------------	------------	-------------	-----------	-----------	------------	-----------

Cernier	3	14	12	18	11	55	2	2	4	
Chézard-Saint-Martin	2	9	9	15	10	43	1	2	3	
Dombresson-Villiers-Le Pâquier	3	11	15	18	19	63	2	2	4	2
Savagnier	2	14	13	11	7	45		3	3	
Fenin-Vilars-Saules-Engollon	1	3	9	6	2	20	1		1	
Fontaines	1.5	11	7	7	7	32	1	1	2	
Fontainemelon	1.5	8	6	8	7	29		3	3	
Les Hauts-Geneveys	1	2	4	2	3	11		2	2	1
Boudevilliers-Valangin	1.5	7	10	4	6	27		4	4	
Coffrane-Les Geneveys-sur-Coffrane-Montmolin	3	16	16	16	16	64		5	5	
Total district Val-de-Ruz	19.5	95	101	105	88	389	7	24	31	3

Le Locle	9.5	57	40	53	54	204	3	13	16	3
Les Brenets	1.5	3	7	8	5	23		3	3	
Le Cerneux-Péquignot	0.5	2	3	4	3	12		1	1	
La Brévine	1		1	6	3	10		1	1	
La Chaux-du-Milieu	1	4	2	2	3	11		1	1	
Les Ponts-de-Martel-Brot-Plamboz	2	11	6	5	11	33	2		2	
Total district Le Locle	15.5	77	59	78	79	293	5	19	24	3

La Chaux-de-Fonds	37	166	162	193	175	696	13	48	61	3
Les Planchettes	0.5	1	3	2		6		1	1	
La Sagne	1.5	4	8	11	7	30		2	2	
Total district La Chaux-de-Fonds	39	171	173	206	182	732	13	51	64	3

Total canton	168.5	764	749	901	782	3196	77	183	260	21
							260	281		



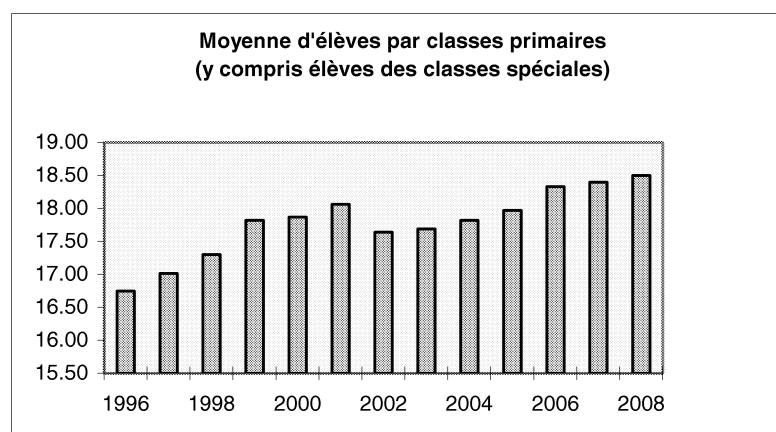
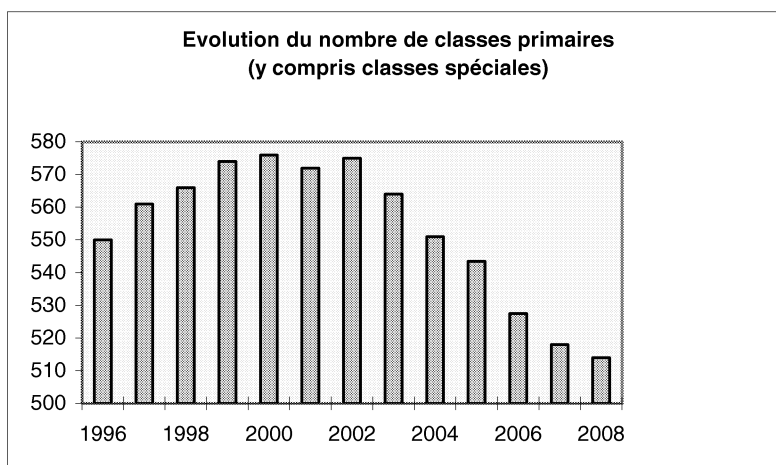
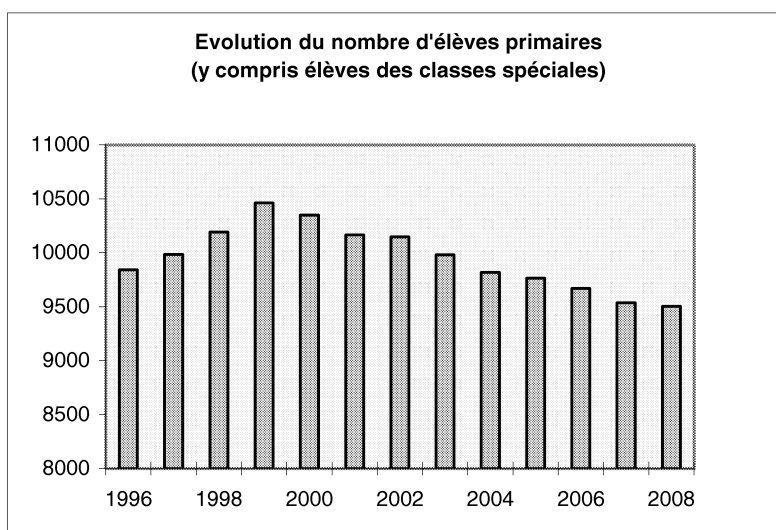
16.4. Ecoles primaires année scolaire 2008-2009

Localités	Nombre de classes y compris classes spéciales	Effectif des élèves			Personnel enseignant			
		garçons	filles	Total	Postes à plein temps (titulaires de classes)	Postes à temps partiel (titulaires de classes)	Maîtres spéciaux / 1 EP, AMT, Soutien pédagogique, éd. Mouvement et appui langagier	Appui et décharges / 2
Neuchâtel	80.5	735	727	1462	33	81	14	4
Hauterive	6	57	47	104	5	3	3	1
Saint-Blaise	9	93	97	190	6	6	4	4
Marin-Epagnier	12	134	111	245	7	10	6	3
Thielle-Wavre	4	34	35	69	2	4	2	1
Cornaux	4	48	41	89	2	4	2	3
Cressier	7	68	60	128	5	6	2	
Enges	1	7	5	12		2	1	1
Le Landeron	12	130	117	247	5	14	4	2
Lignières	4	34	35	69	2	4	4	
Total district Neuchâtel	139.5	1340	1275	2615	67	134	42	19
Boudry	15	157	131	288	9	12	7	4
Cortailod	13	142	129	271	6	11	3	3
Colombier	16	178	155	333	9	15	4	3
Auvernier	3	25	29	54	2	3	3	1
Peseux	16	144	156	300	8	18	6	1
Corcelles-Cormondrèche	13	132	125	257	2	21	6	
Bôle	5	50	43	93	3	6	2	
Rochefort	3	28	28	56	2	2	2	
Bevaix	13	148	103	251	7	12	4	
Gorgier	5	54	42	96	3	4	3	1
Saint-Aubin-Sauges	7	76	68	144		14	7	2
Fresens	1	9	8	17	1		1	2
Vaumarcus	1	3	7	10		2	2	2
Total district Boudry	111	1146	1024	2170	52	120	50	19
Môtiers	2	16	13	29	2	1	4	
Couvet	8	66	79	145	6	7	6	1
Travers	4	29	31	60	4		4	
Noiraigue	1.5	14	10	24		2	3	1
Boveresse	2	21	11	32	2		3	1
Fleurier	10	101	99	200	6	10	7	
Buttes	3	15	24	39		6	3	
La Côte-aux-Fées	2	12	10	22	2		4	
Saint-Sulpice	3	23	18	41	2	3	3	
Les Verrières	3	29	16	45	2	2	3	
Les Bayards	1	11	8	19	1		3	2
Total district Val-de-Travers	39.5	337	319	656	27	31	43	5
Pour report	290	2823	2618	5441	146	285	135	43

Localités	Nombre de classes y compris classes spéciales	Effectif des élèves			Personnel enseignant			
		garçons	filles	Total	Postes à plein temps (titulaires de classes)	Postes à temps partiel (titulaires de classes)	Maîtres spéciaux / 1 EP, AMT, Soutien pédagogique, éd. Mouvement et appui langagier	Appui et décharges / 2
Report	290	2823	2618	5441	146	285	135	43
Cernier	6	63	63	126	4	3	5	1
Chézard-Saint-Martin	7	70	60	130	2	9	4	
Dombresson	8	91	80	171	3	10	4	2
Le Pâquier	1	11	6	17		2	2	2
Savagnier	5	47	58	105	1	7	4	1
Fenin-Vilars-Saules	3	28	25	53	1	4	2	
Fontaines	5	46	46	92	1	7	3	1
Fontainemelon	6	49	49	98	3	6	4	1
Les Hauts-Geneveys	3	13	23	36	2	2	3	
Boudevilliers	3	30	25	55		5	4	
Les Geneveys-sur-Coffrane	8	71	60	131	6	3	5	1
Montmolin	3	32	24	56	2	2	2	1
Total district Val-de-Ruz	58	551	519	1070	25	60	42	10
Le Locle	31	283	281	564	12	44	15	2
Les Brenets	3	28	26	54	1	3	3	
Le Cerneux-Péquinot	1.5	16	11	27		4	3	2
La Brevine	3	21	26	47	2	2	4	
La Chaux-du-Milieu	2	22	19	41		4	3	1
Les Ponts-de-Martel	4	40	41	81	2	6	6	2
Brot-Plamboz	1	12	9	21		2	3	
Total district Le Locle	45.5	422	413	835	17	65	37	7
La Chaux-de-Fonds	116.5	1053	1046	2099	45	147	41	4
La Sagne	4	23	37	60		7	3	
Total district La Chaux-de-Fonds	120.5	1076	1083	2159	45	154	44	4
Total canton	514	4872	4633	9505	233	564	258	64
					797		322	
					1119			

Remarques :

- 1 La plupart de ces postes sont partiels
- 2 Ces postes sont partiels



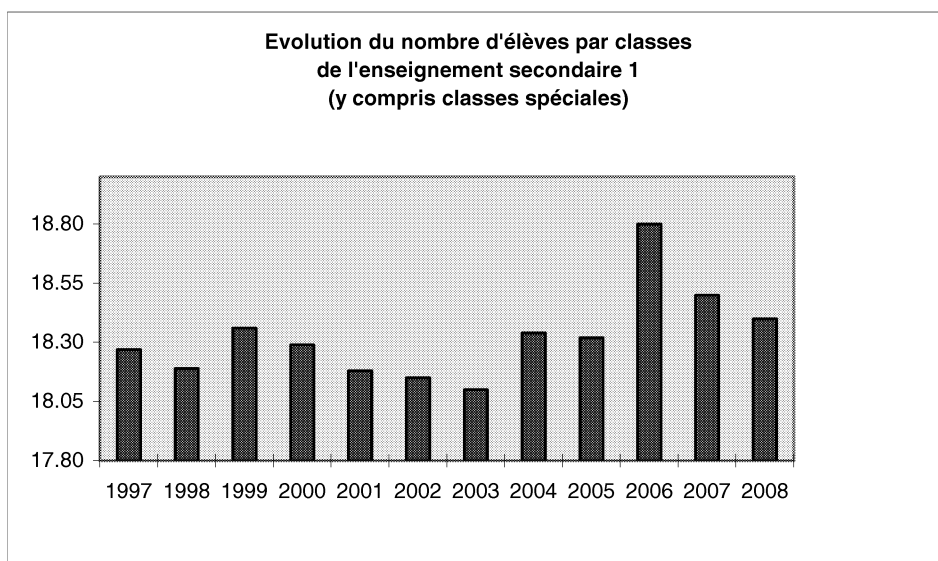
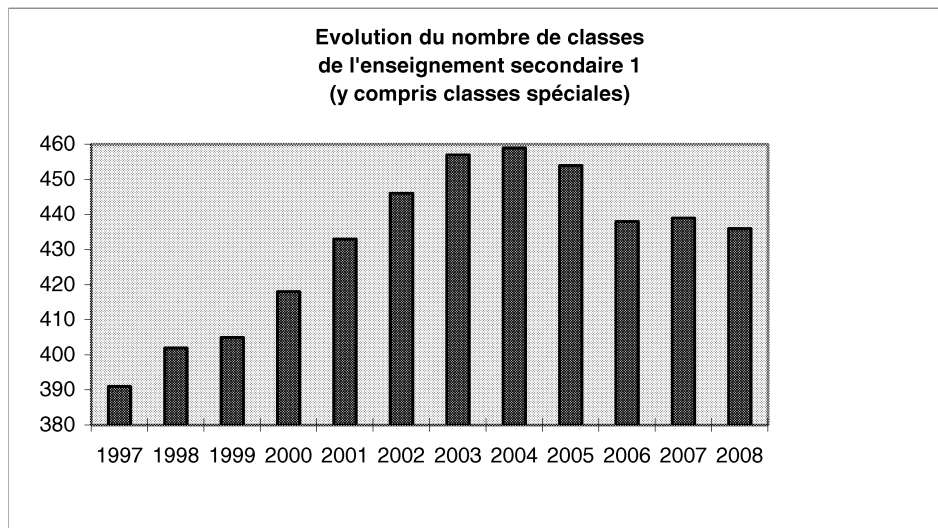
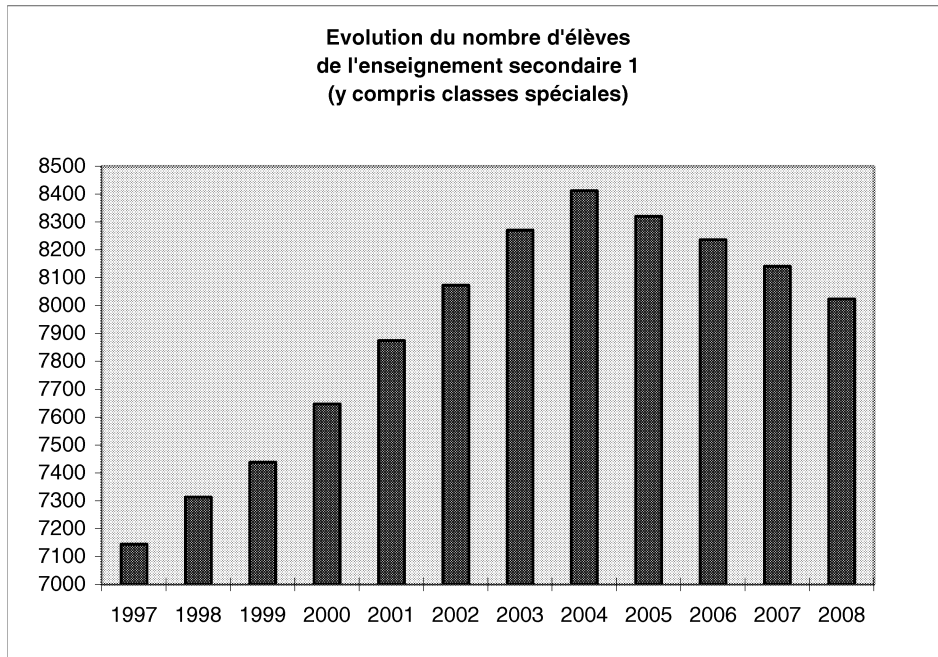
16.5. Ecoles secondaires

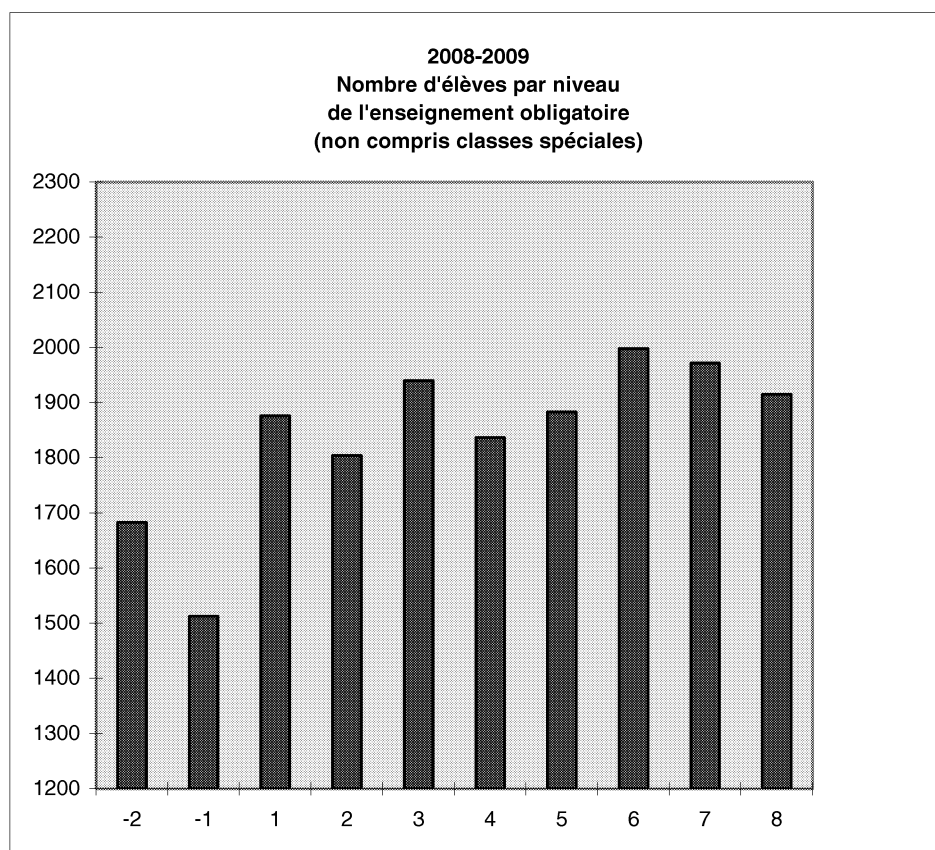
Nombre de classes de l'enseignement secondaire 1 en 2008-2009

	Degré 6			Degré 7				Degré 8				Degré 9				TE + ACC	T
	OR	TR	T	MA	MO	PP	T	MA	MO	PP	T	MA	MO	PP	T		
CESCOLE / Colombier	9	2	11	4	3	3	10	4	3	3	10	5	3	3	11	1	43
CESCOLE	9	2	11	4	3	3	10	4	3	3	10	5	3	3	11	1	43
CIVAB / La Brévine	0.5	0.5	1	0	0	0.3	0.3	0	0	0.3	0.3	0	0	0.3	0.3	0	1.99
CIVAB	0.5	0.5	1	0	0	0.3	0.3	0	0	0.3	0.3	0	0	0.3	0.3	0	2
CSC / Gorgier	7	2	9	3	3	2.5	8.5	3	2	2	7	3	3	2	8	1.5	34
CSC	7	2	9	3	3	2.5	8.5	3	2	2	7	3	3	2	8	1.5	34
CSVV / Cernier	5	2	7	3	3	3	9	3	3	3	9	2	2	3	7	2	34
CSVV / Les Geneveys-sur-Coffrane	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
CSVV	7	2	9	3	3	3	9	3	3	3	9	2	2	3	7	2	36
CVT / Fleurier	7	2	9	3	2	3	8	3	2	3	8	3	2	2	7	2	34
CVT	7	2	9	3	2	3	8	3	2	3	8	3	2	2	7	2	34
ESCF / Les Crêtets-Bellevue	6	3	9	2	2	4	8	3	2	2	7	2	2	2	6	3	33
ESCF / Les Forges	6	2	8	2	1	3	6	2	2	2	6	2	2	2	6	3	29
ESCF / Numa-Droz	7	2	9	3	2	2	7	3	2	2	7	3	2	2	7	4	34
ESCF	19	7	26	7	5	9	21	8	6	6	20	7	6	6	19	10	96
ESIP / Les Ponts-de-Martel	1.5	0.5	2	0	1	1	2	0	1	1	2	0	1	1	2	1	9
ESIP	1.5	0.5	2	0	1	1	2	0	1	1	2	0	1	1	2	1	9
ESLL / Beau-Site	5	2	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
ESLL / Jehan-Droz	0	0	0	3	2	2	7	3	2	2	7	4	2	2	8	2	24
ESLL	5	2	7	3	2	2	7	3	2	2	7	4	2	2	8	3	32
ESRN / La Côte	7	2	9	4	3	3	10	3	2	2	7	3	3	2	8	2	36
ESRN / Le Bas-Lac	5	1	6	2	2	2	6	3	2	1.5	6.5	2	2	1.5	5.5	0	24
ESRN / Le Mail	7	2	9	3	3	3	9	4	2	2	8	4	3	2	9	3	38
ESRN / Les Deux-Thielles	4	2	6	2	2	2	6	2	2	1.5	5.5	2	2	1.5	5.5	1	24
ESRN / Les Terreaux	6	2	8	3	2	2	7	3	2	1	6	3	1	1	5	2	28
ESRN	29	9	38	14	12	12	38	15	10	8	33	14	11	8	33	8	150
Canton	85	27	112	37	31	35.83	103.8	39	29	28.33	96.33	38	30	27.33	95.33	28.5	436

Nombre d'élèves de l'enseignement secondaire 1 en 2008-2009

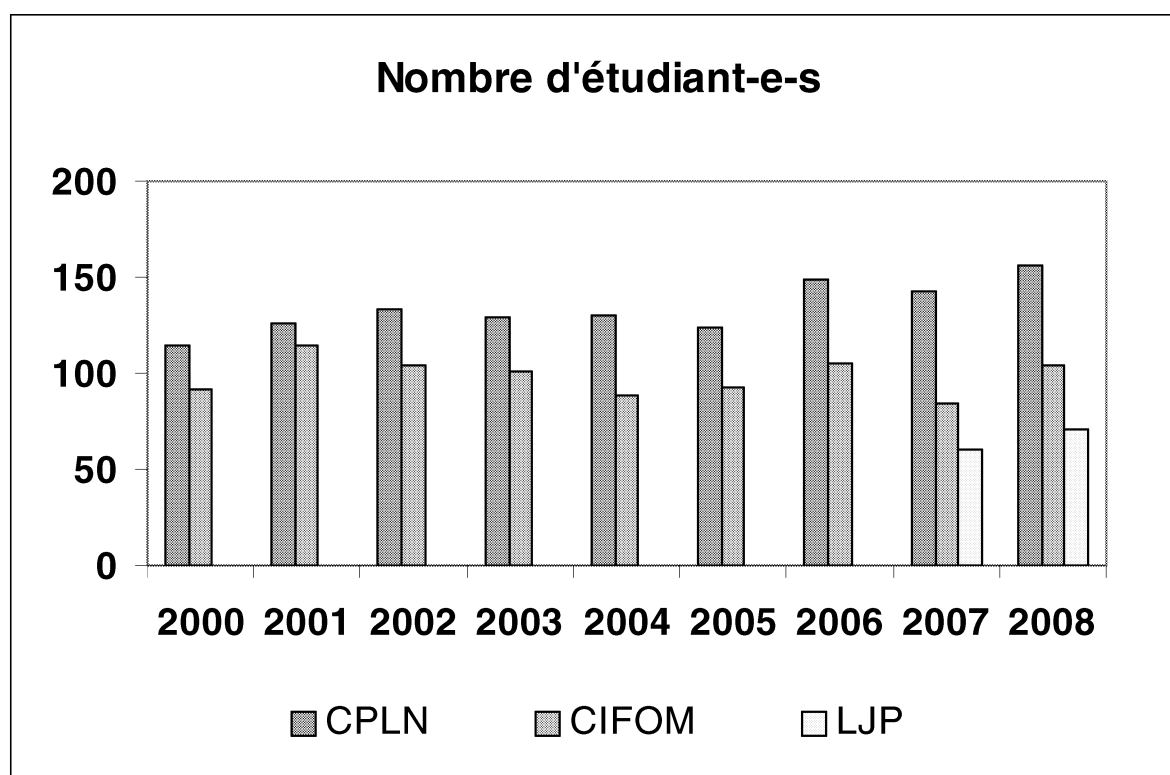
	Degré 6			Degré 7			Degré 8			Degré 9				TE + ACC	T		
	OR	TR	T	MA	MO	PP	T	MA	MO	PP	T	MA	MO			PP	T
CESCOLE / Colombier	171	19	190	86	45	54	185	85	75	58	218	107	46	54	207	12	812
CESCOLE	171	19	190	86	45	54	185	85	75	58	218	107	46	54	207	12	
CIVAB / La Brévine	10	2	12	0	0	4	4	0	0	4	4	0	0	8	8	0	28
CIVAB	10	2	12	0	0	4	4	0	0	4	4	0	0	8	8	0	
CSC / Gorgier	144	20	164	64	51	39	154	66	47	35	148	55	50	30	135	18	619
CSC	144	20	164	64	51	39	154	66	47	35	148	55	50	30	135	18	
CSVV / Cernier	108	19	127	60	55	61	176	63	55	51	169	39	46	57	142	19	41
CSVV / Les Geneveys-sur-Coffrane	41	0	41	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
CSVV	149	19	168	60	55	61	176	63	55	51	169	39	46	57	142	19	674
CVT / Fleurier	137	22	159	65	28	50	143	62	42	47	157	67	40	34	141	18	
CVT	138	21	159	65	28	50	143	62	42	47	151	67	40	34	141	18	612
ESCF / Les Crêtets-Bellevue	122	38	160	43	43	79	165	65	38	30	133	47	34	40	121	27	
ESCF / Les Forges	119	26	145	45	21	58	124	45	33	34	112	45	35	40	121	30	532
ESCF / Numa-Droz	140	25	165	67	42	39	148	69	37	35	141	66	35	40	141	47	
ESCF	381	90	471	155	106	176	437	179	108	99	386	159	103	120	382	104	1780
ESIP / Les Ponts-de-Martel	30	2	32	0	9	9	18	0	9	14	23	0	10	5	15	5	
ESIP	30	2	32	0	9	9	18	0	9	14	23	0	10	5	15	5	
ESLL / Beau-Site	118	15	133	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	594
ESLL / Jehan-Droz	0	0	0	57	41	33	131	69	48	36	153	77	32	32	141	26	
ESLL	118	15	133	57	40	33	130	69	47	37	153	77	32	31	140	38	594
ESRN / La Côte	140	20	160	73	52	57	182	68	43	40	151	73	61	37	171	20	
ESRN / Le Bas-Lac	94	13	107	45	35	40	120	63	35	27	125	47	29	25	101	0	453
ESRN / Le Mail	143	23	166	70	48	45	163	78	38	34	150	82	60	39	181	42	
ESRN / Les Deux-Thielles	79	17	96	44	33	40	117	41	42	23	106	42	34	27	103	10	432
ESRN / Les Terreaux	119	21	140	68	39	36	143	68	42	20	130	70	20	17	107	19	
ESRN	575	94	669	300	207	218	725	319	200	144	663	314	204	146	664	91	2812
Canton	1716	282	1998	787	541	644	1972	843	583	489	1915	818	531	485	1834	305	





16.6. Préapprentissage – Année scolaire 2007-2008

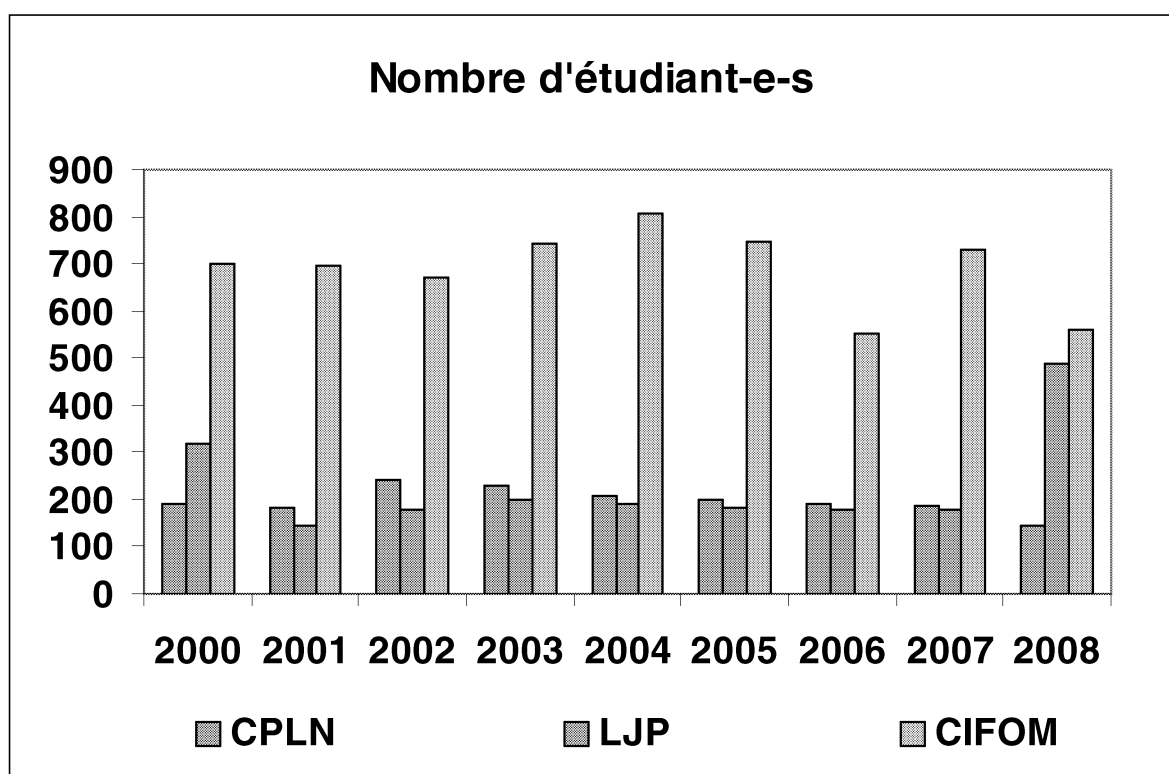
Ecole	Effectif des élèves
CPLN Ecole des arts et métiers	156
CIFOM Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	104
Lycée Jean-Piaget	71
Total	331



- Intégration de la voie « raccordement » du LJP dès la rentrée 2007.

16.7. Formations de base à plein temps – Année scolaire 2008-2009

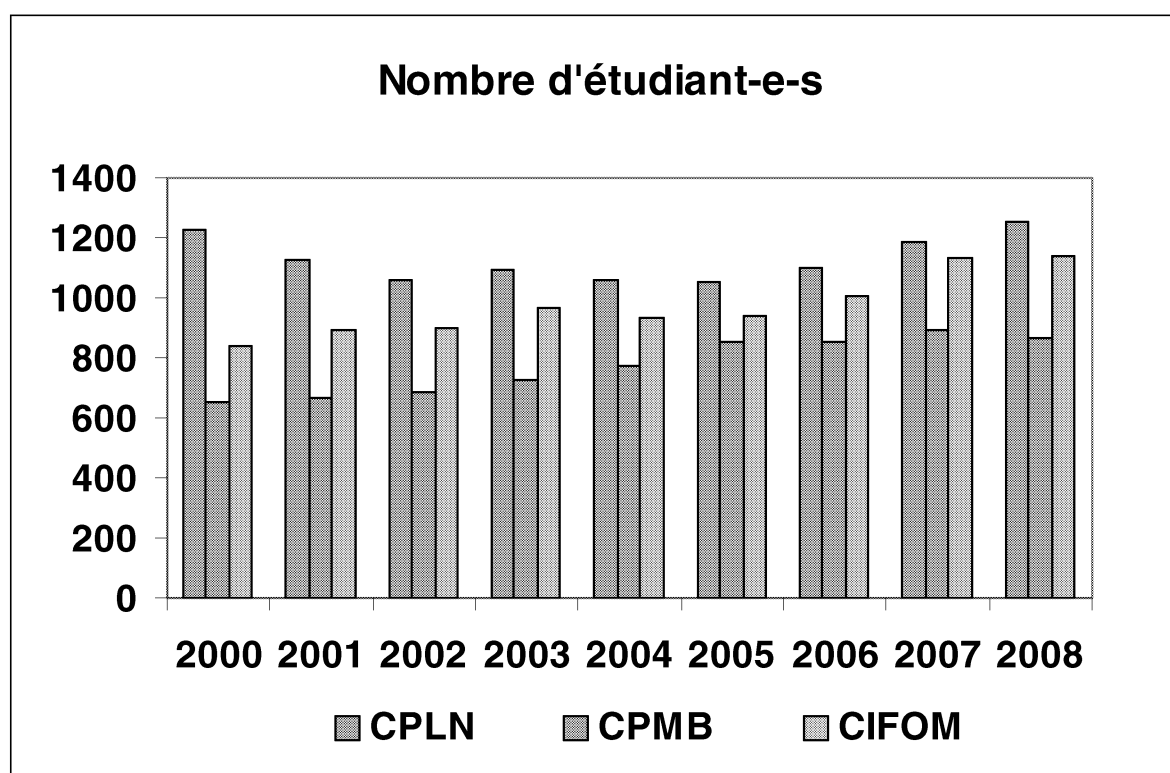
Ecole	Effectif des élèves
CPLN	
Ecole technique	134
Ecole des métiers de la terre et de la nature	11
Lycée Jean-Piaget	487
CIFOM	
Ecole technique	229
Ecole d'art appliqués	175
Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	157
Total	1193



- *CIFOM sans les diplômes de culture générale depuis 2006-2007.*
- *LJP y compris tronc commun diplômes de commerce et maturités professionnelles commerciales dès 2008-2009*

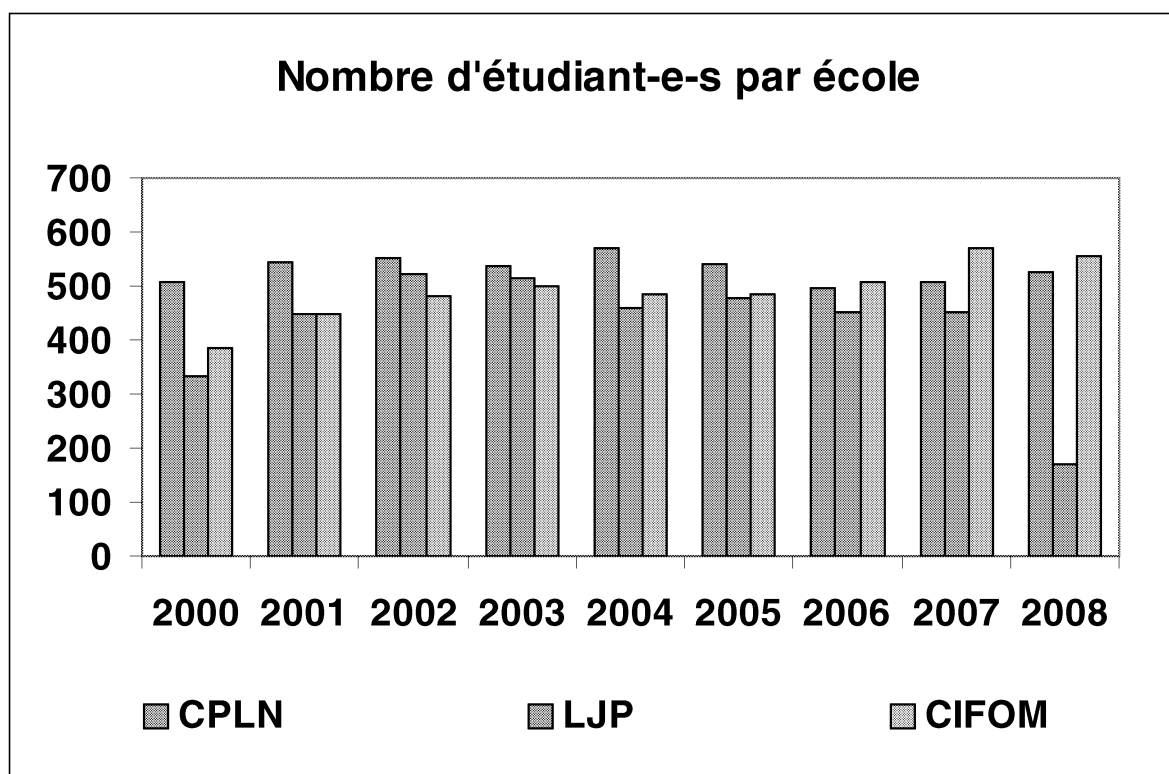
16.8. Formations de base à temps partiel – Année scolaire 2008-2009

Ecole	Effectif des élèves
CPLN	
Ecole technique	67
Ecole des arts et métiers	473
Ecole professionnelle commerciale	483
Ecole des métiers de la terre et de la nature	232
CPMB	
Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment	867
CIFOM	
Ecole technique	485
Ecole d'art appliqués	54
Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	314
Ecole Pierre-Coullery	285
Total	3260

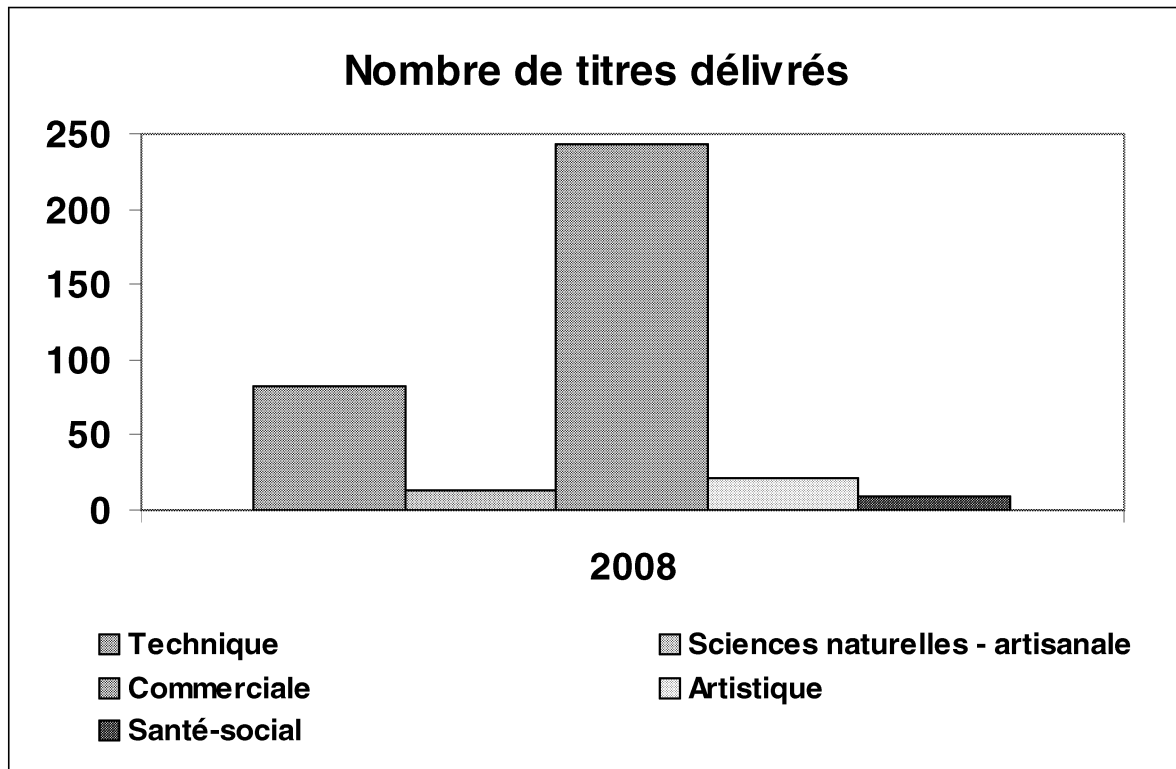
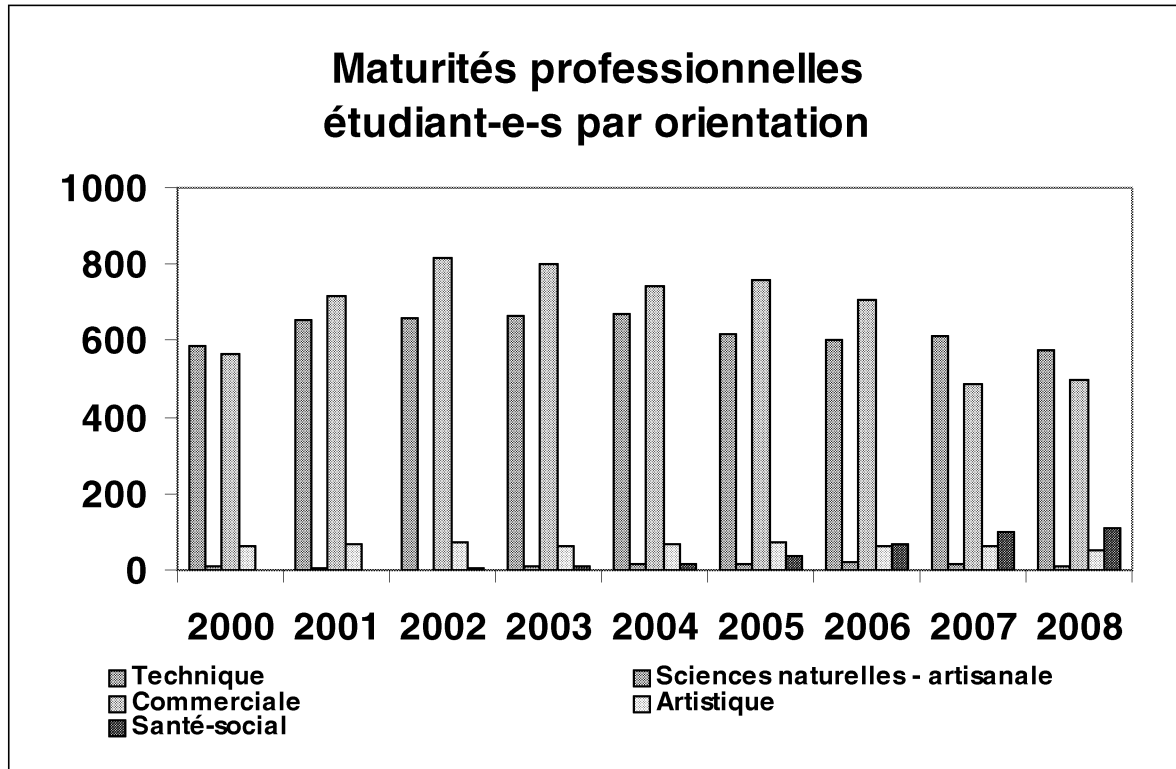


16.9. Maturités professionnelles – Année scolaire 2008-2009

Orientation	Effectif des élèves		
	CIFOM	CPLN	LJP
Orientation technique	327	251	
Orientation artisanale et sciences naturelles	13		
Orientation commerciale	186	143	170
Orientation artistique		50	
Orientation santé-social		110	
Total	526	554	170

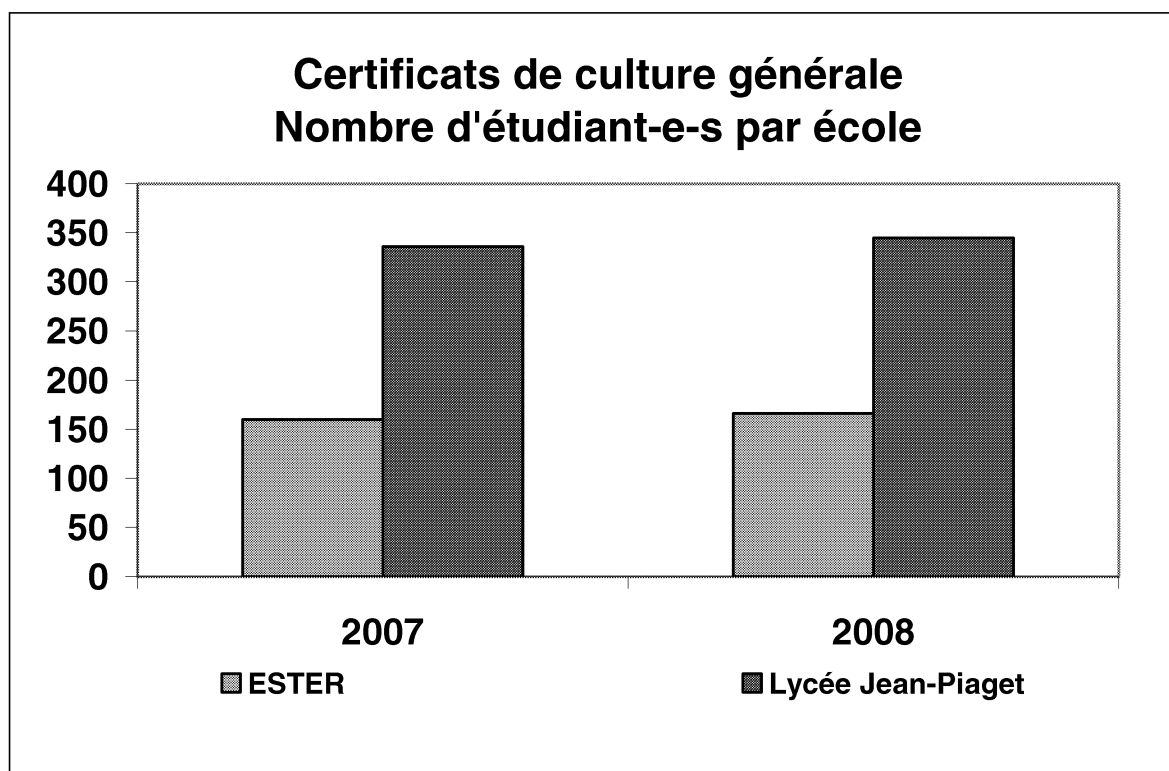


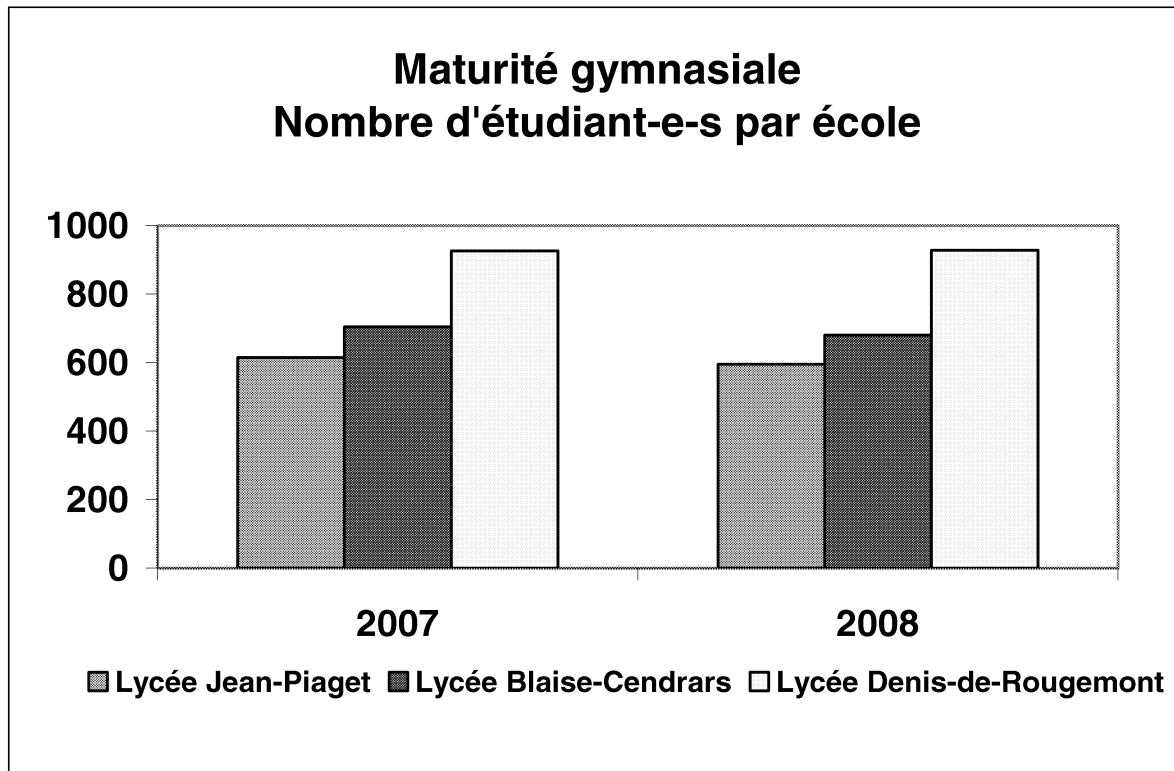
- *LJP sans tronc commun diplômes de commerce et maturités professionnelles commerciales dès 2008-2009*



16.10. Ecoles de culture générale et maturité gymnasiale Année scolaire 2008-2009

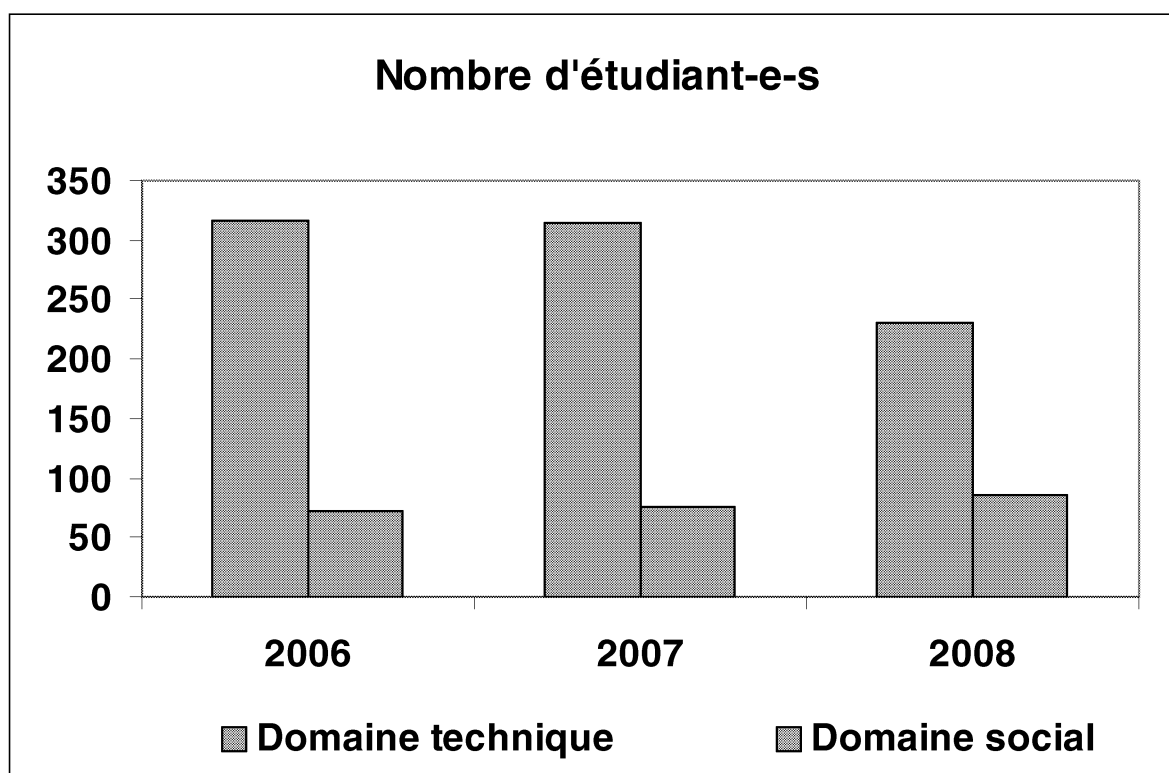
Ecole	Effectif des élèves
Certificat de culture générale	
Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	166
Lycée Jean-Piaget	345
Maturité gymnasiale	
Lycée Jean-Piaget	595
Lycée Blaise-Cendrars	680
Lycée Denis-de-Rougemont	928
Total	2714





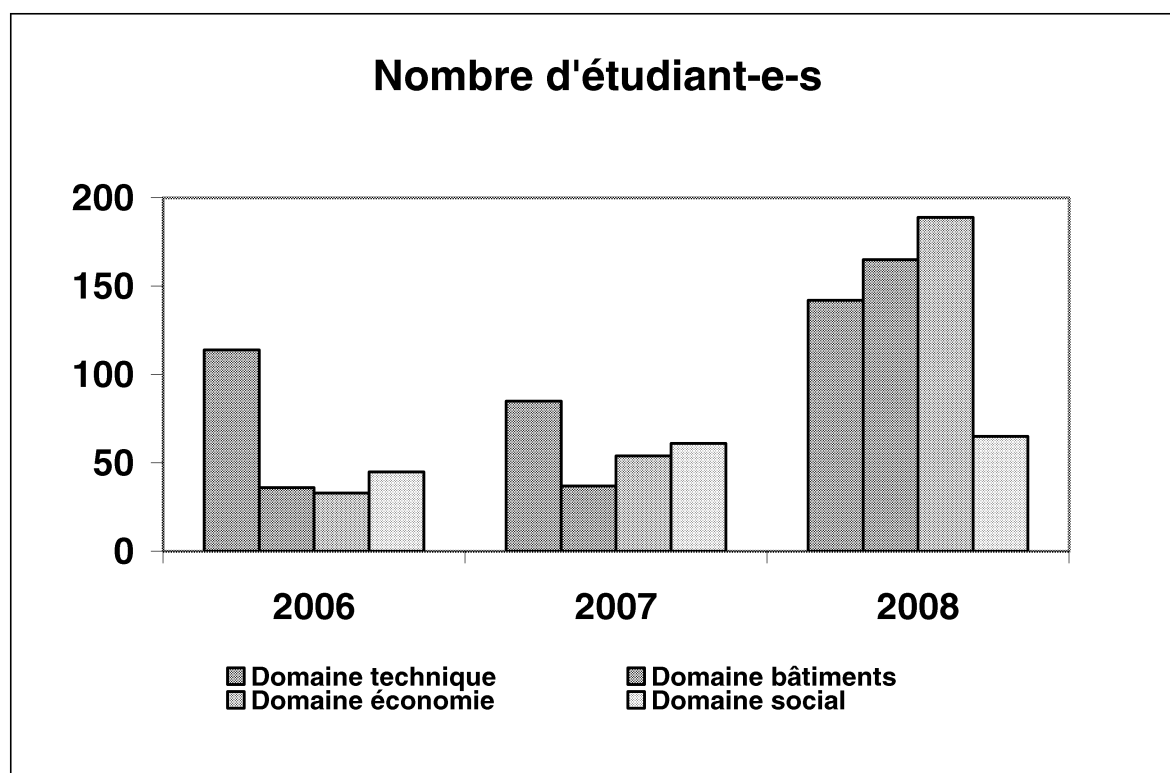
16.11. Formations supérieures à plein temps - Année scolaire 2008-2009

Ecole	Effectif des élèves
CPLN	
Domaine technique	172
Domaine économie	59
CIFOM	
Domaine technique	59
Domaine social	86
Total	376



16.12. Formations supérieures à temps partiel - Année scolaire 2008-2009

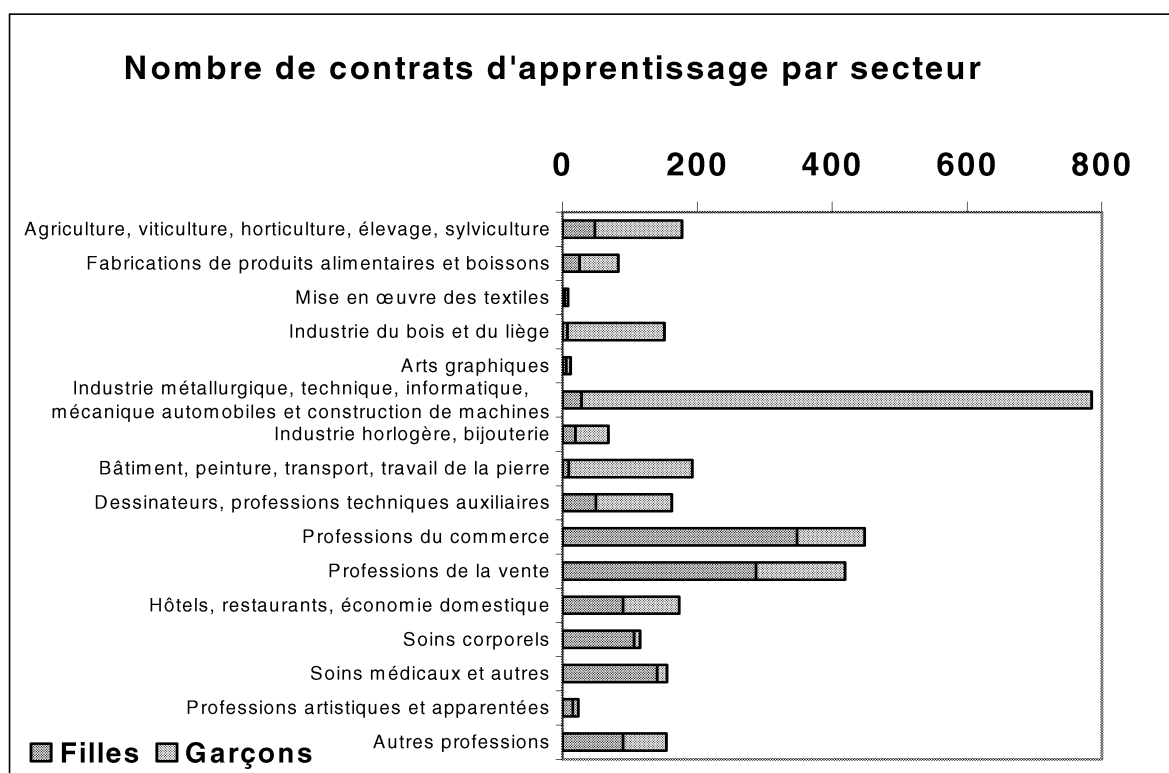
Ecole	Effectif des élèves
CPLN	
Domaine technique	122
Domaine économie	176
CIFOM	
Domaine technique	20
Domaine économie	13
Domaine social	65
CPMB	
Domaine bâtiment et construction	165
Total	561

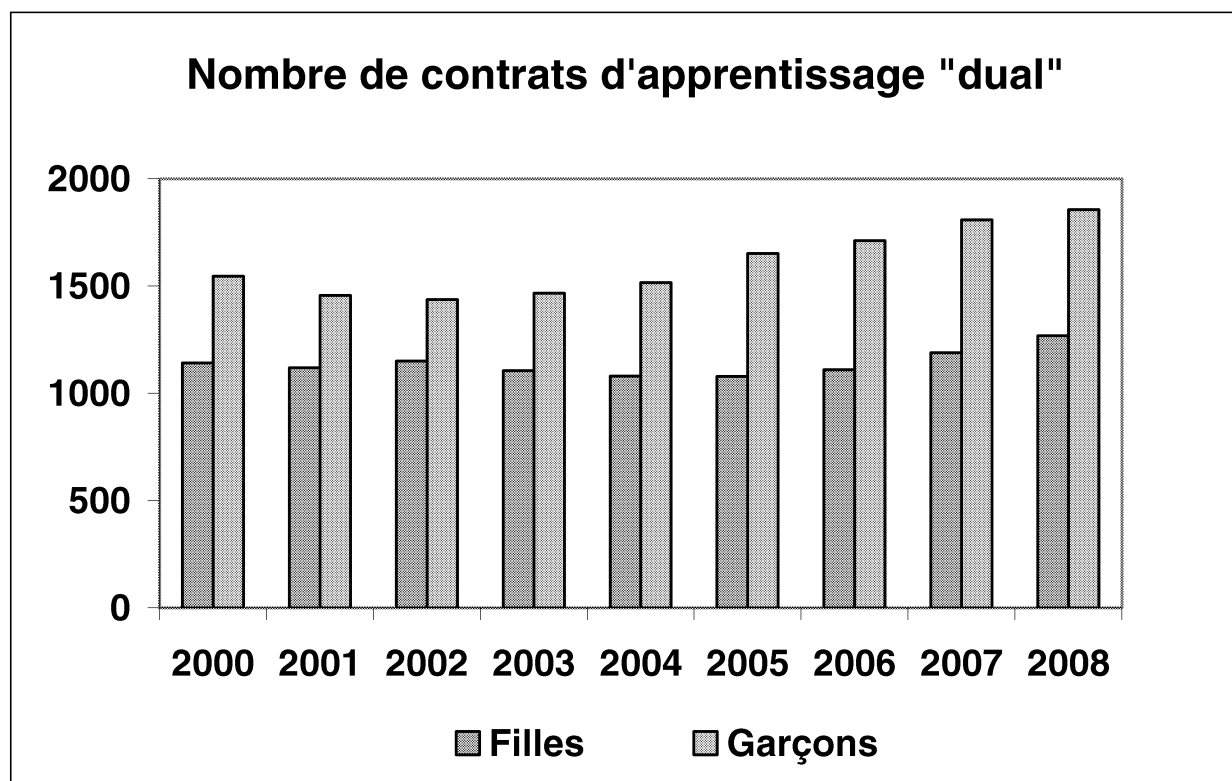


- Dès 2008-2009 y compris domaine bâtiment et construction (brevets, diplômes)

16.13. Contrats en cours – Formations duales - Année scolaire 2008-2009

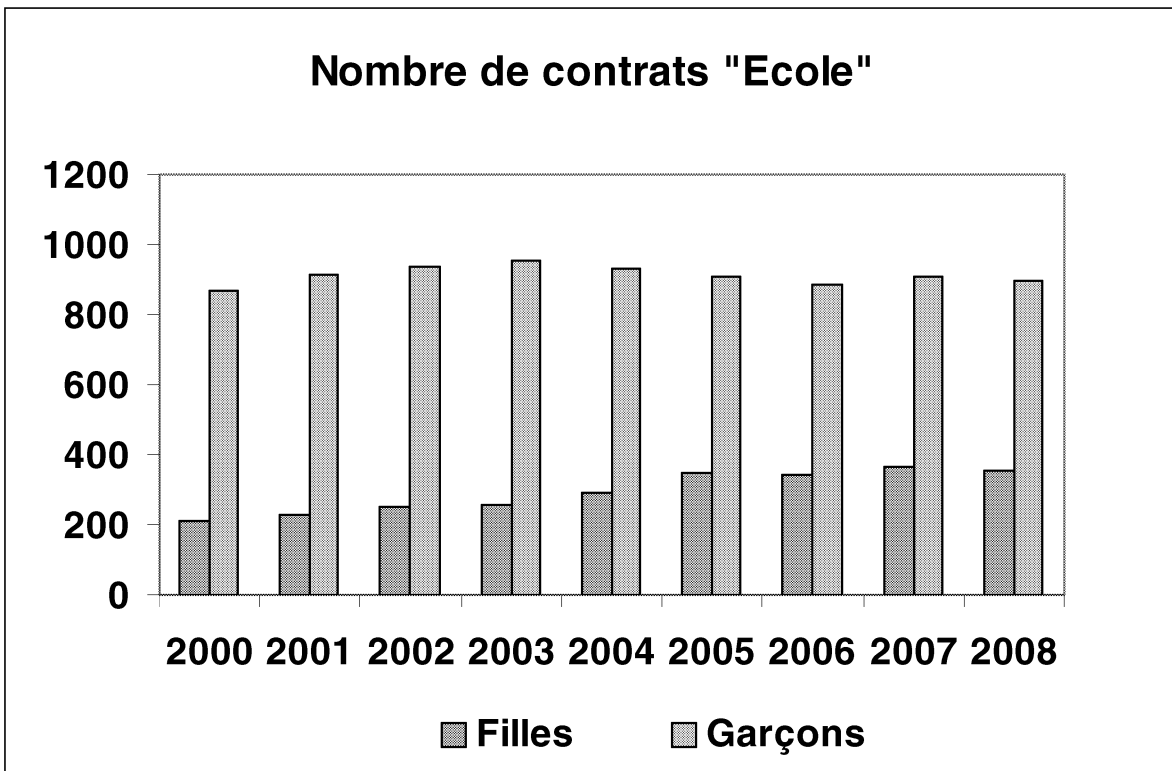
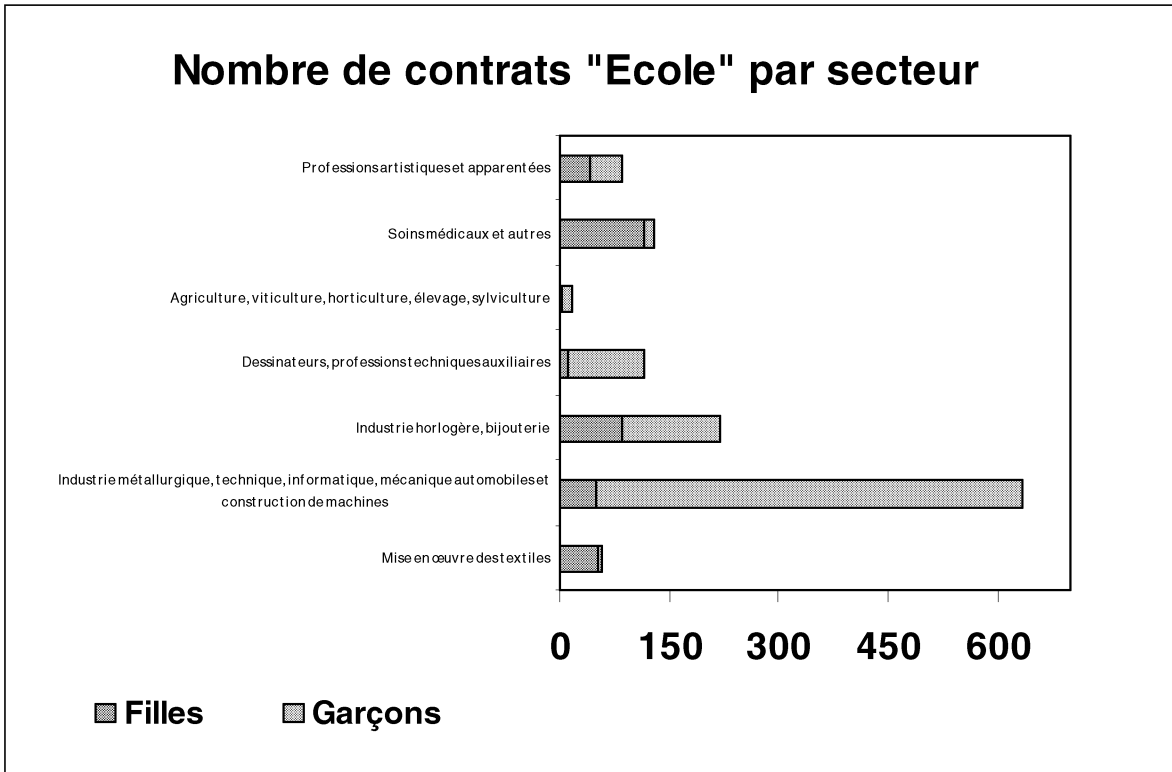
Professions	Apprenantes	Apprenants
Agriculture, viticulture, horticulture, élevage, sylviculture	48	129
Fabrications de produits alimentaires et boissons	25	58
Mise en œuvre des textiles	3	5
Industrie du bois et du liège	7	144
Arts graphiques	5	7
Industrie métallurgique, technique, informatique, mécanique automobiles et construction de machines	28	757
Industrie horlogère, bijouterie	19	49
Bâtiment, peinture, transport, travail de la pierre	9	183
Dessinateurs, professions techniques auxiliaires	49	113
Professions du commerce	348	100
Professions de la vente	287	132
Hôtels, restaurants, économie domestique	90	83
Soins corporels	106	9
Soins médicaux et autres	140	15
Professions artistiques et apparentées	15	8
Autres professions	90	64
Total	1269	1856





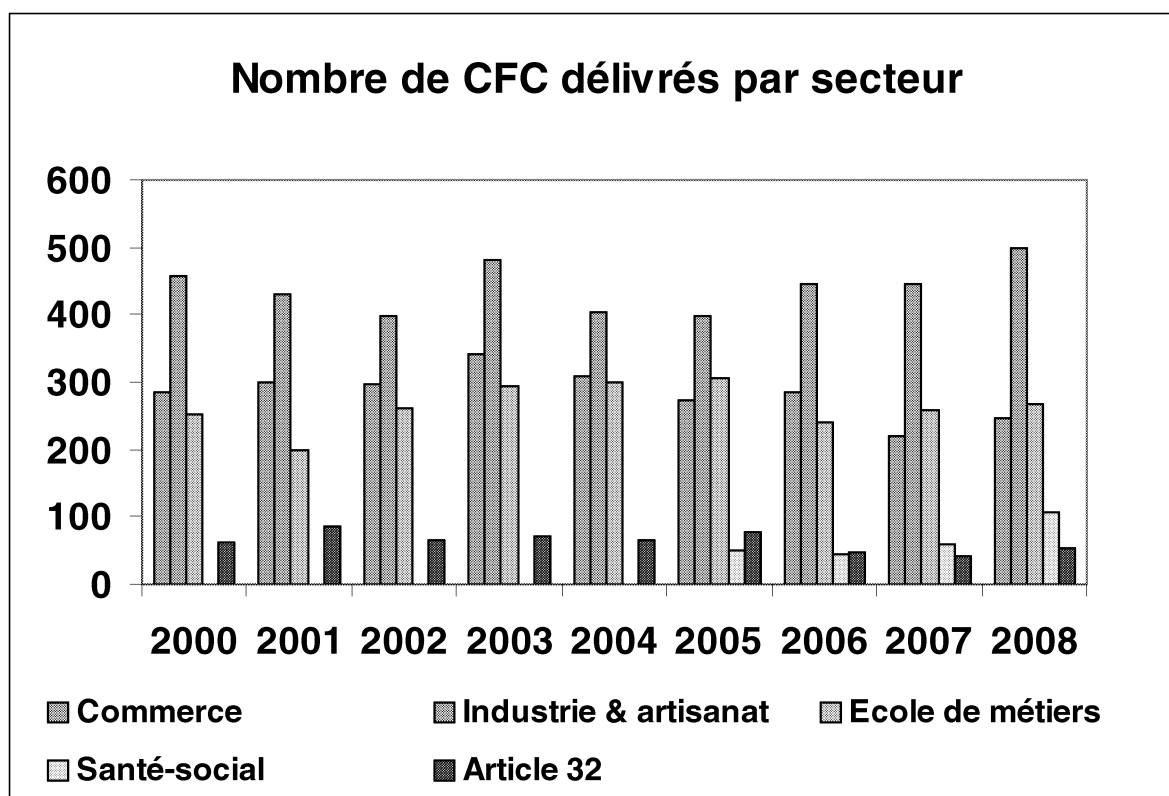
16.14. Contrats en cours – Formations écoles - Année scolaire 2008-2009

Professions	Apprenantes	Apprenants
Mise en œuvre des textiles	51	7
Industrie métallurgique, technique, informatique, mécanique automobiles et construction de machines	50	583
Industrie horlogère, bijouterie	85	135
Dessinateurs, professions techniques auxiliaires	11	103
Agriculture, viticulture, horticulture, élevage, sylviculture	2	14
Soins médicaux et autres	115	13
Professions artistiques et apparentées	41	44
Total	355	899



16.15. Examens de fin d'apprentissage

	Commerce	Santé-social	Industrie et artisanat	Ecoles de métiers	Articles 32	Totaux
Candidats	261	115	622	318	64	1380
CFC délivrés	246	108	500	268	53	1175
Echecs	15	7	122	50	11	205
Echecs en%	5.7	6.1	19.6	15.7	17.2	14.9



16.16. Titres et diplômes, évolution sur cinq ans

	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008
Lettres et sciences humaines					
■ Bachelors	–	–	–	24	115
■ Masters	–	–	–	–	7
■ Licences	91	77	74	77	81
■ Diplômes d'orthophonie-logopédie	11	22	17	3	20
■ Doctorats	4	8	6	10	13
■ Certificats d'études supérieures	10	9	13	8	7
■ Certificats de formation permanente en psychologie et science de l'éducation	–	3	3	3	1
■ Certificats d'études françaises (ILCF)	19	22	28	25	29
■ Diplômes pour l'enseignement du français langue étrangère (ILCF)	11	7	9	11	8
Sciences					
■ Bachelors	30	69	79	87	87
■ Masters	–	42	47	63	79
■ Licences et diplômes	49	29	19	13	6
■ Doctorats	44	38	41	50	47
■ Certificats/Diplômes divers (diplômes 3e cycle)	21	18	12	12	6
Droit					
■ Bachelors	9	42	56	63	58
■ Masters	–	6	13	44	40
■ Licences	57	53	48	16	4
■ Doctorats	3	4	3	3	3
■ Postgrade management, droit et sciences humaines du sport	25	29	27	29	29
Sciences économiques (ex-FSES)					
■ Bachelors	–	41	37	41	43
■ Masters	–	–	–	18	39
■ Licences (y compris psychologie du travail)	82	113	80	39	29
■ Doctorats	7	5	1	3	3
■ Certificats post-grade en statistique	4	4	2	2	2
■ Diplômes post-grade en statistique	18	19	7	22	20
■ Certificat de formation continue	–	4	1	–	–
Théologie					
■ Masters	–	–	–	–	4
■ Licences	5	9	7	2	–
■ Doctorats	–	–	2	–	–
■ Certificats d'études supérieures	–	1	–	–	–
Certificats d'éducation physique (CEP)	10	3	1	–	12
Licences interfacultaires en sciences humaines et sociales	5	13	12	18	20

16.17. Titres et diplômes, répartition en 2007-2008

	Bachelors	Masters	Licences	Diplômes	Doctorats
Lettres et sciences humaines	115	7	81	20	13
Sciences	87	79	–	6	47
■ Biologie	41	–	–	1	–
■ Biologie et ethnologie	9	–	–	–	–
■ Biologie fonctionnelle	–	5	–	–	–
■ Biologie des parasites	–	14	–	–	–
■ Biogéosciences	–	12	–	–	–
■ Ecologie et éthologie évolutive	–	19	–	–	–
■ Hydrogéologie	–	8	–	–	–
■ Chimie	–	–	–	3	–
■ Mathématiques	9	1	–	2	–
■ Physique	3	3	–	–	–
■ Pluridisciplinaire	1	–	–	–	–
■ Interdisciplinaire	–	–	–	–	–
■ Informatique	5	3	–	–	–
■ Micro-nanosciences	8	–	–	–	–
■ Micro-nanotechnologie	–	14	–	–	–
■ Science de la terre (+BENEFRI)	11	–	–	–	–
■ Science de la nature	–	–	–	–	–
Droit	58	40	4	–	3
Sciences économiques (ex-FSES)	43	39	29	20	3
■ Sciences économiques	43	–	–	–	–
■ Développement international des affaires	–	30	–	–	–
■ Gestion d'entreprise	–	–	1	–	–
■ Sciences sociales	–	–	4	–	–
■ Sciences politiques	–	–	6	–	1
■ Psychologie du travail	–	–	18	–	–
■ Finance	–	9	–	–	1
■ Management	–	–	–	–	1
■ Statistique	–	–	–	–	–
■ Post-grade en statistique	–	–	–	20	–
Théologie	–	4	–	–	–
Interfacultaire (sciences humaines et sociales)	–	–	20	–	–

16.18. Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université

	03-04	04-05	05-06	06-07	07-08
Total	3'273	3'305	3'629	3'789	3727
dont étudiantes	1'761	1'829	2'003	2'067	2107
%	54	55	55	55	56

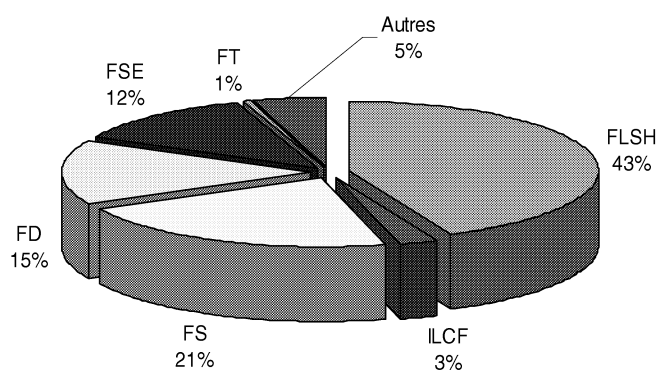
16.19. Effectifs des étudiants par faculté

	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008
Lettres et sciences humaines	1'253	1'256	1'495	1'534	1'611
Institut de langue et de civilisation françaises (ex-SFM)	97	113	146	120	101
Sciences	847	843	901	904	801
Droit	410	452	503	578	563
Sciences économiques (ex-FSES)	496	478	441	452	457
Théologie	40	21	24	25	23
Certificat d'éducation physique	15	12	28	22	24
Licence interfacultaire	115	130	91	67	46
Certificat préparatoire à la formation d'enseignants (en partenariat avec la HEP)	-	-	-	87	101

Commentaires

La situation par faculté se présente de la manière suivante:

- FLSH: +5% par rapport à 2006-2007 et +29% par rapport à 2003-2004 (la sociologie a été transférée en FLSH dès 2005-2006)
- FS: respectivement -11.4% et -5.4%
- FD: respectivement -2.6% et +37.3%
- FSE: respectivement +1.1% et -7.9% (les sciences politiques ont été supprimées dès 2003-2004, et la sociologie a été transférée en FLSH dès 2005-2006)
- FT: l'effectif est stable depuis 4 ans, mais il a diminué de 43% par rapport à 2002-2003, lorsque la FT proposait encore une licence.



16.20. Provenance des étudiants par canton

	ENTRANTS 2007-2008		TOTAL 2007-2008		Différence
AG	3	0.4%	16	0.4%	-0.1%
AR	0	0.0%	2	0.1%	-0.1%
BE	65	8.0%	352	9.4%	-1.5%
BL	0	0.0%	8	0.2%	-0.2%
BS	4	0.5%	8	0.2%	0.3%
FR	25	3.1%	84	2.3%	0.8%
GE	36	4.4%	160	4.3%	0.1%
GL	0	0.0%	0	0.0%	0.0%
GR	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
JU	67	8.2%	344	9.2%	-1.0%
LU	0	0.0%	8	0.2%	-0.2%
NE	297	36.4%	1438	38.6%	-2.2%
OW	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
SG	0	0.0%	7	0.2%	-0.2%
SH	0	0.0%	2	0.1%	-0.1%
SO	1	0.1%	15	0.4%	-0.3%
SZ	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
TG	2	0.2%	3	0.1%	0.2%
TI	22	2.7%	115	3.1%	-0.4%
UR	0	0.0%	3	0.1%	-0.1%
VD	89	10.9%	310	8.3%	2.6%
VS	18	2.2%	107	2.9%	-0.7%
ZG	0	0.0%	3	0.1%	-0.1%
ZH	3	0.4%	21	0.6%	-0.2%
Etranger	185	22.6%	718	19.3%	3.4%
TOTAL	817	100.0%	3727	100.0%	0.0%

16.21. Effectifs des collaborateurs en fonction de la source de financement

Financement	2007		2008		Variation	
Etat	504.0	61.2%	546.2	65.1%	42.2	8.4%
Fonds de tiers	319.5	38.8%	292.4	34.9%	-27.1	-8.5%
Total	823.5	100.0%	838.6	100.0%	15.1	1.8%

16.22. Effectifs des collaborateurs en fonction du genre

Genre		2007		2008		Variation	
Féminin	EPT	324.9	39.5%	332.5	39.6%	7.6	2.3%
	Effectif	446.0	41.7%	458.0	42.2%	12.0	2.7%
Masculin	EPT	498.6	60.5%	506.1	60.4%	7.5	1.5%
	Effectif	624.0	58.3%	627.0	57.8%	3.0	0.5%
Total	EPT	823.5	100.0%	838.6	100.0%	15.1	1.8%
Total	Effectif	1070.0	100.0%	1085.0	100.0%	15.0	1.4%

16.23. Effectifs des collaborateurs en fonction de la catégorie de personnel

Catégorie	2007		2008		Variation	
Administratif, technique, bibliothécaire	209.4	25.4%	233.6	27.9%	24.2	11.6%
Corps intermédiaire supérieur	30.0	3.6%	30.4	3.6%	0.4	1.3%
Corps intermédiaire	431.5	52.4%	428.4	51.1%	-3.1	-0.7%
Corps professoral	122.6	14.9%	120.2	14.3%	-2.4	-2.0%
Apprenti	30.0	3.6%	26.0	3.1%	-4.0	-13.3%
Total	823.5	100.0%	838.6	100.0%	15.1	1.8%

16.24. Données comptables

Natures comptables	TOTAL	DOM.CENTRAL	LETTRES	SCIENCES	DROIT	SECO	THEOLOGIE
CHARGES DE PERSONNEL	68'661'060.98	14'144'646.89	18'208'788.83	23'079'171.42	5'146'126.46	6'793'217.23	1'288'564.15
BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	16'906'120.12	6'551'769.51	2'130'423.00	6'256'973.13	965'161.15	905'575.31	96'218.02
INTERETS PASSIFS	8'989.35	8'676.77	199.78	12.51	0.00	22.98	77.31
AMORTISSEMENTS	5'374'512.80	5'374'512.80	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
DEDOMMAGEMENTS A COLLECTIVITES PUBLIQUES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SUBVENTIONS ACCORDEES	1'169'141.30	866'161.30	54'420.00	164'630.00	16'840.00	38'290.00	28'800.00
Charges	92'119'824.55	26'945'767.27	20'393'831.61	29'501'333.06	6'128'127.61	7'737'105.52	1'413'659.48
Revenus	43'879'436.39-	41'040'561.35-	1'277'803.16-	564'153.22-	448'997.60-	526'493.06-	21'428.00-
Solde	48'240'388.16	14'094'794.08-	19'116'028.45	28'937'179.84	5'679'130.01	7'210'612.46	1'392'231.48
300000 Commissions	10'821.30	10'821.30	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
301000 Personnel admin. et exploitation	18'858'650.20	11'257'630.45	1'404'823.60	4'681'968.65	635'091.45	828'164.10	50'971.95
301050 Salaires stagiaires et apprentis	348'485.60	34'839.00	0.00	313'646.60	0.00	0.00	0.00
302200 Traitements des professeurs	24'521'771.55	364'136.10	10'058'977.35	7'542'175.55	2'435'130.40	3'359'676.85	761'675.30
302250 Traitements corps intermédiaire	14'386'674.50	296'472.70	3'903'647.30	7'025'396.55	1'276'306.15	1'599'285.55	285'566.25
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	4'744'832.02	985'166.60	1'247'708.22	1'592'925.25	358'305.75	471'489.65	89'236.55
304000 Caisse de pensions	5'064'489.45	995'748.40	1'408'657.10	1'731'145.40	370'289.50	469'274.95	89'374.10
305610 Caisse de remplacement	413'216.69	4'088.05	149'314.94	154'359.70	40'055.65	53'953.35	11'445.00
307100 Prest. retraités à charge Etat	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
308000 Pers. temporaire fact. par tiers	47'035.05	47'035.05	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
309800 Autres charges de personnel	265'084.62	148'709.24	35'660.32	38'099.72	30'947.56	11'372.78	295.00
310645 Imprimés, fourn. bureau et enseign	3'968'037.78	1'196'627.05	883'834.37	1'255'023.34	276'412.33	301'416.87	54'723.82
311000 Machines, mobilier et équipement	3'033'630.08	1'699'019.02	74'895.90	1'180'910.19	12'023.40	63'483.81	3'297.76
312000 Eau, gaz, chauffage, électricité	2'084'654.30	92'761.70	260'483.65	1'542'803.70	131'202.05	46'408.95	10'994.25
314000 Entretien des bâtiments	1'235'257.47	672'418.97	29'856.55	233'150.70	291'229.50	3'395.75	5'206.00
315000 Entretien mob, machines, équip.	357'556.71	149'477.00	8761.15	198'858.51	0.00	460.05	0.00
316220 Redevances d'utilisation	3'259'573.12	1'706'944.44	302'552.02	943'273.53	137'825.90	168'977.23	0.00
317230 Dédommagements pour frais	1'014'677.35	231'875.66	213'562.42	324'278.17	68'605.51	172'221.09	4'134.50
318000 Mandats, expertises, études	1'840'122.69	720'521.35	340'194.34	573'754.49	43'617.90	144'172.92	17'861.69
319800 Autres frais divers	121'599.97	90'801.09	16'482.38	4'933.01	4'244.56	5'061.62	77.31
331000 Amort. imm. patr. administratif	5'374'512.80	5'374'512.80	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
360800 Subsidés div. à la Confédération	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
361800 Subsidés div. aux autres cantons	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
362800 Subsidés divers aux communes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
363800 Subsidés aux ét. propres	1'103'770.00	800'790.00	54'420.00	164'630.00	16'840.00	38'290.00	28'800.00
365800 Divers organismes et inst.privés	65'371.30	65'371.30	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
366800 Subsidés aux personnes physiques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
390020 Véhicules de service	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
420300 Intérêts sur c/c bancaires et CCP	3'288.89-	2'630.97-	428.85-	12.11-	0.00	216.96-	0.00
427300 Revenus immeubles patrimoine adm.	156'351.81-	149'965.81-	386.00-	0.00	0.00	0.00	6'000.00-
433600 Ecolages et finances de cours	2'728'226.68-	334'100.00-	1'266'496.00-	462'710.38-	447'312.00-	503'020.30-	15'278.00-
436650 Dédommagements de tiers	176'135.63-	46'071.19-	7'842.31-	101'430.73-	685.60-	20'105.80-	0.00
439850 Recettes diverses	594'942.33-	587'992.33-	2'650.00-	0.00	1'000.00-	3'150.00-	150.00-
450800 Dédommagement de la Confédération	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
451600 Contributions des autres cantons	14'822'105.05-	14'822'105.05-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
460800 Subventions fédérales diverses	25'398'386.00-	25'398'386.00-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6400 Université	48'240'388.16	14'094'794.08-	19'116'028.45	28'937'179.84	5'679'130.01	7'210'612.46	1'392'231.48

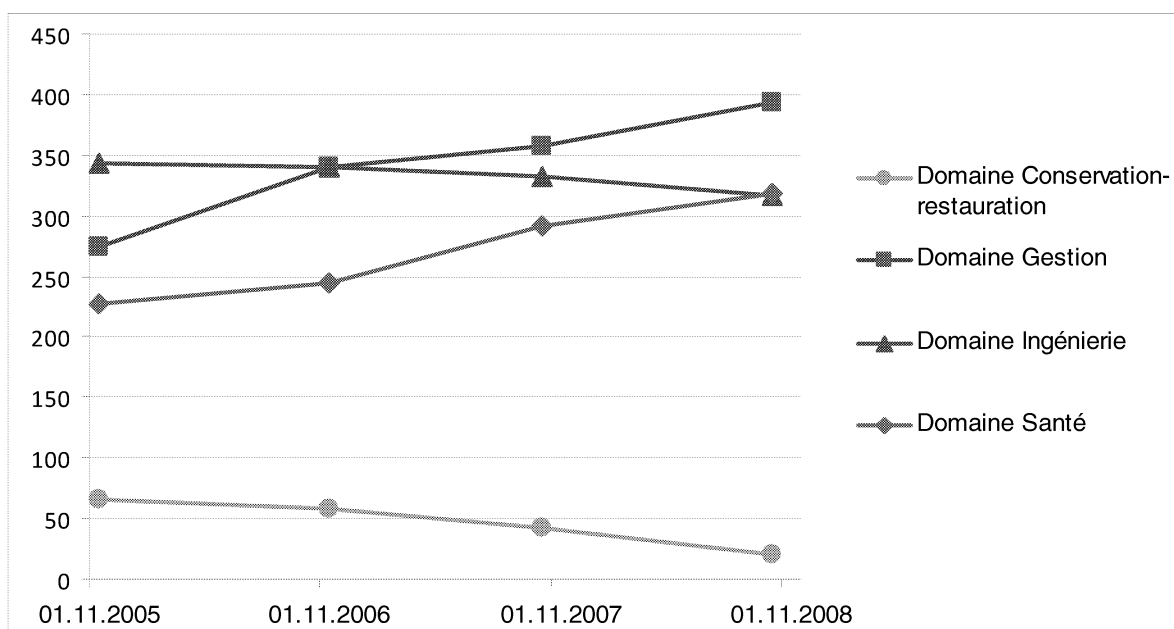
Remarques :

L'amortissement des acquisitions scientifiques de l'IMT pour 2008 (CHF 4'273'100) n'est pas inclus dans ce tableau
La provision éventuelle de la caisse de pension pour le transfert IMT n'est pas comprise dans ce tableau

16.25. Statistique des effectifs d'étudiant-e-s de la HE-Arc

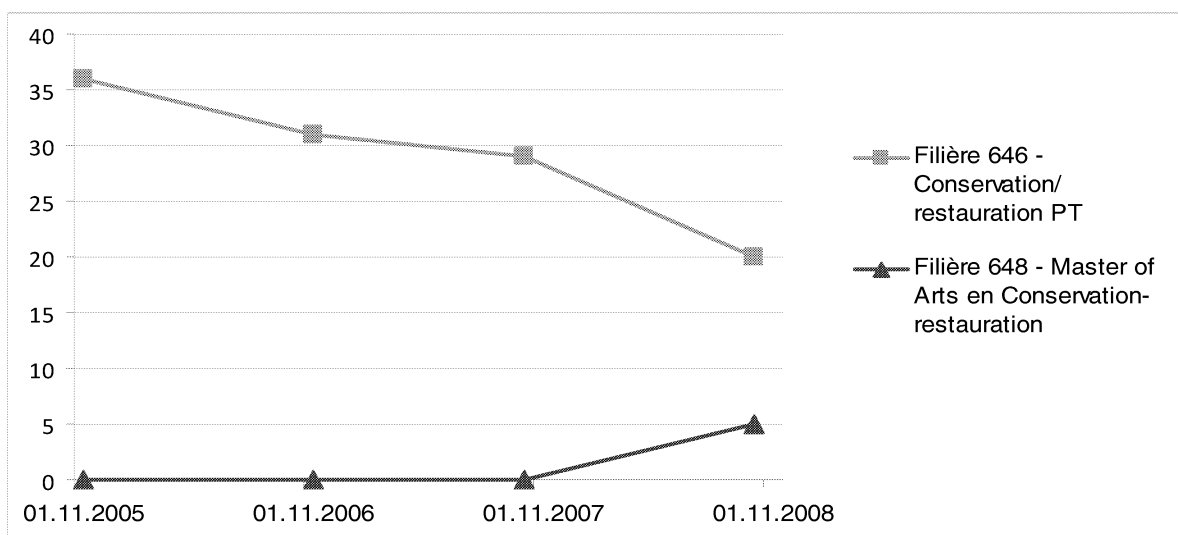
Source: relevés ISA.

HE-Arc	15.11.2005	15.11.2006	15.10.2007	15.10.2008
Domaine Conservation-restauration	66	58	42	20
Domaine Gestion	275	341	358	394
Domaine Ingénierie	343	341	332	317
Domaine Santé	228	244	292	318
Totaux	912	984	1024	1049

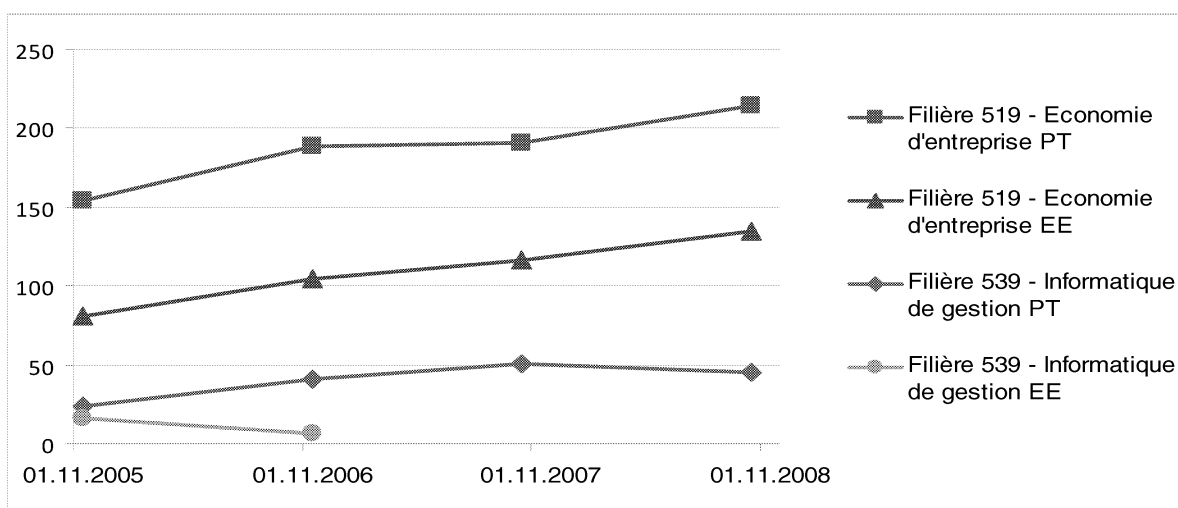


Avec les étudiant-e-s en congé et en formations postgrades et continues, **1'609 étudiant-e-s** fréquentent les cours de la HE-Arc.

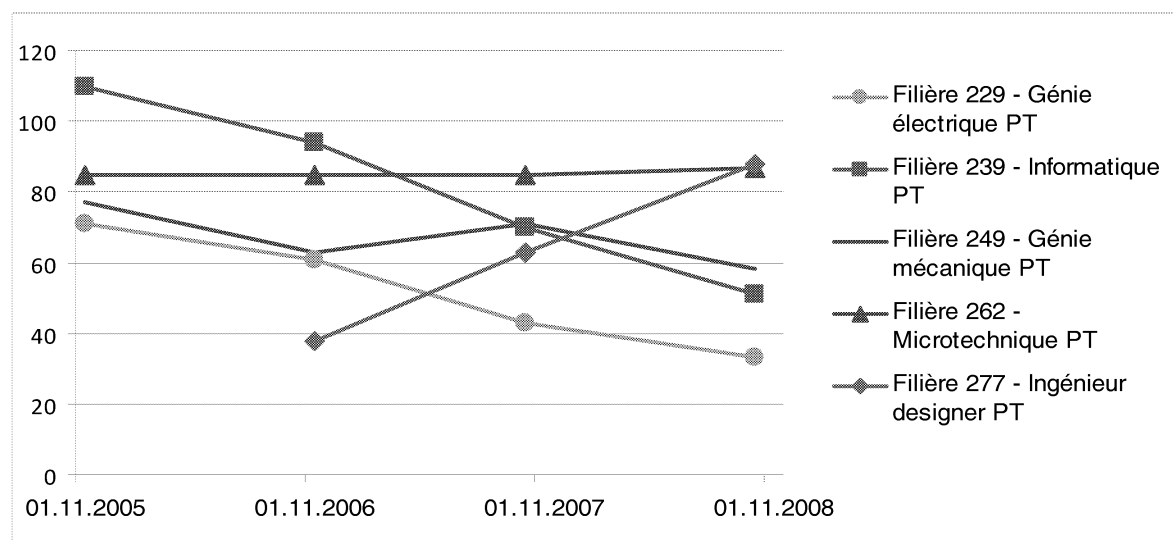
Domaine Conservation-restauration	15.11.2005	15.11.2006	15.10.2007	15.10.2008
Filière 646 - Conservation/restauration PT	36	31	29	20
Filière 648 - Master of Arts en Conservation-restauration				5
Totaux	36	31	29	25



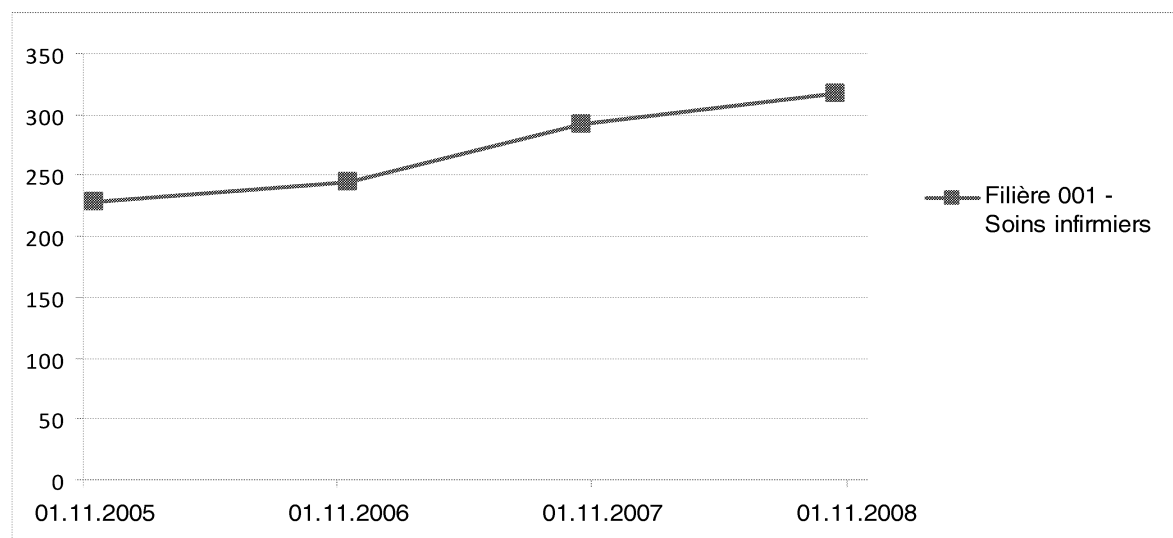
Domaine Gestion	15.11.2005	15.11.2006	15.10.2007	15.10.2008
Filière 519 - Economie d'entreprise PT	154	189	191	214
Filière 519 - Economie d'entreprise EE	81	105	116	135
Filière 539 - Informatique de gestion PT	24	41	51	45
Filière 539 - Informatique de gestion EE	16	6		
Totaux	275	341	358	394



Domaine Ingénierie	15.11.2005	15.11.2006	15.10.2007	15.10.2008
Filière 229 - Génie électrique PT	71	61	43	33
Filière 239 - Informatique PT	110	94	70	51
Filière 249 - Génie mécanique PT	77	63	71	58
Filière 262 - Microtechnique PT	85	85	85	87
Filière 277 - Ingénieur designer PT		38	63	88
Totaux	343	341	332	317



Domaine Santé	15.11.2005	15.11.2006	15.10.2007	15.10.2008
Filière 001 - Soins infirmiers	228	244	292	318
Totaux	228	244	292	318





16.26. Statistiques de la HEP-BEJUNE pour l'année 2008

Personnel

Avec l'entrée en vigueur au 1^{er} août 2006 d'un nouveau statut du personnel, le total des EPT (équivalent plein temps) a passé de 140,7 à 129,2 durant l'année de formation 2006–2007. Il a encore été réduit dès l'année académique suivante avec la fin de projets conjoncturels à durée limitée. Le tableau ci-dessous (données enregistrées en avril 2008) présente le personnel par catégorie d'emploi.

1) Personnel lié aux activités de formation et recherche	EPT	%
PF1: Formation préscolaire et primaire	35.5	
PF2: Formation secondaire 1 et 2	15.0	
PF3: Formation continue	13.3	
PF4: Ressources documentaires et multimédia	13.4	
PF5: Recherche	5.7	
Groupe TICE et pédagogie	1.9	
Formation doctorale, congés de formation	1.9	
Sous total	86.6	70.1
2) Cadres et administration		
Rectorat	5.2	
Service de l'administration et des finances	4.5	
Service de l'informatique de gestion	1.6	
Sous total	11.3	9.1
3) Personnel secrétariat		
Secrétaires	16.5	13.3
4) Personnel apprentis et stagiaires		
Apprentis et stagiaires	8.8	7.1
TOTAL DU PERSONNEL	123.4	100

Etudiants

Les valeurs des tableaux suivants présentent l'évolution de la situation depuis la création de la HEP-BEJUNE en 2001 jusqu'en 2008. Les données correspondent à la provenance cantonale des étudiants et non à leur lieu de formation.

Formation préscolaire et primaire (PF1)

Étudiants	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Berne	11	36	55	64	60	50	57	49
Jura	28	62	97	90	67	27	53	67
Neuchâtel	30	113	155	182	146	157	152	155
Autres	2	5	6	5	3	2	6	4
Totaux	71	216	313	341	276	236	268	275

Diplômés			2004	2005	2006	2007	2008
Berne			8	25	22	17	19
Jura			26	34	36	20	13
Neuchâtel			26	84	37	56	45
Autres			2	3	1	0	2
Totaux			62	146	96	93	79

Formation secondaire 1 et 2 (PF2)

Étudiants		2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Berne	Sec. 1 et 2	4	7	3	10	14	14	20	17
	Sec. 1	-	-	-	-	-	1	2	2
Jura	Sec. 1 et 2	2	6	9	9	5	21	31	29
	Sec. 1	-	-	-	-	-	1	2	3
Neuchâtel	Sec. 1 et 2	12	31	36	58	66	77	95	95
	Sec. 1	-	-	-	-	-	6	9	5
Autres	Sec. 1 et 2	2	4	2	2	8	11	13	10
	Sec. 1	-	-	-	-	-	0	1	1
Totaux		20	48	50	79	93	131	173	162

Diplômés		2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Berne	Sec. 1 et 2	-	4	2	1	9	4	10
	Sec. 1	-	-	-	-	-	-	1
	BES	2	5	5	1	1	0	0
	Cert. enseig.	0	1	1	4	2	2	0
Jura	Sec. 1 et 2	-	2	4	5	4	5	14
	Sec. 1	-	-	-	-	-	-	1
	BES	8	11	13	0	0	0	0
	Cert. enseig.	0	4	2	4	4	0	0
Neuchâtel	Sec. 1 et 2	-	11	19	18	37	32	26
	Sec. 1	-	-	-	-	-	-	4
	BES	1	1	1	1	0	0	0
	Cert. enseig.	0	22	12	21	32	0	0
Autres	Sec. 1 et 2	-	2	2	0	2	6	5
	Sec. 1	-	-	-	-	-	-	-
	BES	4	10	4	0	0	0	0
	Cert. enseig.	0	0	1	2	1	0	0
Totaux		15	73	66	57	92	49	61

BES: brevet enseignement secondaire bernois
 Certificat enseignement: reconnaissance BEJUNE

Formation continue (PF3)

FCES: enseignement spécialisé

Étudiants		2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Berne	Form. -2+2				3	3	12	12	6
	FCES				9	9	9	6	6
	Supervision		4	4	4	1	1	1	1
Jura	Form. -2+2				15	15	12	12	11
	FCES				2	2	2	10	10
	Supervision		0	0	0	1	2	2	2
Neuchâtel	Form. -2+2				28	28	18	17	31
	FCES				10	10	10	8	8
	Supervision		6	6	6	25	7	7	7
Autres	Form. -2+2				0	0	1	1	1
	FCES				1	1	1	0	0
	Supervision				0	0	2	2	2
Totaux		0	10	10	78	95	77	78	85

Diplômés					2005	2006	2007	2008
Berne	Form. -2+2					3		12
	FCES						9	
	Supervision				4			
Jura	Form. -2+2					15		11
	FCES						2	
	Supervision				0			
Neuchâtel	Form. -2+2					26		14
	FCES						6	
	Supervision				6			
Autres	Form. -2+2					0		1
	FCES						1	
	Supervision				0			
Totaux			0	0	10	44	18	38

16.27. Effectif du personnel enseignant des écoles cantonales au 31 décembre 2008

Désignation de l'école	Nombre de postes complets	Nombre de postes partiels	Total en valeur de postes complets
Conservatoire neuchâtelois, section amateurs	3	135	60.27
Conservatoire neuchâtelois, filières professionnelles	2	81	21.16
Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel	44	79	85.16
Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel	68	154	147.01
Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds	31	57	65.20
Centre cantonal professionnelle du Littoral neuchâtelois, Neuchâtel	121	167	192.95
Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises, Le Locle, La Chaux-de-Fonds	132	204	247.22
Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, Colombier	19	47	36.18
Université de Neuchâtel (sans les assistants ni les maîtres-assistants)	99	158	135.88
Total	519	1082	991.03

17. COMPTES

17.1. Ecoles enfantines, enseignement primaire, comptes 2007

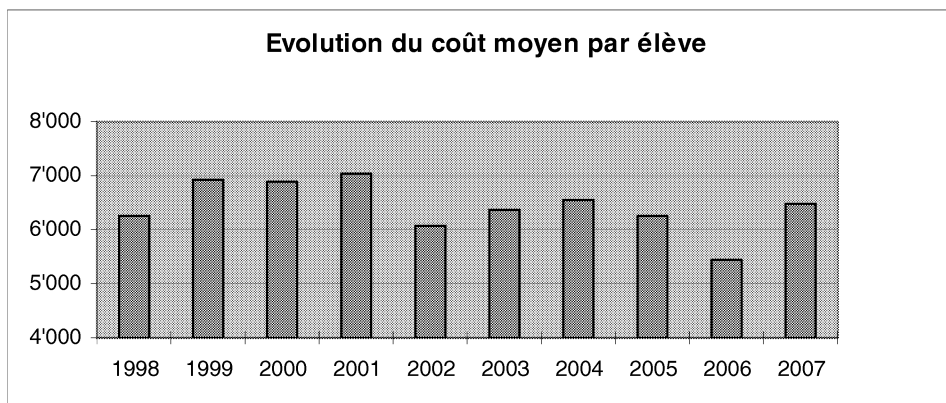
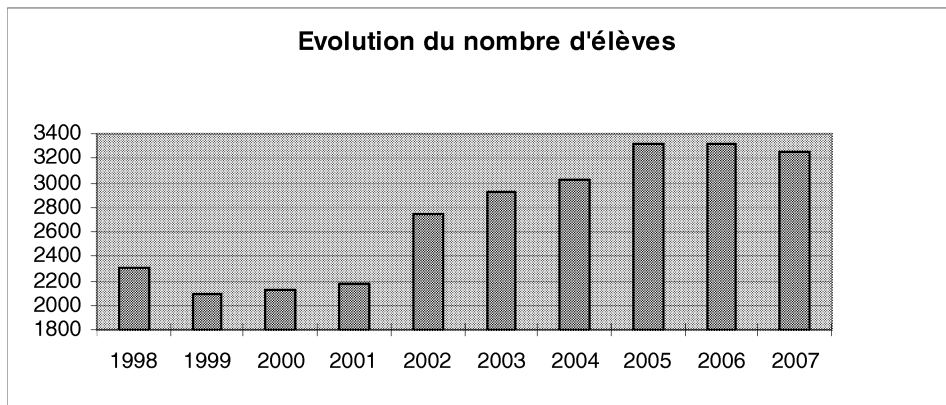
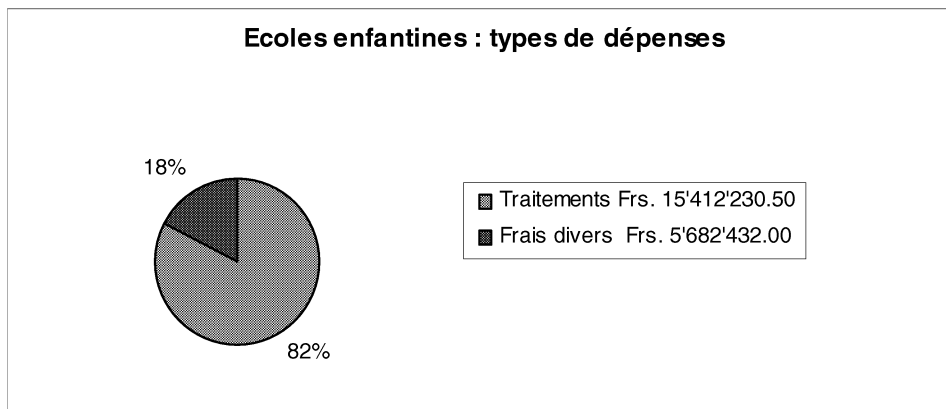
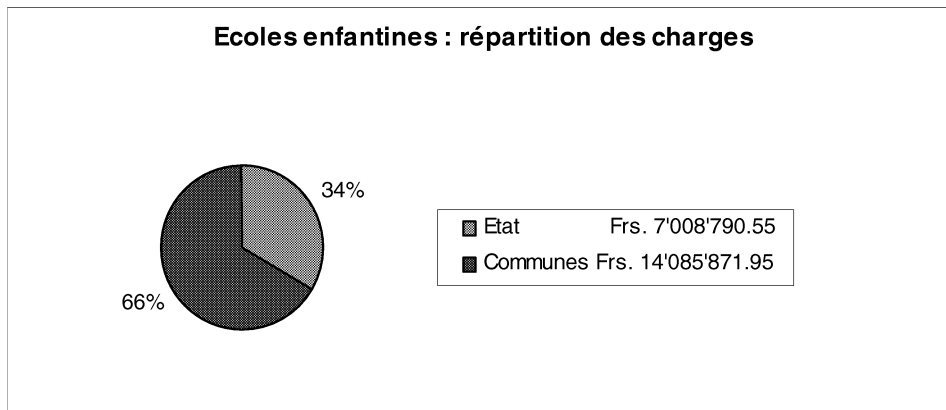
Ecoles enfantines

Districts	REVENUS		CHARGES		TOTAUX
	Part de l'Etat	Part des communes	Traitements	Frais divers	
Neuchâtel	1'945'436.85	3'429'494.85	4'261'408.90	1'113'522.80	5'374'931.70
Boudry	1'522'880.70	3'299'780.50	3'384'179.15	1'438'482.05	4'822'661.20
Val-de-Travers	488'717.35	1'041'200.10	1'086'038.75	443'878.70	1'529'917.45
Val-de-Ruz	733'994.50	1'642'881.35	1'631'098.90	745'776.95	2'376'875.85
Le Locle	608'265.20	1'236'643.90	1'325'190.00	519'719.10	1'844'909.10
La Chaux-de-Fonds	1'709'495.95	3'435'871.25	3'724'314.80	1'421'052.40	5'145'367.20
Total	7'008'790.55	14'085'871.95	15'412'230.50	5'682'432.00	21'094'662.50

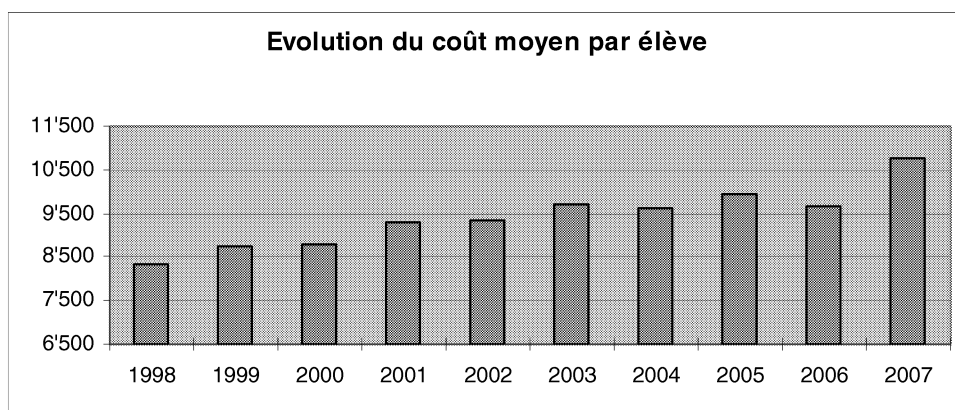
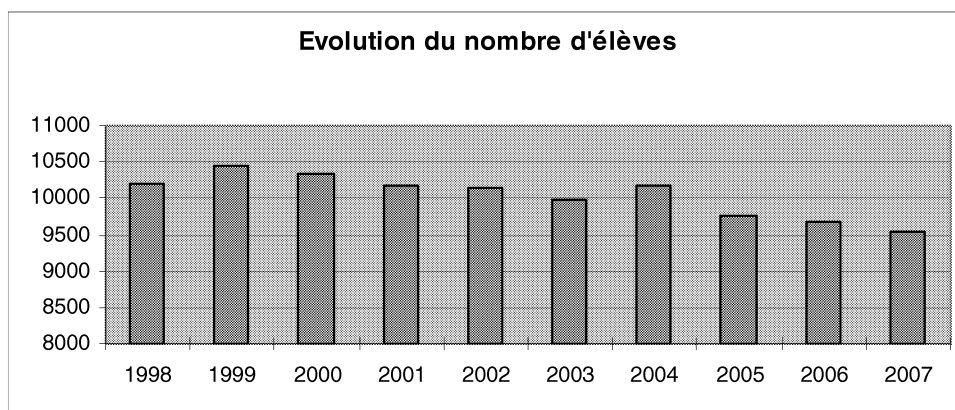
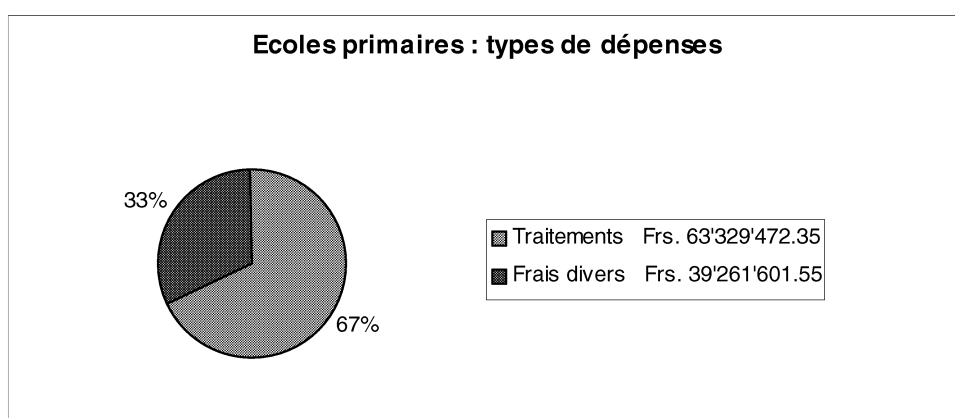
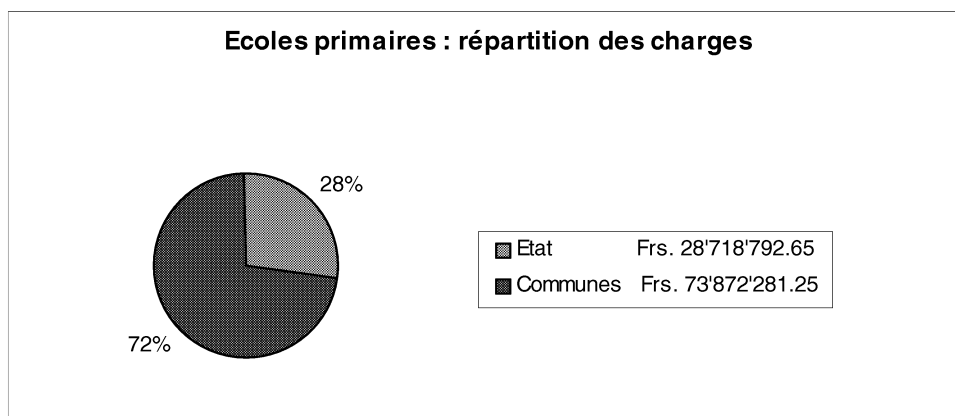
Ecoles primaires

Districts	REVENUS		CHARGES		TOTAUX
	Part de l'Etat	Part des communes	Traitements	Frais divers	
Neuchâtel	7'812'682.15	19'406'486.80	17'189'323.95	10'029'845.00	27'219'168.95
Boudry	6'288'324.65	18'213'936.10	13'974'054.70	10'528'206.05	24'502'260.75
Val-de-Travers	2'193'340.65	5'893'568.55	4'874'090.40	3'212'818.80	8'086'909.20
Val-de-Ruz	2'947'305.55	8'488'286.35	6'549'567.80	4'886'024.10	11'435'591.90
Le Locle	2'569'164.20	6'174'993.70	5'620'783.90	3'123'374.00	8'744'157.90
La Chaux-de-Fonds	6'907'975.45	15'695'009.75	15'121'651.60	7'481'333.60	22'602'985.20
Total	28'718'792.65	73'872'281.25	63'329'472.35	39'261'601.55	102'591'073.90

17.2. Ecoles enfantines, 2007



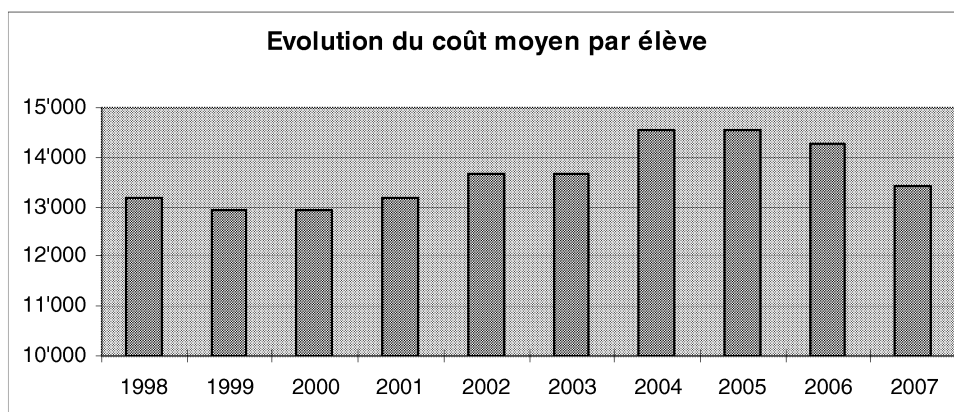
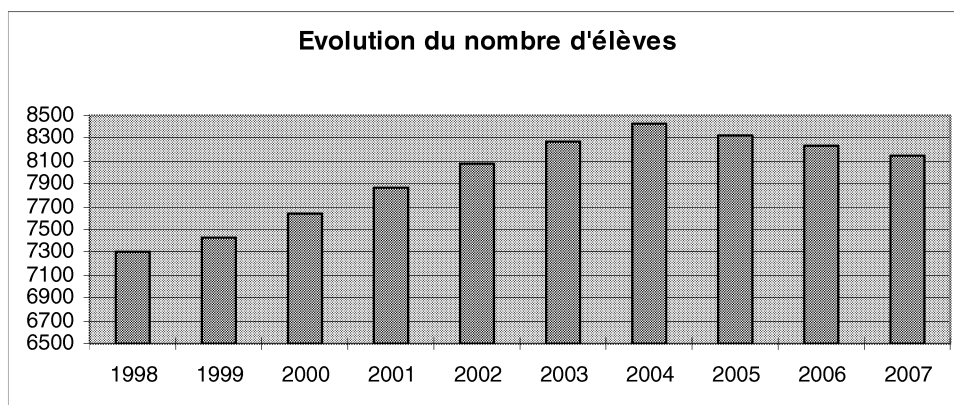
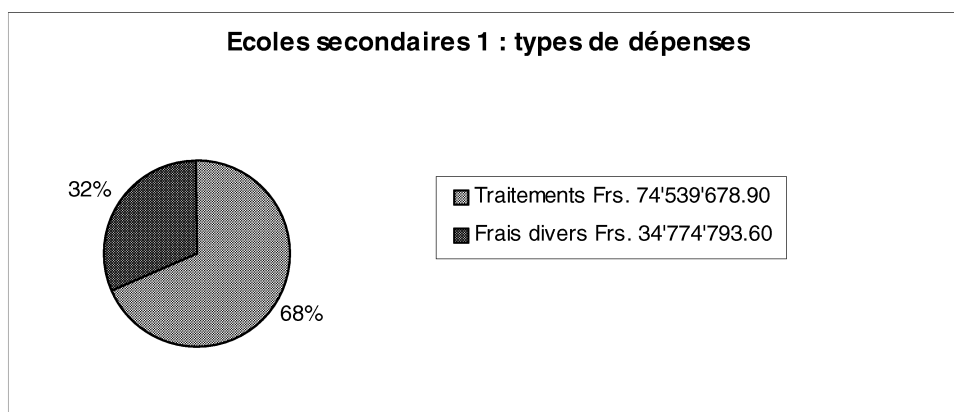
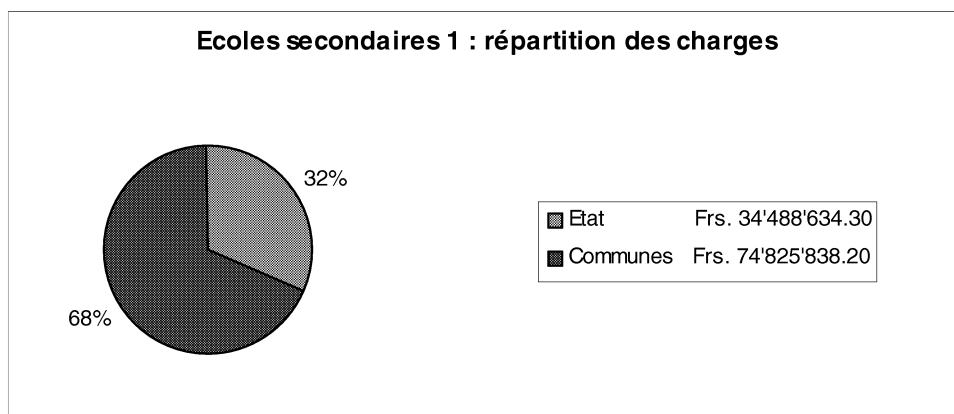
17.3. Ecoles primaires, 2007



17.4. Enseignement secondaire 1, comptes 2007

ECOLES	REVENUS		CHARGES		TOTAUX
	Part de l'Etat	Part des communes	Traitements	Frais divers	
ESRN	12'236'815.55	29'898'546.65	26'401'569.65	15'733'792.55	42'135'362.20
CESCOLE	3'243'094.45	7'794'826.60	7'022'071.25	4'015'849.80	11'037'921.05
CSC	2'573'438.55	3'295'546.50	5'530'960.55	338'024.50	5'868'985.05
CVT	2'810'325.00	6'229'399.45	6'061'077.55	2'978'646.90	9'039'724.45
CSVN	2'764'241.15	3'494'306.20	5'998'022.05	260'525.30	6'258'547.35
ESLL	2'683'488.75	5'804'422.05	5'790'328.25	2'697'582.55	8'487'910.80
ESIP	514'072.75	898'815.85	1'106'328.90	306'559.70	1'412'888.60
ESCH	7'510'007.15	17'036'515.55	16'289'401.90	8'257'120.80	24'546'522.70
CIVAB	153'150.95	373'459.35	339'918.80	186'691.50	526'610.30
Total	34'488'634.30	74'825'838.20	74'539'678.90	34'774'793.60	109'314'472.50

17.5. Ecoles secondaires 1, 2007



17.6. Enseignement secondaire 2, comptes 2007

Lycées cantonaux

ECOLES	REVENUS			CHARGES		TOTAL
	Part de l'Etat	Part des autres cantons	Dons, écolages, divers	Charges de personnel	Frais divers	
Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel, Fleurier	15'136'497.11	383'775.45	291'950.05	13'728'314.75	2'083'907.86	15'812'222.61
Lycée Jean-Plaget, Neuchâtel (section maturité et culture générale)	15'330'125.30	199'440.00	1'102'521.20	14'020'977.46	2'611'109.04	16'632'086.50
Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds	10'965'049.25	1'238'250.00	194'989.85	10'517'069.30	1'881'219.80	12'398'289.10
Total	41'431'671.66	1'821'465.45	1'589'461.10	38'266'361.51	6'576'236.70	44'842'598.21

17.7. Formation professionnelle, comptes 2007

Préformation, formation professionnelle initiale, CIE, formation continue

ECOLES	REVENUS				CHARGES			TOTALS
	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des autres cantons	Dons, écolages, divers	Charges de personnel	Frais divers		
Centre cantonal professionnel du Littoral neuchâtelois, Neuchâtel								
Ecole technique	1'825'159.60	10'910'803.67	361'149.00	7'13'379.71	10'758'899.77	3'051'592.21	13'810'491.98	
Ecole des arts et métiers	1'088'096.40	4'486'880.70	91'387.20	465'841.84	4'799'519.15	1'332'686.99	6'132'206.14	
Section de formation continue	1'558'421.00	365'157.44	0.00	554'868.20	2'105'320.42	373'126.22	2'478'446.64	
Ecole professionnelle commerciale	688'043.40	4'950'747.94	159'952.10	149'736.02	4'862'347.20	1'086'132.26	5'948'479.46	
Ecole des métiers de la terre et de la nature	237'223.90	1'243'856.67	230'079.00	139'370.29	1'451'572.20	398'957.66	1'850'529.86	
Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel								
Tronc commun diplôme et maturité professionnelle	427'140.69	2'559'848.26	240'400.00	174'498.07	2'860'789.83	541'097.19	3'401'887.02	
Section diplôme	358'975.53	2'169'765.34	210'370.00	119'886.72	2'404'251.29	454'746.31	2'858'997.59	
Section maturité professionnelle	456'714.78	2'453'477.36	544'830.00	182'402.57	3'058'863.38	578'561.33	3'637'424.71	
Autres formations	53'866.03	1'098'793.11	21'980.00	173'791.13	1'014'191.72	334'238.55	1'348'430.27	
Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, Colombier								
	903'090.00	4'221'367.67	981'225.72	2'261'783.57	6'212'458.43	2'155'008.53	8'367'466.96	
Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises, Le Locle, La Chaux-de-Fonds								
Ecole technique	3'287'309.60	14'234'183.90	334'896.15	856'007.24	14'153'177.89	4'559'219.00	18'712'396.89	
Ecole d'arts appliqués	1'390'333.20	4'769'721.22	931'026.10	305'260.91	5'518'428.43	1'877'913.00	7'396'341.43	
Ecole du secteur tertiaire, Commerce - Santé - Social	1'304'875.20	12'575'152.63	232'585.00	225'100.62	11'931'959.49	2'405'753.96	14'337'713.45	
Ecole Pierre-Coullery	143'821.00	2'808'542.24	107'910.00	152'651.95	2'668'319.62	544'605.57	3'212'925.19	
Section de formation continue	212'429.00	81'540.68	1'656.20	2'276'694.03	2'066'047.86	506'272.05	2'572'319.91	
TOTAUX	13'935'499.33	68'929'838.83	4'449'446.47	8'751'272.87	75'866'146.68	20'199'910.83	96'066'057.50	

Formation supérieure

ECOLES	REVENUS				CHARGES		TOTALS
	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des autres cantons	Dons, écolages divers	Charges de personnel	Frais divers	
Centre cantonal professionnel du Littoral neuchâtelois, Neuchâtel	138'731.75	150'000.00	660'655.15	872'949.17	1'347'602.40	474'733.67	1'822'336.07
ESNE Domaine économie							
Ecole suisse de droguerie	139'251.40	86'880.16	46'523.00	740'591.45	787'378.21	225'867.80	1'013'246.01
Ecole supérieure de gestion commerciale							
ESNE Domaine technique							
Ecole technique	407'679.65	1'957'355.50	230'600.00	47'202.87	2'076'934.10	565'903.92	2'642'838.02
Ecole technique du soir	110'939.10	163'769.74	118'995.00	327'759.55	587'009.34	134'454.05	721'463.39
Ecole supérieure neuchâteloise d'informatique de gestion	201'830.55	1'171'093.56	73'620.50	126'816.32	1'284'132.45	289'228.48	1'573'360.93
Ecole de laborantines et laborantins médicaux	258'131.00	179'379.21	401'720.00	219'958.49	651'380.69	407'808.01	1'059'188.70
Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises, Le Locle, La Chaux-de-Fonds							
ESNE Domaine économie							
Ecole technique	486'772.00	1'868'082.00	135'240.00	105'369.00	2'015'114.00	580'349.00	2'595'463.00
Ecole technique du soir	39'551.00	190'251.65	16'200.00	97'776.35	306'768.43	37'010.57	343'779.00
ESNE Domaine social							
Ecole Pierre-Coullery	28'847.00	682'529.00	519'350.00	190'951.00	1'189'188.00	232'489.00	1'421'677.00
Autre							
Diplôme de formateur d'adultes	0.00	37'327.00	52'637.30	45'526.21	129'538.83	5'951.68	135'490.51
TOTAUX	1'811'733.45	6'486'667.82	2'255'540.95	2'774'900.41	10'375'046.45	2'953'796.18	13'328'842.63

17.8. Résumé des charges de l'éducation, de la culture et des sports en 2007

	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des communes	Part d'autres cantons	Dons, écolages, divers	TOTAUX
Secrétariat général	0.00	2'048'105.46	373'592.40	0.00	115'158.05	2'536'855.91
** Constructions scolaires	0.00	1'282'877.50	0.00	0.00	0.00	1'282'877.50
CAPPES	0.00	325'786.58	0.00	0.00	1'550.00	327'336.58
Service d'orientation scolaire et professionnelle	0.00	4'393'164.17	0.00	0.00	725'657.80	5'118'821.97
Service de l'enseignement obligatoire	95'786.00	15'300'164.74	149'799.50	0.00	225'545.25	15'771'295.49
Ecoles enfantines	0.00	7'008'790.55	14'085'871.95	0.00	0.00	21'094'662.50
Enseignement primaire	0.00	28'718'792.65	73'872'281.25	0.00	0.00	102'591'073.90
Enseignement secondaire 1	0.00	34'488'634.30	74'825'838.20	0.00	0.00	109'314'472.50
Office de l'enseignement spécialisée	0.00	616'309.45	0.00	0.00	0.00	616'309.45
Bureau de l'informatique scolaire	0.00	4'377'830.98	0.00	0.00	985'785.20	5'363'616.18
Centre de psychomotricité	0.00	566'715.65	0.00	0.00	439'483.80	1'006'199.45
* Service form. professionnelle et des lycées	557'832.10	6'980'893.22	0.00	329'517.15	257'115.25	8'125'357.72
Lycées cantonaux	0.00	41'431'671.66	0.00	1'821'465.45	1'589'461.10	44'842'598.21
Préformation, formation professionnelle initiale, CIE, formation continue	13'935'499.33	68'929'838.83	0.00	4'449'446.47	8'751'272.87	96'066'057.50
Formation professionnelle, formation supérieure	1'811'733.45	6'486'667.82	0.00	2'255'540.95	2'774'900.41	13'328'842.63
Service des hautes écoles et recherche	0.00	24'103'677.97	0.00	540'403.00	40'375.00	24'684'455.97
Formation HES	0.00	31'202'090.13	0.00	0.00	2'034'837.00	33'236'927.13
Université	26'054'858.00	42'661'605.34	0.00	15'307'115.00	0.00	84'023'578.34
Cité universitaire	0.00	686'402.65	0.00	0.00	257'819.70	944'222.35
A reporter	42'455'708.88	321'610'019.65	163'307'383.30	24'703'488.02	18'198'961.43	570'275'561.28

* Part de la Confédération et d'autres cantons

** Comptes des investissements

	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des communes	Part d'autres cantons	Dons, écolages, divers	TOTAUX
Report	42'455'708.88	321'610'019.65	163'307'383.30	24'703'488.02	18'198'961.43	570'275'561.28
Service des sports, administration	0.00	2'510'231.55	0.00	0.00	36'621.60	2'546'853.15
Service des sports, camps	0.00	-105'735.33	0.00	0.00	2'880'892.53	2'775'157.20
Service des sports, Jeunesse et sport	138'879.95	153'062.95	0.00	0.00	277'817.45	569'760.35
Panespo	0.00	79'832.65	0.00	0.00	61'072.45	140'905.10
Service des affaires culturelles	0.00	4'980'007.60	0.00	0.00	0.00	4'980'007.60
Conservatoire neuchâtelois	0.00	10'586'141.00	0.00	0.00	2'554'341.40	13'140'482.40
Office de la protection des monuments et sites	915'640.95	1'969'799.50	0.00	0.00	179.37	2'885'619.82
Office d'archéologie	242'870.00	1'112'090.66	0.00	0.00	19'798.60	1'374'759.26
Parc et musée d'archéologie	0.00	1'996'919.52	0.00	0.00	256'546.27	2'253'465.79
Archéologie, fouilles A5	0.00	2'867'055.45	0.00	0.00	7'992.30	2'875'047.75
Office des archives	21'578.00	690'398.83	0.00	0.00	3'225.48	715'202.31
Amortissements	0.00	22'577'000.00	0.00	0.00	0.00	22'577'000.00
Totaux en 2007	43'774'677.78	371'026'824.03	163'307'383.30	24'703'488.02	24'297'448.88	627'109'822.01
Totaux en 2006	82'755'356.15	324'203'798.23	167'346'979.95	28'101'030.24	28'296'524.40	630'703'688.97
	-38'980'678.37	46'823'025.80	-4'039'596.65	-3'397'542.22	-3'999'075.52	-3'593'866.96
Nombre d'habitants en 2007 : 169'640	Charge moyenne par habitant					3'696.71 Fr.
Nombre d'habitants en 2006 : 169'022	Charge moyenne par habitant					3'731.49 Fr.
Diminution						-34.78 Fr.

17.9. Résumé comparatif des charges relatives à l'éducation, de la culture et des sports en 2007

	Montant des charges	En pour-cent
Part de la Confédération	Fr. 43'774'677.78	soit 6.98%
Part de l'Etat	Fr. 371'026'824.03	soit 59.16%
Part des communes	Fr. 163'307'383.30	soit 26.04%
Part d'autres cantons	Fr. 24'703'488.02	soit 3.94%
Charges couvertes par les dons, écolages, revenus de fonds scolaires, produit de travail des élèves (pour les écoles professionnelles seulement), allocation pour perte de gain, revenus divers	Fr. 24'297'448.88	soit 3.87%
Charges totales	Fr. 627'109'822.01	soit 100.00%

Part consacrée à l'instruction publique en pour-cent des impôts, pour 2007

	Impôt	Montant des charges	En pour-cent
Etat	Fr. 816'790'147.00	Fr. 371'026'824.03	soit 45.42%
Communes	Fr. 474'683'242.00	Fr. 163'307'383.30	soit 34.40%
Total	Fr. 1'291'473'389.00	Fr. 534'334'207.33	soit 41.37%

17.10. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'école enfantine en 2007

LOCALITES	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 45%	Traitements subventionnés direction	Subvention 25%	Subvention globale
Neuchâtel	2'403'704.05	1'081'666.80	111'211.10	27'802.80	1'109'469.60
Hauterive	189'150.85	85'117.90	0.00	0.00	85'117.90
Saint-Blaise	257'261.75	115'767.80	0.00	0.00	115'767.80
Marin-Epagnier	380'323.65	171'145.65	0.00	0.00	171'145.65
Thielle-Wavre	113'010.40	50'854.70	0.00	0.00	50'854.70
Cornaux	163'308.10	73'488.65	0.00	0.00	73'488.65
Cressier	249'220.55	112'149.25	0.00	0.00	112'149.25
Le Landeron	371'729.90	167'278.45	0.00	0.00	167'278.45
Lignièrès	133'699.65	60'164.85	0.00	0.00	60'164.85
Boudry	438'515.80	197'332.10	0.00	0.00	197'332.10
Cortailod	431'828.50	194'322.85	0.00	0.00	194'322.85
Colombier	511'209.30	230'044.20	0.00	0.00	230'044.20
Auvernier	105'860.65	47'637.30	0.00	0.00	47'637.30
Peseux	397'967.95	179'085.60	0.00	0.00	179'085.60
Corcelles-Cormondrèche	358'303.35	161'236.50	0.00	0.00	161'236.50
Bôle	139'134.30	62'610.45	0.00	0.00	62'610.45
Rochefort	110'682.55	49'807.15	0.00	0.00	49'807.15
Bevaix	428'454.10	192'804.35	0.00	0.00	192'804.35
Gorgier	142'555.05	64'149.75	0.00	0.00	64'149.75
St-Aubin-Sauges	264'998.75	119'249.45	0.00	0.00	119'249.45
Montalchez	54'668.85	24'601.00	0.00	0.00	24'601.00
Môtiers	84'296.60	37'933.45	0.00	0.00	37'933.45
Couvet	217'911.90	98'060.35	0.00	0.00	98'060.35
Travers	94'519.25	42'533.65	0.00	0.00	42'533.65
Noiraique	70'756.75	31'840.55	0.00	0.00	31'840.55
Boveresse	47'259.25	21'266.65	0.00	0.00	21'266.65
Fleurier	294'824.10	132'670.80	0.00	0.00	132'670.80
Buttes	79'727.85	35'877.55	0.00	0.00	35'877.55
La Côte-aux-Fées	53'580.90	24'111.40	0.00	0.00	24'111.40
St-Sulpice	44'878.25	20'195.20	0.00	0.00	20'195.20
Les Verrières	98'283.90	44'227.75	0.00	0.00	44'227.75
Cernier	216'015.85	97'207.15	0.00	0.00	97'207.15
Chézard-St-Martin	160'716.55	72'322.45	0.00	0.00	72'322.45
Dombresson	292'719.30	131'723.65	0.00	0.00	131'723.65
Savagnier	149'480.65	67'266.30	0.00	0.00	67'266.30
Fenin-Vilars-Saules	88'654.05	39'894.30	0.00	0.00	39'894.30
Fontaines	118'406.75	53'283.05	0.00	0.00	53'283.05
Fontainemelon	144'693.80	65'112.20	0.00	0.00	65'112.20
Les Hauts-Geneveys	98'301.85	44'235.85	0.00	0.00	44'235.85
Boudevilliers/Valangin	131'904.70	59'357.10	0.00	0.00	59'357.10
Coffrane	94'021.30	42'309.60	0.00	0.00	42'309.60
Les Geneveys-s/Coffrane	136'184.10	61'282.85	0.00	0.00	61'282.85
Le Locle	907'862.95	408'538.35	47'718.70	11'929.65	420'468.00
Les Brenets	117'107.85	52'698.55	0.00	0.00	52'698.55
Le Cerneux-Péquignot	38'218.45	17'198.30	0.00	0.00	17'198.30
La Brévine	72'375.75	32'569.10	0.00	0.00	32'569.10
La Chaux-du-Milieu	52'846.80	23'781.05	0.00	0.00	23'781.05
Les Ponts-de-Martel	136'778.20	61'550.20	0.00	0.00	61'550.20
La Chaux-de-Fonds	3'560'729.20	1'602'328.10	134'217.40	33'554.35	1'635'882.45
Les Planchettes	29'659.90	13'346.95	0.00	0.00	13'346.95
La Sagne	133'925.70	60'266.55	0.00	0.00	60'266.55
Totaux	15'412'230.50	6'935'503.75	293'147.20	73'286.80	7'008'790.55

17.11. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2007

LOCALITES	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 45%	Traitements subventionnés direction	Subvention 25%	Subvention globale
Neuchâtel	9'557'681.35	4'300'956.60	309'945.80	77'486.45	4'378'443.05
Hauterive	883'740.55	397'683.25	0.00	0.00	397'683.25
Saint-Blaise	1'115'198.15	501'839.15	0.00	0.00	501'839.15
Marin-Epagnier	1'563'801.45	703'710.65	0.00	0.00	703'710.65
Thielle-Wavre	430'922.80	193'915.25	0.00	0.00	193'915.25
Cornaux	485'716.60	218'572.45	0.00	0.00	218'572.45
Cressier	1'035'562.30	466'003.05	0.00	0.00	466'003.05
Enges	123'143.15	55'414.40	0.00	0.00	55'414.40
Le Landeron	1'585'160.70	713'322.30	0.00	0.00	713'322.30
Lignièrès	408'396.90	183'778.60	0.00	0.00	183'778.60
Boudry	2'114'451.10	951'503.00	0.00	0.00	951'503.00
Cortailod	1'667'571.85	750'407.35	0.00	0.00	750'407.35
Colombier	2'001'466.95	900'660.15	0.00	0.00	900'660.15
Auvernier	345'827.05	155'622.15	0.00	0.00	155'622.15
Peseux	1'997'555.20	898'899.85	0.00	0.00	898'899.85
Corcelles-Cormondrèche	1'545'519.00	695'483.55	0.00	0.00	695'483.55
Bôle	619'585.70	278'813.55	0.00	0.00	278'813.55
Rochefort	316'021.80	142'209.80	0.00	0.00	142'209.80
Bevaix	1'439'993.85	647'997.25	0.00	0.00	647'997.25
Gorgier	639'303.30	287'686.50	0.00	0.00	287'686.50
St-Aubin-Sauges	994'100.25	447'345.10	0.00	0.00	447'345.10
Fresens	138'842.25	62'479.00	0.00	0.00	62'479.00
Vaumarcus	153'816.40	69'217.40	0.00	0.00	69'217.40
Môtiers	358'328.60	161'247.85	0.00	0.00	161'247.85
Couvet	1'023'192.05	460'436.40	0.00	0.00	460'436.40
Travers	482'566.80	217'155.05	0.00	0.00	217'155.05
Noiraique	237'701.50	106'965.70	0.00	0.00	106'965.70
Boveresse	196'306.65	88'338.00	0.00	0.00	88'338.00
Fleurier	1'224'749.35	551'137.20	0.00	0.00	551'137.20
Buttes	312'257.90	140'516.05	0.00	0.00	140'516.05
La Côte-aux-Fées	207'886.60	93'548.95	0.00	0.00	93'548.95
Saint-Sulpice	332'688.30	149'709.75	0.00	0.00	149'709.75
Les Verrières	319'149.45	143'617.25	0.00	0.00	143'617.25
Les Bayards	179'263.20	80'668.45	0.00	0.00	80'668.45
Cernier	643'228.20	289'452.70	0.00	0.00	289'452.70
Chézard-St-Martin	909'804.35	409'411.95	0.00	0.00	409'411.95
Dombresson	895'718.10	403'073.15	0.00	0.00	403'073.15
Le Pâquier	129'874.95	58'443.75	0.00	0.00	58'443.75
Savagnier	529'764.00	238'393.80	0.00	0.00	238'393.80
Fenin-Vilars-Saules	327'390.65	147'325.80	0.00	0.00	147'325.80
Fontaines	594'748.10	267'636.65	0.00	0.00	267'636.65
Fontainemelon	604'724.50	272'126.05	0.00	0.00	272'126.05
Les Hauts-Geneveys	366'758.90	165'041.50	0.00	0.00	165'041.50
Boudevilliers	349'773.10	157'397.90	0.00	0.00	157'397.90
Coffrane	324'384.65	145'973.10	0.00	0.00	145'973.10
Les Geneveys-s/C.	524'390.05	235'975.50	0.00	0.00	235'975.50
Montmollin	349'008.25	157'053.70	0.00	0.00	157'053.70
Sous-total	42'587'036.85	19'164'166.55	309'945.80	77'486.45	19'241'653.00

Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2007 (suite)

LOCALITES	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 45%	Traitements subventionnés direction	Subvention 25%	Subvention globale
Sous-total	42'587'036.85	19'164'166.55	309'945.80	77'486.45	19'241'653.00
Le Locle	3'862'619.20	1'738'178.65	159'245.75	39'811.45	1'777'990.10
Les Brenets	326'721.65	147'024.75	0.00	0.00	147'024.75
Le Cerneux-Péquignot	171'046.35	76'970.85	0.00	0.00	76'970.85
La Brévine	344'334.10	154'950.35	0.00	0.00	154'950.35
La Chaux-du-Milieu	239'607.15	107'823.20	0.00	0.00	107'823.20
Les Ponts-de-Martel	559'682.10	251'856.95	0.00	0.00	251'856.95
Brot-Dessus	116'773.35	52'548.00	0.00	0.00	52'548.00
La Chaux-de-Fonds	14'538'590.10	6'542'365.60	412'928.90	103'232.20	6'645'597.80
Les Planchettes	136'415.90	61'387.15	0.00	0.00	61'387.15
La Sagne	446'645.60	200'990.50	0.00	0.00	200'990.50
Totaux	63'329'472.35	28'498'262.55	882'120.45	220'530.10	28'718'792.65

17.12. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes et aux écoles pour l'enseignement secondaire 1 en 2007

ECOLES	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 45%	Traitements subventionnés direction	Subvention 25%	Subvention globale
ESRN	26'401'569.65	11'880'706.35	1'424'436.60	356'109.20	12'236'815.55
CESCOLE	7'022'071.25	3'159'932.10	332'649.15	83'162.35	3'243'094.45
CSC	5'530'960.55	2'488'932.20	338'024.50	84'506.35	2'573'438.55
CVT	6'061'077.55	2'727'484.85	331'360.30	82'840.15	2'810'325.00
CSVR	5'998'022.05	2'699'109.90	260'525.30	65'131.25	2'764'241.15
ESLL	5'790'328.25	2'605'647.70	311'364.10	77'841.05	2'683'488.75
ESIP	1'106'328.90	497'848.05	64'898.60	16'224.70	514'072.75
ESCH	16'289'401.90	7'330'230.90	719'104.90	179'776.25	7'510'007.15
CIVAB	339'918.80	152'963.45	750.00	187.50	153'150.95
Total	74'539'678.90	33'542'855.50	3'783'113.45	945'778.80	34'488'634.30

17.13. Tableaux généraux de la répartition des dépenses pour le matériel scolaire en 2008

Ecoles enfantines

Communes	Dépenses générales 2008	Nombre d'élèves en septembre 2008	Dépense moyenne par élève en 2008
Neuchâtel	21'166.15	499	42.42
Hauterive	1'171.45	40	29.29
Saint-Blaise - Enges	1'744.00	51	34.20
Marin-Epagnier	2'730.70	75	36.41
Thielle-Wavre	803.85	19	42.31
Cornaux	1'107.90	28	39.57
Cressier	840.35	51	16.48
Le Landeron	4'254.70	93	45.75
Lignières	1'134.30	31	36.59
Boudry	3'334.60	88	37.89
Cortailod	2'225.95	76	29.29
Colombier	4'901.05	112	43.76
Auvernier	376.95	22	17.13
Peseux	3'267.10	85	38.44
Corcelles-Cormondrèche	3'179.25	90	35.33
Bôle	1'208.55	24	50.36
Rochefort	674.20	20	33.71
Bevaix	3'685.55	73	50.49
Gorgier	1'359.10	31	43.84
Saint-Aubin-Sauges - Vaumarcus	1'169.75	51	22.94
Fresens - Montalchez	333.55	12	27.80
Môtiers - Boveresse	1'015.75	24	42.32
Couvet	2'702.75	68	39.75
Travers	663.85	20	33.19
Noiraigue - Brot-Dessous	240.55	4	60.14
Fleurier	2'229.45	48	46.45
Buttes	486.70	10	48.67
La Côte-aux-Fées	246.65	7	35.24
Saint-Sulpice	560.15	12	46.68
Les Verrières - Les Bayards	572.95	18	31.83
A reporter:	69'387.80	1'782	

Ecoles enfantines (suite)

Communes	Dépenses générales 2008	Nombre d'élèves en septembre 2008	Dépense moyenne par élève en 2008
Report:	69'387.80	1'782	
Cernier	2'576.90	55	46.85
Chézard-Saint-Martin	1'467.00	43	34.12
Dombresson - Villiers - Le Pâquier	2'339.90	63	37.14
Savagnier	2'222.45	45	49.39
Fenin - Vilars - Saules - Engollon	473.45	20	23.67
Fontaines	1'697.25	32	53.04
Fontainemelon	508.00	29	17.52
Les Hauts-Geneveys	389.95	11	35.45
Boudevilliers - Valangin	919.10	27	34.04
Coffrane - Les Geneveys-s/Coffrane Montmollin	2'887.50	64	45.12
Le Locle	6'290.90	204	30.84
Les Brenets	816.75	23	35.51
Le Cerneux-Péquignot	519.00	12	43.25
La Brévine	400.05	10	40.01
La Chaux-du-Milieu	529.90	11	48.17
Les Ponts-de-Martel - Brot-Plamboz	2'227.75	33	67.51
La Chaux-de-Fonds	31'138.60	696	44.74
Les Planchettes	150.50	6	25.08
La Sagne	861.40	30	28.71
Les Perce-Neige, Neuchâtel	3'009.60	34	88.52
Clos-Rousseau, Cressier	1'217.25	10	121.73
CP Malvilliers, Boudevilliers	318.80	6	53.13
Les Perce-Neige, La Chaux-de-Fonds	1'203.85	27	44.59
Totaux	133'553.65	3'273	40.80

Enseignement primaire

Communes	Total des dépenses 2008	Nombre d'élèves en septembre 2008	Dépense moyenne par élève 2008
Neuchâtel	128'774.10	1462	88.08
Hauterive	8'546.55	104	82.18
Saint-Blaise	18'151.90	190	95.54
Marin-Epagnier	23'368.50	245	95.38
Thielle-Wavre	7'217.20	69	104.60
Cornaux	7'502.55	89	84.30
Cressier	11'398.50	128	89.05
Enges	1'138.75	12	94.90
Le Landeron	19'606.10	247	79.38
Lignières	5'841.05	69	84.65
Boudry	25'010.30	288	86.84
Cortailod	21'282.30	271	78.53
Colombier	25'213.85	333	75.72
Auvernier	5'597.30	54	103.65
Peseux	26'751.80	300	89.17
Corcelles-Cormondrèche	22'923.55	257	89.20
Bôle	7'287.65	93	78.36
Rochefort	4'392.50	56	78.44
Bevaix	18'759.95	251	74.74
Gorgier	8'346.45	96	86.94
Saint-Aubin-Sauges	12'621.95	144	87.65
Fresens	1'879.35	17	110.55
Vaumarcus	1'208.85	10	120.89
Môtiers	2'513.90	29	86.69
Couvet	11'150.90	145	76.90
Travers	3'984.05	60	66.40
Noiraigue	2'098.90	24	87.45
Boveresse	3'057.50	32	95.55
Fleurier	18'477.30	200	92.39
Buttes	2'659.00	39	68.18
La Côte-aux-Fées	2'069.70	22	94.08
Saint-Sulpice	2'968.95	41	72.41
Les Verrières	5'150.15	45	114.45
Les Bayards	1'852.75	19	97.51
Cernier	10'106.80	126	80.21
Chézard-St-Martin	12'102.75	130	93.10
Dombresson	13'453.20	171	78.67
Le Pâquier	1'673.80	17	98.46
Savagnier	8'540.80	105	81.34
Fenin-Vilars-Saules	3'605.95	53	68.04
Fontaines	9'871.00	92	107.29
Fontainemelon	8'334.40	98	85.04
A reporter:	536'492.80	6233	

Enseignement primaire (suite)

Communes	Total des dépenses 2008	Nombre d'élèves en septembre 2008	Dépense moyenne par élève 2008
Report:	536'492.80	6233	
Les Hauts-Geneveys	5'234.75	36	145.41
Boudevilliers	1'482.80	20	74.14
Valangin	3'102.75	35	88.65
Les Geneveys-s/Coffrane / Coffrane	11'384.30	131	86.90
Montmollin	3'609.30	56	64.45
Le Locle	57'940.15	564	102.73
Les Brenets	5'145.00	54	95.28
Le Cerneux-Péquignot	2'512.95	27	93.07
La Brévine	4'727.10	47	100.58
La Chaux-du-Milieu	3'114.50	41	75.96
Les Ponts-de-Martel	8'602.90	81	106.21
Brot-Plamboz	1'335.35	21	63.59
La Chaux-de-Fonds	198'907.75	2099	94.76
La Sagne	5'661.40	60	94.36
Inst. "Clos-Rousseau", Cressier	2'472.65	20	123.63
Centre pédagogique, Dombresson	1'708.70	24	71.20
Centre pédagogique, Malvilliers	5'319.55	48	110.82
Fondation "Les Billodes", Le Locle	871.10	12	72.59
CERAS La Chaux-de-Fonds	4'747.85	40	118.70
"Les Perce-Neige", Neuchâtel	5'518.55	60	91.98
"Les Perce-Neige", La Chaux-de-Fonds	3'085.35	33	93.50
Totaux	872'977.55	9'742	89.61

Enseignement secondaire

Communes		Total des dépenses 2008	Nombre d'élèves en septembre 2008	Dépense moyenne par élève 2008
Neuchâtel	ESRN	414'163.35	2'812	147.28
Colombier	CESCOLE	116'007.05	812	142.87
Gorgier	CSC	88'054.30	619	142.25
Fleurier	CVT	90'437.45	612	147.77
Cernier	CSVR	95'125.10	674	141.14
Le Locle	ESLL	88'052.60	594	148.24
Les Ponts-de-Martel	ESIP	14'342.40	93	154.22
La Chaux-de-Fonds	ESCF	254'852.30	1'780	143.18
La Brévine	CIVAB	5'728.20	28	204.58
Fondation J. et M. Sandoz, Le Locle		789.90	11	71.81
Perce-Neige, Neuchâtel		355.55	6	59.26
Centre pédagogique, Dombresson		884.55	9	98.28
Centre pédagogique, Malvilliers		2'789.10	20	139.46
CERAS, La Chaux-de-Fonds		3'559.95	40	89.00
Les Billodes, Le Locle		2'738.75	24	114.11
Perce-Neige, La Chaux-de-Fonds		105.40	1	105.40
T O T A U X		1'177'985.95	8'135	144.80

TABLE DES MATIÈRES

2008 EN BREF	1
1. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	7
1.1. Organisation	7
1.2. Missions essentielles.....	8
1.3. Activités	8
1.4. Bâtiments scolaires communaux et installations sportives	10
1.5. Législation générale	11
2. CAISSE DE REMPLACEMENT DU PERSONNEL DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC	14
3. CAPPES	15
3.1. Ressources pour la qualité de vie au travail	15
3.2. Développer la communication et des relations sans violence à l'école (Relation sans violence)	15
3.3. Gestion des situations critiques	16
3.4. Consultation pour les écoles primaires et enfantines (CEPE)	16
4. SERVICE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	17
4.1. Personnel au 31 décembre 2008	17
4.2. Organisation et mesures d'économie	17
4.3. Tableau des prestations et investissements temporels	18
4.3.1. Prestations d'information	19
4.3.2. Prestations de conseil et appui.....	22
4.3.3. Mandats.....	28
4.4. Nouvelle loi cantonale sur l'orientation scolaire et professionnelle (LOSP)	30
5. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	30
5.1. Enseignement préscolaire	33
5.2. Enseignement primaire.....	34
5.3. Enseignement spécialisé.....	34
5.4. Enseignement secondaire 1	36
5.5. Evolution des effectifs*	39
5.6. Législation	42
5.7. Commissions consultatives	42
5.8. Renseignements relatifs au personnel enseignant et au nombre de classes.....	43
5.9. Epreuves	44
5.10. Bureau de l'informatique scolaire	47
5.11. Education routière	49
6. SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DES LYCEES	51
6.1. Rapport du service	51
6.2. Lycées académiques neuchâtelois.....	54
6.3. Centres professionnels.....	58
6.4. Apprentissage	62
6.5. Commissions.....	62
7. SERVICE DES HAUTES ECOLES ET DE LA RECHERCHE	66
7.1. Rapport du service	66
7.2. Rapport du rectorat de l'Université de Neuchâtel pour l'année académique 2007–2008	69
7.3. Rapport de la direction générale de la HE-Arc pour l'année 2008.....	74
7.4. Rapport du rectorat de la HEP–BEJUNE pour l'année 2008.....	81
8. SERVICE DES SPORTS	85
8.1. Rapport du service	85
8.2. Domaines d'activités.....	86
8.2.1. Site Internet.....	86
8.2.2. Camps	86
8.2.3. Education physique et sportive.....	88

8.2.4. Fonds des sports	88
8.2.5. Commissions et groupes de travail.....	89
8.2.6. Infrastructures.....	90
8.2.7. Jeunesse et Sport.....	90
8.2.8. Manifestations sportives	94
8.2.9. Sports / Arts / Etudes / Formation.....	95
8.2.10. Midi Tonus	96
8.2.11. Entreprise formatrice	97
8.2.12. Prix du Mérite sportif 2008 de l'Etat de Neuchâtel	97
8.2.13. Formation en management de club de Swiss Olympic	98
8.2.14. Qualisport	98
8.2.15. GELORE.....	99
9. SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES	99
9.1. Législation et personnel.....	99
9.2. Généralités	99
9.3. Commission – groupe de travail – sous-commission.....	102
9.4. Musique	103
9.5. Théâtre et centres culturels	105
9.6. Arts et lettres.....	105
9.7. Lecture et bibliothèques.....	106
9.8. Bibliobus neuchâtelois	107
9.9. Université populaire	109
9.10. Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR)	109
9.11. Institut neuchâtelois	109
9.12. Lycée artistique.....	109
9.13. Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques	109
9.14. Arts	110
9.15. Lettres.....	110
9.16. Acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal	111
9.17. Actions et manifestations culturelles diverses.....	111
9.18. Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique	113
9.19. Evolution des charges nettes du service des affaires culturelles.....	114
9.20. Evolution des charges nettes du secteur « Affaires culturelles du DECS »	115
9.21. Répartition des charges du secteur « Affaires culturelles du DECS » – année 2008 (service des affaires culturelles, office de la protection des monuments et des sites, office et musée d'archéologie, office des archives de l'Etat et Conservatoire de musique neuchâtelois).....	116
10. CONSERVATOIRE NEUCHATELOIS.....	116
10.1. Généralité	116
10.2. Effectif des élèves.....	117
10.3. Corps enseignant.....	117
10.4. Personnel administratif et de direction.....	118
10.5. Titres décernés	119
10.5.1. Résultats de concours	120
10.6. Auditions, examens, concerts et autres manifestations	121
10.7. Cours de maîtres, cours spéciaux, ateliers, formation continue.....	124
10.8. Divers	125
10.9. Bibliothèques du Conservatoire neuchâtelois, sites de Neuchâtel et de La Chaux- de-Fonds/Le Locle	125
Statistiques des prêts par support Statistiques de fréquentation.....	126
Statistiques des prêts par support Statistiques de fréquentation.....	126
11. OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES	127
11.1. Généralités	133
11.2. Connaissance	134
11.3. Protection.....	134
11.4. Conservation.....	135
11.5. Information.....	137
12. OFFICE ET MUSEE D'ARCHEOLOGIE	139
12.1. Personnel.....	139
12.2. Une collection emblématique.....	139
12.3. Dons et acquisitions.....	139
12.4. « L'Imaginaire lacustre »: une exposition sur les fantasmes archéologiques	140
12.5. Entre départ pour l'Afrique et retour d'Amérique: une nouvelle politique d'expositions temporaires	140

12.6.	Accueil des publics, médiation culturelle et scientifique	141
12.7.	Événements et manifestations	141
12.8.	Prêts et partenariats muséographiques	142
12.9.	Laboratoire de conservation-restauration	143
12.10.	Autoroute, archéologie et publications	143
12.11.	Fouilles archéologiques à Cornaux/Prés du Chêne	144
12.12.	Projet « La Tène »	145
12.13.	Collaboration avec l'Université	145
12.14.	Cartographie des stations lacustres	145
13.	OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT	146
13.1.	Personnel	146
13.2.	Révision de la loi sur les archives de l'État	147
13.3.	Visites de dépôts, entrées d'archives et classements	147
13.4.	Bibliothèque et fonds de documentation	148
13.5.	Salle de lecture	149
13.6.	Informatisation et nouvelles technologies	149
13.7.	Conservation préventive, restauration et microfilmage	150
13.8.	Archives industrielles	150
13.9.	Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels	150
13.10.	Mise en valeur, recherche et collaborations	151
14.	COLLABORATION INTERCANTONALE	152
14.1.	Conférence des chef-fe-s de département	152
14.2.	Conférence des chef-fe-s de service	155
14.3.	Conférences des délégués cantonaux aux affaires culturelles, suisse et romande	156
14.4.	Conférence universitaire suisse	156
14.5.	CTRT: Communauté de travail romande et tessinoise	157
14.6.	CRCS: Conférence des répondants cantonaux du sport	157
15.	TABLEAUX STATISTIQUES	158
15.1.	Personnel enseignant tenant les classes enfantines du canton au 31 octobre 2008	158
15.2.	Personnel enseignant titulaire des classes primaires du canton au 31 octobre 2008	159
15.3.	Ecoles enfantines - Année scolaire 2008-2009	160
15.4.	Ecoles primaires année scolaire 2008-2009	163
15.5.	Ecoles secondaires	166
15.6.	Préapprentissage – Année scolaire 2007-2008	170
15.7.	Formations de base à plein temps – Année scolaire 2008-2009	171
15.8.	Formations de base à temps partiel – Année scolaire 2008-2009	172
15.9.	Maturités professionnelles – Année scolaire 2008-2009	173
15.10.	Ecoles de culture générale et maturité gymnasiale Année scolaire 2008-2009	175
15.11.	Formations supérieures à plein temps - Année scolaire 2008-2009	177
15.12.	Formations supérieures à temps partiel - Année scolaire 2008-2009	178
•	Dès 2008-2009 y compris domaine bâtiment et construction (brevets, diplômes)	178
15.13.	Contrats en cours – Formations duales - Année scolaire 2008-2009	179
15.14.	Contrats en cours – Formations écoles - Année scolaire 2008-2009	181
15.15.	Examens de fin d'apprentissage	183
15.16.	Titres et diplômes, évolution sur cinq ans	184
15.17.	Titres et diplômes, répartition en 2007-2008	185
15.18.	Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université	186
15.19.	Effectifs des étudiants par faculté	186
15.20.	Provenance des étudiants par canton	187
15.21.	Effectifs des collaborateurs en fonction de la source de financement	188
15.22.	Effectifs des collaborateurs en fonction du genre	188
15.23.	Effectifs des collaborateurs en fonction de la catégorie de personnel	188
15.24.	Données comptables	189
15.25.	Statistique des effectifs d'étudiant-e-s de la HE-Arc	190
15.26.	Statistiques de la HEP-BEJUNE pour l'année 2008	193
15.27.	Effectif du personnel enseignant des écoles cantonales au 31 décembre 2008	196
16.	COMPTE	197
16.1.	Ecoles enfantines, enseignement primaire, comptes 2007	197
16.2.	Ecoles enfantines, 2007	198
16.3.	Ecoles primaires, 2007	199
16.4.	Enseignement secondaire 1, comptes 2007	200

16.5. Ecoles secondaires 1, 2007.....	201
16.6. Enseignement secondaire 2, comptes 2007.....	202
16.7. Formation professionnelle, comptes 2007.....	203
16.8. Résumé des charges de l'éducation, de la culture et des sports en 2007.....	205
16.9. Résumé comparatif des charges relatives à l'éducation, de la culture et des sports en 2007.....	207
16.10. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'école enfantine en 2007.....	208
16.11. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2007.....	209
Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2007 (suite).....	210
16.12. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes et aux écoles pour l'enseignement secondaire 1 en 2007.....	210
16.13. Tableaux généraux de la répartition des dépenses pour le matériel scolaire en 2008.....	211

Février 2009

La conseillère d'Etat, cheffe du
Département de l'éducation, de la
culture et des sports

Sylvie Perrinjaquet